MONSEIGNEUR

ALEXIS CANOZ

PARIS

IMPRIMERIE D. DUMOULIN ET Cie

5, rue des Grands-Augustins, 5

MONSEIGNEUR

ALEXIS CANOZ

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PREMIER ÉVÊQUE DE TRICHINOPOLY

(1805-1888)

PAR

UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE

PARIS

RETAUX-BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1891

Droits de traduction et de reproduction réservés

BOSTON COLLEGE LIBRARY
CHESTNUT HILL, MASS.

BV2290.
F4C2

PRÉFACE

Peu de jours après la mort de Mgr Canoz, le vénérable archevêque de Colombo, Mgr Bonjean, écrivait au supérieur des Missionnaires du Maduré : « Je vous demande de faire préparer et de publier un récit de ce long et laborieux épiscopat, qui sera une importante page de l'Église des Indes au dix-neuvième siècle. Vous n'avez pas le droit de le garder pour vous seuls. On peut le faire sans trop insister, pour le moment, sur les phases irritantes de la lutte que ce vénérable prélat a eu à soutenir. Ce qui est dû à l'Inde, c'est le portrait d'un saint évêque religieux, et le tableau des grandes œuvres qui ont rempli sa vie et fait prendre à nos Missions un si grand essor. Tout le monde l'accueillera avec un pieux respect, et, un grand nombre, avec reconnaissance. »

Ces quelques lignes étaient à la fois une invitation et un programme. Nous avons accepté l'invitation et nous avons tâché de suivre le programme.

L'apostolat de Mgr Canoz n'a été qu'une longue lutte, où l'évêque a dû gagner pied à pied toutes ses positions. La lutte a été difficile, car les ennemis étaient nombreux ; elle a été souvent amère, parce

15123

qu'au nombre de ses adversaires, il trouva des hommes qu'il aurait voulu avoir pour compagnons d'armes et pour soldats.

Nous la raconterons tout entière cette lutte de cinquante ans, insistant le moins possible sur les phases irritantes signalées par Mgr Bonjean, en indiquant pourtant ce qu'il faut pour sauvegarder la vérité historique et mettre en lumière la droiture d'âme de Mgr Canoz.

Nous ne nous sommes point attardés à raconter cette vie dans ses moindres détails : notre tableau est fait à grands traits ; et si nous avons dû, à propos d'un homme, évoquer toute l'histoire du Maduré, c'est parce que cet homme en fut toujours l'âme.

Enfin, si la préoccupation d'être vrai nous a forcé d'être parfois sévère pour certains hommes, elle ne nous a, du moins, jamais abandonné, et, comme la voix du Pape et de ses Congrégations a toujours été la règle de nos jugements, nous avons lieu de croire qu'ils ne sont pas injustes.

Au demeurant, en peignant la douce figure de Mgr Canoz, nous n'avons point cherché à faire une vaine œuvre d'art : nous voudrions uniquement, par le spectacle d'une vie généreuse, éveiller dans beaucoup d'âmes la passion de l'apostolat.

8 septembre 1890,
fête de la Nativité de la sainte Vierge.

MGR ALEXIS CANOZ

CHAPITRE PREMIER

Enfance et jeunesse. — Vocation religieuse (1805-1824

Alexis Canoz naquit à Sellières, dans la Franche-Comté, le 8 septembre 1805. Son père était un honorable négociant, ne jouissant que d'une modeste aisance, mais d'une foi et d'une piété rares, et qui sut donner à ses enfants, à une époque où les jeunes têtes n'étaient guère à la piété, une éducation fortement chrétienne.

En 1804, M. Augustin Canoz avait eu déjà un fils : François ; en 1806, il en eut un autre : Joseph ; en 1807, Dieu lui donnait une fille : Euphrosine. Sur son petit carnet, Mgr Canoz, à côté de ces noms et de ces premières dates, avait indiqué celles-ci : « Mort de mon père : 24 septembre 1853, à l'âge de soixante-quinze ans. — Mort de ma mère : 28 août 1861, âgée de quatre-vingts ans. — Frère François : 22 mai 1883, âgé de soixante-dix-neuf ans. — Sœur Euphrosine, visitandine, en religion Marie-Augustine : morte le 1er janvier 1886. » Si l'on ajoute qu'Alexis mourut en 1888, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et que son frère Joseph survit encore à

tous ses frères, on verra que Dieu n'avait point refusé à cette famille patriarcale la bénédiction de la longévité.

M. Augustin Canoz avait beaucoup connu à Sellières un homme de Dieu, le compagnon habituel de ses voyages, et qui s'appelait Alexis. Il était remarquablement pieux, et, surtout, ne cessait de prier en voyageant. Espérant que son nom serait une sauvegarde, M. Canoz le donna à son second fils.

On remarqua bientôt dans la famille, et non sans quelque inquiétude, qu'Alexis avait un caractère de feu, à la fois résolu et ardent, unissant à merveille à la ténacité franc-comtoise la vivacité bourguignonne. Bon et franc, mais irritable à l'excès, il avait besoin d'une éducation énergique et aimante. Sa pieuse mère la lui donna, et par sa fermeté, qui ne pardonnait rien, elle eut vite raison de l'emportement de son fils. Alexis lui en garda une tendre reconnaissance : lui-même racontait plus tard, en riant, comment sa bonne mère, à bout d'expédients, et ne pouvant dompter sa colère, le plongea un jour d'hiver dans la neige amoncelée dans la cour ; ce qui le calma sur-le-champ.

Les efforts de la mère furent puissamment secondés par le curé de Sellières. Prêtre excellent, que son dévouement et sa gaieté faisaient aimer de tous, l'abbé Pourcelet prit en affection cet enfant turbulent, dans lequel il devinait un grand fonds d'énergie, et

il le prépara avec un soin spécial à sa première communion.

Lui-même avait été longtemps missionnaire dans l'Inde ; il en avait rapporté un zèle ardent pour les missions et un grand amour pour saint François Xavier. Il n'eut aucune peine à communiquer à Alexis cet amour et ce zèle. Dans son église, le curé de Sellières avait fait placer un grand tableau représentant François Xavier à Sancian, expirant en vue de la Chine ; et quand chaque année ramenait le 12 mars, anniversaire de la canonisation du saint, il célébrait, avec grand éclat, la neuvaine dite infaillible. Alexis se faisait toujours remarquer par le sérieux et la piété avec lesquels il suivait les exercices de cette neuvaine. Les généreuses émotions qu'elle lui causait étaient évidemment l'appel lointain de Dieu. Aussi, dans sa vieillesse, il se les rappelait avec bonheur, et disait alors à ses frères : « C'est tout enfant que j'ai commencé à avoir un grand amour pour saint François Xavier. Le curé de ma paroisse faisait avec solennité la neuvaine infaillible. Telle a été l'origine de ma dévotion pour notre grand apôtre. »

Quelquefois le bon curé interrogeait ses petits paroissiens sur leurs rêves d'avenir. A une époque où tout retentissait encore de nos combats et de nos gloires, plus d'un répondait, sans doute, qu'il voulait devenir général ou empereur. « Et toi, Alexis, que

seras-tu plus tard? — Moi, répondait invariablement Alexis, je veux me faire prêtre. » Peut-être disait-il cela en regardant avec envie le portrait du grand apôtre qu'il aimait tant déjà.

Avec son curé missionnaire, Sellières possédait un bon instituteur, M. Huguenin, dont la mémoire est encore en bénédiction dans la contrée. Sous ce maître un peu improvisé, Alexis apprit les premiers éléments de la langue latine. Il profita assez de ces leçons pour pouvoir, en 1820, être admis en troisième au collège de l'Arc, à Dôle, dont la Compagnie de Jésus avait, depuis peu, repris la direction.

L'enfant, reçu au collège comme externe, habitait en ville avec douze ou quatorze de ses amis, aspirant, ainsi que lui, au sacerdoce. Les petits collégiens trouvaient une hospitalité généreuse et sûre chez Mme Garnier de Falletan, dont le neveu, Louis Garnier, du même âge qu'Alexis Canoz, entra presque en même temps que lui dans la Compagnie, et fut plus tard, au Maduré, son supérieur et son ami.

Après avoir achevé sa rhétorique, et remporté des prix que sa famille conserve comme un pieux souvenir, Alexis suivit encore un an le cours de philosophie de Dôle, puis il partit pour le grand séminaire de Besançon. Depuis longtemps, Dieu l'appelait à son service, et comme son enfance avait été laborieuse et pure, la voix divine n'eut pas de peine à l'attirer.

Il demeura peu de mois au séminaire de Besançon. Celui de Lons-le-Saulnier venait de s'ouvrir. Alexis en fut un des premiers élèves, et, pendant un an et demi, il y étudia la théologie. Mais le séminaire était pour lui une étape et non le terme. Dieu le voulait ailleurs.

Le premier germe de la vocation d'Alexis à la Compagnie de Jésus avait été déposé dans son cœur par les paroles du bon curé de Sellières, avec l'amour de saint François Xavier. Conservé dans cette âme fidèle, et développé par la grâce, il prit à Dôle un épanouissement nouveau ; si bien qu'à sa dernière année de collège , Alexis, sûr déjà de l'appel du Seigneur, s'était offert au R. P. Godinot, provincial de France, alors de passage à Dôle. Le Père Provincial lui avait donné une réponse favorable, mais, soit pour l'éprouver, soit pour lui laisser le temps de préparer sa famille à ce sacrifice inattendu, il avait voulu qu'Alexis passât par le séminaire.

Une note écrite à cette époque d'épreuve par le jeune postulant, et retrouvée dans ses papiers après sa mort, nous apprend quels étaient alors ses sentiments. Elle est datée de l'hiver de 1823, qu'il passa à Besançon. La voici dans sa simplicité :

« O mon Dieu! je prends ici devant vous la ferme résolution d'entrer dans la sainte Compagnie de Jésus, malgré tous les obstacles qui pourraient se rencontrer, parce que je crois que c'est votre volonté.

Rappelez-moi donc, ô Esprit-Saint ! les motifs qui m'ont engagé à former ce dessein. Et vous, bienheureuse Vierge Marie, que je prends désormais pour ma protectrice d'une manière spéciale, je me consacre entièrement à vous, espérant que vous m'obtiendrez de votre cher Fils cette aimable vertu qui vous a distinguée par-dessus toutes les créatures, et la grâce d'exécuter ma résolution.

« Si j'ai voulu me faire religieux :

« 1° C'est pour éviter les dangers auxquels on ne peut manquer d'être exposé dans le monde, et même pendant le temps de la théologie ;

« 2° C'est afin de n'être pas chargé si tôt, et avant suffisante instruction, des fonctions du saint ministère ;

« 3° C'est afin d'avancer plus sûrement dans la pratique des vertus et dans le chemin du salut, par la vertu d'obéissance, étant assuré de faire la volonté de Dieu lorsque je ferai celle de mon supérieur ;

« 4° C'est afin de travailler à la sanctification du prochain après avoir travaillé à la mienne, et de mériter, par la mortification, de ressusciter un jour glorieusement. Ainsi soit-il. »

Ses vœux purent enfin être exaucés. Après quelques mois passés à Saint-Acheul, il arrivait, le 22 août 1824, au noviciat de Montrouge, à Paris ; et, après une retraite préparatoire, il était admis, le 2 septembre, au nombre des novices.

Ce jour même, il ajouta les lignes suivantes à la note que nous venons de citer :

« Grâce à Dieu, mes vœux sont exaucés. Me voici dans la maison après laquelle je soupire depuis si longtemps. Me voici dans la maison de Dieu. Il ne me reste plus qu'à y vivre saintement, à y vivre selon la règle. C'est la grâce que je vous demande, ô mon Dieu ! par le Sacré Cœur de Jésus votre cher Fils, auquel je me voue par une dévotion spéciale... A combien de titres puis-je appeler cette année une année de grâces, puisque c'est elle qui a mis une heureuse fin à l'affaire de ma vocation... C'est pendant cette année, le 31 mai, que je suis arrivé à Saint-Acheul, où Marie, ma bonne Mère, voulait m'inspirer pour elle une dévotion plus tendre, et en même temps me faire connaître et aimer la dévotion au Sacré Cœur de son Fils... Dans cette maison, j'ai reçu le scapulaire des mains du P. Barelle..., et enfin j'ai été admis au nombre de ses enfants privilégiés dans la Congrégation de Saint-Acheul, le 31 juillet, fête de saint Ignace, qui sera, je l'espère, mon protecteur dans sa Compagnie. *Laudetur Jesus Christus!* »

CHAPITRE II

Premières années de vie religieuse (1824-1838).

Le F. Alexis Canoz ne fit que passer à Montrouge. L'exiguïté du local et le nombre croissant des novices venaient de forcer les supérieurs d'ouvrir un second noviciat à Avignon. Le F. Alexis y fut envoyé au mois d'octobre 1824, et y demeura jusqu'au 28 août 1826. Il émit ce jour-là ses premiers vœux de religion entre les mains de son Père maître, le P. François Renault, et revint ensuite à son cher collège de Dôle, où il resta un an chargé d'une surveillance, et suivant à la fois, pour son compte, les cours de physique.

Les tristes ordonnances du 26 juin 1828, en ravissant aux Jésuites le droit d'enseigner, arrachèrent bientôt le jeune surveillant à une vie de dévouement qu'il aimait. La Compagnie de Jésus dut confier à d'autres mains son collège de Dôle. On lui laissa pourtant le vaste enclos et le pensionnat adjacent au collège, et, grâce à la bienveillante protection de l'évêque de Saint-Claude, les supérieurs établirent, dans ce local, une maison d'études pour leurs jeunes religieux. Le F. Canoz y commença sa théologie sous la direction entraînante du P. Louis Maillard, mais, au bout de deux ans, la révolution

de juillet 1830 mettait Dôle en émoi et le scolasticat en péril. Il fallut s'exiler, manœuvre que, dans nos âges de liberté, tout jésuite qui vit un peu longtemps doit s'attendre à exécuter deux fois au moins avant sa mort.

Le F. Canoz avait suivi à Dôle, pendant deux ans, les cours de théologie; il alla poursuivre cette étude deux ans encore à Brigg, en Valais. Il trouva dans l'exil un maître excellent, le P. de Ravignan, mais aussi un climat très rude et une maison très pauvre. L'étude et la souffrance achevèrent de le préparer au sacerdoce, et, le 1er avril 1832, Mgr Roten, évêque de Sion, l'ordonna prêtre dans sa ville épiscopale.

La Révolution, en l'enlevant aux collèges, avait permis au P. Canoz d'être ordonné plus tôt qu'on ne l'est d'ordinaire dans la Compagnie. Mais sa théologie achevée, il put reprendre de nouveau, à Fribourg, un labeur qu'il désirait. C'est dans ce collège que nous le retrouvons, de 1832 à 1836, second surveillant de la division des petits et professeur de sixième, puis répétiteur de troisième et encore surveillant.

Tout ce que nous savons de ce passé déjà lointain, c'est que le surveillant de Fribourg était un homme de dévouement, dont la complaisance était au service de quiconque y avait recours. C'était aussi un homme d'autorité, qui avait l'art de tenir son petit monde et de s'en faire aimer. Nous en trouvons une

preuve, entre autres témoignages, dans la lettre suivante, précieux débris conservé par le vieil évêque. Le P. Canoz était devenu vicaire apostolique, et faisait, en 1851, son premier voyage en Europe : « Mon bon Père, — lui écrivait un de ses anciens enfants, Maxence de Damas, alors cruellement frappé par un double deuil, — mon bon Père, votre lettre m'a fait bien plaisir ; j'avais tant regretté de ne pas vous voir à Paris ! Si vous m'aviez vu, vous vous seriez bien vite aperçu que mes sentiments pour vous et pour tout ce qui tient à nos souvenirs de Fribourg n'avaient pas changé. Vous ne m'auriez pas appelé Monsieur le comte : c'est bien cérémonieux ; et, pour me venger, vous voyez que je vous appelle mon Père ; c'est peut-être moins respectueux, mais c'est plus affectueux, et vous me pardonnerez bien ce sentiment-là. Oh ! non, je n'ai pas oublié Fribourg !... Oh ! si vous pouviez venir me voir en vous rendant de Bordeaux à Lyon... Devant tout le monde, je vous appellerai Monseigneur, mais entre nous, comme maintenant, mon Père, et vous verrez bien, par le plaisir que vous me ferez, que j'ai conservé pour vous des sentiments d'une reconnaissance et d'une affection bien sincères et bien vraies. »

En 1836, le P. Canoz rentra en France et vint à Avignon faire sa troisième année de probation, sous la direction du R. P. Sébastien Fouillot. Il passa les deux années suivantes à Lalouvesc, évangélisant

avec un zèle énergique les montagnes du Vivarais. Quand il arrivait à ce poste, le P. Louis Garnier en partait pour se rendre au Maduré. Il indiquait ainsi au P. Canoz la route à suivre. Celui-ci, au bout de deux ans, s'y élançait à son tour, après avoir prononcé ses derniers vœux à Lalouvesc, le 2 février 1838.

Nous n'avons raconté que dans leurs grands traits les quinze premières années de vie religieuse du P. Canoz. C'est tout ce que nous en connaissons. L'étude, distraite par la persécution et reprise dans l'exil, la surveillance et le professorat, puis la rude vie de missionnaire : il y avait là de quoi former un homme, le rendre souple à l'obéissance et dur à la fatigue.

Il y a de jeunes enthousiasmes qui s'étonnent parfois de la longue formation que la Compagnie de Jésus impose à ses enfants, avant de les envoyer au combat, et qui ne peuvent surtout comprendre qu'elle tarde tant à donner aux missions ceux qu'elle y destine. La Compagnie de Jésus agit comme toute armée solide; elle sait que les meilleurs soldats sont les mieux exercés, et que la fièvre des jeunes recrues tombe aux premiers ennuis ou aux premiers dangers, tandis que le calme des vieilles bandes résiste à toutes les épreuves.

S'il nous a laissé peu de détails sur sa vie extérieure, le P. Canoz nous a du moins conservé les plus sûres indications sur sa vie intérieure, pendant

ces quinze années. Nous les trouvons dans ses cahiers de retraites, tous fidèlement conservés, et où, chaque année, jusqu'à sa mort, il consigna les pensées et les résolutions que Dieu lui inspirait. A défaut de ces anecdotes toujours un peu trompeuses, et qui ne donnent guère que le masque d'un homme, ces pages intimes nous racontent l'histoire vraie de cette âme, et nous enseignent comment les apôtres se préparent.

Ame droite et sage, le P. Canoz, dès les premiers jours de sa vie religieuse, chercha la perfection où Dieu l'a mise : dans l'humble observation de sa règle. Les voies extraordinaires ne le séduisaient point, et il ne connut guère ces enthousiasmes momentanés, qui naissent d'une impression et meurent avec elle. Son humilité, en le portant à trop se défier de lui-même, l'aurait plutôt rendu timide et pusillanime. Mais sa foi et son amour pour Notre-Seigneur l'aidèrent vite à réagir contre cette tendance.

« Il me semble, disait le novice d'Avignon, en 1824, il me semble que j'ai encore une longue vie à passer sur la terre, et qu'il est pénible de vivre dans des sacrifices continuels. »

Puis, revenant vite de cet effroi momentané :

« Eh bien ! oui, reprenait-il, une croix m'attend, une croix bien douce à la vérité, en comparaison des souffrances de Jésus-Christ ; et c'est lui qui me l'a préparée. »

Il la prit donc résolument, cette croix préparée par l'amour de son Maître, et avec l'aide de Marie, il la porta avec vaillance.

A partir de son noviciat, en effet, la vertu à laquelle le P. Canoz parut s'attacher de préférence fut la mortification. Chaque âme a son caractère, qui est la résultante de tous ses efforts. Le caractère de son âme, à lui, fut l'abnégation.

« L'abnégation, écrit-il, en 1827, à Dôle, — je l'ai reconnu par ma propre expérience, — est pour moi d'une indispensable nécessité, si je veux avoir la paix avec moi-même, l'union avec Dieu, l'esprit de prière... Par elle, je plairai infiniment à Dieu, et je me mettrai en état de procurer sa plus grande gloire. C'est ce que Dieu m'a fait la grâce de sentir et de comprendre... Il faut donc, désormais, employer toutes mes forces, tourner toutes mes batteries de ce côté-là. C'est une résolution bien prise, bien arrêtée, et qu'il ne faut plus abandonner. Car Dieu lui-même me l'a inspirée fortement, en me faisant sentir une allégresse et une consolation spéciales, lorsque j'avais cette vertu en vue et que j'en exerçais les actes.

« Sans doute, ajoutait-il, j'aurai besoin quelquefois de soulagement, dans un combat qui doit durer autant que ma vie, mais ce n'est pas dans le relâchement de la nature que je dois le chercher, c'est dans le souvenir des récompenses éternelles, de la

gloire de Dieu et du salut des âmes..., de ce qu'a fait et souffert pour moi Jésus-Christ. »

L'année suivante (1828, Dôle), il écrivait encore : « Pour la gloire de Dieu et le salut de mon âme, mon examen particulier se fera désormais sur la *mortification* de mes sens... Il faut les vaincre, ces sens, et les crucifier à chaque moment. » Et il assurait qu'une journée où il n'avait offert à Dieu aucune mortification était, à ses yeux, une journée perdue.

« Voici une règle qui peut s'appliquer à toutes les mortifications : plus on aura de courage et de générosité pour se vaincre, pour désirer encore plus de souffrances, pour dire avec saint François Xavier : *Amplius Domine*, plus la victoire nous sera facile une autre fois. C'est ainsi que s'aplanit le chemin de la mortification, et qu'elle finit par devenir douce.

« Courage donc, ô mon âme! par reconnaissance pour un Dieu qui t'a tant aimée, tant de fois pardonnée..., par amour pour cette sainte Compagnie, qui veut bien encore te conserver dans son sein..., arme-toi du glaive de la mortification... »

En 1829, il revient sur son sujet de prédilection : « Je promets à mon Seigneur Jésus, écrit-il, je promets, sous les yeux de Marie, sa très sainte Mère, de m'appliquer avec le plus grand soin à rechercher continuellement et en toutes choses, autant qu'il me

sera possible, avec la grâce, la mortification de mes sens et de ma volonté, afin de me rendre plus semblable à Jésus-Christ, qui ne faisait jamais sa volonté en rien, mais celle de son Père... Je tâcherai de ne rien refuser à la grâce. »

La sainteté n'est pas une position qu'on gagne d'un seul essor. C'est un sommet auquel on ne parvient que par un long sentier. Le tout est de s'y engager de bonne heure, et de gravir toujours. Le P. Canoz avait pris le sentier : il ne cessera plus de gravir; et, comme cette rude ascension allait à son tempérament, loin de le rendre morne et triste, elle lui donna cette joie expansive, joie du bon soldat qui n'a point peur, et qui fit toujours de lui un si aimable religieux.

« O mon Dieu! que votre loi m'est devenue aimable, et qu'il me sera doux de l'observer désormais! » Il écrivait cette phrase en 1830, de Brigg, et partout, dans ses écrits, son bonheur d'être à Dieu se trahit par des élans analogues.

En lui donnant la joie, la lutte généreuse contre lui-même affermit peu à peu sa volonté, et lui assura ce caractère fort que rien plus tard ne pourra déconcerter.

Il faut l'avouer, cette nature simple, franche et renoncée était encore un peu rigide; mais, plus tard, les épreuves, les souffrances et la longue pratique des hommes adouciront son énergie sans lui

ôter rien de sa force. En attendant, l'homme de foi, humble et vaillant, était formé. Il était préparé, par ces quinze années de vie religieuse, au grand rôle que Dieu lui réservait.

CHAPITRE III

La vocation apostolique. — Départ pour le Maduré (1839).

Saint François Xavier n'avait, dit-on, jamais demandé d'être envoyé aux Indes. Il brûlait du zèle des âmes, mais laissait à l'obéissance le soin de le régler, si bien qu'aux yeux des hommes ce fut un pur hasard qui le fit partir pour Goa, à la place du P. Bobadilla, arrêté par la fièvre. Il en advint un peu de même au P. Canoz. Dieu le préparait de loin à son œuvre future, en lui faisant aimer la mortification et l'humilité, mais loin de lui inspirer le désir exclusif d'un apostolat lointain, il semblait lui demander un abandon sans préférences à la volonté de ses supérieurs.

Aussi, dans les notes intimes de ces quinze premières années, nous ne trouvons qu'une allusion aux missions étrangères. Il la faisait en 1829, alors qu'il étudiait la théologie, à Dôle. « Je me suis senti pressé, écrivait-il, d'un désir violent et délicieux d'aller un jour travailler à la conversion des infidèles ; et ce désir m'animait à travailler, à me mortifier, pour me préparer aux grandes mortifications qui m'attendront dans ces pays idolâtres. »

Plus tard, en 1836, pendant sa troisième année de

probation, la pensée des missions lui revint. Le Maduré était, cette année même, rendu à la Compagnie, et le généreux P. Fouillot dut, plus d'une fois, montrer à ses frères ce champ lointain où le labeur était si grand, et les ouvriers si peu nombreux. Cependant, même dans sa grande retraite de trente jours, il s'arrête à peine deux ou trois fois à l'espoir d'aller aux Indes. Seulement, quand il en parle, c'est en homme prêt à courir au feu au premier signal.

« Faut-il aller en exil ou dans les missions lointaines, écrit-il le 16 novembre 1836, nous irons avec Jésus-Christ, et nous y resterons autant qu'il plaira à Dieu de nous y laisser. »

Mais, en somme, il se préoccupe peu de l'avenir; après avoir médité sur la vocation des apôtres, il écrit : « *Suivez-moi!*... Que voulez-vous donc faire de ces pauvres gens, Seigneur? — Ils le sauront plus tard ; mais, en attendant qu'on leur révèle les grandes choses auxquelles ils sont appelés, Jésus-Christ exige d'eux un *généreux dévouement*. Et c'est là ma situation actuelle. O mon Dieu! donnez-moi ce que vous savez m'être le plus nécessaire pour ce à quoi vous me destinez. »

Plus tard, il ajouta en marge à cet endroit : « J'ai pensé que Dieu pouvait bien avoir agi ainsi avec moi, en ne m'inspirant que plus tard le désir des missions. »

Sa grande pensée, durant sa retraite, fut qu'il

fallait devenir un homme plus renoncé, plus mortifié que jamais, et toute son âme se révèle dans cette phrase : « Faites de moi, Seigneur, tout ce qu'il vous plaira ; envoyez-moi dans les missions, ou laissez-moi dans un emploi humble et paisible. C'est votre affaire ; pour moi c'est chose indifférente, pourvu que je fasse votre volonté. »

Un homme qui dit cela, et qui le pense, a fait tout ce que Dieu demande de lui. Il n'a plus qu'à attendre, fidèle, le souffle de la grâce qui l'élèvera jusqu'à la sainteté.

Le P. Canoz était donc un indifférent, mais la magnanime indifférence, que demande saint Ignace, n'est pas l'apathie et le manque d'initiative, ni l'insensibilité ou le manque d'amour. Si l'apôtre, comme le soldat, doit ne tenir à rien, c'est pour être prêt à tout. C'est bien ainsi que l'entendait le P. Canoz, et l'on en pourra juger par ces quelques notes, écrites encore pendant sa grande retraite de 1836.

« J'ai senti, le jour de saint François Xavier, un grand désir de me consacrer, à son exemple, aux missions surtout de l'Inde, si le P. Provincial juge que je puisse y rendre quelque service à ces pauvres âmes abandonnées. Car il m'a semblé qu'il serait plus avantageux pour la gloire de Dieu que j'aille dans ces pays lointains, privé des consolations humaines, et que j'y serais peut-être plus utile qu'en France, où il y a tant d'ouvriers… au reste, *fiat!* »

« *Méditation sur le règne de Jésus-Christ.* — Je me suis senti encore plus animé à demander les missions, pour étendre le règne de Jésus-Christ chez les infidèles, et même porté à exposer mon désir au T. R. Père Général, qui me représente Jésus-Christ et qui peut m'envoyer en son nom. Oui, ô mon Jésus! *me tibi penitus offero meaque omnia tuæ subjicio voluntati...* Disposez de moi selon votre bon plaisir; aidez-moi à former en mon cœur, ou plutôt, mettez vous-même en moi l'esprit apostolique, le détachement de toute affection, le zèle, le dévouement, l'énergie, la science et surtout la science des saints, les vertus solides, la mortification, le renoncement, l'humilité. Oui, j'ai entendu votre voix, ô mon Sauveur!... Plus je travaillerai, plus je souffrirai à votre exemple,... plus ma récompense sera grande, ou plutôt, plus mon amour pour vous se manifestera, plus je vous procurerai de gloire. — O mon Dieu! je soupire après le travail, et même le plus stérile... Je veux réparer le temps perdu, en prenant désormais, lorsque je le pourrai, sur la nuit, sur les occupations ou les distractions inutiles, en coupant court aux conversations oiseuses... Je vous avais d'abord suivi sans trop savoir à quoi vous m'appeliez, mais aujourd'hui je vois toute l'étendue de ma vocation, et je l'embrasse avec joie et ardeur... Tous les genres de travaux, toutes les œuvres de zèle, tous les pays du monde : rien ne devra m'être étranger. Et si l'obéis-

sance me renferme dans certaines limites, qu'au moins mes désirs s'étendent, et que je ne m'épargne point en ce qui me sera confié : enfants, pauvres, ignorants à instruire... peuples à convertir... Si votre volonté n'est pas que je passe les mers, que mon cœur vole et soit aussi détaché de toutes choses que si j'étais déjà dans ces parages lointains, c'est-à-dire comme si je n'étais plus de ce monde. »

Enfin il écrit, le dernier jour de sa retraite :

« En passant en revue les bienfaits dont le Seigneur m'a comblé, et considérant que l'amour consiste à se communiquer réciproquement ce que l'on a de richesses, de santé, de forces, de talents,... j'ai pensé :

« 1° Que Dieu m'avait donné des biens, et qu'il fallait les lui rendre dans la personne des pauvres, parce qu'ils sont ses représentants, et que je dois accomplir parfaitement le conseil de Jésus-Christ. *Vade, vende quæ habes, da pauperibus et veni.*

« 2° Que Dieu m'avait aussi donné une bonne santé, des forces corporelles, et assez de talent pour pouvoir travailler au salut des âmes dans les régions lointaines, et où d'autres ne pourraient pas aller, à défaut de forces physiques; que, par conséquent, je devais me dévouer, me consacrer corps et âme aux *missions;* me jeter à corps perdu entre ses bras, dans quelque partie du monde qu'il veuille m'employer; embrasser généreusement tous les travaux, toutes les souffrances qui y sont attachés... C'est lui rendre

ainsi, dans ces âmes à sauver, ce qu'il m'a donné pour être employé à sa gloire.

« C'est ainsi que je répondrai à l'amour infini que Notre-Seigneur Jésus-Christ m'a témoigné en souffrant et mourant pour moi. Hélas ! Qu'ai-je fait jusqu'ici? *Quid hactenus dignum memoratu pro Christo egi? Quid agam tamdem?* — Dévouement généreux, amour héroïque et confiance inébranlable : voilà mes dispositions. Les tentations viendront pour les affaiblir, la désolation, la défiance, il faut m'y attendre, mais n'importe : *Omnia possum in eo qui me confortat*. Quelles que soient mes ténèbres, mes aridités, mes souffrances, mes humiliations,... je dirai toujours avec saint Paul : *Quis me separabit a charitate Christi?... In his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos.* »

Le P. Canoz s'était donc offert à ses supérieurs pour travailler où bon leur semblerait. Envoyé à Lalouvesc, il ne pensa plus au Maduré, et parut oublier saint François Xavier pour n'imiter plus que saint François Régis. Il se dévouait dans le Vivarais depuis deux ans à peine, quand il apprit de son ancien supérieur, le P. Fouillot, que le R. P. Renault, provincial de Lyon, songeait à lui pour les Indes. Il ne lui en fallait pas davantage pour le porter à s'offrir, et il le fit dans cette lettre à la fois humble et magnanime :

« Lalouvesc, 28 mai 1839.

« Mon Révérend Père,

« J'ai reçu hier, par le P. Fouillot, une bonne et heureuse nouvelle : c'est que vous aviez jeté les yeux sur moi pour la mission du Maduré. J'avais senti quelques attraits pour cette mission pendant mon troisième an ; mais depuis, je n'y avais guère plus pensé. A la première ouverture que m'en fit le P. Fouillot de votre part, je me sentis d'abord retenu par un reste d'attachement à ma famille. Mais ce sentiment a bientôt disparu devant la considération de la fin de ma vocation, et je ne voudrais pas pour tout au monde m'opposer aux desseins de la Providence, à ses vues de bonté sur moi et de miséricorde pour le salut des âmes.

« Dès lors, je ne puis y penser sans être attendri et pénétré de reconnaissance, de ce que le Seigneur a daigné jeter les yeux sur moi, malgré mon indignité, pour une œuvre aussi importante. C'est pourquoi, après y avoir mûrement pensé devant Dieu, j'ai pris la résolution de vous écrire pour vous faire connaître mes dispositions et me remettre entièrement entre vos mains pour aller là où il vous plaira de m'envoyer. Je n'attends qu'un ordre de votre part pour me disposer à partir.

« Je ne puis m'empêcher, mon Révérend Père, d'admirer la conduite de la Providence à mon égard. Je n'étais point encore mûr pour cette mission à

l'époque de mon troisième an, n'ayant point encore assez d'expérience du saint ministère. Mais, depuis deux ans que j'en suis sorti, il a plu au Seigneur de me préparer par les travaux et les missions de Lalouvesc; et quoique je sois bien éloigné de reconnaître en moi les vertus nécessaires pour une pareille mission; cependant, aidé de la grâce de Dieu, que j'ai droit d'attendre puisque j'obéis, soutenu par la Société tout entière et par les prières de tant de Pères et Frères, j'espère pouvoir supporter les travaux pénibles auxquels le Seigneur m'appelle, et me montrer un digne enfant de la Compagnie de Jésus, au milieu des dangers qui pourraient m'attendre parmi les nations infidèles.

« Trop heureux si je puis, au prix du sacrifice que Dieu demande de moi en ce moment, contribuer au salut de ces pauvres âmes abandonnées, pour lesquelles Jésus-Christ a donné tout son sang. »

Peu de jours après, le P. Canoz annonçait à sa famille son prochain départ. Il joignait à sa lettre les pages suivantes, destinées à prévenir les objections en y répondant d'avance.

« Lalouvesc, 13 juin 1839.

« *Motifs qui m'ont engagé à m'offrir pour la Mission du Maduré.*

« 1° Un certain attrait, dès l'enfance, mais surtout au troisième an, m'a fait comprendre que Dieu demandait de moi ce sacrifice. Je l'ai fait, je me suis

BOSTON COLLEGE LIBRARY
CHESTNUT HILL, MASS.

offert, j'ai dit avec le prophète : *Ecce ego, mitte me*, et le Seigneur, en me choisissant, l'a agréé.

« 2° La fin de ma vocation est de travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Où puis-je mieux la procurer, cette gloire, qu'en allant parmi des peuples abandonnés, dénués de secours, privés de prêtres, tandis qu'il y en a ici en abondance? Un seul prêtre pour plusieurs chrétientés, pour plusieurs églises, pour des milliers de chrétiens, tandis qu'en France, il n'est pas une église, une ville, un village, qui n'ait un ou plusieurs prêtres! O mon Dieu! qui ne se sentirait ému, touché de compassion et transporté d'un saint zèle en contemplant ces pauvres Indiens, qui vous tendent les bras, et vous reçoivent à cœur ouvert comme des envoyés du Ciel? O heureux! Seigneur, ceux que vous avez choisis pour une œuvre aussi importante! Tous ne peuvent y aller : vous m'avez donné à moi la santé, les forces, les désirs... Vous m'appelez, Seigneur, pourrais-je être sourd à la voix de votre grâce et de ma vocation? Non, non, je ne me sens pas le courage de résister. Il est évident que je pourrai faire plus de bien, gagner plus d'âmes à Jésus-Christ, en envoyer au ciel un plus grand nombre dans les Indes qu'en France. Allons donc, partons.

« 3° *Mais il faut quitter son pays, sa patrie?* — Qu'importe? Est-ce que toute la terre n'est pas au Seigneur, et Dieu ne se trouve-t-il pas partout?... Il

faut se faire à de nouveaux usages, parler une nouvelle langue, c'est un peu difficile? — Mais Dieu n'est-il pas le premier maître de toutes les langues, et ne peut-il pas donner, à ceux qui les apprennent pour sa gloire, une facilité que la nature seule n'aurait pas? Et puis la peine ne sera-t-elle pas bien payée par le salut des âmes et la récompense éternelle qui en est le prix? — Il faut enfin dire un adieu un peu long à sa famille, à des parents chéris. Et c'est là, je le sens, *humanum dico*, ce qui coûte le plus à mon cœur. Mais enfin, *humanum dico (etiam)*, ne voit-on pas tous les jours des jeunes gens, des hommes avides de gloire et de fortune, courir les mers, braver les dangers de longues et périlleuses navigations, s'expatrier même pour acquérir un peu d'honneur ou d'or; de jeunes soldats s'exposer tous les jours aux périls de la guerre, pourquoi? pour une épaulette ou une croix d'honneur! Et le chrétien, le prêtre, le jésuite, on le blâmera parce que, pour des motifs infiniment plus nobles, la gloire de Dieu, le salut des âmes, une couronne et une gloire immortelles, il fera généreusement le sacrifice de ce qu'il a de plus cher au monde? Et Jésus-Christ, notre Dieu, notre Sauveur, n'a-t-il pas dit : *Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus?* Ne nous a-t-il pas donné lui même l'exemple de ce détachement, lorsqu'il répond à Marie, sa mère, qui se plaignait amoureusement de ce qu'il l'avait abandonnée :

Quid.... nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse? Et n'a-t-il pas quitté le trône de sa gloire, le ciel, sa patrie, pour venir sur la terre et nous sauver par ses souffrances? Dès lors que j'ai quitté le monde pour entrer dans la Compagnie de Jésus, mon sacrifice a été fait, je ne devais plus rentrer dans le sein de ma famille. — Si j'étais resté en France, j'aurais pu peut-être voir encore quelquefois mes parents : mais ces entrevues, toujours trop courtes selon la nature, ne font que renouveler la plaie faite au cœur par une séparation devenue nécessaire. Et en se privant de part et d'autre de cette consolation mutuelle, on a devant Dieu les mérites d'un grand sacrifice, on acquiert une espèce de droit à de plus grandes grâces. Alors mon cœur, détaché de tout ce qu'il peut y avoir de trop naturel dans cette affection pour des parents chéris, ne les aimant plus qu'en Dieu et pour Dieu, et les aimant par là même d'un amour plus sincère, plus pur et plus fort, sera plus capable de s'élever à une haute sainteté (à la perfection que Dieu demande de moi), et d'attirer sur eux plus de grâces et de bénédictions. Si donc le Seigneur m'a dit, comme autrefois à Abraham : *Egredere de terra tua et de cognatione tua, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi : faciam te in gentem magnam et benedicam tibi*, il s'adresse à vous en ce moment, comme à Abraham, devenu père : *Tolle filium tuum*,

et offer in holocaustum, prêt à vous combler des plus abondantes bénédictions, lorsque vous aurez fait ce sacrifice de résignation et de soumission généreuse aux ordres de la divine Providence. Au reste, nous sommes pour si peu de temps sur cette terre de misères et d'exil ; il faudrait bien tôt ou tard nous séparer... Nous nous reverrons au moins dans les cieux ; c'est là notre rendez-vous ; que personne n'y manque. C'est là que nous serons heureux et unis pour toujours... En attendant, soyons toujours unis dans les cœurs de Jésus et de Marie.

« Mais enfin *il y a des dangers pour le corps?* pour la vie ? *Utinam !* Que ne m'est-il donné de verser tout mon sang pour Celui qui le premier est mort pour nous ? Quelle gloire pour vous et pour moi, si j'étais martyr. Mais non, il n'en est même pas ainsi. Des *dangers pour le salut, à cause de l'isolement, des mœurs du pays?* Elles sont peut-être meilleures qu'en France. Et puis, après tout, un missionnaire de la Compagnie de Jésus n'est jamais seul : les prières de ses frères le soutiennent ; les exemples des premiers apôtres et d'un Xavier l'encouragent ; et la grâce, une grâce extraordinaire, pourrait-elle manquer à celui qui se sacrifie et s'expose pour la gloire de son Dieu et le salut de ses frères?

« *Confiance donc*, toujours... et *quand même!!!*

« Vive Jésus ! »

Le P. Canoz reçut bientôt du Père Provincial l'ordre

de partir pour Lyon. Il obéit sur-le-champ, et bien lui prit de ne pas s'attarder, car, si un contre-ordre, expédié à la suite d'une nouvelle décision, l'eût trouvé à Lalouvesc, son départ pour les Indes eût été différé et peut-être pour toujours. Aussi, s'applaudissant de sa promptitude, écrivait-il peu après : « Comme c'est bien Dieu qui a fait tout cela ! Cette lettre si expresse, cette révocation tardive et mal adressée, ce départ à la minute. O mon Dieu ! comme j'ai bien fait d'obéir à la lettre, et comme tout me prouve que c'est vous qui me conduisez. »

Une retraite de huit jours, fervente et généreuse, prépara le missionnaire au sacrifice du départ et aux épreuves de l'avenir. Le cœur du P. Canoz était trop aimant pour ne pas sentir le sacrifice dans toute sa plénitude. Par une délicatesse semblable à celle de saint François Xavier, il ne voulut pourtant point demander d'aller voir sa famille avant un départ qu'il croyait sans retour. Le Père Provincial l'y envoya de lui-même, et les deux Pères qui devaient l'accompagner au Maduré vinrent avec lui à Sellières.

En se séparant des siens, le P. Canoz ressentit un grand déchirement, mais il savait que cette souffrance, providentielle et bénie, mérite à l'apôtre la vertu triomphante qui sauvera les âmes, et il parut joyeux. Sa pieuse mère le bénit courageusement, et 'on nous raconte qu'en le voyant beaucoup moins

robuste que ses deux compagnons, elle l'offrit à Dieu, pensant, à tort [1], qu'il serait le premier emporté.

Enfin, le 16 août 1839, après avoir mis leur voyage sous la protection de la sainte Vierge, le P. Canoz, le P. Sales et le P. de Bournet s'embarquèrent à Bordeaux sur le *Pondichéry*, superbe trois-mâts de six cents tonneaux.

On en était encore aux beaux jours de la marine à voile, et le passage par le Cap offrait, en 1839, presque autant de pittoresque et de danger que du temps de saint François Xavier. Outre les trois Pères et deux Frères coadjuteurs, dont l'un allait à Maduré et l'autre à Calcutta, le navire avait cinq passagers. Son équipage était de seize hommes, et le régime du bord, s'il manquait un peu d'organisation, avait du moins l'avantage de prêter beaucoup à la vie de famille.

Après avoir attendu le vent trois longs jours, le *Pondichéry* put, le 20 août, prendre la haute mer, mais il n'arriva au cap de Bonne-Espérance que le 27 octobre, fête du Patronage de la sainte Vierge. Il devait ce long retard à un fort vent du Sud-Ouest qui l'avait poussé sur le Brésil, jusqu'en vue de l'île de la Trinité.

1. Le P. Joseph de Bournet devait mourir entre les bras du P. Canoz, après six mois de mission. Le P. Antoine Sales ne mourut qu'en 1875, après trente-cinq ans et six mois de mission. Mais le P. Canoz leur survécut à tous, et longtemps.

Dans ces parages, il eut même à craindre deux goëlettes de corsaires qui le suivirent quelque temps sans pouvoir l'atteindre.

Cette longue et pénible traversée fut heureusement consolée par une douce cérémonie. Dès les premiers jours, un matelot était venu dire aux Pères que deux de ses camarades n'avaient point fait leur première communion. Le P. Canoz était le seul à ne pas souffrir du mal de mer, il s'offrit donc à les instruire. Un de ces deux hommes était protestant, mais à l'insu de tous. Il confia son secret au P. Canoz, et, la veille de la Toussaint, fit son abjuration entre ses mains.

L'autre matelot courait les mers depuis treize ans, et, durant ses campagnes, n'avait jamais eu l'occasion ou le souci de faire sa première communion.

Le Père les prépara tous deux, et, le grand jour arrivé, il obtint du capitaine le salon de la dunette, qu'il orna de son mieux. Équipage et passagers assistèrent à la messe célébrée par le P. Canoz. Les marins chantèrent des cantiques, le Père prêcha, et la joie expansive des premiers communiants se communiqua bien vite à tout le bord. Pour la compléter, le capitaine donna double ration à l'équipage.

Après de longs jours de tempêtes et de lutte contre le vent, le navire put atteindre enfin la mousson du Nord-Est, qui, le 18 décembre, le mit en vue de Pondichéry où il aborda le soir même.

Les Pères des Missions étrangères attendaient sur le rivage les missionnaires d'Europe, et leur firent un si cordial accueil, que, quarante ans après, Mgr Canoz en avait l'âme encore tout attendrie. Au contact d'une charité dont on n'a point perdu le secret à Pondichéry, les nouveaux arrivés reprirent vite des forces, et, après les fêtes de Noël, ils partirent joyeux pour leur cher Maduré.

CHAPITRE IV

La mission du Maduré. — Son passé. — Débuts de la nouvelle mission.

La Compagnie de Jésus, introduite dans l'Inde, en 1542, par saint François Xavier, était répandue, à la fin du siècle dernier, dans cinq missions qui s'étendaient du cap Comorin jusqu'au Thibet. C'étaient les missions de Goa, du Maïssour, de Carnate, de Malabar et du Maduré. Elles formaient, dans la Compagnie, deux provinces : les provinces de Goa et de Malabar.

La mission du Maduré faisait partie de la province de Malabar et ne fut fondée qu'à la fin du seizième siècle[1]. Des Paravers catholiques de la côte vivaient alors à Maduré, et le roi avait permis qu'on établît pour eux, dans sa capitale, une église et un presbytère. Le P. Gonzalve Fernandez, Portugais, se fit leur apôtre. Mais, depuis quatorze ans, ce bon Père épuisait en vain ses forces dans un apostolat stérile, lorsque, en 1606, le P. Albert

1. Saint François Xavier ne s'éloigna guère des côtes habitées par les Portugais. On raconte pourtant qu'étant sur la côte de la Pêcherie, il disparut une fois pendant huit jours, sans qu'on sût où il avait été. A son retour, il déclara simplement que les royaumes du centre n'étaient pas encore prêts à recevoir la loi de Dieu. — On resta convaincu qu'il les avait parcourus durant sa mystérieuse disparition.

Laërzio, provincial du Malabar, visita le Maduré en compagnie du P. Robert de Nobili. Ce dernier comprit le défaut de la méthode du P. Fernandez, et conçut aussitôt son plan pour la conversion des Brahmes. L'archevêque de Cranganore et le Père Provincial l'approuvèrent, et la mission du Maduré fut fondée.

Son histoire de deux siècles a été souvent écrite. En dépit des persécutions et des guerres incessantes que se livraient, au dix-septième siècle, les princes indiens, et, au dix-huitième siècle, les Anglais et les Français, le P. de Nobili et ses successeurs opérèrent d'innombrables conversions, même parmi les Brahmes. Nobili projeta même de fonder pour ces derniers un vaste collège à Maduré ; mais les hommes et l'argent lui manquèrent, car ni le Portugal ni la province de Malabar ne pouvaient le secourir suffisamment.

A cette pénurie s'ajoutèrent d'autres difficultés. Dès 1610, le P. Fernandez soulevait contre la méthode du P. de Nobili des soupçons qui causèrent à cet apôtre ses plus amères souffrances, et qui, pendant dix ans, arrêtèrent les conversions. Résolue, en 1623, par une bulle de Grégoire XV, la question des rites malabares reparut au dix-huitième siècle, plus envenimée encore et plus compliquée. Dans sa rapide légation, le patriarche d'Antioche, Mgr de Tournon, essaya de la trancher. Mais de 1704, épo-

que de son arrivée à Pondichéry, à 1744, date de la dernière bulle de Benoît XIV, les controverses soulevées par les décrets du légat entretinrent dans la mission un trouble funeste. Ce trouble était d'autant plus douloureux pour les missionnaires, que leurs ennemis, alors nombreux, faussaient l'opinion en Europe, au point qu'aujourd'hui encore la résistance des Jésuites aux décrets de Benoît XIV reste pour beaucoup un fait avéré[1].

Ce premier orage s'apaisait à peine qu'un autre plus désastreux éclata. Dès 1755, Lisbonne n'envoyait

1. Il faut distinguer trois périodes dans cette controverse :

1° Clément XI approuve les décrets du cardinal de Tournon, mais avec cette clause : « Jusqu'à ce que le Saint-Siège, après avoir entendu ceux qui auraient des oppositions à faire, en ait décidé autrement. » Jusqu'à nouvel ordre, les oppositions sont donc invitées à se produire, et la cause est sagement instruite par Clément XI, Innocent XIII et Benoît XIII. Ce dernier pape approuve les décrets du légat dans un bref daté du 12 décembre 1727, adressé aux évêques et aux missionnaires de Maduré, de Mysore et de Carnate. Le 24 août 1734, nouvelle confirmation et *premier jugement définitif* rendu par Clément XII. Jusqu'ici, il n'y a rien dans la conduite des missionnaires qu'on puisse blâmer.

2° Clément XII expliquait et adoucissait certains décrets du légat. Quelques missionnaires, avec des intentions que nous devons juger excellentes, et poussés par l'amour paternel qu'ils vouaient à leurs Indiens, supplient encore le Pape de revenir sur certains points. Cette insistance de quelques-uns nous semble être le seul acte qu'on puisse désapprouver dans cette controverse, mais on comprend qu'il diffère essentiellement des discussions précédentes.

3° Le 13 mai 1739, Clément XII expédie une seconde bulle qui ordonne aux missionnaires présents et futurs de se soumettre par serment aux dispositions arrêtées. *La soumission dès lors est complète.* Benoît XIV, le 12 septembre 1744, par la bulle *Omnium sollicitudinum*, résume et clôt les débats. Mais cette nouvelle bull

plus de secours au Maduré. En 1759, le gouverneur portugais rassemblait à Goa, sous un faux prétexte, tous les missionnaires dépendants du Portugal ; et les arrêtant alors, en entassait cent vingt-sept sur un vaisseau qui les amenait à Lisbonne, pourrir dans les cachots du fort Saint-Julien. Des deux provinces de Malabar et de Goa, vingt et un Pères seulement échappèrent à la razzia sauvage de Pombal; et ceux-là, en 1774, apprenaient la destruction de la Compagnie. Ils se dispersèrent alors, et, en attendant la mort, eurent le courage de continuer à évangéliser leurs Indiens. Huit d'entre eux restèrent au Maduré. Ils y moururent bientôt, avec la tristesse de ne pas se voir remplacés.

Tandis, en effet, que la mission de Carnate, donnée pendant le dix-septième siècle aux Pères français, trouvait, à la destruction de la Compagnie, de dignes missionnaires dans les prêtres des Missions étrangères, la mission de Malabar et du Maduré, dès qu'elle fut privée des missionnaires jésuites, n'eut plus d'autres apôtres que les rares et tristes sujets envoyés de Goa.

Le dernier évêque de Cochin, un jésuite, était mort en 1771 ; le dernier archevêque de Cranganore, jésuite aussi, mourut en 1777. Un carme, Mgr Emma-

n'est pas du tout faite pour *réduire les missionnaires à l'obéissance*. Cela est si vrai que, dans cette bulle, le Pape déclare avoir reçu de tous les missionnaires, dès le début de son pontificat, le serment demandé.

nuel de Sainte-Catherine, fut bien depuis nommé évêque de Cochin, mais il dut résider à Goa pour administrer cette église sans pasteur. Dès lors, Cranganore et Cochin restèrent sans titulaires. Seuls des administrateurs portugais veillaient sur ces ruines. C'était la décadence et le dépérissement, et, grâce aux envahissements du protestantisme, cela menaçait même de devenir l'apostasie.

Pour remédier à un mal qu'aucun autre que lui ne pouvait guérir, le souverain pontife Grégoire XVI avait déjà institué dans l'Inde, en 1834, les deux vicariats apostoliques du Bengale et de Madras. En 1836, il érigea de même ceux de Ceylan et de Pondichéry, et, en 1838, par son bref *Multa præclare*, il annexa aux deux vicariats de Madras et de Vérapoly les anciens diocèses de Méliapour, de Cranganore et de Cochin.

Mais il ne suffisait pas de créer de nouveaux vicariats, il fallait y envoyer des missionnaires, car les prêtres des Missions étrangères, qui, depuis 1776, étaient presque les uniques soutiens de la foi dans le sud de l'Inde, succombaient sous un fardeau qu'ils ne pouvaient seuls soutenir. En 1802, ils étaient quinze prêtres ; en 1817, leur vicaire apostolique n'avait auprès de lui que cinq ou six missionnaires. Depuis, leur nombre avait augmenté, mais demeurait insuffisant, puisqu'il n'était que de douze en 1824, et de seize en 1836. Aussi le saint

Mgr Hébert, évêque d'Halicarnasse et vicaire apostolique de la côte de Coromandel, témoin de la désolation des chrétientés du Sud, et ardemment sollicité par elles de leur rendre leurs anciens Pères, supplia-t-il Grégoire XVI d'envoyer au Maduré des jésuites[1].

Le Souverain Pontife approuva cette demande et la transmit, en l'appuyant, au P. Roothaan qui confia la nouvelle mission au P. François Renault, provincial de France. Sans retard, celui-ci désigna quatre Pères pour ce poste d'honneur si cher aux frères de saint François Xavier. Les Pères Joseph Bertrand, Alexandre Martin, Louis Garnier et Louis du Ranquet s'embarquèrent à Bordeaux le 5 juillet 1837, et arrivèrent à Pondichéry le 24 octobre. Le T. R. Père Général fit offrir cinq mille messes pour la mission renaissante, et la Compagnie entière jeta sur elle des regards ardents d'espérance et d'envie.

Grégoire XVI aurait voulu dès lors constituer le Maduré en mission indépendante, et il avait même déjà fait expédier au P. Bertrand le bref qui le nommait vicaire apostolique. Le Père supplia le T. R. Père Général de faire abroger ce bref et de soumettre le Maduré à la juridiction de Pondichéry ; il parvint à faire accepter cette combinaison, mais à titre pure-

1. Mgr d'Halicarnasse ne vit point la réalisation de ses vœux. Après quarante-sept ans de mission et vingt-deux années d'épiscopat, il mourut le 5 octobre 1836. Ce fut son successeur, Mgr Bonnand, évêque de Drusipare, qui eut la joie d'accueillir au Maduré les premiers missionnaires jésuites.

ment provisoire, et, comme disait le rescrit de Rome, *firmo manente decreto de creatione vicariatus apostolici*[1].

Les quatre premiers pionniers du Maduré passèrent quatre mois à Pondichéry, afin de laisser publier dans la mission le bref *Ex munere Pastorali*, qui la constituait. Puis, le 27 février 1838, fortifiés par la bénédiction de Mgr Bonnand, ils s'acheminèrent vers cette terre inconnue qui leur réservait tant de souffrances et de joies. Mais, dès leurs premiers pas dans la mission, ils se virent en face d'un obstacle qu'ils n'avaient point prévu : l'opposition obstinée des prêtres qui s'y trouvaient à la venue de nouveaux missionnaires.

Ces prêtres étaient presque tous des indigènes, n'ayant de portugais que le nom et d'apôtre que le costume, mais comme ils invoquaient, pour repousser les envoyés du Pape, le patronage des rois de Portugal, il nous faut dès maintenant dire un mot de ces droits.

Le Portugal fut, pendant plus d'un siècle, un inépuisable foyer d'apôtres et de héros, et, sur toutes les côtes d'Afrique et des Indes, on suit encore les traces de son glorieux passage, au sang de ses martyrs comme à l'écho de ses victoires. En récompense

1. Le décret de la Sacrée Congrégation disait : « Regna Madurense, Tanjaour, Marava et Missourense a cujusvis diœcesis finitimæ jurisdictione... esse dismembranda, ut ex iisdem vicariatus apostolicus efformetur, administrandus a Patribus Societatis Jesu. »

de ses services, ce peuple chevaleresque avait obtenu le patronage sur toutes les missions de l'Orient, et cette charge méritée, il l'exerça longtemps avec bonheur, bien que souvent avec une extrême susceptibilité[1]. Mais, depuis trois siècles, les choses avaient

1. Les droits du patronage peuvent se résumer ainsi : la présentation des évêques pour les sièges existants revenait au roi de Portugal; aucun siège nouveau ne pouvait être érigé sans la participation du roi; aucun missionnaire ne pouvait se rendre aux Indes qu'avec la permission de la cour et sur des vaisseaux portugais; on voulait même qu'aucun bref pontifical n'eût force de loi aux Indes s'il n'avait le *placet* royal. En un mot, le Portugal se réservait le monopole des missions dans l'Orient.

Léon X fut le premier à accorder quelques-uns de ces droits. Quatre évêchés suffragants de Goa furent successivement érigés par Paul IV, Clément VIII et Paul V. Mais le Portugal exigeant des droits plus étendus que ceux que le Saint-Siège avait intention d'accorder, Urbain VIII refusa de reconnaître la part revendiquée par la couronne dans la nomination des suffragants de Manille et des évêques envoyés au Japon, en 1646, et plus tard en Chine. Le gouvernement protesta et ordonna au gouverneur de Macao, sous peine de mort, de fermer l'entrée de la Chine aux missionnaires qui ne viendraient pas du Portugal. Dans cette extrémité, le pouvoir de nommer aux sièges de Cranganore et de Cochin fut cédé aux rois de Portugal, bien que ces deux villes fussent aux mains des Hollandais. Alexandre VIII étendit cette faveur aux évêchés de Nankin et de Pékin. Mais elle donna lieu à de si graves désordres, qu'en 1696, Innocent XII démembra ces diocèses pour mieux établir l'autorité des vicaires apostoliques. Les évêchés de l'Inde furent laissés sous le patronage portugais. Mais jamais évidemment le Saint-Siège ne renonça et ne put renoncer au droit de modifier les limites de ces diocèses ou d'en créer de nouveaux.

Cette question du patronage portugais a été traitée à fond dans un remarquable opuscule publié à Bombay, en 1885, et intitulé : *The Padroado Question*, et surtout dans un mémorandum adressé à l'ambassadeur portugais par le cardinal Jacobini, secrétaire d'État, le 15 avril 1885. (V. *Documentos apresentados as Cortes, na sessão de*

changé : l'empire des Indes avait échappé pièce à pièce à ses anciens conquérants, et entre Jean III et dona Maria, Pombal avait passé. Aussi le patronage n'était plus, pour le Portugal, qu'un vain titre dont il ne pouvait remplir aucune obligation. La règle ancienne disait :

Patronum faciunt dos, ædificatio, fundus.

Or, depuis que le gouvernement de Lisbonne, loin de rien fonder, s'était fait, dans l'Inde, spoliateur des biens ecclésiastiques, ne pouvait-on pas dire qu'il avait abdiqué son ancien rôle ?

Aussi bien, parce qu'un prince était impuissant à relever ces missions et à sauver ces âmes, le Souverain Pontife ne pouvait évidemment pas se résigner à les laisser périr.

En 1832, le cardinal Pedicini, préfet de la Propagande, représenta donc à l'ambassadeur de Portugal que son souverain devait, ou secourir les églises de l'Inde ou renoncer à ses prétentions de patronage. Il ne fut guère écouté. Ce fut alors que Grégoire XVI érigea les vicariats de Calcutta et de Madras. Aux protestations du Portugal et du chapitre de Goa, il répondit, au consistoire du 1er février 1836, par un blâme sévère, et continua tranquillement son œuvre de restauration.

1887, t. II, p. 24. — Lisboa, Imprensa nacional.) Le vicomte de Bussières l'avait fidèlement résumée dans son *Histoire du schisme portugais dans les Indes.* (Lecoffre, 1854.)

S'imaginer que les Indes étaient la propriété spirituelle d'un roi, et que le Pape n'y pouvait intervenir sans l'autorisation de Lisbonne, était la plus étrange des prétentions. Ce fut pourtant celle de la plupart des prêtres indo-portugais qui dépendaient de Goa. La pensée contraire fut celle des missionnaires de tous les vicariats. De là une lutte pénible entre Goanais et *Propagandistes*, les premiers traitant les autres d'usurpateurs, d'aventuriers, de faussaires qu'il fallait renvoyer chez eux ; les seconds, déconcertés au premier abord, mais vite remis de leur surprise, et ayant à emporter, comme de vive force, les places où le Pape les envoyait[1].

Ce qui rendait cette situation plus lamentable, c'est qu'en scandalisant les païens et en divisant

1. La pensée du Pape était pourtant bien clairement exprimée. Qu'il suffise, pour s'en convaincre, de citer quelques passages de la bulle *Multa præclare* (24 avril 1838).

« Nous déclarons, disait Grégoire XVI, que, pour le gouvernement ecclésiastique et spirituel de ces contrées, les vicaires apostoliques nommés par Nous dépendent immédiatement du Saint-Siège ; qu'ils doivent être regardés par tous comme les seuls ordinaires de ces contrées ; que tous doivent leur obéir et recevoir d'eux seuls leurs pouvoirs... Nous dérogeons donc aux constitutions de nos prédécesseurs..., de sorte que l'archevêque de Goa ne pourra plus désormais, à aucun titre, exercer une juridiction quelconque sur ces contrées... Nous n'en doutons pas : ceux qui jusqu'ici ont résisté à Notre volonté accepteront de plus sages conseils, et se montreront cordialement opposés au schisme...

« Sans parler du devoir qui incombe à tout catholique d'obéir à saint Pierre s'exprimant par Nous, Nous sommes persuadé qu'ils ont déjà compris que l'excuse invoquée par eux n'explique aucunement leur résistance. Tous savent en effet que le Siège Apostolique, en

les chrétiens, elle allait servir à merveille la cause de l'hérésie. Quant aux douleurs qu'elle va causer aux missionnaires, notre récit en donnera une assez juste idée.

Pour introduire au Maduré ses quatre premiers apôtres, le vicaire apostolique de Pondichéry leur donna deux guides excellents, MM. Méhay et Mousset, amis incomparables, dont l'exemple et les conseils furent alors leur providence, et dont le souvenir demeure au Maduré entouré de la vénération commune. Déjà un prêtre des Missions étrangères, M. James, les avait précédés et était mort au Marava.

La première année se passa tout entière à explorer la mission. Elle suffit à montrer aux Pères la pro-

accordant aux rois très fidèles le droit de patronage, n'a jamais voulu se mettre dans l'impossibilité de pourvoir au bien de la religion dans ces contrées, et d'y établir, selon le besoin des temps, ce que le salut du peuple chrétien exigerait.

« Eux-mêmes voient, Nous le pensons, combien différaient des nôtres les temps où ce privilège a été concédé et conservé ; et ils doivent comprendre que ces régions, dont les intérêts Nous préoccupent, ne sont plus maintenant soumises au régime politique sous lequel il était facile aux rois de Portugal d'exercer leur patronage...

« Nous Nous souvenons du reste que les pontifes romains, Nos prédécesseurs, nonobstant la concession du patronage, reprirent quelques provinces des diocèses compris dans la concession, et, pour le bien de la religion, firent, de ces provinces, des vicariats apostoliques. Aussi Nous espérons que ceux qui n'ont pas redouté de faire dissidence comprendront vite qu'ils doivent craindre, en s'opposant à Nos décrets sous prétexte du patronage, de montrer clairement à tous que la seule cause de leur résistance est leur esprit de désobéissance. »

fondeur du mal qu'ils devaient guérir [1], l'hostilité et les obstacles de toute nature qu'ils allaient rencontrer.

Reçus en triomphe à Trichinopoly et à Maduré, puis, le lendemain ignominieusement chassés de l'église par le prêtre syriaque qui la gardait [2]; maudits des uns, bénis des autres, ils firent vite l'expérience de ces terribles procès, qui, jusqu'à l'heure actuelle, sont l'arme favorite de quiconque veut les frapper. Les prêtres indo-portugais en appelaient aux tribunaux anglais [3], qui, refusant d'admettre l'autorité du Pape, traitaient les nouveaux venus en intrus. Les calomnies pleuvaient. On jurait, par exemple, qu'un Père était arrivé à cheval, à la tête de cinq cents hommes, pour s'emparer d'une église, et par suite de ces calomnies, le P. Garnier, à Trichinopoly, passait en conseil de guerre. Dans le Marava, à la même époque, le P. Bertrand et M. Mé-

1. « L'état de la chrétienté est déplorable. Les divisions, les intrigues, le défaut de secours, ont produit leurs fruits; depuis dix ans, pas de sermons ni de catéchismes; pas de confessions; abandon total des pratiques religieuses; des troupes d'apostats retombent dans l'idolâtrie ou se livrent aux ministres protestants. » (Lettre du P. Bertrand au R. Père Provincial.)

Tous font les mêmes constatations avec des variantes plus ou moins attristantes.

2. « Nous fûmes ignominieusement expulsés de l'église et du presbytère par les agents de la police, et conduits ainsi à travers les rues de Maduré, au milieu des huées de la foule, jusqu'au *bangala*, que nous avions choisi pour notre retraite. » (Le P. Bertrand au Père Provincial.)

3. Cette année-là, cependant, ils reçurent le bref *Multa præclare*, mais ils prétendirent qu'il était apocryphe et de l'invention des Pères.

hay échappaient à grand'peine à une double tentative d'empoisonnement [1], et chacun des missionnaires pouvait dire, pour son compte, ce qu'écrivait le vaillant P. Garnier. « Je suis toujours en guerre ou en course. Je ne puis donner aux chrétiens les soins que leurs besoins réclament. Il faut soutenir des procès, réfuter des mensonges et des calomnies. Au milieu de tout cela, le temps s'écoule et les âmes ne deviennent pas meilleures. Quelle triste position!... Vous avez tant de Pères qui soupirent après les croix et les souffrances. Comblez leurs vœux, et envoyez-les au plus tôt dans l'Inde. Ici, ils seront satisfaits, et, tout en souffrant beaucoup, ils travailleront efficacement à la gloire de Dieu. »

Les premiers missionnaires du Maduré étaient donc dans une profonde angoisse, quand on leur apprit l'arrivée du P. Canoz et de ses compagnons. Cette nouvelle fut pour eux un rayon d'espérance, et la joie qu'ils en ressentirent éclate dans ces lignes du P. Bertrand au R. Père Provincial:

1. « Non seulement nos adversaires rejettent ce bref (*Multa pr.*) et en éludent le coup aux yeux des chrétiens, mais leur fureur a, depuis, rompu toutes les digues. Pendant deux mois, le poison a assaisonné tous mes repas. Je le sentais, ma santé s'altérait, mes forces allaient baissant, et je doutais encore. Quatre secousses violentes me fournirent des indices si manifestes, que je ne pus dissimuler mes soupçons... Enfin, le 18 septembre (1838), on voulut porter le grand coup. M. Méhay, qui m'avait rejoint depuis deux jours, fut, comme moi, victime de l'affreux complot... » (Le P. Bertrand au Père Provincial, 10 décembre 1838.)

« L'exposé que je vous ai fait de notre situation me dispense de vous demander des renforts ; vous l'avez entendue cette voix plus forte et plus efficace que la mienne qui vous crie : Au secours ! Jugez donc avec quels transports de joie je reçois l'annonce de l'arrivée des PP. Canoz, Sales et de Bournet et du frère Joseph Schévola. Dieu soit béni ! Comme ils arrivent à propos [1]. »

1. Les Lettres annuelles de Lyon (1837-1840) mentionnent ainsi l'arrivée de ces missionnaires : « Afflictis sic curarum et operum mole, et prope attritis patribus, divina benignitas in auxilium venit, socios tres cum adjutore uno... perducens, etc... »

DIOCÈSE DE COÏMBATOUR
DIOCÈSE DE PONDICHÉRY
CAUVERY FL.
Ile de Sirimgham
TRICHINOPOLY
Karikal
Negapatam
Tanjore
Aour
Vallam
Manargoudi
Mission Septentrionale
Pattoucottey
Pointe de Calimère
Dindigul
Pulney Hills
Pamjamputty
Kodaikanal
2250m
Oniour
Siloucouverpatty
Couttelour
Mission Centrale
MADURA
Sarougany
Oriour
Souseiperpatnam
Combey
Palk
POLY
75
76
77
11
10

MISSION DU MADURÉ
Itinéraire du voyage à la côte de la Pêcherie.
Mission Méridionale
DIOCÈSE DES
MONTAGNES DES GHATT
Golfe de Manaar
CÔTE DE LA PÊCHERIE
Détroit
Ramnad
Kamady
Pamben
Ile de Ramseram
Pont d'Adam
Ile de Manaar
Sendamangalam
Kamanayakampatty
Maniatchi
Tutitcorin
Tinnévelly
PALAMCOTTAH
Tambrapourny Riv.
Punicaël
Adéikalabouran
Satangoulam
Patnam
Trichendour
Manapad
Periatuley
Obary
Coutamcouly
Edindagarei
Couttapouly
Cap Comorin
Cottar
Vadakenkoulam
Sokenkoudirouppou
75
76
77
8
9

CHAPITRE V

Le P. Canoz au Marava. — Premiers travaux et premières souffrances. — L'île de Rameséram (1840-1842).

En témoignage de son ancienne dévotion pour saint François Xavier, et comme gage de ce qu'il voulait être, le P. Alexis Canoz, à peine arrivé dans l'Inde, changea, comme faisaient tous ses frères, son nom français pour un nom tamoul, et se fit appeler *Saveriar* ou Xavier.

Le nouvel arrivant fut laissé quatre mois à Trichinopoly, pour apprendre la langue tamoule et s'acclimater. Il était là au centre de la bataille, et il y trouvait, dans son compatriote le P. Garnier, un exemple achevé du missionnaire héroïque. Le P. Garnier avait déjà conquis sa position sur les schismatiques, et il commençait à bâtir, au milieu d'incroyables difficultés, une belle église due aux aumônes de la Propagation de la Foi. Le P. Saveriar, en la voyant sortir de terre, ne se doutait certes pas qu'elle serait un jour sa cathédrale et son tombeau.

Mais aux nouveaux venus d'Europe, on ne donnait pas, en ces temps-là, de longs jours pour se préparer. Dès le 1er juin, le P. Canoz était appelé au Marava, pour y remplir le premier vide que la mort faisait dans la petite troupe.

Le Marava, une des provinces centrales de la mission, comprend les deux royaumes, ou zémindarats, de Ramnad et de Sivaguingué. Inaccessible à nos premiers Pères, à cause de la cruauté du rajah de Ramnad, il fut, depuis le bienheureux de Britto, un champ qu'ils aimèrent à travailler. C'est lui qui allait demander à la nouvelle mission le plus grand nombre de victimes.

Terre inféconde, sans montagnes et sans fleuves, — car la rivière de Vaikaiar qui passe à Ramnad y apporte peu d'eau, — pendant l'été, le Marava ne présente au missionnaire qu'une plaine de sable brûlant, et, pendant l'hivernage, des fondrières impraticables. Il produit peu de fruits, des palmiers moins beaux qu'ailleurs, quelques légumes et presque point de riz. Les bestiaux eux-mêmes ont peine à vivre sur cette terre insalubre et doivent être amenés du Nord.

A cette époque d'organisation rudimentaire, le missionnaire n'y trouvait d'autre nourriture que du lait, du poisson salé, des racines et du riz, invariablement arrosé d'une sauce noire horriblement épicée. Quand on se trouvait chez des chrétiens en fête, ils offraient des œufs et même de la volaille ; mais cette fortune était rare.

Le vin, bien entendu, n'apparaissait point aux repas ; on buvait l'eau saumâtre et terreuse d'un étang où souvent hommes et bêtes venaient de se baigner.

Enfin, de fréquentes famines complétaient la mi-

sère du pays, et les pluies ne les faisaient cesser que pour amener, en échange, le choléra.

L'habitation valait la nourriture. Les anciennes églises de la contrée étaient encore aux mains des Goanais, et l'on était forcé de placer les centres d'administration où l'on pouvait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et toujours dans de misérables églises de terre couvertes de chaume. Ainsi, l'église centrale de Pallitamum était une hutte formée de quatre murs, hauts de cinq pieds, soutenant un toit en feuilles de cocotier. « Quand le maître est ainsi logé, écrivait le P. Bertrand au Père Provincial (février 1839), vous pensez bien que le serviteur ne voudrait pas d'un palais. Grâce à Dieu, il n'en a pas la prétention... Quatre murs hauts de quatre à six pieds, renfermant un espace de dix à quinze pieds de longueur sur six à huit de largeur, et couverts d'un toit de chaume, forment mon presbytère. Quand un presbytère possède une lucarne, c'est-à-dire un trou large d'un pied et haut d'un pied et demi, c'est du confortable. Généralement on s'en passe, et l'on y supplée d'une autre manière : ainsi, l'air pénètre par un intervalle de huit pouces laissé libre entre le mur et le toit. Quant à la lumière, j'ai trouvé le secret : j'enfonce mes deux mains jointes dans la paille du toit, puis, les séparant à droite et à gauche, j'obtiens une fenêtre délicieuse qui me donne la pure lumière du ciel. » Tel était le palais

qu'il fallait partager avec les fourmis blanches, les chauves-souris, les rats et les serpents. Aussi les supérieurs éprouvaient-ils un vrai serrement de cœur quand ils envoyaient quelqu'un au Marava pour remplacer une nouvelle victime; car c'était le dévouer à un trépas prématuré.

Ce fut pourtant à titre de remplaçant que le P. Canoz y fut envoyé, et les scènes de douleur qu'il allait rencontrer à ses débuts devaient rapidement tremper son âme.

Le P. Alexandre Martin, rappelé du Sud où il avait été la terreur des schismatiques, se prodiguait depuis trois mois au salut de ses chrétiens du Marava, décimés par le choléra, quand lui-même, le 28 mai, fut emporté par le fléau, après deux jours de souffrance. Il mourut seul, loin de ses frères, abandonné comme saint François Xavier. Le P. Canoz, appelé de Trichinopoly, fut chargé d'administrer, à sa place, le Marava, en compagnie du P. de Bournet. Il partit aussitôt, mais quand, après douze jours de voyage, il arriva à Iendacarey, ce fut pour trouver le P. de Bournet lui-même expirant.

Rien n'est navrant comme la lettre du P. Bertrand annonçant au Père Provincial ce double malheur (juillet 1840) :

« Nous venions, raconte-t-il, le P. Garnier, le P. Martin, le P. de Bournet et moi, de nous réunir à Pallitamum pour concerter en commun un plan de

campagne. Le 27 mai 1840, on s'était séparé pour reprendre chacun son poste de combat. Dans la nuit du 30, je m'étais arrêté près de Ramnad, lorsqu'un courrier vint m'éveiller par le cri : *Le Père Visouvasa Nader se meurt!* C'était le nom tamoul du P. Martin. J'abandonnai tout pour courir à son secours. Malgré la distance, malgré la chaleur qui était telle que mon cheval se brûlait les pieds dans le sable embrasé, et trépignait de douleur, j'arrivai le 31, à huit heures du matin, à Rasakembiram, où je me proposais de dire la messe... Les chrétiens étaient réunis dans l'église. J'entrai aussitôt ; à ma vue on commença les prières qu'on a coutume de réciter à l'arrivée du missionnaire ; et, en terminant selon l'usage par les prières pour les besoins de la chrétienté, on ajouta : « et pour *l'âme du Père Visouvasa Nader!* » Je vous laisse à juger de l'impression que firent sur moi ces paroles, c'était un coup de foudre! Je sortis à l'instant de l'église, au milieu des cris et des sanglots des chrétiens, je remontai à cheval, et, à neuf heures, j'étais auprès de mon cher P. Martin. Il avait expiré la veille, au coucher du soleil...

« Pendant que j'étais absorbé dans ma douleur auprès du cher défunt, on m'annonça, vers trois heures, l'arrivée du P. de Bournet. J'allai à sa rencontre et le conduisis par la main, au milieu des sanglots et des cris d'une foule de chrétiens, auprès du corps de notre bien-aimé frère... Après les funé-

railles, je retins auprès de moi le P. de Bournet. Nous avions besoin de nous consoler mutuellement, de prier ensemble et de nous reposer. Le 4 juin, le Père dut me quitter pour aller commencer une fête à Iendacarey, où je devais le rejoindre dans quelques jours. Avant de nous séparer, nous allâmes prier ensemble sur la tombe chérie, puis en l'embrassant je lui dis : « Oh! que cet adieu ne soit pas comme celui « du 27. N'allez pas faire comme le Père Martin. — Ce- « pendant, me dit-il, si c'était la volonté de Dieu? « — Eh bien! oui. *Fiat!* »

« Le 12, je quittai le tombeau pour aller rejoindre le P. de Bournet. Après avoir voyagé tout le jour, je m'arrêtai le soir dans une chrétienté où je comptais passer la nuit. Au moment où je descendais de cheval, un chrétien me présente une lettre du P. de Bournet, en disant : *Le Souami se meurt!* A ces mots, une violente commotion ébranla tout mon être et allait me terrasser; je réagis par un acte énergique et sautai à l'instant sur mon cheval, sans même oser ouvrir la lettre. J'arrivai vers minuit et trouvai le malade très soulagé, et auprès de lui le P. Canoz que j'avais appelé de Trichinopoly. »

Pendant huit jours les deux Pères essayèrent de disputer au ciel le P. de Bournet. Ce fut en vain. Pendant ses crises, le mourant disait : « Faut-il encore vivre? ô mon Dieu! Faut-il mourir? à votre volonté. Faut-il encore souffrir? Je suis prêt : souf

frons. » Et ils avaient tous les trois, le P. Bertrand, le P. Canoz et lui, de longs et doux entretiens sur la mort et sur l'éternité; ils en parlaient avec paix, abandon et joie.

Le 19 juin 1840, une dernière crise emporta le malade. Le P. Canoz, à genoux aux pieds du mourant, récita les prières des agonisants, puis, s'armant de toute sa fermeté, il dit celles des morts au milieu des sanglots des chrétiens, et présida les funérailles de son cher compagnon de traversée.

Mais la série des alarmes n'était point close. « Après avoir rendu au P. de Bournet les derniers devoirs, je restai, dit le P. Bertrand, avec le P. Canoz, auprès de cette deuxième tombe, comme j'avais fait avec le P. de Bournet auprès de la première. Ce repos nous était bien nécessaire pour nous remettre de nos fatigues et surtout de tant d'émotions. D'autant mieux que les schismatiques, triomphant de nos malheurs, remuaient tout le pays par leurs intrigues, nous représentaient comme des hommes frappés de la malédiction divine, abattus, découragés, et résolus à se retirer... Je n'ai pas besoin de dire ce que cette circonstance ajoutait à notre douleur. Mais elle nous était utile peut-être, en nous mettant dans la nécessité de nous élever au-dessus de la douleur naturelle par une foi plus énergique, et de nous en distraire même par l'action extérieure et les entraînements de la lutte.

« Ce fut pour moi un motif de ne pas trop prolonger ce repos et cette apparente inaction, qu'on pouvait mal interpréter. Aussi, plusieurs malades ayant réclamé nos secours, je priai le P. Canoz de les visiter. Il partit donc le 27 juin, plein de santé, pour sa première expédition. Il était à une distance de six lieues, et après avoir vu ses malades, il s'occupait à administrer sa chrétienté. Le 7, un courrier m'éveille au milieu de la nuit par le cri fatal : *Le Souami se meurt!* Jugez de l'effet que produisit sur moi cette parole qui, pour la troisième fois, venait retentir à mes oreilles! Je me lève en sursaut et je lis la lettre qu'on me présente. Le P. Canoz m'y dit « qu'il se « trouve mal, que les symptômes sont les mêmes « que ceux qu'a présentés le P. de Bournet, et que, « pour cette raison, il croit prudent de m'en pré« venir. »

C'en était trop pour le pauvre Supérieur. Incapable de se tenir debout, et encore plus de monter à cheval, il dut attendre quinze longues heures un palanquin. « Au moment où j'allais y monter, dit-il, emportant avec moi un *ornement noir!*... un nouveau courrier me remit une seconde lettre du P. Canoz. Il m'annonçait « que son indisposition était passée, s'excusait « de m'avoir effrayé pour un mal léger que sa frayeur « avait sans doute exagéré. »

En réalité, l'indisposition du P. Canoz était loin d'avoir passé. Le P. Bertrand le trouva en proie à

une fièvre ardente et à des crises en tout semblables à celles du P. de Bournet. Il fallut dix jours d'une médication énergique pour écarter tout péril, et faire entrer le malade en convalescence.

Après cette rude secousse, la santé du P. Canoz resta assez longtemps chancelante. Le P. Bertrand écrivait cinq mois après : « Le P. Canoz n'a pas encore recouvré ses premières forces. Espérons que Dieu lui rendra cette santé qui lui avait mérité le nom de *Père robuste*... Il traverse pourtant des crises, des accès de fièvre, des éruptions d'humeurs. J'espère que ce n'est qu'un travail d'acclimatation, mais chaque lettre qui me vient de ces parages me donne un frisson, et je ne respire qu'après l'avoir lue. »

Le P. Canoz sortit enfin vainqueur de cette première action qui avait été chaude et fut si près de lui coûter la vie. Elle ne servit, grâce à Dieu, qu'à montrer son sang-froid en face de la mort et qu'à stimuler un dévouement accru encore par la vue du danger.

Il n'attendit point du reste d'être pleinement remis pour reprendre sa tâche : elle était écrasante et aurait effrayé un homme moins intrépide. Pour administrer, en effet, un district aussi vaste que le Marava, et laissé en friche si longtemps, dix missionnaires n'eussent pas été de trop. Pourtant le P. Canoz n'avait pas même un compagnon. Aussi toujours en course, sans égard à ces précautions que le climat rend nécessaires

et qu'il ignorait encore, il allait de village en village, travaillant le jour, marchant une partie de la nuit, confessant et prêchant sans trêve. Il croyait cependant peu faire.

« Voici mon second carême dans l'Inde, écrivait-il au Père Provincial, au mois de mars 1841, et je ne vous ai point écrit. Mes fréquentes indispositions sont mon excuse. Maintenant, je commence à m'acclimater, et je veux vous informer du *peu que j'ai fait* dans le cours de l'année. »

La suite de la lettre, qui débutait ainsi, donnait un heureux démenti à son humilité, car, parlant de l'empressement de ses chrétiens à se confesser : « Leur empressement est tel, disait-il, que le missionnaire a peine à les satisfaire. Dès qu'il arrive dans un village, tout le monde accourt; il en confessera quatre-vingts le soir même, autant et plus le matin suivant, et il ne suffit pas. Du 15 décembre au 1er janvier, j'ai confessé plus de sept cents personnes, dans cinq villages différents et assez éloignés les uns des autres. J'ai baptisé plus de cinquante enfants dans l'espace de huit jours. Aujourd'hui même, j'ai baptisé une veuve avec ses trois enfants, âgés de six, neuf et douze ans. Il y a quinze jours, je baptisai pareillement deux enfants avec leur mère. »

Aux travaux de l'administration des pangous se joignaient les fatigues de la lutte contre les schismatiques. Lutte difficile, car la plupart des schisma-

tiques l'étant par ignorance, trop de sévérité pouvait les ancrer dans leurs préjugés, et les perdre au lieu de les sauver. Le P. Canoz sut unir à la force du lion la prudence du serpent. Rien ne montre mieux sa tactique que son expédition à l'île de Raméséram encore inexplorée par les missionnaires. Écoutons le récit qu'il en fait lui-même dans l'une de ses lettres (Calliditidel, juillet 1841) :

« J'avais depuis longtemps formé le projet de descendre dans cette île, célèbre par sa position sur le détroit, et surtout par sa pagode, objet de la dévotion fanatique de tous les Indiens.

« J'allai donc célébrer la fête de saint Pierre à Kilakarey, qui en est peu éloigné. Pendant que j'administrais cette grosse chrétienté, le prêtre[1] de Mouttoupettey, instruit de mon projet, se hâta de prendre les devants, dans le dessein de me fermer l'entrée de l'île en excitant les chrétiens contre moi. Et moi, saisissant une si belle occasion, je courus à Mouttoupettey, pour l'attaquer sur son propre terrain pendant son absence. Il ne serait pas bon de s'y présenter en sa présence, et ce serait même inutile, à cause de la terreur qu'il inspire à tous les habitants, en sa qualité de seigneur et propriétaire du village.

« J'y arrivai sans être attendu, si ce n'est de quelques chrétiens d'une caste plus élevée. Ils eurent la bonté de me recevoir dans une de leurs maisons, car je me

1. Prêtre goanais.

gardai bien d'aller à l'église. Bientôt les autres chrétiens, avertis de ma présence, accoururent en foule pour recevoir ma bénédiction. Le chef du village était absent, et voilà pourquoi les habitants eurent le courage de manifester leurs sentiments. Mais il revint à la hâte, et pour se montrer fidèle au prêtre dont il dépendait par sa charge, il exhala sa rage, excitée par ma présence dans cette citadelle sacrée du schisme ; il se déchaîna contre mes hôtes, menaça de leur intenter un procès et d'interdire aux habitants toute communication avec eux. Il tourna ensuite sa fureur contre les chrétiens qui avaient eu l'audace de me rendre visite, et chassa de sa maison son propre fils qui avait été un des coupables. Je rassurai les chrétiens contre toutes ces menaces et je promis de les soutenir s'ils étaient persécutés. Le lendemain, je dis la messe sur un autel improvisé ; puis je reçus la visite de plusieurs schismatiques, qui, après une longue discussion, me quittèrent en me donnant de bonnes paroles. J'ai su, depuis, que mon passage avait enhardi les chrétiens, et qu'il y a maintenant dans ce village près de trente chefs de famille déclarés pour nous. « Ces souamis, disaient-« ils entre eux, font comme nous quand nous je-« tons nos filets à la mer. D'abord, il n'y vient que « quelques poissons, puis nous finissons par en « prendre une grande quantité. Ainsi, dans tel et tel « village, ils n'avaient d'abord que quelques adhé-

« rents, à présent la masse est pour eux. Il en sera « de même ici. »

« De Mouttoupettey je me rendis à un autre village, distant de deux lieues, dépendant du même prêtre, mais dont les chrétiens me désiraient. J'y fus bien reçu ; on me promit de ne plus avoir de rapports avec le prêtre schismatique. Je confessai tout le monde, et certes c'était bien nécessaire. Depuis trois ans, le prêtre refusait de les admettre aux sacrements, parce qu'ils ne payaient pas certaines contributions. Plusieurs même ne s'étaient pas confessés depuis cinq et dix ans. Il fallut me prêter aux divers autres ministères de l'administration, et par conséquent à des réconciliations.

« J'étais donc là sur le terrain du prêtre goanais, lui enlevant ses adhérents pour les rendre à la sainte Église, pendant qu'il courait me fermer les portes de l'île de Rameséram. Mais il ne tarda pas à être averti, et s'empressa d'accourir, et moi je me hâtai d'aller prendre sa place dans l'île qu'il venait de quitter ; ainsi nous semblions jouer et il jouait de malheur ; pour moi, c'était de la bonne guerre, car j'usais de mon droit. De leur côté, nos braves insulaires, inquiets de mon retard, m'avaient expédié deux courriers chargés de m'emmener avec eux.

« Après avoir fait trois lieues le long du rivage, nous traversâmes sur une barque légère le bras de mer qui sépare l'île de la côte. Il a une lieue de

large, mais il est entièrement obstrué par une chaîne de rochers qui s'élèvent à fleur d'eau, et qu'on nomme le *Pont-d'Adam*. Il ne reste de libre qu'un étroit espace à peine suffisant pour le passage des petits navires ; encore a-t-il si peu de profondeur qu'on était obligé autrefois de décharger toute la cargaison, pour pouvoir franchir le détroit. Depuis trois ans les Anglais travaillent à creuser ce canal. On y occupe par suite deux cents galériens avec leurs gardes, une centaine de cipayes, sans compter les ingénieurs et les directeurs des travaux. Sept ou huit Anglais président à l'ouvrage ; ils m'accueillirent avec bienveillance ; l'un d'entre eux, qui est catholique, vint à ma rencontre au lieu du débarquement et m'invita si gracieusement à dîner chez lui que je ne pus refuser. J'ai logé pendant quinze jours dans la tente qu'il m'a prêtée. Il n'a pas manqué d'assister aux offices du dimanche, et a prouvé par toute sa conduite combien il est attaché à la religion de ses pères. Ces travaux donnent de la vie à cette petite île. Ma présence n'y a pas été inutile. Trois de nos chrétiens de Tuticorin, employés par les Anglais, avaient donné connaissance de la bulle *Multa præclare*, et produit un ébranlement parmi les habitants et les cipayes catholiques. J'ai pu dissiper les doutes qui restaient encore, et, Dieu aidant, tout le monde a généreusement abandonné le prêtre schismatique pour se soumettre à l'autorité légitime.

« Après avoir passé trois jours à Pamben, pour confesser les cipayes, leurs familles et les autres chrétiens, je m'avançai dans l'intérieur de l'île, à travers les bois, et je m'installai dans une petite église nouvellement bâtie par nos chrétiens. J'invitai les Cadéers, habitants de l'île, à venir à la messe le dimanche. Ils arrivèrent avec empressement et je commençai à les faire instruire. Grands et petits, parents te enfants, tous sont dans une profonde ignorance ; vivant au milieu des bois comme des sauvages, ils en ont un peu le caractère, s'effarouchent au moindre regard fixé sur eux et s'enfuient dans la forêt. C'est ce qui rend l'administration difficile. Pauvres gens! Au lieu d'aller à eux avec la douceur du bon pasteur, pour les ramener au bercail, il paraît que le prêtre s'y prenait à peu près comme le chasseur qui poursuit sa proie. Peu soucieux de se faire aimer, il ne savait que se faire craindre par les châtiments, et n'apparaissait que pour ramasser les offrandes que les dévots apportaient à l'église de Saint-Jacques, qui est l'objet de leur vénération. Tel est l'état de près de deux mille chrétiens abandonnés; chrétiens de nom seulement, sachant à peine faire le signe de la croix, ne venant à l'église que comme les païens, une fois l'an, pour voir la fête, ou pour se marier ; le plus souvent se marier sans confession. Beaucoup vivent ensemble sans être mariés à l'église, parce qu'ils sont trop pauvres pour se présenter au

prêtre ; un grand nombre de personnes adultes et de vieillards n'ont pas fait leur première communion. Sur vingt mariages que je fis, dix-neuf étaient déjà contractés de fait, sans bénédiction nuptiale. Sur soixante-dix baptêmes que je conférai, je trouvai plusieurs enfants de cinq, de sept, de douze, et même de vingt ans. Je remédiai à tous ces désordres autant que je pus ; mais ce n'est pas l'affaire d'une visite faite en passant. Je pris des mesures pour faire instruire ces pauvres ignorants, et je leur promis de revenir bientôt les confesser tous et leur apporter les bienfaits d'une complète administration.

« A trois lieues de Pamben, à l'extrémité de l'île, du côté des îles Manares, dont parle saint François Xavier, se trouve la ville de Rameséram, avec son temple dédié à Ramen, qui a donné son nom à la ville et à l'île entière. Cette pagode jouit d'une grande célébrité ; on y accourt en foule de tous les coins de l'Inde. Elle est remarquable par ses dimensions et par l'énorme grandeur des blocs de pierre employés dans sa construction. Elle est bâtie au sommet d'une colline, et entourée d'un village de Brahmes, qui vivent aux dépens de la superstition du peuple et des pèlerins. Au pied de la colline et sur le bord de la mer est le bassin merveilleux où les dévots accourent de quatre et cinq cents lieues pour se baigner, se purifier de toutes leurs souillures, et recevoir les abondantes bénédictions de l'idole.

« La tradition raconte que les habitants de cette ville aperçurent un jour une grande caisse portée sur les flots de la mer, qui la déposèrent au rivage. Les païens accoururent pour s'en emparer, mais à leur approche les flots ressaisirent la caisse et la reportèrent en pleine mer; après le départ des païens, quelques chrétiens s'étant présentés sur le rivage, la caisse vint se mettre entre leurs mains. Ils s'empressèrent de l'ouvrir et y trouvèrent trois statues de deux pieds et demi de hauteur. La première représentait la sainte Vierge tenant d'une main l'Enfant Jésus, et de l'autre un sceptre; les deux autres étaient un saint Thomas et un saint Dominique, qui semblaient contempler la sainte Vierge. Les chrétiens accueillirent respectueusement ce don du ciel, et construisirent une église sous le vocable de Notre-Dame du Sceptre. C'est l'église de Raméséram que j'ai visitée. On ajoute qu'avec les trois grandes statues, la caisse contenait aussi une statuette en or de saint Jacques; que les païens s'en emparèrent par violence; qu'ils furent punis par une maladie qui se propage encore dans leur postérité, que ce châtiment les remplit de frayeur et leur inspira un grand respect pour notre sainte religion; et que de là vient la construction de l'église de Saint-Jacques, et la célébrité de ce pèlerinage dans l'île entière, de la part des païens aussi bien que des chrétiens. L'ancienne église étant tombée en ruines,

les habitants en ont construit une nouvelle depuis trente ans. C'est celle que j'ai visitée ; elle est très convenable, bâtie en briques et couverte en tuiles. Elle se trouve au centre de l'île ; je n'ai pu y célébrer la sainte messe, parce que le sacristain est resté, quoique seul, obstiné dans son schisme.

« Dans la seconde visite que j'ai faite, je me suis de plus en plus assuré de l'état déplorable de ces chrétiens malheureux, privés de tous les secours de la religion et par suite croupissant dans une profonde ignorance. J'ai fait de nouveaux efforts et obtenu de nouveaux succès ; mais qu'il y a encore à faire ! J'ai établi parmi eux un catéchiste que j'entretiendrai à mes frais et qui est chargé de parcourir les villages et les cabanes, d'instruire les grands comme les petits, et de surveiller tous ces pauvres sauvages, afin de les amener à la pratique religieuse.

« Le prêtre de Mouttoupettey, furieux de ne pouvoir m'interdire l'entrée de cette île, avait d'abord voulu m'empêcher de pénétrer dans l'église de Rameséram, et en avait emporté la clef. Cependant, cette conduite excita une telle indignation, non seulement parmi nos chrétiens, mais aussi parmi les païens, les mahométans et les Européens, qu'il fut obligé de renvoyer cette clef. Voulant au moins faire acte d'autorité en face de ses adhérents, il m'écrivit pour me demander de quel droit je défendais aux chrétiens d'assister à sa messe. Je lui envoyai pour toute

réponse une copie de la bulle du Souverain Pontife, accompagnée du témoignage de tous les évêques et vicaires apostoliques de l'Inde. Le schismatique, comme je m'y attendais, a eu recours à ses arguments ordinaires, traitant cette bulle de mensonge, et tous les évêques de faux évêques.

« Priez, mon Révérend Père, priez pour les pauvres combattants et pour la cessation de ce malheureux schisme. Il absorbe avec peu de profit un temps, des fatigues et des ressources qui seraient utilement employés à la sanctification de nos chrétiens et à la conversion des païens ! »

CHAPITRE VI

1843 : l'année des deuils. — Enthousiasme que la mission du Maduré soulève dans la Compagnie. — Le P. Canoz supérieur. — Fondation du collège de Négapatam (1843-1845).

Les deux années qui suivirent la mort du P. de Bournet furent des années de labeur et de calme. Le P. Maillard, nommé en 1839 Provincial de Lyon, homme au grand cœur et au courage indomptable, n'avait cessé dès lors d'envoyer au Maduré de continuels renforts d'hommes et d'argent. Les missionnaires moissonnaient des âmes à pleines mains, et le P. Bertrand écrivait à la fin de 1842 : « Dans le Marava, les choses vont très bien. Les PP. Canoz et de Saint-Sardos sont accablés de travail et ne peuvent suffire à recueillir la moisson. Ils appellent au secours : *Annuerunt sociis... ut adjuvarent eos*. Mais, hélas ! je n'ai personne à leur donner. Les succès les consolent et doublent leur courage et leurs forces. Le schisme est aux abois dans ces contrées. »

Le 15 août 1842, le P. Louis Garnier était nommé supérieur de la mission en remplacement du P. Bertrand, épuisé par les fatigues et le poison des schismatiques. Sous le ferme gouvernement du nouveau supérieur, la mission se promettait de beaux jours.

C'était, au contraire, une ère de grandes épreuves qui allait commencer. Pour féconder ces moissons

mûrissantes, il fallait des victimes, et Dieu allait en cueillir. Le Marava fut le premier à en donner.

Le P. de Saint-Sardos était, depuis les derniers mois de 1841, le compagnon du P. Canoz, quand le choléra vint le frapper à Couttelour. « Voilà donc un brave de plus, mort sur le champ de bataille, écrivait le P. Canoz, en apprenant cette mort au Père Provincial (10 février 1843); encore un martyr du zèle et de la charité couronné dans le ciel! Son sort n'est point à plaindre, mais c'est nous que vous devez plaindre. J'étais à plus de douze lieues de Couttelour, me dirigeant vers le Sud pour aller visiter mes chers sauvages de Pamben, lorsque je fus arrêté en chemin par cette triste nouvelle. Je me hâtai de revenir sur mes pas. J'essayerais en vain de vous peindre l'émotion dont je fus saisi, lorsqu'en arrivant ici je vis les chrétiens venir au-devant de moi, pleurant et sanglotant comme des enfants qui ont perdu leur père. Je ne pouvais les regarder ni leur dire une parole; ce spectacle me fendait le cœur. » Et il ajoutait : « J'espère que cette mort, loin de refroidir les vocations, sera plutôt un appel aux braves qui s'empresseront de venir remplacer sur la brèche celui qui a succombé glorieusement, en affrontant le péril. Après tout, mourir en Chine ou au Tonkin sous le fer du bourreau, ou mourir aux Indes victime du zèle et de la charité, c'est, je crois, un sacrifice aussi agréable à Dieu et non moins méritoire. »

La tombe du P. de Saint-Sardos était à peine fermée, que le P. Charignon, arrivé dans la mission depuis huit mois, mourait aussi du choléra. Puis, après quelques mois de répit, c'était coup sur coup cinq autres Pères que le bon Dieu nous enlevait, et de ce nombre était le nouveau supérieur général, le P. Louis Garnier. On se sent le cœur serré en lisant les lettres qui se suivent à cette époque, annonçant toutes malheur sur malheur. « Encore un fruit de cette pauvre mission du Calvaire, encore un courrier qui arrive à l'infortuné Job. » C'est ainsi que le P. Bertrand commençait son courrier d'Europe, en annonçant la septième mort de l'année, et il ajoutait : « Qu'est-ce que Dieu demande de nous par de tels coups? (30 juillet 1843.) Nous ne pouvons nous empêcher de voir dans ces morts multipliées des traits de sévérité et de colère. C'est pourquoi nous vous conjurons, et nous conjurons, les larmes aux yeux, tous nos chers Pères et Frères, de prier et de faire prier beaucoup pour nous, afin que nous devenions tels que Dieu nous veut, et que sa miséricorde succède enfin à sa justice. De notre côté, nous avons cru devoir nous mettre, chacun en particulier, comme toute la mission en général, sous la protection spéciale du saint et immaculé Cœur de Marie, refuge des pécheurs, en nous agrégeant à l'Archiconfrérie de Paris. »

Il fallait cependant des recrues pour remplacer

ceux que Dieu avait pris. Les missionnaires du Maduré eurent confiance dans la Compagnie, et ils firent bien, car la Compagnie fut envers eux admirable de générosité. « Cette tendre mère, écrivait le P. Bertrand, le 24 novembre 1844, cette tendre mère répond à notre confiance par une prodigieuse explosion de charité, qui, partie de tous les coins de l'Europe, vient compatir à nos douleurs, s'associer à nos sacrifices. Huit missionnaires français, italiens, de diverses nations, mais de la même famille, viennent nous presser entre leurs bras, et nous annoncer le prompt envoi d'un autre secours encore plus abondant. De son côté, le T. R. Père Général m'écrit : « Vos malheurs m'ont procuré une bien douce consolation : de toutes les provinces, de toutes les maisons de la Compagnie m'arrivent en foule les lettres les plus pressantes, pour me demander la grâce d'aller vous consoler, souffrir et mourir avec vous. Si je vous envoyais tous ceux qui sollicitent cette faveur, nos maisons d'Europe resteraient désertes. »

Le T. R. P. Roothaan, en effet, rivalisait de charité avec le P. Maillard, pour consoler et secourir le Maduré. Cette même année 1843, par exemple, apprenant qu'une troupe de missionnaires allant aux Indes faisait escale à Civita-Vecchia, il y accourut lui-même pour les embrasser et les bénir. Quant au P. Maillard, que rien n'effrayait, et qui venait, l'an-

née précédente, d'accepter la nouvelle mission de Madagascar, c'était par des lettres brûlantes qu'il provoquait le zèle et le dévouement de ses frères. On n'oubliera jamais les deux lettres encycliques qu'il adressa, cette année 1843, à sa province, et dont il intitulait la première : *Appel aux braves pour les Missions étrangères*. Il leur montrait l'Afrique, la Chine, l'Inde, demandant des apôtres; il ordonnait de relire dans les réfectoires la lettre du P. Roothaan sur le désir des missions; il exhortait à s'offrir, et pour donner le premier l'exemple, il suppliait le Père Général de le décharger de son provincialat et de l'envoyer au Maduré.

Tant de charité et tant d'abnégation touchèrent sans doute le cœur de Dieu, et méritèrent aux pauvres Indiens des grâces puissantes de conversion. En tout cas, pour reprendre la lutte et la mener avec bonheur, la mission avait besoin d'un chef qui remplaçât le P. Garnier.

Le choix du T. R. Père Général tomba sur le P. Alexis Canoz. Déjà un des plus anciens ouvriers de la mission, et, tour à tour, conseiller très écouté des PP. Bertrand et Garnier, il avait aisément gagné ses frères par sa douceur calme et ferme, sa prudence, son zèle peu tapageur mais constant, son oubli total de lui-même. Le P. Saveriar était le seul à ignorer qu'il eût tant de vertu.

Quoi qu'il en soit, il dut courber la tête et accep-

ter un joug qu'il portera trente ans. Une lettre au Père Provincial nous montre avec quel esprit il accepta sa croix : « J'ai reçu le 8 mai 1844, une lettre du T. R. Père Général qui me nomme supérieur de la mission du Maduré. En vérité, j'ai éprouvé d'abord un saisissement de surprise et de crainte, mêlé pourtant de résignation à la volonté divine qui m'était manifestée par l'obéissance. Je l'accepte, cette charge pénible, cette grave responsabilité, comme une croix de la main du Sauveur. Il m'aidera, je l'espère, à la porter courageusement ; vous m'aiderez aussi, mon Révérend Père, par vos prières et par vos sages conseils, et des frères plus dignes que moi ne me laisseront pas manquer de leurs avis charitables. »

Pour bien montrer au nouveau supérieur que sa charge était vraiment une croix, Dieu le frappa, dès le début, d'un nouveau deuil. Il écrivait, au commencement de juin, au Père Provincial :

« Obligé de quitter ma chère mission du Marava, je me rendais à Trichinopoly, d'où je pourrai plus facilement correspondre avec tous les missionnaires. Je n'y étais pas encore arrivé, que je reçus comme premier bouquet ou premier échantillon de ma nouvelle destinée, l'annonce de la mort du P. Clifford. »

Le P. Walter Clifford, frère d'un des plus nobles pairs d'Angleterre, était depuis trois ans au Maduré. Son nom seul et ce qu'il avait sacrifié l'entourait

d'un prestige qui rejaillissait sur la mission. Les magistrats anglais, si sévères au début pour les missionnaires, étaient revenus, grâce à lui, de bien des préjugés. Il semblait être nécessaire au Maduré. Dieu, en le prenant, voulut sans doute faire entendre que lui seul est nécessaire. Le P. Canoz le comprit ainsi, et, ce premier sacrifice offert, il se mit résolument à sa tâche de supérieur.

Il ne s'agissait plus maintenant, pour le supérieur du Maduré, de se dévouer obscurément au soin de ses pangous. Il fallait songer à des œuvres d'intérêt plus général, qui assurassent l'avenir. Pour les fonder on avait surtout besoin d'hommes ; aussi le P. Canoz ne cessait-il d'en demander : « Je sens bien vivement, écrivait-il au Père Provincial (juin 1844), tout ce que ces sacrifices ont de pénible et d'embarrassant pour vous, mais outre le *date et dabitur vobis* prononcé par celui qui ne manque jamais à ses promesses, c'est encore ici une question de prudence et de bonne spéculation. Nous sommes un peu dans le cas de ceux qui veulent construire une jetée dans la mer ; s'ils se contentaient d'y placer successivement quelques pierres, elles seraient l'une après l'autre emportées par le courant et la vague. Ils ont soin d'y jeter, en même temps, des blocs énormes qui puissent former de suite une masse compacte, capable de résister à la violence des tempêtes. Si les secours ne nous arrivent que lentement, nous demeu-

rerons toujours au-dessous de notre position, et le travail sera toujours au-dessus de nos forces. Et alors qu'arrivera-t-il ? On se sacrifie, on se tue, et c'est toujours à recommencer ; et, après bien des envois réitérés, on n'est pas plus avancé qu'on ne l'était avant. Il nous faut donc un envoi plus considérable qui nous mette bien à flot. »

Le R. P. Maillard répondit à cet appel aussi généreusement qu'il put, et le P. Canoz fonda le collège de Négapatam.

Négapatam, centre d'un commerce assez important, était une jolie ville de cinquante mille âmes, heureusement située près de la mer. Les anciens souvenirs qu'elle gardait de la Compagnie l'indiquaient au choix des supérieurs. Aussi, dès qu'une nouvelle délimitation de la mission eut rattaché cette ville à la juridiction du Maduré, on y ouvrit un collège.

Il commença au mois de septembre 1844 avec un élève, dans une maison louée, et malgré des difficultés inouïes. Moins d'un an après, en juillet 1845, le P. Canoz pouvait écrire : « Le collège de Négapatam surpasse de beaucoup nos espérances. Ouvert au mois de janvier, il compte déjà seize élèves français des meilleures familles de Pondichéry, de Karikal, et une dizaine d'Anglais et d'Irlandais, qui donnent les plus belles espérances pour le sacerdoce, vu que leurs parents seraient enchantés de les voir

se consacrer à Dieu dans cette carrière. Mais ce qui vaut mieux que le nombre des élèves, c'est l'excellent esprit qui les anime tous. »

La même lettre nous renseigne sur deux autres fondations du zélé supérieur, les écoles de Négapatam et Trichinopoly, ouvertes aux seuls Indiens : « A côté du collège européen se trouve le collège indien, complètement séparé et formant un établissement à part. Il est confié aux soins du P. Saint-Cyr et ne compte encore qu'une douzaine d'élèves. Nous sommes obligés de commencer doucement et avec une grande précaution, et par conséquent d'être sévères dans l'admission des sujets. L'école préparatoire de Trichinopoly compte quatre-vingt-dix élèves ; trois maîtres y enseignent le tamoul, l'anglais, etc. Cette école sera comme la pépinière du collège indigène de Négapatam. C'est là que nous choisirons les sujets capables d'une éducation plus relevée et qui nous donneront des espérances fondées au triple point de vue du sacerdoce indigène, de la fonction de catéchistes et des carrières qui sont accessibles à nos Indiens. »

Ainsi donc, dès la première année de son supériorat, le P. Canoz fondait trois œuvres importantes. Elles étaient le prélude de ces nombreuses écoles qu'il devait favoriser durant son long gouvernement. Le collège Saint-Joseph de Négapatam restera désormais son œuvre préférée, et aucune épreuve,

aucun insuccès, ne détruiront cette prédilection. Épreuves et insuccès ne manqueront cependant point ; pendant vingt ans, jusqu'en 1866, les sacrifices les plus onéreux en hommes et en argent sembleront n'être pas suffisamment compensés. Mais le P. Canoz était tenace, et sa constance fut plus tard superbement récompensée.

La fondation du collège de Négapatam ne faisait pas oublier au bon supérieur les œuvres des pangous.

Un jour, à Trichinopoly, en présence de ces immenses réunions de chrétiens qu'amenaient les fêtes de Pâques, il disait : « Oh ! si nous avions la puissance d'une parole éloquente, quels fruits nous pourrions opérer dans ces multitudes qui s'élèvent souvent à douze, quinze ou vingt mille personnes ! »

Le P. Canoz montra souvent qu'il avait cette puissance. Il possédait déjà suffisamment cette langue tamoule qu'il parla plus tard si bien, et son bonheur eût été d'être uniquement missionnaire, mais il n'entrait pas dans son rôle de payer ainsi de sa personne, par des occupations qui l'eussent trop distrait de sa charge. Supérieur, il avait à tout surveiller dans cette immense mission, à soutenir les courages, à prévenir les fausses démarches ou à les réparer, à tirer le meilleur parti possible de sa troupe qui ne comptait pas encore trente hommes. Et cela, personne ne le faisait mieux que lui.

Ce qui le préoccupa avant tout, dès les premiers jours de son supériorat, ce fut de sauvegarder, dans ses inférieurs, l'intégrité de l'esprit religieux. Cette pensée lui inspira une importante circulaire destinée à offrir à tous une direction uniforme. Cette longue lettre, dont nous avons le brouillon sous les yeux, est un vrai Manuel du missionnaire, et elle nous paraît un modèle de prudente sagesse.

Ennemi de cette dissipation que le zèle et l'excès d'occupations peuvent excuser, mais qui altère peu à peu la vie dans le cœur du religieux, il suppliait d'abord ses frères d'être fidèles, malgré tout, à la règle et à leurs exercices spirituels. Mais, avec une parfaite largeur d'esprit, en homme qui n'enseigne que ce qu'il a pratiqué, et qui, par suite, connaît les difficultés de la pratique, il évite ces prescriptions rigides, qui, pour n'avoir point prévu les exceptions, deviennent bientôt lettre morte.

Il disait par exemple : « Je n'oublie pas que je parle à des missionnaires et non à des ermites ; si nous ne pouvons faire une méditation suivie, tâchons du moins d'offrir à Dieu nos fatigues et nos courses, et de continuer notre marche en sa présence, en nous unissant à Jésus-Christ parcourant les villes et les campagnes... Aimons la prière, qu'elle soit la vie de toutes nos actions. »

Puis il recommandait la modestie, la patience, l'obéissance, la douceur dans le gouvernement des

chrétiens; il descendait aux prescriptions les plus minimes en ce qui concernait le costume, les soins à prendre. Il est touchant de voir, sur le manuscrit, comme les passages de la première rédaction, qui étaient trop absolus ou qui semblaient tant soit peu répréhensifs, sont corrigés deux, trois fois, afin que la parole du père ne portât à ses fils que joie et réconfort.

Les schismatiques ont souvent peint Mgr Canoz sous de bien noires couleurs; lui, voilà comment il parlait d'eux à ses frères, au temps même où une nouvelle fournée de leurs prêtres venait troubler la mission : « Nous devons traiter les schismatiques avec plus de compassion que de rigueur, parce que la plupart, aveuglés par des raisons plausibles et par l'exemple de leurs prêtres, peuvent être de bonne foi, et sont, par conséquent, plus à plaindre qu'à blâmer... C'est surtout par nos prières et la manière paternelle et édifiante dont nous traiterons nos chrétiens, que nous pourrons les attirer, bien plutôt que par des raisonnements qu'ils ne comprendront pas... Oh! mes révérends et bien chers Pères, n'éteignons pas la lampe qui fume encore et n'achevons pas de briser le roseau à demi rompu; cherchons plutôt à le redresser doucement et avec précaution, et à rallumer le flambeau pâle et mourant par l'huile de la douceur. »

Et prenant de là occasion de recommander à tous

une invincible patience, il supplie ses frères de n'être point comme les fils de Zébédée, appelant le feu du ciel sur les villes de Samarie. « Travaillons de toutes nos forces, disait-il, avec une sainte activité, une longue persévérance, à déraciner les vices et à implanter dans les âmes les vertus chrétiennes ; mais ne prétendons pas recueillir avant d'avoir semé ou moissonner avant le temps de la maturité : *Fructum afferent in patientia.* »

Ces avis devaient faire d'autant plus d'impression qu'ils venaient d'un homme qu'on savait, par nature, fort peu enclin à une pusillanime longanimité. Son calme, à lui, était une paix conquise, et elle prouvait à tous qu'un homme soumis à Dieu devient bien vite maître de lui.

Ainsi cette instruction révèle le genre du P. Canoz : homme pratique, il prévoit tout dans les moindres détails ; supérieur sage il laisse à chacun une salutaire initiative dans les limites de la règle ; mais surtout, homme de foi, après avoir fait complètement son devoir, il n'attend que de Dieu la grâce qui convertit.

Il disait : « Après avoir pris toutes les précautions que demande la prudence, nous devons nous abandonner avec une pleine et entière confiance entre les bras de Dieu notre Père, qui saura bien, s'il est utile pour sa gloire et notre salut, nous faire marcher sur les scorpions et les serpents, et courir à

travers les ravages de la mort pour assister ses victimes, sans que nous ressentions les atteintes de la contagion. »

Cette confiance en Dieu, cet abandon entre ses mains, devenait le trait dominant de la spiritualité du P. Canoz. Autrefois, dans ses retraites, il s'animait surtout, nous l'avons vu, à la mortification. Maintenant, la nature était domptée, et l'âme, sûre de sa domination, pouvait s'unir plus intimement à Dieu.

En 1844, un fragment de ses notes intimes nous indique qu'il avait pour sujet d'examen particulier la conformité à la volonté de Dieu [1]. Plus il ira, plus la pratique de cette vertu lui sera chère. Elle deviendra bientôt l'âme de son âme et la constante inspiratrice de sa vie.

1. « Unio cum Deo et voluntate ejus *practica*. Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam. »
Il ajoutait : « Pietas in meditatione. — Fidelitas examini. — Diligentia in studendo. — Suavitas in reprehendendo; vigilantia in observando; charitas impigra in admonendo; firmitas in proposito et executione urgenda. »

CHAPITRE VII

Troubles et deuils (1845-1847).

Une grosse affaire, qui faillit grandement troubler Trichinopoly, ne tarda pas à mettre en lumière la sagesse et la prudence du nouveau supérieur, et l'influence que sa douce fermeté exerçait sur les Indiens.

On a beaucoup écrit sur les femmes indiennes, qui vivent et meurent esclaves, sont plutôt vendues qu'épousées, et n'ont pour perspective, après la mort de leurs maris, qu'un veuvage forcé, sans honneur et sans joie. Pour cette triste carrière, une éducation intellectuelle quelconque leur est bien inutile. Aussi, dans l'Inde païenne, leur est-elle interdite, et reste-t-elle le privilège déshonorant des bayadères. Cependant l'Indienne est douce, religieuse; avec une éducation sainte, qui lui apprendrait un peu ce qu'est son âme, elle deviendrait une excellente chrétienne : l'expérience, tentée depuis, l'a victorieusement prouvé. Quant au veuvage, lorsqu'il est, comme il n'arrive que trop souvent, la triste condition d'une enfant de dix ou de quinze ans, il devient presque infailliblement pour elle la cause d'une vie scandaleuse. Aussi le nombre des veuves étant très élevé dans l'Inde, celui des créatures

déchues croît-il au point d'effrayer les Hindous eux-mêmes et les Anglais.

Mais tous les remèdes des théosophistes et des protestants ne guériront jamais le mal. Les missionnaires, qui l'avaient sondé avant eux, avaient aussi résolu de le détruire, soit en établissant, coûte que coûte, des maisons d'éducation pour les jeunes filles, des institutions religieuses et des couvents pour les veuves que Dieu y appellerait; soit en amenant les autres à se remarier.

Ce plan devait être mis graduellement à exécution. Les deux premiers points en paraissaient déjà bien difficiles; quant au dernier, on ne prévoyait pas le jour où il serait enfin possible de l'attaquer.

Un excès de zèle, ou plutôt une disposition de la Providence, fit qu'au contraire la dernière partie du programme fut la plus tôt résolue. Le P. Canoz va nous raconter comment [1] :

« Un Père était chargé de l'administration de Trichinopoly, pendant mon absence, lorsqu'un chrétien vellage, c'est-à-dire d'une des plus nobles castes du pays, vint se présenter à lui pour contracter un mariage avec une jeune veuve de sa caste. Le bon Père, trop nouveau pour sentir la portée et les conséquences d'un tel acte, encouragé d'ailleurs par le catéchiste, homme plein de piété, de foi et de zèle, mais d'un zèle peut-être trop précipité, fut enchanté

1. Lettre au P. Joseph Bertrand (février 1844).

d'une si belle occasion de combattre un préjugé aussi contraire à la raison qu'aux lois ecclésiastiques, et accomplit toutes les cérémonies de ce mariage. Il eut la précaution cependant de ne pas le faire publiquement, en présence des fidèles, mais dans un moment où l'église était libre, sans autres témoins que ceux qui avaient monté ce coup hardi. Malgré cette attention, le secret fut bientôt divulgué, et aussitôt un orage formidable se forma contre les nouveaux mariés, contre le catéchiste et contre le souami. Des bruits sourds d'abord, puis des murmures, des plaintes, des cris d'indignation, circulèrent dans la masse des chrétiens et provoquèrent la révolte. Le Père crut pouvoir comprimer le mouvement en citant à son tribunal les principaux agitateurs. Ils n'en devinrent que plus furieux, et pour fortifier leur parti, ils irritèrent les gens de la caste, excitèrent les esprits, montèrent les imaginations, en exagérant l'outrage fait à leur honneur par la violation d'une loi sacrée. Puis ils rédigèrent en forme une protestation solennelle contre ces mariages de veuves, et la colportèrent dans toutes les maisons pour y faire apposer des signatures; soit bêtise, soit séduction, soit respect humain, le nombre des signatures devint considérable. Cependant les mutins ne voulurent pas consommer la rupture avant mon retour, espérant que je désapprouverais tout ce qui s'était fait. Ils se contentèrent de m'adresser une lettre pleine de men-

songes et de calomnies contre le catéchiste, qu'ils savaient être un des principaux auteurs de ce mariage, et sans dire un seul mot du fait, ils finissaient en demandant son changement.

« A mon arrivée, je fus assailli par une foule de mécontents qui comptaient me faire condescendre à leurs exigences séditieuses. Avant de leur parler, j'ordonnai qu'on m'apportât le fameux écrit couvert de signatures, dont on avait fait tant de bruit ; je me le fis lire en présence des principaux chefs du pays. Il était rédigé dans un style si hautain et un esprit si contraire aux principes de la religion, que je ne pus m'empêcher de leur en faire des reproches. On nous déclarait que si nous persistions à faire de tels mariages, on ne viendrait plus à notre église, qu'on ne recevrait plus les sacrements de notre main, et qu'on chasserait de la caste les nouveaux époux et tous ceux qui les imiteraient à l'avenir. Je compris alors toute la grandeur du mal et le danger de la position ; mais, en conscience, je ne pouvais pas reculer. J'essayai de leur montrer la convenance et la légitimité de ces mariages de veuves ; je déclarai que je ne forçais pas les veuves à se remarier, mais que, si elles désiraient le faire, je ne pouvais le leur refuser sans violer la loi naturelle et la loi divine. Je citai les épîtres de saint Paul, et conclus qu'en réprouvant ces mariages, ils condamnaient par là même le grand apôtre et l'usage universel de l'Église établi pour le

bien des âmes, et qu'ils ne méritaient plus le nom de chrétiens. Tout fut inutile; les têtes étaient trop exaltées, et dès ce moment, la rupture fut déclarée. Non contents de déserter notre église, les séditieux s'efforcèrent d'empêcher les autres chrétiens d'assister aux offices, et ils y réussirent, en effet, le dimanche suivant. Cependant, un petit nombre nous resta fidèle, et par là, mit la division dans la caste : c'est ce qui nous sauva. Les révoltés essayèrent de débaucher les chrétiens des environs, et même ceux des autres castes, s'imaginant qu'ils me forceraient, par la crainte d'un mal extrême, à céder à leurs prétentions; mais, grâce à Dieu, ils échouèrent dans cette entreprise suggérée par l'enfer. Ils adressèrent à Monseigneur de Pondichéry la lettre la plus noire et la plus menaçante, pour l'engager à intervenir en leur faveur et à soutenir leurs droits.

« Il semblait vraiment que tout l'enfer s'était déchaîné pour ruiner cette chrétienté. La moindre imprudence pouvait tout perdre ici et entraîner de grands malheurs pour toute la mission; je me contentai de gémir et de prier, sans sévir aucunement contre ces rebelles, qui du reste s'étaient eux-mêmes retranchés par le fait de la société des fidèles. J'évitai d'irriter des cœurs déjà trop exaspérés; je pensai que leur fougue, portée à son comble dès le premier jour, ne pouvait que baisser peu à peu; c'est ce qui arriva : avec le temps la colère se calma, et le bon

esprit reprit le dessus. Une circonstance contribua beaucoup à les dompter; c'est la fête de Noël, que nous avons coutume de célébrer avec une très grande pompe. Ils s'étaient imaginé qu'ils étaient nécessaires à nos solennités, et que nous ne pouvions rien faire sans eux; et afin d'en donner une preuve dans cette circonstance, ils avaient mis tout en œuvre pour empêcher les autres chrétiens de la ville et des environs de contribuer à cette fête et de l'honorer de leur présence. Leurs efforts tournèrent encore une fois à leur confusion. Nous prîmes à tâche de donner à nos cérémonies plus d'éclat et de splendeur que jamais, et la foule qui accourut pour y participer et pour en jouir fut si considérable, que l'absence des réfractaires n'était pas même aperçue. Nous leur prouvions par là que si nous acceptions leur concours dans nos solennités, c'était une grâce et un honneur que nous aimions à leur accorder, mais non pas un service dont nous leur fussions redevables. Cette démonstration fut peut-être, de toute cette triste campagne, la défaite la plus sensible à leur orgueil, et le triomphe le plus décisif pour notre cause; elle étouffait dans son principe l'esprit de révolte, en leur montrant qu'ils ne nous sont pas nécessaires, et que nous pouvons très bien nous passer d'eux.

« Je compris qu'ils étaient vaincus et matés; mais je me gardai bien de me prévaloir de mon triomphe et de leur défaite. Je les attendis avec calme et pa-

tience, j'accueillis avec douceur les premiers pourparlers; j'allai même jusqu'à faire quelques concessions à leur orgueil, pour diminuer la honte d'un retour humiliant, qui seule les retenait encore. Ils me firent demander humblement, non plus de chasser le catéchiste, car ils s'étaient tous réconciliés avec lui, mais seulement de lui donner un aide à mon choix, qui lui serait soumis en tout et recevrait de lui sa paye, s'offrant eux-mêmes à l'entretien des deux. Ils donnaient pour motif qu'un seul catéchiste ne pouvait suffire à une si grande chrétienté; mais tout cela n'était qu'une pure formalité à laquelle je ne fis pas difficulté de souscrire. Aussitôt les meneurs et chefs de parti vinrent me trouver, me demandèrent pardon, et la paix fut rétablie. Ils louèrent beaucoup ma douceur et ma patience qui, disaient-ils, les avaient vaincus et leur avaient fait tomber les armes des mains : compliment très adroit, qui, en me flattant, cachait leur défaite sous une apparence plus honorable. Je ne voulus pas leur enlever cette petite consolation, et tout rentra dans l'ordre.

« Cette victoire, que nous reconnaissons devoir, comme tant d'autres faveurs, à la puissante protection du Cœur Immaculé de Marie, est pour nous de la plus haute importance. En révélant aux perturbateurs leur faiblesse, et à ceux qu'ils avaient entraînés le danger auquel on les avait exposés, elle leur ôtera pour longtemps l'envie de recommencer. D'une autre

part, ce mariage, qui a été l'occasion de cette tempête, servira à préparer les voies de la Providence, pour renverser cet obstacle du préjugé jusqu'à présent insurmontable.

« Voici un nouveau fruit de cette victoire, beaucoup plus consolant que le premier, et qui ne nous a coûté aucune peine.

« Un jeune homme, qui s'était distingué dans cette coupable sédition par ses emportements et les excès de sa rage contre les nouveaux mariés et le catéchiste, est rentré sérieusement en lui-même, et, non content de subir en public le châtiment de sa faute, et de se réconcilier avec l'Église, il s'est demandé quel serait le moyen de réparer plus parfaitement le scandale qu'il avait donné. Comme les discussions soulevées dans cette occasion avaient convaincu son esprit de l'injustice du préjugé qui prohibe le mariage des veuves, il s'est dit qu'il ne pourrait donner une réparation plus éclatante de ce scandale, ni rien faire qui pût être plus agréable à Dieu, que de se marier lui-même avec une jeune veuve. Il faut connaître l'incroyable puissance que les préjugés de caste exercent sur les Indiens, pour concevoir tout ce qu'il y a de difficile et d'héroïque dans une telle résolution. Le jeune homme ne recula pas devant le sacrifice. Il s'en ouvrit au catéchiste, qui ne manqua pas de l'encourager. Il trouva sans peine une veuve de son goût, qui consentit à braver avec lui les périls

de cette démarche. Mais, cette fois, on prit toutes les précautions possibles ; on gagna un grand nombre de chrétiens, et le mariage fut célébré, non plus secrètement comme le premier, mais solennellement, avec la plus grande pompe, en présence et avec la participation d'une foule de chrétiens, même de ceux qui avaient fait une violente opposition au mariage précédent.

« Vous le voyez, nous sommes en progrès, et la question a fait un grand pas. Elle n'est pas résolue sans doute ; des préjugés si universels et si profondément enracinés ne cèdent pas si vite. Il faut s'attendre à des retours ; il faut même user avec prudence de son triomphe, ne pas pousser à bout l'esprit de caste ; mais, en tout cas, un grand coup est porté, et il aura ses conséquences. Cependant cette question du mariage des veuves n'est pas pour nous l'affaire capitale. C'est la suppression d'un mal, d'un abus pernicieux ; c'est, en quelque sorte, du négatif ; ce n'est pas encore absolument du positif ; ce n'est pas la fécondité d'un principe général et constant de moralisation, tel que seront les deux autres points de notre plan, je veux dire l'*institution de la vie religieuse* et l'*éducation des filles indiennes*, quand nous aurons pu procurer à l'Inde ce double trésor. »

On ne pouvait certes pas se flatter, après ce triomphe, — on ne le peut guère encore, — que le

terrible préjugé soit déraciné, et plus d'un Indien dirait encore aujourd'hui, avec la plus parfaite bonhomie : « Mais, Souami, si vous apprenez à nos femmes qu'elles peuvent se remarier après notre mort, elles vont toutes nous empoisonner ! » Cependant la brèche était faite ; peu à peu, elle s'élargira. En 1864, cent veuves s'étaient déjà remariées sans s'être attiré aucune défaveur. Plusieurs villages de haute caste avaient même fait un accord pour permettre officiellement ces unions. La victoire de 1844 était donc importante, et si jamais cette funeste institution du démon est abolie, il en faudra faire remonter jusqu'au P. Canoz une partie du mérite.

Quant aux deux autres vœux du bon supérieur, l'institution de la vie religieuse et l'éducation des filles indiennes, ils étaient l'objet de sa constante étude, et nous verrons, en son temps, qu'ils furent pleinement exaucés. A force de résolution, de prudence et de sacrifices, le P. Canoz fera fleurir la vie religieuse sur le sol étonné du Maduré[1]. Ceux qui voient aujourd'hui le résultat obtenu se bornent peut-être à louer son habileté et son bonheur ; Dieu, qui sait tout ce qu'il eut à endurer de douleurs pour obtenir ces merveilles, dut apprécier surtout son héroïque abnégation.

Malgré les souffrances inséparables de la lutte, la

1. Nous parlons du Maduré, car ailleurs, par exemple à Pondichéry, la vie religieuse florissait déjà depuis longtemps.

mission du Maduré était donc prospère. Elle avait été consacrée en 1843 au Cœur Immaculé de Marie. Depuis, le P. Canoz avait fait partout ériger son Archiconfrérie, et le bienfaisant effet de la protection maternelle se faisait visiblement sentir. Le collège de Négapatam prospérait sous l'habile direction du P. Audibert et du P. Saint-Cyr; le P. Joseph Bertrand conduisait à Rome, aux pieds de Grégoire XVI, trois jeunes Indiens, prémices du sacerdoce indigène ; le P. Bedin dans le Tanjore, le P. Castanier dans le Sud, remportaient sur le protestantisme et sur le schisme les plus consolants succès. Tous disaient comme le P. Castanier : « Notre filet se rompt, nous ne pourrions pas l'amener au rivage. Tout se remue, tout s'ébranle autour de nous. » Et l'on rapportait la vraie cause de tout ce bien à la grâce de Dieu sans doute, mais aussi à la direction aimée du P. Canoz, dont la manière large, franche, ouverte, avait gagné tous les cœurs.

C'était donc une trêve d'un peu plus d'un an que Dieu avait laissée à la mission du Maduré, mais il fallait des épreuves à cette terre féconde pour assurer sa fertilité. Au mois de juillet 1845, la série des deuils recommença. Pour la décrire, je n'ai qu'à reproduire, en son entier, la lettre admirable que le P. Canoz écrivait alors au R. Père Provincial :

« Trichinopoly, août 1845.

« Mon Révérend Père Provincial.

« Après trois semaines de douleurs, de remèdes et de repos, me voici en état de vous raconter les nouveaux désastres qui viennent de frapper la mission. Je vais rouvrir des plaies encore saignantes, mais aussi me consoler et vous consoler en vous racontant les derniers moments si édifiants et si précieux des Pères bien-aimés que nous pleurons.

« J'étais parti de Trichinopoly le 11 juillet, pour me rendre à Négapatam. La pensée d'embrasser huit missionnaires récemment arrivés, et probablement les trois autres qui nous étaient annoncés et que nous attendions, me remplissait d'espérance et de joie. Je trouvai, en effet, cette nombreuse réunion des Pères du collège et des huit nouveaux venus, auxquels se joignaient les PP. Bedin et Hugla, qui m'attendaient pour le renouvellement des vœux. Comme ils étaient pressés de retourner auprès de leurs chrétiens, le triduum commença dès le lendemain; et, le jour même de la rénovation, le P. Bedin partit avec son nouveau compagnon, le P. de Saint-Ferriol, dont je lui recommandai d'avoir le plus grand soin. Ils firent à petites journées le voyage de vingt-huit lieues et arrivèrent, le quatrième jour, en bonne santé au village où ils étaient attendus. Malheureusement, le choléra sévissait dans le pays, et le P. de Saint-Ferriol, qui, malgré la force de son

tempérament, avait quelque disposition à cette cruelle maladie, en fut attaqué cette nuit même. Tous les remèdes lui furent administrés; mais rien ne put arrêter la violence du mal. A quatre heures du matin, il reçut les derniers sacrements avec d'admirables sentiments de foi, de confiance, de résignation, baisant amoureusement son crucifix, répétant sans cesse les doux noms de Jésus, Marie, Joseph! renouvelant le sacrifice de sa vie, qu'*il offrait*, disait-il, *non seulement avec résignation, mais encore avec joie pour le salut des Indiens*. C'est dans ces sentiments qu'il expira, à sept heures du matin, le 19 juillet, à Padaracondi, village tout voisin de celui où le bienheureux P. de Britto consomma son martyre. Je vous laisse à juger de la douleur et de la consternation du pauvre P. Bedin, privé subitement d'un compagnon déjà si cher et si plein d'espérances. Le P. Combe, averti de ce malheur, accourut du Marava et arriva trop tard pour voir le mourant, mais fort à propos pour consoler et encourager le survivant, plus à plaindre que le défunt.

« Mais Dieu, dans les desseins inscrutables de sa Providence, nous préparait bien d'autres épreuves. Le jour même où le P. de Saint-Ferriol terminait si subitement sa carrière à peine commencée, le P. O'Kenny, arrivé avec lui au Maduré, éprouve les premiers symptômes du choléra. Le P. Daugnac, notre docteur, lui administre les remèdes les plus

énergiques. J'accours auprès de son lit, et il m'adresse ces paroles : « Mon Père, Dieu veut vous faire « sentir aujourd'hui combien est lourd le fardeau que « sa Providence vous impose. Voilà le Père Audibert « malade et moi aussi. Qu'en sera-t-il? A la volonté « de Dieu! » Ces mots furent un glaive qui me perça le cœur, et je pressentis dès lors les malheurs qui allaient m'accabler.

« En effet, le P. Audibert était malade depuis trois jours, mais son mal n'avait encore présenté aucun symptôme du choléra. Dans ce moment, le terrible fléau envahit le collège; trois de nos enfants sont attaqués subitement, ainsi que le P. Richard, et la maison se change en hôpital. Un des enfants succombe et est enterré secrètement pour ne pas augmenter la frayeur. Le P. O'Kenny le suit de près, muni des secours de la religion et avec des sentiments qui nous consolent de sa perte. Le P. Richard et les deux autres enfants luttent avec succès contre le mal; mais l'alarme est donnée dans le collège; la frayeur s'empare de ces jeunes imaginations; chacun tremble pour soi et croit ressentir des symptômes... Jugez de notre position! Heureusement, quelques parents de Karikal, accourus à la première nouvelle du danger, pour sauver leurs enfants, s'offrent à emmener les élèves de Pondichéry. Nous saisissons avec empressement cette ressource providentielle, et le P. Tassis est chargé d'accompagner tous ces

enfants à Karikal, pour les distribuer dans des familles amies. Cette mesure rassure les esprits et ramène la paix et la confiance dans la maison.

« Pendant tout ce temps, le P. Audibert était dans son lit, retenu par sa maladie, qui avait pris les caractères du choléra, mais nous laissait encore quelque espérance. Nous lui avions caché la mort du P. O'Kenny et de l'enfant, pour ne pas l'affecter, mais le mouvement qui s'était fait dans la maison lui avait donné quelques inquiétudes. J'avais dit ma messe à quatre heures du matin, pour être ensuite plus libre. Pendant mon action de grâces, le P. Audibert m'appelle et demande à se confesser. Après sa confession, il s'informe du P. O'Kenny; le P. Daugnac lui faisant une réponse évasive qui ne va pas à la trempe de son caractère : « Ah çà, lui dit-il, je « n'aime pas les déguisements; avouez-moi franche- « ment la vérité. — Eh bien! lui dis-je alors, « puisque vous voulez la vérité, oui, le cher Père a « passé à une meilleure vie. » Quelques instants après, le P. Daugnac, voyant que le froid gagne les extrémités, lui dit : « Mon Père, vous m'avez fait pro- « mettre de vous avertir à temps..., cette maladie est « si traîtresse..., on ne peut pas s'y fier. » Le Père comprend, remercie vivement, et demande l'extrême-onction et même le saint viatique. Comme les vomissements ont cessé, nous pouvons complètement satisfaire ses désirs, en lui conférant ces deux sacre-

ments; il les reçoit avec un calme, un respect, une piété, qui nous attendrissent jusqu'aux larmes. La visite du divin Sauveur semble ranimer le malade et lui rendre des forces. Nous nous rattachons à cette espérance, nous redoublons d'efforts, nous épuisons tous les remèdes, nous recourons aux remèdes surnaturels, nous prions, nous faisons des vœux; je promets à Notre-Dame des Sept-Douleurs de lui construire un beau sanctuaire. Toute la journée se passe dans ces efforts, ces alternatives de crainte et d'espérance, angoisses qui sont pour nous une véritable agonie. Le malade conserve sa pleine connaissance jusqu'au matin; alors quelques crises se succèdent, accompagnées de délire; à neuf heures commence une crise plus forte; nous accourons autour de lui, nous récitons les prières des mourants. et il expire doucement entre nos bras.

« Le sacrifice est consommé; nous allons tous ensemble à la chapelle pour chercher des consolations et des forces auprès du divin Sauveur, et prier pour le repos de l'âme de notre bien-aimé défunt. Nous faisons ensuite les obsèques avec la plus grande pompe; tous les chrétiens, même les schismatiques, assistent à la cérémonie et pleurent à chaudes larmes un Père qui avait su se faire aimer de tout le monde.

« Tout étant terminé, M. Despommiers, missionnaire de Karikal, ami du P. Audibert, et qui avait assisté à sa mort, m'invita à partir avec lui pour me

reposer à Karikal. Cette offre amicale venait bien à propos; j'étais exténué de fatigue et de douleur; je ne trouvais plus de repos; je ne vivais plus à Négapatam; nos Pères eux-mêmes me pressaient de partir. J'allai donc me refaire un peu à Karikal, où la bienveillante hospitalité de M. Godelle, notre meilleur ami, me procura le soulagement dont j'avais un si grand besoin. Le lendemain, le P. Hugla vint me rejoindre avec le Fr. Chevola.

« O mon Révérend et bien cher Père! je n'entreprendrai pas ici de vous dépeindre ma douleur et ma désolation. Depuis plusieurs jours, j'avais le cœur oppressé, obligé que j'étais de me contraindre et de me faire violence pour ne pas augmenter l'affliction de nos Pères. Quand je me vis seul, retiré dans une des allées solitaires du jardin, je pus donner un libre cours à mes larmes et à mes sanglots. Puis j'allai me jeter au pied du Saint Sacrement pour me consoler et obtenir la grâce de la résignation.

« Pendant les huit jours que je passai à Karikal avec le P. Tassis, nous avions continuellement la visite de nos élèves dispersés dans la ville; leurs familles, que nous avions prévenues, dans la nécessité où nous étions d'anticiper les vacances, nous prièrent de leur envoyer leurs enfants; nous profitâmes de l'occasion favorable d'un navire français, et nous fîmes à ces chers enfants des adieux pleins de tristesse et de sombres prévisions sur l'avenir

incertain et, aujourd'hui encore, problématique de ce collège.

« C'est au milieu de ces terribles épreuves que nous vîmes arriver les trois nouveaux missionnaires : les PP. Barret, Burthey et Verdier. Je les conduisis le lendemain, veille de Saint-Ignace, à Négapatam, afin de célébrer en communauté cette fête de famille. J'avais eu soin de louer et de leur préparer une maison nouvelle et distante de celle où nous avions subi tant de désastres, dont le souvenir pouvait impressionner les imaginations. Malgré cette précaution, le P. Barret eut un triste pressentiment, et en l'exprimant au P. Verdier, il ajoutait : « Mais qu'im-« porte? j'ai fait mon sacrifice. » En effet, dès la nuit même, il fut saisi, et l'attaque fut si violente que, malgré la présence et les efforts du P. Daugnac, malgré tous les remèdes les plus efficaces, nous comprîmes bientôt que c'était une quatrième tombe qui allait s'ouvrir. Le matin, le P. Barret fit sa confession et prononça ses vœux. Il fit sa profession avec une expression de foi et de ferveur, de paix et de joie, qui montrait une âme supérieure aux infirmités du corps. Bientôt après, on lui administra le saint viatique et l'extrême-onction, qu'il reçut avec les sentiments d'un juste qui voit s'ouvrir devant lui la patrie céleste. Puis il parla de la très sainte Vierge;... puis le silence de la mort se fit, vers quatre heures après midi.

« Tant et de si rudes secousses avaient profondément altéré ma santé ; j'avais besoin de repos et de distraction. Donc, après avoir passé quelques jours avec nos nouveaux Pères, je les confiai au P. Tassis et au P. Daugnac, recommandant au premier de les initier au tamoul, et au second de veiller à la conservation de leur santé, et je pris la route de Trichinopoly.

« Après des coups si écrasants, qui me semblent encore un rêve, nous ne pouvons qu'adorer en silence les desseins cachés de la divine Providence et nous soumettre à l'aveugle à la très sainte et toujours aimable volonté de Dieu. Si tant et de telles victimes succombent, c'est sans doute que cette terre idolâtre et stérile a besoin, pour devenir féconde, d'être arrosée non seulement par les sueurs, mais encore par les larmes et le sang de ses apôtres. De ce sol, cultivé par tant de dévouements et de si rudes sacrifices, surgira un jour une abondante moisson : *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua.* Voilà notre sort du présent ; mais nous voyons un meilleur avenir : *Venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.* C'est ce que nous commençons à éprouver même en ce moment. Et je ne saurais vous dire ce que je puise de consolation et de force dans ces preuves de la bonté de Dieu, qui semble vouloir nous rassurer, en nous montrant que les malheurs dont nous gémissons ne

sont pas des coups de sa colère, mais des préparations de sa miséricorde, et que Jésus-Christ nous associe à sa croix pour nous associer à sa fécondité.

« Voici quelques-unes des consolations qui sont venues adoucir nos douleurs. D'abord un des prêtres schismatiques, envoyés de Goa pour nous combattre et troubler nos chrétientés, vient de se rendre au P. Péreira, et de faire sa soumission, disposé à retourner avec nous ses armes et ses efforts contre le schisme qu'il devait propager. Son exemple ne manquera pas d'exercer une grande et salutaire influence à Trichinopoly. Ensuite, j'apprends de tous les points de la mission que les conversions des païens se multiplient de jour en jour et dépassent de beaucoup le chiffre des années précédentes ; enfin, que des villages entiers de protestants, ou soi-disant protestants, ont fait en masse des démarches auprès du P. Castanier, et demandent à entrer dans le sein de la véritable Église. Mon Révérend Père, quand un général chargé d'une expédition lointaine écrit à son roi : « Nous avons perdu vingt mille hommes, « mais la victoire est à nous : l'expédition est assu- « rée, » le monarque fait célébrer un office funèbre pour les morts ; mais il ordonne de chanter un *Te Deum* dans toutes les églises de son royaume. Ce double sentiment ne doit-il pas être le nôtre ? Oui, nous pleurons nos morts, quoiqu'ils ne soient pas perdus pour nous, et encore moins pour eux ; mais

nous bénisssons Dieu, nous nous consolons, nous nous réjouissons, comme le général à la vue de la conquête qui s'annonce et qui déjà commence, comme le laboureur à la vue de la moisson qui jaunit. Mais pour recueillir cette moisson, il nous faut des collaborateurs. Nous ne cessons de lever les mains vers le ciel pour prier le Père de famille d'envoyer des ouvriers à sa vigne. Et ensuite, à qui nous adresserons-nous, mon Révérend Père, si ce n'est à vous, notre seconde providence? Je vous en supplie, faites un appel aux braves; envoyez-nous au plus tôt un puissant renfort d'hommes capables de remplir les vides. De tous côtés, je suis accablé de demandes; nos Pères me font saigner le cœur en sollicitant des secours que je ne puis accorder, et je tremble sans cesse de les voir succomber à la peine. »

CHAPITRE VIII

L'évêque (1847).

Au moment même où le P. Canoz était en proie à ces angoisses, on s'occupait à Rome, sans qu'il s'en doutât, d'alourdir sa croix.

La question de transformer la mission du Maduré en vicariat apostolique n'était point soulevée par la Compagnie. Elle était restée pendante depuis 1836, et le T. R. Père Général, mis en demeure de la trancher, hésitait à accepter pour un de ses religieux la dignité épiscopale et la charge de vicaire. Il étudia longtemps cette question, car c'était la première fois qu'elle se posait de la sorte depuis la restauration de la Compagnie, et sa solution allait consacrer un principe et établir un précédent dont toutes nos missions auraient à tenir compte.

Dieu merci, la Compagnie de Jésus, par le passé, avait toujours été fidèle à écarter de ses fils les dignités ecclésiastiques : elle ne voulait pas mentir à son histoire ni à son Institut. Mais l'exception faite par saint Ignace lui-même, pour les missions d'Éthiopie, indiquait que sa règle pouvait ne pas s'appliquer aux missions.

Aussi bien, le P. Joseph Bertrand, alors à Rome, prouvait que toutes les répugnances devaient céder

devant une nécessité inéluctable : « J'ai trouvé, écrit-il au P. Canoz, le 1er septembre 1845, j'ai trouvé de terribles obstacles du côté de la Compagnie, et du R. Père Général surtout. J'ai adressé un mémoire au R. Père Général dont la conclusion était : ou accepter un vicaire apostolique jésuite, ou renoncer à tout projet de mission lointaine. Mon mémoire va être soumis au Saint-Père avec une lettre du Père Général, qui accepte d'avance tout ce que décidera Sa Sainteté. Il paraît que les RP. PP. Assistants qui ont étudié la question et tenu consulte ont été convaincus. Le R. P. Rozaven m'avoue que ma disjonctive *aut... aut* est *adéquate*. »

On reconnut, en effet, que pour donner à nos missions une position déterminée dans la hiérarchie ecclésiastique, et pour leur assurer l'indépendance et la stabilité, il fallait accepter la combinaison proposée par le P. Bertrand. Seulement, afin d'écarter un doute pénible pour le futur élu, la Sacrée Congrégation de la Propapagande déclara, à la prière du T. R. Père Général, qu'il resterait, quand même, vraiment religieux : *In dato casu remanet religiosus*[1].

1. Alexandre VII l'avait déjà déclaré le 26 juillet 1662 : « Decernit et declarat Sanctitatis Suæ mentem nequaquam esse Episcopos, si Regulares fuerint, ab obligationibus professionis religiosæ annexis, per adeptionem dignitatis ac muneris episcopalis ullatenus absolvere ac eximere, nisi quatenus ejusdem muneris exercitio impedimenta sint... »

Restait à désigner l'élu. Au mois de mars 1845, le P. Bertrand écrivait au R. Père Provincial : « Le T. R. Père Général a présenté le R. P. Canoz[1], et la Congrégation l'a nommé ; le bref sera sous peu confirmé par le Saint-Père, et promulgué dans les formes ordinaires. » Grégoire XVI signa les bulles, en effet, le 25 mai 1846, mais sa mort en retarda l'expédition, qui n'eut lieu qu'un an plus tard. Le P. Canoz les reçut le 7 avril 1847. On avait bien fait d'agir sans prévenir l'humble supérieur ; c'était le plus sûr moyen de couper court à ses représentations.

Depuis longtemps, du reste, il savait qu'à Rome on parlait de nommer un vicaire apostolique. Il croyait pouvoir compter qu'on ne songerait pas à lui ; il n'était pourtant qu'à demi tranquille lorsque, un jour, la poste lui apporta une grande lettre de la Propagande. Le P. Wilmet, qui la lui remit, surprit sur son visage une légère émotion. Aussi, présageant quelque chose d'insolite, il se permit, en se retirant, la filiale indiscrétion de regarder, par une fente de la porte, ce que faisait le P. Canoz.

Celui-ci, après avoir lu la lettre, se lève et, comme un homme frappé d'un grand coup, va se jeter sur la natte qui lui servait de lit. Le P. Wilmet rentre alors, et, voyant son supérieur tout défait : « Père Supérieur, lui dit-il, vous êtes malade ? — Non,

1. Les trois candidats présentés au choix du Saint-Père étaient le P. Canoz, le P. Saint-Cyr et le P. Castanier.

mon bon Père, mais laissez-moi tranquille. — Oh ! vous êtes malade, ou vous avez reçu quelque grande nouvelle ! — De grâce, laissez-moi tranquille. — Père Supérieur, il faut que vous me le disiez. » Et il insiste tant, qu'à la fin le P. Canoz lui répond, avec des sanglots dans la voix : « Eh bien ! puisque vous voulez le savoir : je suis nommé évêque. » Aussitôt, le bon vieux P. Wilmet, très peu sensible à la douleur du P. Canoz, se met à sauter de joie et appelle le P. Grégoire, son compagnon, pour lui annoncer la nouvelle. Tous deux se réjouissent franchement, si bien que le bon supérieur, voyant ainsi ses frères heureux, s'écria : « Puisque vous êtes si contents, moi aussi je dois être content ; » et, se levant de son lit : « Eh bien ! dit-il résolument, je serai évêque. *Fiat voluntas Dei.* »

Néanmoins, tout en se soumettant à la volonté du Saint-Père, il demanda qu'elle s'exprimât par un ordre formel, *in virtute sanctæ obedientiæ.* L'ordre fut donné, et le religieux n'eut plus qu'à obéir.

Il écrivit alors au T. R. Père Général, le 18 avril 1847 : « C'est avec un profond sentiment d'humilité et de confusion que j'ai reçu, le 7 courant, par l'entremise de Mgr de Drusipare, les bulles qui me constituent vicaire apostolique du Maduré, avec le titre et le caractère d'évêque de Tamase[1]. A la vue de ces décrets, émanés de la plus haute autorité qui soit

1. Tamase, dans l'île de Chypre. Les Goanais appelaient les vicaires

sur terre, à l'aspect de ce titre dont je suis indigne, et de la charge redoutable qui m'est imposée, je n'ai pu m'empêcher d'être saisi d'une sainte frayeur, que peut seule tempérer la confiance en Celui qui choisit ce qu'il y a de plus faible pour confondre les forts.

« La lettre de Votre Paternité, arrivée quatre jours après, est venue porter le baume dans mon âme et la consolation dans mon cœur, en me répétant l'assurance que je ne cesserai pas d'être religieux de la Compagnie de Jésus, et de jouir par conséquent de tous les avantages de ma précieuse vocation, que je préfère à toutes les dignités de la terre.

« Puisque tout a été réglé de concert avec Votre Paternité, je ne puis m'empêcher de courber la tête sous le joug qui m'est imposé par l'obéissance, et de me soumettre humblement aux ordres exprès de celui que nous reconnaissons tous comme le vicaire et le représentant de Jésus-Christ sur la terre. Mais, je l'espère de la grâce et de l'amour de Notre-Seigneur, le caractère épiscopal ne changera rien à mes sentiments d'amour, de respect et de dévouement envers la Compagnie, notre mère commune, à laquelle je suis heureux d'appartenir *toujours*. L'onction sainte sera pour moi, je l'espère, une

apostoliques des évêques *turcs*, à cause de ces titres empruntés la plupart aux églises d'Asie Mineure.

source de grâces et un stimulant pour les vertus qui doivent me rendre un bon religieux ; en même temps, l'attachement à ma vocation et les grâces qui en découlent m'aideront à remplir les fonctions de vicaire apostolique. Vous ne serez pas trompé, mon Très Révérend Père, dans la confiance que vous avez eu la bonté de me témoigner. Vos avis et conseils seront toujours sacrés pour moi ; mes rapports avec vous seront toujours ceux d'un fils avec son père ; nos affections de famille ne sauraient être altérées par les graves devoirs qui me sont imposés. »

Quelques jours plus tard (17 mai), Mgr Canoz écrivait au R. Père Provincial : « Me voilà donc condamné à porter la mitre et une croix plus pesante! *Fiat voluntas Dei!* C'est une charge bien étrange pour un jésuite, mais, puisque la sainte obéissance me l'impose, que la volonté du T. R. P. Général et les ordres exprès de Sa Sainteté me font un devoir de l'accepter, je me soumets avec humilité et résignation, pour ne pas contrarier les desseins que la divine Providence peut avoir sur cette mission confiée à la Compagnie.

« Je me regarde comme un instrument entre les mains de la Compagnie à laquelle j'appartiens de cœur et d'âme ; et, par conséquent, je suis disposé à accepter tous les sacrifices qu'elle croira devoir m'imposer *ad majorem Dei gloriam*. » Mgr Canoz

en devenant évêque, tenait donc à demeurer jésuite, et il voulait qu'on le sût. Un des brefs envoyés de Rome l'avait rassuré en lui affirmant qu'il restait religieux : « C'est sans contredit, lui écrivait à cette occasion le P. Bertrand, le 19 mars 1847, celui qui vous sera le plus doux, celui sur lequel je compte pour me faire pardonner le mauvais tour que je vous ai joué. » — Mais il avait, en même temps, reçu un autre bref le dispensant du vœu que font les profès de recevoir, au cas où ils seraient élevés à une prélature, les conseils du T. R. Père Général. Cette dispense, qu'il n'avait certes pas demandée, et qui semblait prévenir des désirs qui n'étaient point les siens, blessa le cœur profondément religieux du P. Canoz. On offrait de lui enlever un joug dont il connaissait la douceur, il le reprit spontanément, et ce vœu, dont il était relevé, il l'observa jusqu'à sa mort avec une perfection qui est, à nos yeux, une de ses plus belles gloires.

Enfin, pour mieux indiquer quels étaient ses sentiments envers la Compagnie sa mère, il ne voulut que son chiffre pour blason épiscopal.

On saisira mieux la signification de ces franches déclarations de Mgr Canoz, si l'on se souvient qu'à cette époque, des insinuations hostiles et des défiances injurieuses venaient de divers endroits attaquer les méthodes et les œuvres de nos missions ; que des mémoires accusateurs étaient adressés à la

Sacrée Congrégation; qu'on réclamait, en particulier, pour les vicaires apostoliques, outre le pouvoir ordinaire sur leur clergé, une autorité disciplinaire absolue sur les réguliers; qu'on se défiait, en un mot, quelque peu de la Compagnie, et qu'on n'eût pas été fâché de voir l'évêque du Maduré partager ces défiances.

Dans ces conditions, un homme moins humble, moins sage que Mgr Canoz, eût pu facilement donner dans le piège. Sous le prétexte de conserver une indépendance qu'on lui disait menacée (mais qui ne l'était point), il aurait pu, même avec bonne foi, prendre, dès le principe, une autre ligne de conduite. Sa vie n'y aurait pas gagné en paix et en mérites, ni son éternité en bonheur.

Un des premiers soins du nouvel évêque de Tamase fut de se tourner vers ses fils égarés, pour les engager à se soumettre à son autorité. « Je doute fort qu'ils le fassent, disait-il; la plupart d'entre eux sont bien entêtés, et les autres seront retenus par la crainte. J'espère cependant que le peuple ouvrira les yeux, et que la fête des Saints Apôtres (jour choisi pour son sacre) portera un terrible coup au schisme. »

Il envoya donc à chacun des prêtres rebelles la lettre suivante :

« Je viens vous annoncer une nouvelle qui doit rétablir entre nous la concorde et la paix, qu'avaient

troublées jusqu'ici de trop longues et trop funestes divisions, au détriment de la gloire de Dieu, du bien des âmes, et de l'honneur dû à l'Église de Jésus-Christ, dont l'unité est un des plus beaux caractères. Jusqu'à présent, malgré la bulle *Multa præclare*, qui détruisait et anéantissait vos droits, vous vous étiez flatté que le Saint-Siège vous les rendrait, et, bercés par cette espérance, vous avez toujours protesté de votre dévouement pour le Vicaire de Jésus-Christ, le chef de toutes les Églises, tout en résistant à des ordres que vous supposiez extorqués ou apocryphes.

« Mais voici une décision qui va dissiper tous vos doutes... Fasse le Ciel qu'elle porte la lumière dans vos âmes, et vous détermine à renoncer à une opposition qui ne peut manquer d'être criminelle aux yeux de Dieu, et funeste pour vous et pour les âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ.

« Je viens de recevoir les bulles du Souverain Pontife, qui me constituent vicaire apostolique de la mission du Maduré, avec le titre d'évêque de Tamase, ordonnant à tous ceux qui se trouvent dans les limites assignées à ma juridiction, prêtres ou laïques, de se soumettre à mon autorité, sous peine d'encourir les châtiments que je jugerai à propos d'infliger aux rebelles. *Mandamus itaque omnibus et singulis, ad quos spectat aut spectabit, ut te, ad officium vicarii Apostolici Madurensis missionis recipiant et admittant, tibique, in omnibus quæ ad*

officium hujusmodi pertinent, præsto sint atque obediant, tuaque salubria monita ac mandata reverenter suscipiant atque adimpleant, secus sententiam seu pœnam quam rite tuleris seu statueris in rebelles ratam habebimus, ac faciemus, auctorante Domino, usque ad satisfactionem condignam, inviolabiliter observari. Nonobstantibus, etc...

« J'espère de la miséricorde du Seigneur et de la puissante intercession de Marie notre Mère, que vous n'imiterez pas ce peuple endurci, qui, après tant d'infidélités envers son Dieu, finit par devenir déicide. *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra.* Oui, c'est la voix de Dieu qui vous parle aujourd'hui par ma bouche ; n'endurcissez donc plus vos cœurs ; cessez de déchirer la robe du Sauveur en faisant un schisme dans son Église ; ne vous retranchez pas vous-mêmes du corps de Jésus-Christ, de peur que vous ne deveniez semblables à la branche morte qui est coupée et jetée au feu. Venez, venez accomplir le désir ardent de notre commun Maître et Sauveur : *Ut sint unum, sicut et nos unum sumus*, en reconnaissant, dans ma personne, le ministre quoique indigne du vicaire de Jésus-Christ.

« Si vous désirez continuer à exercer votre ministère dans cette mission, faites-le-moi savoir au plus tôt, afin que je vous communique les facultés nécessaires ; vous trouverez en moi, comme dans un père aimant, toute l'assistance que vous pourrez désirer. »

Sauf quelques exceptions, l'appel de Mgr Canoz ne trouva point d'écho dans le clergé goanais, et le pauvre évêque eut la douleur de constater que sa nomination n'avait fait que mieux creuser l'abîme qui les séparait.

Le 29 juin 1847, fête des saints apôtres Pierre et Paul, fut néanmoins un beau jour pour la mission et pour lui.

« J'ai donc eu l'honneur, écrivait-il ensuite au cardinal Franzoni, d'être sacré évêque dans notre église de Trichinopoly, par Mgr de Vérapoly[1], assisté par Mgr de Drusipare, vicaire apostolique de Pondichéry, et Mgr de Pruse, vicaire apostolique de Coïmbatoure[2]. Tous les missionnaires du voisinage, soit de notre Compagnie, soit des Missions étrangères, se sont empressés de venir contribuer, par leur présence, à l'éclat d'une si belle cérémonie. La foule des chrétiens, accourue de tous les districts même les plus éloignés, était immense. Les schismatiques eux-mêmes n'ont pas voulu se priver d'un si beau spectacle. Ils étaient confondus avec nos catholiques, avec lesquels ils semblaient ne devoir plus faire qu'un désormais[3]. » Quinze à vingt mille chrétiens

1. Mgr Ludovic de Sainte-Thérèse, religieux carme, archevêque de Chyrra et vicaire apostolique de Vérapoly.

2. Mgr Bonnand et Mgr de Brésillac.

3. Mgr Canoz reconnut vite ce que cette première impression avait de trompeur. Comme nous le disions, l'abîme devenait au contraire plus profond. « Les prêtres, écrivait bientôt après Mgr Canoz

étaient, en effet, accourus pour assister au sacre. Trente-deux prêtres entouraient les évêques et offraient aux Indiens émerveillés un spectacle qu'ils ne croyaient possible qu'aux fêtes du paradis.

Par les quinze grandes fenêtres destinées à aérer l'église, la foule immense qui n'avait pu entrer tâchait de suivre la cérémonie, et unissait les effusions de sa bruyante piété au tumultueux enthousiasme de l'assistance. La cérémonie du matin dura près de quatre heures. Les heures, en pareil cas, sont des

au cardinal Franzoni, les prêtres, appuyés par Fr. Manuel Neves, de Cochin, ne négligent rien pour détruire ou diminuer au moins cette impression (de la fête du sacre), en débitant, selon leur coutume, toutes sortes de mensonges les plus injurieux au Saint-Siège, aux vicaires apostoliques et aux missionnaires. D'où je conclus, comme je l'écrivais à V. E., qu'il n'y a guère d'espoir que nous puissions ramener ces prêtres, soit par la bonté et la douceur qu'ils traitent de faiblesse, soit par la rigueur et les censures de l'Église, qu'ils méprisent, et dont ils se moqueront tant qu'ils se sentiront appuyés. D'ailleurs, je ne voudrais pas recourir à ce moyen extrême sans l'avis et le conseil de la Sacrée Congrégation. » (Sept. 1848.)

Le 15 janvier 1848, Mgr Canoz écrivait au T. R. Père Général : « En passant à Maleidepatty, j'ai voulu profiter de l'occasion pour écrire au prêtre schismatique de l'endroit, mais il n'a pas même voulu recevoir ma lettre. Nous serons bien forcés d'en venir aux moyens de rigueur, si la S. C. l'ordonne. Déjà Mgr de Vérapoly vient de m'envoyer un *ordre* juridique, revêtu de sa signature et de son cachet, pour obliger le prêtre schismatique de Dindigul et du Maduré à faire sa soumission, sous peine de suspense *ipso facto*, au bout de huit jours, et d'excommunication *latæ sententiæ*, s'il s'obstine, après quinze jours. Ce prêtre syriaque de la côte malabare est sujet de l'archevêque, qui lui avait déjà fait faire, par son secrétaire, une admonition qui a été méprisée. Il est actuellement à Maduré. Je lui ferai présenter l'ordre selon les formes; je doute qu'il veuille l'accepter. »

instants pour les Indiens, mais, pour les évêques, accablés de chaleur et de fatigue, elles parurent assez longues. Le soir, l'évêque de Tamase pontifia pour la première fois. Le P. Castanier, orateur puissant, adressa à la foule un sermon en tamoul. Enfin, le bouquet obligé de toute fête indienne, un splendide feu d'artifice, termina cette incomparable journée.

Quarante ans plus tard, la même église se remplira encore, et le vieil évêque de Trichinopoly y viendra, au milieu de son peuple désolé, prendre la place de son repos jusqu'au jour de la résurrection ; mais, dans ce long intervalle, tout se sera renouvelé, et de rares spectateurs pourront, au jour des funérailles, raconter ce qu'ils virent à la fête du sacre.

A l'extrémité de la place qui s'étend devant l'église, se trouve un cimetière où reposaient les missionnaires décédés dans les premiers huit ans. Les tombes étaient rangées autour d'un grand autel, dont le dôme, porté par six colonnes, élevait au ciel la croix, comme un drapeau flottant sur un camp endormi. On eut la touchante idée d'associer les défunts aux joies des survivants, et, au matin du sacre, au milieu de la foule recueillie, beaucoup de prêtres dirent leur messe sur ce grand autel du cimetière. La messe des Saints Apôtres, dite à pareil jour et en pareil lieu, avait un symbolisme éloquent qui n'échappait à personne.

Les expansions plus intimes succédèrent aux solen-

nités publiques. Les pauvres missionnaires, sortis de leurs pangous où ils allaient le lendemain retrouver leur souffrance solitaire, se remplirent l'âme de joie et de force au contact de leurs frères. Mgr Bonnand, le père, on peut le dire, de la mission du Maduré, et M. Méhay, l'ami fidèle des mauvais jours, bénissaient Dieu du bien déjà obtenu et de celui qui s'annonçait encore.

« La mission garantie et solidement constituée, les missionnaires remplis d'une nouvelle ardeur et d'une joyeuse confiance, nos chrétiens confirmés dans le respect et le dévouement pour leurs pasteurs, les schismatiques rattachés à l'unité ou frappés de terreur, les païens saisis d'admiration [1]; » tels étaient donc les fruits laissés par cette fête du 29 juin.

Mgr Canoz, lui, en emporta, de plus, l'énergique résolution de devenir un saint, soumis plus que jamais à la volonté de Dieu, et, plus que jamais aussi, dévoué à son troupeau.

On s'était longtemps demandé à Rome, si, en devenant supérieur ecclésiastique de ses frères, le vicaire apostolique resterait leur supérieur régulier, unissant ainsi en lui, avec le pouvoir ordinaire de l'évêque sur son clergé, l'autorité spéciale exercée au nom de la Compagnie. Séparer ces deux pouvoirs était, sans doute, diminuer l'unité d'impul-

1. Lettre du P. Wilmet (juillet 1847).

sion, mais les réunir était charger un homme d'un poids bien écrasant; c'était, de plus, introduire dans l'Ordre un supérieur perpétuel autre que le Général. Or, on pouvait se demander si son autorité, non prévue, et par conséquent non pondérée par l'Institut, ne courrait pas risque de devenir, à la longue, accablante pour les inférieurs, ou d'exposer la règle à des variations désastreuses. Saint Ignace s'entendait en obéissance; mais, s'il la voulait absolue, c'est qu'il la rendait filiale et douce : aussi altérer l'Institut en un point si important que l'exercice du pouvoir semblait une tentative pleine de dangers.

On résolut cependant de laisser à Mgr Canoz sa charge de supérieur régulier, qu'il conserva ainsi pendant près de trente ans. Penser que, durant ce long gouvernement, un des plus longs peut-être qu'un supérieur ait jamais exercé dans la Compagnie, Mgr Canoz n'eut aucune difficulté et ne rencontra aucune contradiction, ce serait changer l'histoire en légende et se faire une bien naïve idée de l'humanité. Dieu mettait à la barque ce ferme pilote, parce qu'elle allait justement traverser de longs jours de tempête, et qu'il fallait à l'équipage, pour ne pas se troubler, le commandement unique de cette voix aimée.

CHAPITRE IX

Première visite pastorale. — Incendie du collège de Négapatam. Fondations (1848-1851).

Le premier devoir de l'évêque de Tamase était de visiter son vicariat, dont il ne connaissait encore que les deux districts du Marava et de Trichinopoly. Il résolut donc de le parcourir lentement, en organisant sur son passage toute une série de missions. A cet effet, il prit avec lui le P. Castanier, son vicaire général, et deux autres Pères, et, pendant quatorze mois d'une tournée vraiment apostolique, il porta la consolation et la force à ses chrétientés dispersées, prêchant et confessant lui-même autant que ses compagnons, sans pourtant affaiblir en rien sa sollicitude toujours en éveil sur tout le vicariat. Sa vaste correspondance nous révèle jusqu'à quel point, même au milieu des voyages les plus fatigants, il savait suivre et diriger les moindres œuvres de la mission. Sa charité délicate lui aurait fait sacrifier le repos de la nuit, plutôt que de laisser sans réponse une lettre du moindre de ses frères.

Mais, au cours de cette visite, de bien tristes nouvelles vinrent le surprendre et lui rendre douloureuse l'année 1848. Une circulaire, envoyée de

Quilon le 11 juin 1848, nous apprend quel contre-coup les événements d'Europe firent sentir au Maduré; elle nous montre aussi de quelle façon sereine Mgr Canoz savait tout envisager.

« Mes Révérends Pères, disait-il, en présence des tristes événements qui bouleversent l'Europe entière, et qui ont déjà dispersé une partie des membres de notre Compagnie, et forcé notre T. R. Père Général lui-même à quitter Rome, un sentiment de douleur bien légitime s'est emparé de notre cœur, et nous avons besoin pour nous consoler de recourir au Dieu de toute consolation... Efforçons-nous donc, par la ferveur de nos prières et par une plus grande fidélité à nos devoirs de religieux et de missionnaires, de fléchir la colère du Ciel et d'attirer les miséricordes du Seigneur sur notre patrie, sur l'Église entière et sur notre pauvre petite Compagnie... C'est dans cette espérance que nous devons supporter, avec une sainte égalité d'âme et une entière résignation à la volonté de Dieu, les tribulations qu'il lui plaît de nous envoyer pour nous éprouver et nous purifier...

« Nous aurons sans doute à souffrir nous-mêmes de ces bouleversements qui ont beaucoup nui à l'œuvre de la Propagation de la Foi. On nous a écrit de Lyon que les rentrées d'argent ont tari, qu'on n'a point ou presque point d'allocations à attendre pour l'année 1848. Nous perdons les dix

mille francs éventuels qui nous avaient été assignés pour cette année, et même le peu d'argent que nous attendions tardera à arriver. Il faut donc que chaque missionnaire s'industrie pour se procurer dans son district ce qu'il pourra ; il faut ménager les dépenses, s'interdire les objets de pure commodité, s'abstenir de faire de nouvelles entreprises, supprimer même les écoles peu nécessaires ; mais tout cela avec beaucoup de prudence et de ménagement, de manière à ne pas trop faire soupçonner notre détresse. Les schismatiques, informés de ces tristes nouvelles, chercheraient sans doute à semer le découragement parmi nos chrétiens.

« Si nous avons à souffrir, dans cette occasion, les effets de la sainte pauvreté, nous devons nous en réjouir selon notre règle, plutôt que de nous en affliger. Lors même que cette pénurie momentanée nous paraîtrait un obstacle au bien que nous avons projeté, pensons que Dieu a ses vues dans tous les événements de ce monde, qui n'arrivent point sans sa permission, et qu'il saura, dans son temps, tirer le bien du mal, et faire tourner tout à sa plus grande gloire [1]. »

1. Dans la même circulaire, Mgr Canoz ordonnait des prières pour le Souverain Pontife, menacé par la révolution cosmopolite. Il ajoutait un trait curieux à relever : « Si l'on en croit un saint religieux vivant à Rome, dont les prédictions se sont vérifiées jusqu'à présent, la tempête sera terrible, mais elle ne durera que quatre mois, après lesquels l'Église se relèvera plus florissante que jamais. C'est

Ces dernières paroles allaient bientôt trouver, au Maduré même, leur complète application. C'est, en effet, cette année de détresse que les schismatiques devaient choisir pour infliger à la mission une bien cruelle épreuve.

Nous avons déjà raconté quels ravages le choléra avait exercés au collège de Négapatam, au mois de juillet 1846. Bien que brisé lui-même par tant de calamités, Mgr Canoz avait ordonné qu'on se remît énergiquement à l'œuvre, et qu'on bâtît un autre collège dans un endroit plus sain. Par une suite de dispositions providentielles, le gouvernement anglais venait de nous céder gratuitement un vaste emplacement, le même où s'était élevé jadis un collège de la Compagnie, et où les gouverneurs hollandais, après avoir chassé les Jésuites, avaient bâti leur palais. C'est sur ce terrain que Mgr Canoz, aidé par le P. Saint-Cyr, fit construire à la hâte un vaste corps de logis couvert de feuilles de palmier. Quatre mois après la disparition du choléra, en novembre 1846, les cours purent y être repris. Le nombre des élèves avait augmenté, les sympathies étaient gagnées aux

un Père grave de l'Ordre des Carmes qui vient d'écrire ces paroles à Mgr de Vérapoly. Quoi qu'il en soit de cette prédiction, ajoutait Mgr Canoz, il est certain que Dieu n'abandonnera pas son Église... » La prédiction se vérifia, mais pas à la lettre. Il y eut, en effet, un intervalle de sept mois entre le départ de Pie IX (24 novembre) et la prise de Rome par les Français (3 juillet). Ce fut son séjour à Naples qui dura quatre mois.

maîtres en raison même de leurs malheurs. Tout prospérait enfin dans ce collège provisoire, tandis qu'on bâtissait tout auprès le collège définitif. C'est alors que les schismatiques imaginèrent de l'incendier. Écoutons le P. Tassis raconter le forfait au R. Père Provincial (novembre 1848) :

« Deux prêtres schismatiques formèrent un complot avec leurs affidés les plus audacieux ; un conseil se tint dans la maison de l'un de ces prêtres : vingt-six individus étaient dans le secret. Six des plus déterminés furent choisis pour exécuter le coup, le 11 septembre 1848, à onze heures du soir. Trois d'entre eux restèrent en sentinelle autour de l'enclos, pendant que les trois autres franchissaient la haie, portant des tisons enveloppés dans des morceaux de toile. Les tisons ainsi préparés furent introduits au milieu des feuilles de palmier qui formaient le toit, sur divers points et du côté le plus exposé à l'action du vent. Les incendiaires se retirèrent ensuite pour attendre près de là, avec leurs complices restés en sentinelle, l'effet de leur malice diabolique. Vous devinez le reste. Notre collège ne consistait qu'en murs de terre, couverts d'un toit de feuilles, sans plafond ; et, par conséquent en quelques minutes, le feu consuma tout, la maison et les meubles, avec notre bibliothèque qui était la seule de toute la mission, et renfermait beaucoup de livres bien choisis, un véritable trésor! Je ne vous peindrai pas nos

sollicitudes, nos angoisses, au milieu de cette horrible confusion. Grâce à la divine Providence, personne ne périt, tous nos enfants échappèrent aux flammes, qui auraient pu les consumer en précipitant sur eux la toiture embrasée ; ils nous donnèrent même des preuves touchantes de dévouement et d'affection qui adoucirent nos chagrins. Oubliant leurs propres effets, s'oubliant eux-mêmes, on les voyait se jeter au feu pour sauver le mobilier et les effets de leurs Pères. C'est à leur courage intrépide que nous devons le peu que nous avons pu sauver de l'incendie. Au milieu des privations qui étaient la triste conséquence des pertes que nous avions éprouvées, ils n'ont jamais fait entendre un seul mot de plainte : « Pourrions-nous regretter quelque chose, « disaient-ils naïvement, quand nos Pères ont tout « perdu? »

« Par cet attentat sauvage, les schismatiques avaient voulu détruire à jamais ce collège, et s'imaginaient nous forcer à quitter ce poste et la mission. Les réjouissances auxquelles ils eurent l'impudence de se livrer ouvertement, les jours qui suivirent le sinistre, semblaient indiquer qu'ils croyaient avoir réussi. Mais, par la miséricorde de Dieu, le fruit le plus certain qu'ils ont recueilli de leur crime a été de soulever contre eux l'indignation générale des païens, des mahométans et même des propagandistes protestants, leurs soutiens ordinaires, qui, dans ce cas,

n'osent les excuser. La police s'est mise, quoique assez négligemment, à la recherche des auteurs; d'importantes révélations ont été faites, et il ne reste aucun doute dans l'opinion publique sur les circonstances que j'ai signalées.

« Quant à nous, nous ne pouvions, dans une pareille circonstance, ni céder à l'orage, ni reculer devant de tels adversaires. Nous résolûmes donc de relever notre collège et de le mettre sur un pied plus solide; et Dieu, en qui nous mettions notre confiance, ne nous abandonna pas. Une maison fut louée, et les classes y suivirent leur cours sans interruption. Nos amis vinrent à notre secours, en nous prêtant les meubles les plus nécessaires; pendant que les ouvriers travaillaient avec ardeur à réparer les ravages du feu. Un noble élan se manifesta parmi nos chrétiens; les protestants et les païens eux-mêmes ne s'en tinrent pas à une stérile sympathie. Des secours de tout genre nous arrivaient; les habitants de la ville, même les plus riches et les plus honorables, ne croyaient pas s'avilir en travaillant de leurs propres mains, et en se joignant aux manœuvres pour activer l'ouvrage. Ceux des campagnes voisines accouraient pour prêter leur concours; le travail se poussait souvent bien avant dans la nuit, à la lueur des torches; et, au grand étonnement de toute la ville, comme au grand désappointement de nos adversaires, notre principal corps de bâtiment, long de

cent cinquante pieds, et large de quarante-cinq, dont il ne restait que les quatre murs, fut, *en treize jours,* complètement couvert en tuiles et suffisamment réparé pour être de suite habité. En effet, le 24 septembre, jour de Notre-Dame de la Merci, nous célébrâmes de nouveau la sainte messe dans notre chapelle restaurée, et le vendredi suivant, fête de saint Michel, nous abandonnions la maison de location pour revenir tous, Pères et enfants, nous installer dans notre première demeure.

« Toutes ces constructions, qui auraient exigé des milliers de francs et duré plusieurs mois, si nous avions été obligés de les faire nous-mêmes, ne nous ont presque rien coûté et se sont exécutées comme par enchantement, grâce au concours bienveillant de tout le monde. Ainsi le bon Dieu sait tirer le bien du mal ! Ce qui, dans l'intention de nos adversaires, devait nous ruiner et nous perdre, en assurant leur triomphe, a merveilleusement tourné à notre avantage et à notre honneur, et, en même temps, à leur confusion. Puisse-t-il aussi tourner à leur conversion, pour achever le triomphe de la divine miséricorde et mettre le comble à notre joie et à notre reconnaissance ! »

Mgr Canoz poursuivait dans le Sud le cours de sa visite pastorale, quand il apprit la ruine de son cher collège. Il en fut profondément attristé, mais dans son grand cœur il n'y avait place ni pour le découragement, ni pour d'inutiles récriminations. Quand

il reçut cette affligeante nouvelle, il n'eut pour les malfaiteurs aucune parole amère, mais il regarda longuement son crucifix, puis il dit : « Que la sainte volonté de Dieu soit faite! » Quelques jours après, le 27 septembre, il écrivit au Père Général : « Le P. Saint-Cyr a dû informer Votre Paternité du terrible fléau qui vient de ruiner notre pauvre petit collège. On attribue cet accident à nos ennemis, les prêtres schismatiques... Que Dieu leur pardonne, si tant est qu'ils aient eu l'audace de conseiller un pareil forfait! Ce qui nous console, c'est la pensée de notre père saint Ignace, que les tribulations et les malheurs auxquels le collège a été soumis depuis son origine sont le présage d'un plus grand succès dans l'avenir. »

Le 23 octobre, il écrivait au P. Saint-Cyr : « Je vous félicite d'être réintégrés dans votre maison. Dieu soit loué de tout, et de l'épreuve et des consolations qu'il vous a données pour l'adoucir. Quant aux malfaiteurs compromis ou soupçonnés, ne vaudrait-il pas mieux les abandonner à la justice divine que de les poursuivre devant les tribunaux? Admirons, cher Père, la conduite merveilleuse de l'aimable Providence, qui, pendant qu'elle permet d'un côté à nos ennemis l'exécution de leurs coupables manœuvres, suscite au même moment, d'un autre côté, des secours extraordinaires. Courage donc, cher Père, et confiance. »

La résignation de Mgr Canoz fut bénie. De ce jour, en effet, le collège Saint-Joseph prospéra davantage[1]. L'énergie des missionnaires découragea leurs ennemis et réjouit les fidèles, et, la Providence s'en mêlant, les constructions du grand collège furent si activement poussées, qu'au mois d'octobre 1849, on en put habiter une partie. Et cela se faisait au temps même où les secours de France ne pouvaient plus venir, et où la mission du Maduré se trouvait le plus abandonnée des hommes. La foi de Mgr Canoz n'avait pas été trompée. Et, comme les joies, aussi bien que les peines, ne viennent jamais seules, nous remportions peu après, et coup sur coup, deux précieux avantages. On donnait aux missionnaires la permission, jusque-là refusée, de faire des processions dans les rues de Négapatam : la permission fut publiée au son du tambour, avec un avertissement comminatoire pour quiconque oserait les troubler. Enfin, un lieu de pèlerinage célèbre, dont les prêtres

1. Le 7 juillet 1849, le P. Saint-Cyr pouvait écrire : « Nous avons lieu de nous applaudir des sacrifices que nous avons faits pour l'établissement du collège. Il procure déjà de notables avantages à notre sainte religion. Il réunit dès maintenant plusieurs élèves des vicariats apostoliques voisins... Déjà nous y avons inauguré un cours de théologie qui nous prépare des ouvriers évangéliques dans l'Inde ; déjà, parmi nos Indiens, se trouvent plusieurs sujets qui donnent les plus belles espérances pour le sacerdoce ; déjà cet établissement a acquis dans tous ces pays une réputation bien méritée ; déjà il a montré la supériorité des œuvres catholiques, quelque petites qu'elles soient, sur les tentatives gigantesques du protestantisme. »

govéars nous avaient toujours défendu l'entrée, nous fut offert, et nous y bâtissions une église.

Tandis que ses ennemis eux-mêmes travaillaient ainsi pour lui à Négapatam, Mgr Canoz achevait sa longue visite, et laissait partout la mission mieux organisée et de grandes œuvres solidement fondées.

« Dans cette visite, écrivait-il au R. Père Provincial (mars 1849), j'ai donné la confirmation à plus de douze mille personnes. Nous avons confessé à peu près tous les chrétiens des villages que nous avons parcourus; le nombre des confessions s'élève au moins à vingt mille. J'ai commencé ma visite par les églises de la côte, depuis Punicaël jusqu'au cap Comorin; j'ai célébré la semaine sainte et la fête de Pâques dans la ville de Manapade, qui, jusqu'à présent, s'est toujours distinguée par son dévouement et son affection pour nous.

« Après les fêtes de Pâques, je me suis dirigé vers le Malléalam, pour rendre visite à Mgr de Vérapoly, et payer ce juste tribut de reconnaissance à mon archevêque consécrateur. Je ne vous parle pas de toutes les courtoisies de cet excellent prélat, des réceptions et des fêtes qui marquaient chaque étape de ma route, et faisaient de mon voyage une continuelle ovation; c'est bien assez d'avoir été condamné à en subir la confusion. Ce qui m'a consolé, c'est de savoir que toutes ces affectueuses démons-

trations s'adressaient non à ma personne, mais à la Compagnie dont je suis le représentant. Sa Grandeur a daigné le déclarer par ces paroles expresses : « J'en use ainsi afin de faire connaître publiquement « mes sentiments d'estime et d'amour pour la Com- « pagnie de Jésus, aujourd'hui si cruellement persé- « cutée en Europe. »

« Après avoir passé quelques semaines auprès de Mgr de Vérapoly, je rentrai dans la mission par Vadakencoulam, grande et bonne chrétienté dont je fis la visite, et de là je remontai, tantôt en suivant la côte, tantôt en m'enfonçant dans l'intérieur des terres. Nous touchions à la fin de l'année, et le P. Puccinelli avait eu le temps d'achever son église de Tuticorin. Je pus donc me rendre aux désirs impatients de nos catholiques qui sont dans cette ville au nombre de trois mille, contre mille schismatiques. Notre entrée fut vraiment solennelle. Imaginez-vous douze arcs de triomphe, une forêt de bannières parmi lesquelles on distinguait les pavillons du gouvernement et ceux du port, les décharges de l'artillerie du fort, par ordre de l'autorité civile, des flots de peuple où les schismatiques et les protestants se confondaient avec les catholiques. Une longue procession, venue assez loin à ma rencontre, me conduisait, revêtu de mes habits pontificaux les plus splendides, au son de la musique et au chant des psaumes et des cantiques. Ce fut pour

nous un jour de joie et de triomphe dans une ville qui nous a suscité tant d'obstacles et causé tant de chagrins. Le triomphe n'était pas complet, la joie n'était pas pleine, puisqu'il reste dans cette ville encore mille schismatiques.

« Le 5 janvier, je bénis la nouvelle église sous le vocable des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, et le dimanche suivant je consacrai le maître-autel, en lui donnant pour patron saint Fidèle, martyr, dont le corps obtenu de Rome repose en ce lieu.

« A l'occasion de ma course sur cette côte de la Pêcherie, j'aurais beaucoup à vous dire du schisme, de ses péripéties toujours anciennes et toujours nouvelles, de ses luttes perpétuellement renaissantes ; mais en vérité je n'en ai pas le courage ; si souvent déjà nous vous avons fatigué par ces tristes récits ! Aujourd'hui nous vous annonçons la victoire remportée, la paix rétablie, et le lendemain nous sommes de nouveau en pleine guerre. Le schisme dans ces contrées c'est l'hydre aux sept têtes... toujours renaissantes. C'est quelque chose de pire, comparable à ces humeurs malignes cachées dans un corps et qui font éruption tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. J'entends nos pauvres missionnaires s'écrier en gémissant : « Qui nous délivrera de ce funeste schisme ? » Pour moi, je commence à croire que le mal est plus profond que le schisme, et qu'il nous restera même après la complète et sincère

soumission de Goa. C'est comme un besoin de caractère et de nature, dont nous trouvons tant d'exemples dans la pauvre humanité, en petit dans les ménages, en grand dans les sociétés. Je m'en console en pensant aux incroyables maussaderies et turbulences des Hébreux à l'égard de Dieu, et des Romains à l'égard des souverains pontifes, exemples qui nous rappellent en même temps de si beaux modèles de patience, de douceur et de charité.

« Dans cette visite de la côte j'ai fait l'administration de toutes les chrétientés, reçu la soumission des mutins, accordé des pardons, répandu des bénédictions et laissé partout les populations dans la paix et dans de bons sentiments. Dieu veuille que cela dure ! »

Après avoir parcouru quelques autres chrétientés de l'intérieur des terres, Mgr Canoz arrivait à Maduré, où Dieu lui ménageait la joie de baptiser un brahme. C'était un pauvre jeune homme qu'avait gagné au christianisme un de ses amis de la caste des Nayakers. Sa conversion devait immanquablement entraîner son expulsion de sa caste. Il prévint cette terrible épreuve en s'expatriant avec son ami. Il vint à Trichinopoly, où on l'éprouva tout en achevant de l'instruire. Mgr Canoz put enfin le baptiser solennellement à Maduré, la ville sainte des Brahmes. Le fervent néophyte apprit plus tard, sans en être ébranlé dans sa foi, qu'il avait été chassé de

sa caste. Il eut la force de persévérer et de donner un exemple qui fut trop peu suivi.

Quand, après une si longue absence, Mgr Canoz revint à Trichinopoly, une splendide réception l'attendait, et les soldats irlandais, qui étaient fiers de leur vaillant évêque, voulurent eux-mêmes porter son palanquin.

Dans une retraite qu'il fit, au cours de sa visite, Mgr Canoz avait résolu de s'appliquer avec zèle à la conversion des païens. « Oh ! comme j'ai senti l'excès de la bonté et de l'amour infini de Dieu pour moi ! écrivait-il (24 décembre 1849). Aussi j'ai promis de m'employer tout entier et généreusement à son service. O mon Dieu ! ô Jésus ! qui avez tant fait, tant souffert pour moi, pour le salut du monde, apprenez-moi à vivre, à travailler, à souffrir pour vous, pour le salut de ces âmes rachetées au prix de votre sang. *Ou ôtez-moi la vie, ou faites que je l'emploie sans réserve à votre gloire et à sauver des âmes !* » C'est à ce zèle ardent des âmes qu'on dut bientôt la fondation de deux œuvres essentiellement apostoliques : le catéchuménat de Trichinopoly et la congrégation de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Dans leurs courses rapides, les missionnaires, à peine assez nombreux pour s'occuper des chrétiens, pouvaient malheureusement trop peu songer à convertir les païens. S'ils en trouvaient quelque part

de bien disposés, le temps de les instruire faisait presque toujours défaut. Le catéchuménat était un asile sans cesse ouvert aux païens que l'on voulait instruire ; c'était aussi une sorte d'hôpital ou de dispensaire où l'on entrait pour chercher la santé, et d'où l'on sortait souvent en emportant la foi[1].

Mais plus encore qu'un asile, il fallait aux catéchumènes des maîtres qui fussent des aides sûrs pour le missionnaire, et des remplaçants sur lesquels il pût compter. Un catéchiste, au Maduré, a pour le mal ou pour le bien une incomparable influence. Mgr Canoz pensa qu'une congrégation religieuse serait la meilleure école pour de tels auxiliaires, et il fonda à Dindigul la congrégation des Frères de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Huit postulants furent réunis, et le jour de leur fête patronale, Mgr Canoz donna solennellement l'habit à l'un deux. Cette solennité, à laquelle païens, protestants et schismatiques étaient accourus en foule, fut pour eux tous une révélation : il leur devenait manifeste qu'une sève à part animait l'arbre qui, bien que mutilé, portait de tels rameaux.

La mort avait fait bien des vides parmi les mis-

1. Les catéchuménats se multiplièrent dans la suite, et se vouèrent exclusivement à l'instruction religieuse. On en comptait six en 1864. — Des hôpitaux furent fondés à part. La mission en avait sept petits en 1864, entretenant une moyenne de cent malades. Presque tous entraient païens et se faisaient baptiser. (V. *Notice sur le Maduré*, par le P. Saint-Cyr. Le Puy, 1864.)

sionnaires ; Mgr Canoz songea aussi à les combler en ouvrant à Trichinopoly, puis à Dindigul, un noviciat de la Compagnie. Le P. Péreira, Goanais de naissance, et que le T. R. P. Roothaan avait lui-même donné au Maduré, fut chargé de former les quatorze novices que la Providence amenait dès la seconde année. Jamais noviciat ne fut assurément plus diversement composé. Trois novices venaient de Goa, un autre était Espagnol et sortait du collège de Négapatam, un troisième était Bengalais, les autres étaient Anglais ou Irlandais, un dernier était Birman. Le noviciat de Dindigul eut ses vicissitudes, et ne fut pas toujours aussi heureux qu'à ses débuts. Il donna cependant de nombreux et zélés apôtres au Maduré, et Mgr Canoz put voir, avant sa mort, plus de trente religieux indigènes, admis par lui, consacrer à leur pays un zèle d'autant plus fructueux qu'il était mieux réglé.

Ainsi, en dépit des épreuves, la mission du Maduré prospérait visiblement, et tous se plaisaient à reconnaître que cette marche en avant, obstinée et victorieuse, était due à l'énergique impulsion de Mgr Canoz.

Aussi bien, malgré l'extension progressive de ses œuvres et la pénurie d'hommes dont il se plaignait souvent, Mgr Canoz, dans sa bonne et franche générosité, n'hésitait pas à céder à d'autres ceux mêmes de ses missionnaires dont il avait le plus besoin.

Son inclination à rendre service souleva même à cette époque un incident qu'il est bon de rappeler, parce qu'il donne un exemple de la droiture du bon évêque.

Le vicariat apostolique de Jaffna venait d'être détaché de celui de Colombo, et confié à Mgr Bettachini. Ce prélat, effrayé de la tâche qui lui incombait, demanda à Mgr Canoz un Père expérimenté qui pût l'aider dans la visite de son vicariat. Par amitié pour l'évêque de Jaffna, Mgr Canoz se priva de son vicaire général, le P. Castanier, qui lui était pourtant alors d'un grand secours dans la visite du Maduré.

Le P. Castanier accompagna Mgr Bettachini à Jaffna et dans l'île de Manar. Il satisfit pleinement le peuple et l'évêque, si bien que ce dernier demanda deux autres Pères, et écrivit même directement au T. R. P. Roothaan, le priant de lui céder, de sa propre autorité, quelques Pères du Maduré.

Mgr Canoz redoutait cette ingérence des siens dans un vicariat étranger, d'autant plus que les Pères Oblats de Marie venaient d'être appelés eux aussi à Jaffna, et que, pour rien au monde, il ne fallait sembler envahir le champ qui leur était confié. Mgr Canoz refusa donc d'abord ; mais Mgr Bettachini insista ; il vint même en personne jusqu'à Négapatam chercher les Pères demandés. C'était mettre l'évêque du Maduré dans une position délicate, car au même

moment, Mgr de Mazenod, évêque de Marseille et supérieur des Pères Oblats, écrivait au Maduré pour protester contre l'envoi à Jaffna de missionnaires jésuites.

Mgr Canoz dissipa ce malentendu avec son tact et sa loyauté ordinaires. Pendant que, par de bonnes paroles, il faisait prendre patience à Mgr Bettachini, il exposa la situation à l'évêque de Marseille, évidemment mal informé. Celui-ci, pleinement rassuré sur les intentions de Mgr Canoz, leva aussitôt sa défense, et quatre Pères jésuites furent concédés à l'évêque de Jaffna. Ils restèrent un peu plus de deux ans dans les îles de Manar et de Caïtz, conservant avec les Pères Oblats une harmonie que le temps n'a fait depuis qu'augmenter, et assistant aux débuts de cette splendide mission que le zèle des missionnaires et l'intelligente direction de Mgr Bonjean ont aujourd'hui portée à un haut point de prospérité.

CHAPITRE X

Premier voyage en Europe. — Retour au Maduré.
Les événements du Marava (1851-1858).

Il y avait plus de trois ans que Mgr Canoz avait été sacré. Il était temps qu'il fît son premier pèlerinage au seuil des saints apôtres. Il le projetait depuis plusieurs mois quand une lettre du T. R. Père Général, l'appelant à Rome, le décida à partir aux premiers jours de l'année 1851. Le P. Strikland fut son compagnon de route, et le P. Castanier, en son absence, devint provicaire du Maduré.

Un long séjour à Rome, nécessaire pour instruire le Pape des travaux de la mission et des maux causés par le schisme ; des voyages en France, en Angleterre et jusqu'en Hollande, entrepris pour subvenir aux besoins du Maduré, firent passer bien vite ces deux années d'absence, trop longues pour le cœur du pasteur, mais qui lui portèrent cependant de douces consolations. Dans ces courses rapides à travers l'Europe, Mgr Canoz, en effet, put constater quelle profonde sympathie avaient partout excitée les récits de nos premiers travaux. A Stonyhurst, à Vals, à Louvain, ses jeunes frères, les scolastiques de la Compagnie de Jésus, le saluaient de leurs chants enthousiastes, et plus d'un qui lui

offrait alors ses vers, lui prouva, en lui donnant plus tard sa vie, que la poésie n'est pas toujours menteuse.

A Namur, le F. Ignace Carbonelle lui disait, le 15 février 1852, que bien des cœurs, à sa vue, brûlaient du désir de l'apostolat. Le sien en était; il le montra quelques années après, en partant pour le Bengale. A Louvain, le F. Adrien Goffinet chantait dans une cantate le bonheur du missionnaire. Il sollicita ce bonheur pendant quinze ans, et ne l'obtint qu'en 1865[1]. Dans une maison de Hollande, le supérieur fit mieux : « Ici, dit-il à Monseigneur, personne peut-être ne vous suivra, excepté moi. — Il me suffirait bien de vous emmener, » répondit l'évêque en souriant. Il avait raison, car ce supérieur était le P. Walter Steins, dont on put dire, quand on l'envoya dans l'Inde : « Ce n'est pas un homme qu'on vous donne, mais une légion. » Dans sa longue et glorieuse carrière, Mgr Steins, vicaire apostolique de Bombay et de Calcutta, puis évêque d'Auckland, n'oublia jamais celui qui l'avait attiré aux missions et qu'il ne cessa d'entourer depuis d'une affectueuse vénération[2].

1. Après douze ans de mission dans le Bengale, le P. Goffinet rentrait en Europe quand il fut broyé par un train dans la gare d'Orléans, le 4 juin 1877.

2. Nous en avons les preuves dans la correspondance très suivie qu'il entretint avec Mgr Canoz jusqu'à ses dernières années et jusqu'à ses derniers jours. Rien n'est plus intime ni plus aimable. Mgr Steins mourut à Sidney en 1882.

Les âmes qu'il gagnait sur sa route, ce n'était point par de brillantes causeries, mais par l'irrésistible attrait de son aimable sainteté qu'il les séduisait. Simple et bon, le moins encombrant des hommes, Mgr Canoz frappait ses frères par sa régularité exemplaire, et les étrangers par son angélique piété.

A Louvain, cette régularité modeste charma celui qui allait, en 1853, devenir le chef de la Compagnie, le R. P. Beckx, et dès lors elle établissait entre ces deux serviteurs de Dieu une union de cœur qui durera toujours. A Sellières, au milieu des splendeurs imaginées pour fêter l'enfant du pays qui revenait évêque, un jeune homme, mêlé au chœur des musiciens, admirait tout ému la ferveur de l'officiant. Devenu missionnaire à son tour, et curé de Chandernagor, le P. Barthet[1], trente-six ans plus tard, n'avait pas oublié la messe de 1851, et se plaisait à raconter l'impression qu'elle lui causa.

Mais la joie la plus sensible au cœur affectueux de Mgr Canoz était d'avoir retrouvé à Sellières sa famille tout entière, et d'avoir pu donner à son père vénéré une bénédiction que, semble-t-il, il attendait pour mourir.

Cependant quelques mauvaises nouvelles de la mission arrivaient à Monseigneur, et le pressaient de revenir bientôt. Le schisme qui, jusqu'en 1848

1. Aujourd'hui Mgr Barthet, vicaire apostolique de la Sénégambie.

surtout, avait si violemment agité les chrétientés du Sud, troublait encore la côte de la Pêcherie. Le chef des Paravers, qui, dès le début, avait si fort combattu le P. Martin, et trompait, depuis quelques années, par une feinte soumission, venait de soulever une nouvelle tempête.

Profitant du mariage d'un de ses enfants, il avait convoqué les principaux habitants des villages de la côte. Beaucoup sentaient que la cérémonie, présidée par des prêtres rebelles, était criminelle, mais la peur les empêcha de décliner l'invitation. Fort de leur appui, le chef voulut rendre éclatante la déclaration de guerre.

« Dans ce dessein, écrivait à Mgr Canoz le P. Grégoire, supérieur de la mission du Sud, le chef avait réuni auprès de lui cinq prêtres schismatiques, les plus habiles et les plus expérimentés dans la guerre qu'ils nous font depuis douze ans. Pour vous donner une idée de l'esprit qui présidait à cette cérémonie antireligieuse, il suffit de dire que les bayadères d'une pagode voisine furent appelées pour danser devant les époux et rehausser l'éclat de la fête, et qu'elles eurent à l'église une place d'honneur, avec les prêtres schismatiques, en présence du Saint des saints !

« Au milieu des festins, de l'exaltation, des réjouissances et de l'ivresse, des discours incendiaires furent prononcées, les passions furent déchaînées,

des serments de fidélité au chef, de haine et de guerre aux missionnaires, furent prononcés par les uns, forcément imposés aux autres; un plan d'attaque et d'extermination, combiné avec une astuce diabolique, fut arrêté et devint la loi générale de la caste.

« Au même moment, et sur tous les points, à Punicaël, Patnam, Manapade, le volcan vomit des flammes. On ferme les églises, on casse les employés fidèles, on persécute les chrétiens qui se montrent dévoués, on les insulte, on pille leurs maisons, on les chasse de la caste. En même temps, les démarches les plus habiles sont faites auprès des magistrats anglais, tous leurs entourages sont gagnés, des procès sont intentés de tous côtés pour nous faire expulser comme auteurs de tous ces désordres, et, dans ce but, des députations, au nombre de quatre cents individus, sont envoyés pour attester contre nous et solliciter notre condamnation. Un instant l'iniquité paraît triompher; les hésitations et les demi-mesures des magistrats accroissent l'audace des rebelles. Voulant alors précipiter le dénouement en généralisant la révolte, ils envoient des émissaires dans l'intérieur des terres, même aux populations des Sanards, pour les soulever contre nous. Partout la lutte devient acharnée et se prolonge avec ses alternatives de craintes et d'espérances, et cet état que je vous décris en quelques lignes a duré plus d'une année!

« Vous dire tout ce que les missionnaires ont eu à souffrir pendant cette année serait chose impossible; d'ailleurs ce récit vous ferait trop de peine. Chacun, fidèle à son poste, a lutté contre la tempête avec un courage, une résignation et une constance qui ne pouvaient venir de Dieu. Après une année de vexations, les schismatiques, furieux de n'avoir pu nous chasser ni détacher de nous la portion des chrétiens qui étaient restés fidèles à leur foi, voulurent tenter un dernier effort à Punicaël. Deux assassins avaient été gagés, armés, enivrés et lancés contre deux victimes qu'ils devaient égorger. Pour couvrir ce crime, une émeute courait en même temps dans les rues et pillait les maisons de nos chrétiens, et enfin, pour faire tomber sur nous tout l'odieux de ce désordre, les schismatiques mettaient eux-mêmes le feu à leur propre église. La divine Providence veillait sur nous; les victimes échappèrent aux meurtriers et les magistrats eurent toutes les preuves de ce complot diabolique, portées à la dernière évidence et confirmées par l'aveu le plus complet des coupables. Plusieurs d'entre eux, saisis par la justice, et chargés de fers pour être envoyés aux galères, implorèrent la miséricorde de nos Pères et les conjurèrent d'intercéder pour eux. Le Père Verdier, qui était à Palamcottath pour soutenir notre cause dans ce procès, accourut au secours de ces malheureux et obtint leur grâce. Ainsi Dieu sait

tirer sa gloire des machinations des méchants et les faire tourner au profit de ses enfants.

« Pendant cette série interminable de vexations, de procès, de luttes acharnées, la divine Providence s'est manifestée plus d'une fois pour soutenir notre courage et la foi de nos chrétiens ; elle a frappé plus d'un coup sur les rebelles, avec des circonstances qui révélaient l'intervention de sa justice : tantôt c'était le choléra qui emportait quelques victimes bien choisies et jetait la terreur ; tantôt, ou pour mieux dire, constamment pendant cette année, c'était la mer qui refusait ses poissons et jetait toute la population dans une profonde misère. Nos adversaires ont bien essayé de profiter de cette circonstance pour ameuter contre nous les haines et les vengeances du peuple, en publiant partout que c'était nous qui, par nos sortilèges, faisions fuir les poissons ; mais ils n'ont pu tromper l'opinion populaire, qui a continué, malgré leurs calomnies, à voir dans cet événement un châtiment de la justice divine.

« Je viens de parcourir tous les villages de la côte : c'est une mer après la tempête ; les vagues tombent et le calme revient peu à peu. »

Ces tristes nouvelles hâtèrent le départ de Mgr Canoz qui, aux premiers jours de décembre, débarquait à Goa, et, la veille de Noël 1852, rentrait enfin à Trichinopoly. Il y arrivait avec de grands projets

et le désir de se mettre énergiquement à l'œuvre; mais ses forces, trop prodiguées, le trahirent inopinément. « Vous connaissez, écrivait-il au Père Provincial, le 5 janvier 1853, vous connaissez les retards que j'ai éprouvés dans mon retour à ma chère mission. Arrêté d'abord quinze jours à Goa par une indisposition qui m'a fait apprécier la charité et les soins délicats de l'excellente famille du P. Péreira[1], j'en suis parti par voie de terre, et j'ai été retenu encore quinze jours dans une station par la fièvre. Enfin me voilà rendu à mon poste après environ deux ans d'absence. J'ai trouvé ici une nombreuse

1. Le P. Antoine Péreira, originaire de Goa, avait fait son noviciat à Rome, et avait été donné par le R. Père Général à la mission du Maduré. Déjà, en 1847, Mgr Canoz avait dû envoyer ce Père à Goa, où il avait été fort bien reçu. Il le fut moins bien en 1853. « Une maladie, écrivait Mgr Canoz, cloua le Père sur son lit pendant quatre mois... Sur ces entrefaites, il m'écrivit que je pouvais, sans inconvénients, venir à Goa. J'y allai pour vénérer les restes de saint François Xavier. La maladie m'y surprit. Le vicaire général, que j'avertis de ma présence, me répondit courtoisement et m'offrit même son palais, invitation du reste que je déclinai. Mais le gouverneur ne prit pas la chose aussi bien. Comme s'il y avait eu aux portes de Goa une armée de propagandistes prêts à donner l'assaut à la cité, il commença par proférer des menaces et des injures, et je ne sais trop ce qu'il m'aurait fait, si, profitant d'un mieux survenu dans mon état, je n'étais parti. Mais, après mon départ, il voulut se venger sur le pauvre Père Péreira... L'évêque de Macao étant venu à Goa, le gouverneur crut se rendre agréable à ce prélat en ordonnant au P. Péreira de partir du territoire de Goa. Pour le soustraire à la prison, son frère, digne prêtre de la ville, fut obligé de le faire passer, tout malade qu'il était, de son lit dans un palanquin, pour le transporter à Belgoum, hors du territoire portugais. » Le P. Péreira fut alors envoyé à Bombay.

réunion de Pères qui m'attendaient avec impatience. Quelle joie de nous revoir, de nous embrasser, de nous entretenir de la Compagnie, des supérieurs, de leurs œuvres, de leurs épreuves. Vous le comprendrez mieux que je ne puis l'exprimer. »

L'indisposition dont parlait Mgr Canoz, et dont il ne voulut guère tenir compte, était le prélude d'une maladie plus grave qui le saisit à la fin du carême. Il en disait au Père Provincial ces simples mots : « Dieu m'a visité par une maladie très douloureuse, et qui, dans ce pays, est souvent mortelle ; c'était un énorme furoncle qui m'était venu à la nuque et provoquait une fièvre dangereuse. Le docteur m'en a délivré en pratiquant une large incision en forme de croix. Je me trouve bien soulagé, mais pas encore complètement rétabli, et suis toujours obligé de me ménager. »

Le mal fut plus sérieux que ces quelques lignes ne le feraient soupçonner. Ce que Mgr Canoz appelait un furoncle, et qu'il traitait en conséquence, était un charbon de la pire espèce. Quand le médecin fut appelé, il était déjà bien tard ; il pratiqua cependant, le jour même du vendredi saint, cette longue et douloureuse incision dont parlait Monseigneur. La plaie qu'elle lui laissa était large comme la main, et, durant quatre longs mois, causa au bon évêque d'intolérables souffrances. Chaque jour son médecin le visitait, et, touché de sa douceur, il

disait aux missionnaires : « Mes chers Pères, si votre évêque en réchappe, vous ne le devez pas à mes soins, mais à son bon caractère et à sa bonne nature. Sans cela, il eût été impossible de le sauver. » Un jour, le médecin dit au P. Bruni que le malade recevait trop de visites. « Que voulez-vous que je fasse, dit Monseigneur, quand on lui apprit ce reproche ; ces bons Pères viennent me voir, et je ne puis pas m'empêcher de leur parler un peu, car cela les console. Obéissons cependant au médecin. Pour venir me voir, qu'on vous demande la permission ; vous l'accorderez avec prudence, et ainsi je pourrai obéir au médecin tout en consolant ces bons Pères. »

Après quatre mois de souffrance, Monseigneur se crut hors de danger, et, à la fin de juillet, il voulut reprendre ses visites interrompues. Mais au bout de quelques journées de marche, la fièvre et le délire le saisirent dans une pauvre cabane où il dut s'arrêter. On le ramena en palanquin jusqu'à Trichinopoly, où les soins de ses frères lui rendirent bientôt ses forces. Il en avait besoin, le pauvre évêque, car la symbolique incision qu'on venait de lui faire, Dieu allait la renouveler, bien large aussi et bien sanglante, en lui envoyant de nouveaux deuils, et en permettant, au Marava, un triomphe momentané du schisme.

La mort, depuis 1851, avait prélevé au moins une victime par an sur la mission ; peu de mois après le

retour de Monseigneur, elle frappa coup sur coup cinq missionnaires, et des meilleurs. Quant au schisme, le succès qu'il allait remporter était d'autant plus humiliant qu'il venait après une défaite qu'on croyait définitive, et dont il faut ici expliquer la nature.

Les schismatiques, beaucoup plus puissants dans le Nord que dans le Sud, étaient restés en possession de toutes les anciennes églises du Marava, car les magistrats anglais en avaient systématiquement écarté les missionnaires, simplement parce que les Goanais en étaient les premiers occupants. Le P. Castanier, supérieur de la mission du Nord, jugea qu'il fallait à tout prix, pour sauvegarder l'influence de la mission, recouvrer la grande église de Sarougany, bâtie autrefois par la Compagnie et soumise de droit à la juridiction du vicaire apostolique.

Comme il possédait admirablement le droit anglo-indien, il présenta un procès à la cour de Maduré, et réclama, ce que tous réclamaient depuis quatorze ans, que les parties fussent jugées d'après les lois de leurs confessions. Dans l'Inde, en effet, tout procès litigieux en matière religieuse doit être ainsi jugé. Le tribunal de Maduré accepta enfin ce principe. Dès lors, les documents pontificaux établissant surabondamment que Mgr Canoz était le seul évêque catholique du Maduré, il fut prononcé, en 1852, que l'église de Sarougany devait lui être cédée.

Écoutons maintenant Mgr Canoz raconter au Père Provincial la double série d'épreuves de l'année 1854 :

« Trichinopoly, août 1854.

« Mon Révérend Père,

« J'ai besoin de toute l'énergie de mon courage et de ma foi pour confier à ce courrier les tristes nouvelles qui vont déchirer votre cœur. Nous commencions à nous consoler de la perte douloureuse du P. Galtier, arrivée au mois d'août. Le vide laissé par cette mort était comblé, et les missionnaires du Marava continuaient leurs travaux et leurs luttes, lorsqu'un nouveau coup, plus terrible que le précédent, vint les frapper : le P. Prosper Bertrand leur était enlevé le 22 mars...

« Nous pleurions encore la perte de ce vaillant missionnaire, et je me demandais comment je pourrais le remplacer, lorsque Dieu nous imposa un nouveau sacrifice. Le P. Hugla écrivait, le 3 juillet : « Le choléra vient de visiter Cliour, tout près d'ici ; « j'y volai aussitôt, et, avant de revenir, j'ai donné « huit extrêmes-onctions. Depuis lors, pendant dix « jours, j'ai visité ces pauvres gens soir et matin, et « ne les quittais jamais sans avoir administré trois, « quatre, cinq personnes. »... Le 25, le P. Hugla, qui avait bravé impunément tous les dangers de Cliour, se trouva saisi d'un choléra foudroyant... Il a succombé le 27, à deux heures du matin... Dieu l'avait préservé au milieu des ravages du choléra, pour ani-

mer et soutenir notre courage dans l'accomplissement du devoir, et ensuite il l'a appelé à lui, pour couronner le zèle et le dévouement héroïques qu'il avait déployés au secours des cholériques de Cliour.

« Mais nous, mon Révérend Père, sommes-nous au bout de nos douleurs, de nos sacrifices? hélas! *adhuc loquebatur ille et ecce alius intravit*...

« A la nouvelle de la maladie du P. Hugla, le P. Combe accourut. Parti à trois heures du matin, le 28, il voyagea en toute hâte, et arriva à midi, au moment où le P. Laroche venait de terminer les funérailles de son cher compagnon. Ce voyage précipité ne l'avait pas trop fatigué, mais une eau mauvaise qu'on leur servit à dîner leur causa à tous les deux un léger dérangement. Cette indisposition n'eut pas de suites fâcheuses pour le P. Laroche; mais le P. Combe éprouva pendant la nuit les symptômes du choléra..., et, le 8 août, le cher Père s'endormit paisiblement dans le Seigneur, et alla recevoir la récompense de douze années d'apostolat passées dans le district le plus fécond en privations, en fatigues et en souffrances.

« Maintenant, mon Révérend Père, inutile de vous parler de notre douleur, de nos regrets, de notre désolation et de mon cruel embarras; vous sentez tout cela mieux que je ne puis vous l'exprimer. Mais ce que je veux vous dire, c'est qu'autour de ces tombes s'exhale un tel parfum du ciel, et resplendit un tel

éclat de gloire et de bonté divines, que nous nous reprochons presque les larmes que nous arrache la tendresse naturelle; c'est que nos cœurs, loin d'être abattus, sont inondés de consolations et apprécient mieux que jamais le bonheur d'une vocation qui nous prépare à une telle mort...

« Mais, mon Révérend Père, je n'ai pas fini l'énumération de nos épreuves. Celles que je viens de vous raconter portent avec elles leur consolation et la promesse de leur remède; en voici d'autres qui sont une amertume sans mélange, et, humainement parlant, une menace pleine de terreurs et de sinistres présages.

« Une lettre du P. Castanier, en mars 1852, vous annonçait la conquête de l'église de Sarougany, et, ce qui était beaucoup plus important, le gain d'un procès dans lequel le juge de Maduré admettait, comme fondement de sa sentence, l'autorité du vicaire apostolique nommé par le Saint-Siège, sur toutes les églises de son vicariat.

« L'admission de ce principe si raisonnable et si juste, par les cours supérieures, serait pour nous l'événement le plus heureux que nous puissions désirer, et l'extinction totale du schisme dans toute notre mission.

« Veuillez remarquer, à ce sujet, que notre position est entièrement différente de celle des vicaires apostoliques, nos voisins, de Pondichéry, du Maïs-

sour, de Coïmbatoure. Ils durent à l'éloignement de Goa, à leur ancienneté d'occupation, ou à toute autre cause, l'avantage de n'avoir pas à lutter contre les prêtres schismatiques. Lorsque le schisme leva son étendard contre la bulle *Multa præclare,* leurs missionnaires se trouvaient, de fait, en possession de leurs églises ; le vicariat actuel de Pondichéry n'avait que deux prêtres schismatiques, et encore dans des positions insignifiantes ; il n'y en avait pas un seul dans les provinces qui forment les vicariats du Maïssour et de Coïmbatoure. Il n'y avait donc pour eux aucune occasion de procès. Nous, au contraire, à notre arrivée dans la mission, nous la trouvâmes toute occupée par des prêtres goanais. Nous eûmes bientôt pour nous l'affection des chrétiens, mais ils conservaient pour eux la possession des églises, et surtout des grands centres. De là ces procès incessants et désastreux qui nous ont poursuivis sur tous les points de la mission ; ce n'est pas nous qui les engagions ou les cherchions : nous en étions les victimes.

« La sentence du juge du Maduré, qui nous attribuait l'église de Sarougany, et surtout le principe qu'il adoptait, nous ouvrait une ère nouvelle ; nous pouvions y croire avec d'autant plus de raison, qu'il se réduisait à nous accorder le bénéfice de la règle générale suivie par les tribunaux anglais, à l'égard de toutes les sectes, dans les affaires religieuses.

Nous étions donc poussés à présenter des procès semblables, à l'égard des églises de Trichinopoly, d'Aour, etc. ; et cependant nous hésitions, nous n'osions avancer sur un terrain si dangereux. Les événements nous y entraînèrent insensiblement ; nous aurions pu nous y soustraire, mais la confiance que nous inspirait le jugement de Maduré, la vue des avantages immenses qui en résulteraient pour toute la mission, nous rendirent plus faciles à céder. Un procès fut intenté par nos chrétiens de Trichinopoly, et bientôt, nous dûmes nous-mêmes nous mettre en avant. Nous arrivâmes enfin au tribunal de Madras. Là, nos procès furent rejetés, sous prétexte qu'ils devaient être dirigés contre l'archevêque de Goa, et non contre ses mandataires.

« Ce rejet n'est pas précisément une condamnation, cependant il en eut pour nous toutes les conséquences. Sans parler des frais considérables qui restèrent à notre charge, il jeta la consternation et la démoralisation dans nos chrétientés, et fut pour nos adversaires un vrai triomphe, qu'ils ont su exploiter et qu'ils exploitent encore contre nous. Dans le Marava surtout, le schisme, enhardi par notre expulsion de l'église de Sarougany, lève la tête, et nous fait une guerre acharnée, d'autant plus malheureuse, que la mort, cette année, a dégarni tous nos postes de ce district, et enlevé les missionnaires les plus capables de soutenir la lutte. Mais nous ne

perdrons pas courage. Si, dans cette circonstance, nous avons eu le tort d'accorder un peu de confiance à la justice des hommes, Dieu nous le pardonnera, en vue de la pureté de nos intentions ; il sait bien que toute notre confiance est en sa puissante protection, et il daignera nous en faire sentir les effets, dans les difficultés et dans les dangers qui nous environnent de toutes parts[1]. »

Hâtons-nous de le dire : la confiance de Mgr Canoz ne fut pas trompée, et si Dieu permettait cet échec momentané, c'était pour intervenir lui-même avec plus d'éclat. Le 21 août 1853, Pie IX avait béatifié le grand apôtre du Marava, Jean de Britto. Il fallait bien que le martyr vînt au secours de ses frères décimés par la mort et accablés par l'épreuve. Pendant que les schismatiques triomphaient, et répétaient partout que les propagandistes allaient repartir pour l'Europe, les propagandistes bâtissaient des églises dans les principaux centres, et, pour montrer aux Indiens qu'ils étaient leurs vrais pères, se dévouaient plus que jamais. Les excès des schisma-

1. Qu'on n'oublie pas, pour juger la situation que cette lettre résume si bien, que les missionnaires, en s'établissant dans les vicariats apostoliques, n'agissaient pas par esprit propre, mais obéissaient à celui de qui vient toute juridiction : le Souverain Pontife. Singer le dévouement au Pape et blâmer les vicaires apostoliques, serait une simple hypocrisie. Si l'on blâme les vicaires, il faut être conséquent, et dire que Grégoire XVI et ses successeurs ont été de criminels agresseurs du bien d'autrui, en envoyant des missionnaires dans les anciens évêchés portugais.

tiques ne tardèrent pas à les compromettre aux yeux des magistrats anglais ; aussi le mouvement de conversions, qu'avait arrêté la sentence de 1854, reprit-il bientôt, et, en 1857, Mgr Canoz, visitant le Marava, y trouvait un accueil enthousiaste. Songeant à ce qu'il avait vu jadis en ces mêmes régions : « Mes Pères, disait-il, nous avons semé dans les larmes, vous récoltez dans la jubilation. Nous avons beaucoup souffert, vous jouissez maintenant ; les spectacles dont je suis témoin en ces jours de bonheur me sont une douce récompense de tout ce que j'ai fait et enduré dans cette contrée. Remercions tous ensemble le Dieu de miséricorde. »

Ce n'est pas tout. Il fallait un miracle pour que le mauvais effet du jugement de 1854 fût détruit. Le bienheureux Jean de Britto fit ce miracle. A la suite de divers procès soulevés par les prêtres schismatiques, trop audacieusement fiers de leur nouvelle situation, le P. Castanier fit un dernier appel à la cour suprême de Madras. Au grand étonnement de tous, celle-ci nous rendit pleine justice et déclara que : « Dans quelque église que les missionnaires jésuites s'introduisent, si leur entrée a été pacifique, c'est-à-dire sans préjudice aucun de la paix publique, les magistrats et les autres autorités locales de tout rang n'ont pas le pouvoir d'intervenir pour les inquiéter dans leur paisible possession. »

On n'en demandait pas davantage, et, grâce à l'in-

domptable courage du P. Castanier, avant la fin de 1859, les églises de Souranam, de Poulial et de Sarougany étaient à nous, c'est-à-dire au Pape[1]. C'est bien le Pape, en effet, et non un parti, qui triomphait dans cette lutte. Pour qu'on ne se méprît point sur ce point important, le cardinal Barnabo, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, écrivait, le 13 août 1859, au P. Bruni, alors pro-vicaire, en l'absence de Mgr Canoz : « La nouvelle des fruits abondants par lesquels le Seigneur daigne consoler les travaux apostoliques et l'infatigable ministère du P. Castanier[2], dans le *retour et la soumission à l'autorité légitime des nombreuses églises*

1. Ces événements ont été plus complètement racontés dans la biographie du P. Castanier (*Cinquante ans au Maduré*, par le P. Guchen, t. II, pages 60 et suiv.), et dans les *Lettres édifiantes* du P. Bertrand, t. II, lettre 70, pages 422 et suiv.

2. « Di sommo piacere mi riusci l'annunzio dei copiosi frutti con cui il Signore dignossi consolare le apliche fatiche ed indefesso ministero del P. Castanier, col ritorno cioé alla legitima autoritá delle addicate numerose chiese scismatiche del Marava. Mentre ne rendo le dovute grazie al Datore di ogni bene, non lascio esternare come alla P. V. ed all' encomiato P. Castanier, cosi agli oltri collaboratori la mia speciale soddisfazione, coortandoli in pari tempo a proseguire ognora con tutto l'impegno a coltivare il campo del Supremo Padre di famiglia loro affidato, senza dar luogo ad umani riflessi, ed apprensioni precoci di future evenienze. »

Cette approbation, émanée de l'organe officiel du Souverain Pontife, avait d'autant plus de valeur que le cardinal Barnabo devait connaître, quand il la donna, les clauses du concordat signé à Rome en 1857. En approuvant donc les conquêtes faites en 1859, et en exhortant à en poursuivre le cours, il fournissait aux vicaires apostoliques un argument décisif contre les récriminations futures des Goanais.

schismatiques du Marava, m'a rempli moi-même de consolation. Tout en rendant, pour un si grand bienfait, mes humbles et pieuses actions de grâces au Donateur de tout bien, j'ai voulu exprimer à Votre Paternité, au digne P. Castanier et à tous ses autres collaborateurs, ma spéciale satisfaction, et les exhorter en même temps à poursuivre avec courage la culture du champ du suprême Père de famille, sans donner place dans leurs cœurs à la moindre crainte ou appréhension par rapport aux éventualités futures. »

Le succès au Marava semblait donc assuré. Aussi bien, le principal héros de cette lutte ne fut pas Mgr Canoz, mais le P. Castanier. Quand elle commença, en 1852, Monseigneur n'était pas encore de retour d'Europe ; quand elle s'acheva, en 1859, il avait dû quitter la mission pour se rendre à Bombay, et, tandis qu'elle se poursuivait, les visites pastorales et la fondation d'œuvres nouvelles retenaient ailleurs le vicaire apostolique. Sans lui cependant, sans sa direction large et son appui énergique, les audacieuses conquêtes du P. Castanier eussent été impossibles. Les schismatiques, du reste, ne s'y trompèrent pas, et firent à Mgr Canoz une place d'honneur dans leur haine.

Pour lui, plus attristé que réjoui par des victoires remportées sur des frères, il se consolait surtout en développant, dans le Nord et dans le Sud, des œuvres

que le bienheureux de Britto bénissait visiblement.

La béatification du martyr, pompeusement célébrée à Trichinopoly, le 4 février 1854, semblait en effet avoir ravivé, dans les fidèles et dans les prêtres, le zèle de la foi. De nombreuses congrégations se fondaient dans les principaux centres, entretenant les fidèles dans des habitudes de ferveur. Un orphelinat, surnommé l'*Asile des Anges Gardiens*, s'était ouvert à Trichinopoly, à côté de l'hospice. Maduré, grâce au zèle du P. Trincal, avait depuis peu son école et son hospice-catéchuménat. Enfin, un des projets les plus chers au cœur de Monseigneur s'était réalisé ; deux communautés de religieuses indigènes étaient fondées ; l'une comptait six novices ; l'autre avait trois postulantes. C'était le grain de sénevé qui allait bientôt donner un grand arbre.

Mgr Canoz devait donc bénir Dieu, et le T. R. P. Beckx pouvait lui écrire, le 3 décembre 1855 :

« Malgré les épreuves que cette mission a déjà subies, et surtout, malgré les pertes nombreuses de sujets qu'elle a essuyées, on ne peut s'empêcher de reconnaître que saint François Xavier vous a pris tout spécialement sous sa protection. Une preuve sensible de cette protection est l'opinion générale que la Congrégation de la Propagande a de nos deux missions du Maduré et de la Chine. Elle les regarde (et je le sais de source certaine) comme étant, de toutes celles qui dépendent d'elle, les deux dont

l'état est le plus régulier et le plus satisfaisant. Nous ne devons pas cependant nous reposer sur ce témoignage, et croire que nous n'avons rien à améliorer. En vous faisant cette communication, j'ai voulu d'abord vous consoler, Monseigneur et Révérend Père, vous et tous ceux qui travaillent sous vos ordres. J'ai voulu, en second lieu, que le désir de mériter toujours un semblable témoignage de l'organe dont le Vicaire de Jésus-Christ se sert pour donner ses ordres aux missions étrangères, fût pour tous les nôtres un nouveau motif de remplir leur emploi avec un dévouement encore plus parfait; puisque ne pas avancer serait reculer. »

CHAPITRE XI

L'administration de Bombay. — Pélerinage à Goa (1858-1861).

Depuis plusieurs années, dans quelques provinces de l'Inde, les évêques et les fidèles demandaient des missionnaires de la Compagnie de Jésus. Plus que personne Mgr Hartmann, vicaire apostolique de Patna et administrateur de Bombay, réclamait ce secours. Il désirait même davantage et parlait de donner entièrement cette mission à la Compagnie. Dans son voyage à Rome en 1851, Mgr Canoz en avait été officiellement informé, et, en 1853, il avait cédé le P. Péreira au vénérable évêque. Mais s'il consentait volontiers à prêter, pour un temps, quelques missionnaires, comme il en avait précédemment cédé à Mgr Bettachini, il ne tenait guère à ce que la Compagnie acceptât la charge de cette nouvelle mission.

« C'est une immense affaire, écrivait-il le 17 septembre 1853 au R. P. Maillard, et qui demande d'être pesée mûrement. Il ne s'agit plus seulement d'un collège ou d'un noviciat, mais d'une mission entière, la moitié de l'immense vicariat de Bombay à partager entre nous et les Capucins. La Compagnie est-elle à même de fournir des sujets ? Quelle sera

la portion de vicariat qui nous sera assignée ? Si on ne nous accorde pas Bombay ou Poona, il ne faut plus songer à un collège. Si on nous accorde ces deux postes importants, c'est une immense responsabilité dont nous nous chargeons. »

L'année suivante, en 1854, Mgr Canoz entendait dire qu'on nous voulait à Quilon. Ce projet fut loin de lui sourire, et il fit son possible pour qu'on n'y donnât point suite. « J'écris au R. P. Rubillon, disait-il au P. Provincial, qu'on ne se hâte point d'accepter cette mission[1]. » Et il ajoutait de bonnes raisons pour qu'on ne l'acceptât pas du tout. Le projet de Quilon fut abandonné, mais celui de Bombay fut repris. En 1855, ce vicariat était confié à la Compagnie, et Mgr Hartmann ayant donné sa démission, un décret de la Propagande, daté du 14 août 1858, nommait Mgr Canoz administrateur apostolique de Bombay et Poona.

« Mgr Hartmann ne revient donc pas achever sa course apostolique dans l'Inde ! écrivait à cette nouvelle Mgr de Drusipare[2] ; j'en suis peiné, mais je me réjouis bien sincèrement de voir l'importante mission de Bombay confiée en de si bonnes mains qu'en

1. « Je dis cela, écrivait-il encore, parce que, quand la Compagnie fait un pas, on s'empresse de dire : « Voyez ces ambitieux, ils « veulent tout envahir ! » tandis que si on y regardait de plus près, l'on verrait que ce pas est un acte d'obéissance qu'on n'a pu éviter de faire. »

2. Le 12 novembre 1858.

celles de la Compagnie de Jésus, et j'en bénis le ciel de toute mon âme. La religion y gagnera grandement... Je félicite Bombay de vous avoir pour acheminer toutes choses vers le bien que vos Pères sont destinés à y opérer. A vous, Monseigneur, a été dévolue la tâche de commencer une ère nouvelle pour cette mission. Je conjure le Seigneur de vous être en aide dans cette importante et difficile affaire. »

Bien difficile, en effet, devait être l'organisation de cette nouvelle mission. La charge pouvait sembler honorable, et les termes par lesquels le cardinal Barnabo l'imposait, au nom du Pape, suffisaient même à la rendre enviable[1], mais l'humble évêque de Tamase s'exagérait tant sa faiblesse, qu'il craignit d'en être écrasé.

Aussi bien, on s'explique son angoisse quand on pense aux menées que les schismatiques avaient excitées contre Mgr Hartmann, et dont le seul récit semble nous ramener aux plus mauvais jours de l'Église de Byzance.

Deux prêtres, Bras Fernandez et Joseph de Mello, avaient organisé, il y avait à peine cinq ans, un attentat de schisme à Bombay. Mello, curé de Saint-Michel *upper Mahim*, à la suite de différents démê-

1. « Ut eamdem quam de Madurensi vicariatu præclare gessisti ac gerere pergis, curam omnem ad Bombayenses istas missiones rite instaurandas convertas, iterum rogantes, Deum precamur..., etc... » (19 febr. 1859.)

lés avec l'évêque, avait choisi le dimanche de la Passion, 13 mars 1853, pour soulever ses paroissiens. Mgr Hartmann, averti du complot, entra subitement dans l'église, où Mello mettait aux voix l'apostasie, et, pour défendre en personne la place, il s'y renferma pendant plusieurs jours. Les schismatiques, ne pouvant l'en arracher, clouèrent portes et fenêtres, afin d'intercepter à l'évêque prisonnier l'air et la nourriture. La police dut venir, en force, le délivrer.

Un attentat plus criminel encore, parce qu'il venait d'un plus grand coupable, avait aussi troublé Bombay. Jérôme Matta, évêque de Macao, avait eu l'audace, en 1853, de débarquer à Bombay, et, sans le moindre mandat, d'y conférer publiquement les saints ordres. Cette usurpation sacrilège avait ému tout l'épiscopat. Pie IX l'avait sévèrement condamnée, mais l'excitation qu'elle avait causée dans le vicariat n'était pas apaisée, quand Mgr Hartmann donna sa démission.

Le remplacer après de tels incidents, était, on l'avouera, une perspective pleine de menaces. De plus, la mission passait des Capucins aux Jésuites, et Mgr Canoz avait à présider à ce changement, à en prévenir les inconvénients, à en adoucir les regrets. Ceux qui partaient, partaient avec douleur ; ceux qui venaient, étaient peu nombreux, et n'avaient encore aucune expérience du pays. La situation se compli-

quait d'arrangements pécuniaires très délicats : la croix se dressait donc effrayante, et l'on comprend qu'à son aspect, le cœur de Mgr Canoz se soit un peu serré. Nous trouvons l'expression de ses craintes dans la lettre qu'il écrivit au R. Père Provincial.

« Vous connaissez sans aucun doute, lui disait-il, les nouvelles dispositions du Saint-Siège qui m'appellent à Bombay en qualité d'administrateur de ce vaste vicariat apostolique. Depuis longtemps Mgr Hartmann avait exprimé le désir d'obtenir le secours de notre Compagnie dans ce diocèse, et, d'après les ordres de notre T. R. Père Général, je lui avais envoyé, en 1853, le P. Péreira, chargé de traiter avec lui cette grave question. On résolut d'abord de partager cette mission en deux vicariats, dont l'un resterait à Mgr Hartmann, et l'autre serait confié à la Compagnie; mais plus tard, ce vénérable prélat s'étant rendu à Rome, et ayant donné sa démission, a réitéré ses instances pour procurer à ce pays des missionnaires jésuites, et l'on parle d'y ériger deux vicariats dont on chargerait notre Compagnie.

« Il me semble qu'il ne peut pas être ici question de la province de Toulouse, qui se trouve déjà incapable de suffire aux besoins si urgents des missions du Maduré et de Madagascar. Quant à ma personne, que sera-t-il décidé? Je l'ignore; la lettre de la Propagande me dit bien que je suis envoyé provisoire-

ment, *provisoria ratione;* mais Rome a souvent des provisoires qui sont bien longs, et ce qui me reste de vie est un provisoire qui peut être bien court; et, de plus, certains bruits qui arrivent indirectement jettent sur cette affaire des doutes fort peu rassurants, à tous les points de vue. Que le bon Dieu ait pitié de nous! J'obéis à sa sainte volonté, et je m'abandonne à sa paternelle protection.

« Une circonstance ajoute à la douleur que j'éprouve en quittant cette chère mission et nos bien-aimés Pères, c'est l'état de pénurie et de souffrance dans lequel je les laisse. Depuis 1852, nous n'avons reçu que cinq nouveaux sujets, et, depuis cette époque, la mort nous a enlevé dix de nos missionnaires formés; ajoutez à ce nombre : le P. Laroche, cédé à Bourbon pour l'apostolat des travailleurs indiens[1]; le P. Saint-Cyr, envoyé dans cette île comme visiteur de cette mission; et de plus, les PP. Brutillot et Chevalier, partis pour raison de santé; le P. Palgrave, retenu pour la Syrie; cela fait une diminution de dix missionnaires, tandis que nos œuvres, grandissant et se multipliant sur tous les points, auraient demandé une augmentation notable d'ouvriers. Ce n'est pas tout; je pars moi-même, et nos Pères consulteurs jugent, selon l'esprit de nos constitutions et

1. Mgr Allen Collier, évêque de Port-Louis (Maurice), demandait aussi des Pères à Mgr Canoz pour cet apostolat des Indiens. Il comptait plus de 250 000 Indiens dans son diocèse. C'est en 1861 seulement que Mgr Canoz put céder à Maurice les PP. Roy et Puccinelli.

les règles de la prudence dans une mission si difficile et si importante, que je dois prendre avec moi un compagnon, qui sera le P. Meccatti. C'est donc, pour le Maduré, une perte réelle de douze missionnaires ; il est vrai que j'ai ordonné trois prêtres indigènes ; mais il reste encore neuf vides à combler. Ajoutez à cela une extrême pénurie d'argent, qui arrête fatalement les œuvres et expose les santés. O mon Révérend Père ! vous sentez tout ce qu'il y a d'amertume et de douleur dans les adieux que je vais faire à mes frères, et vous me permettrez de vous adresser en leur faveur les paroles que le divin Maître adressait à son Père : *Pater serva eos... quos dedisti mihi !* »

Pour se prépaper à sa difficile mission, Mgr Canoz fit une retraite de huit jours : « Il m'en est resté une impression unique, écrit-il dans son journal de retraites, c'est que, n'étant sur la terre que pour servir Dieu mon Créateur, je ne dois vivre et respirer que pour remplir cette fin ; que ma joie et mes délices doivent être de pouvoir louer mon Dieu, dans la prière et les sacrifices ; que je dois faire consister tout mon bonheur à le servir, à faire en tout sa sainte volonté, comme un serviteur à l'égard de son maître. Ainsi, je vais à Bombay pour servir Dieu, y faire sa volonté et même y subir toutes les humiliations qu'il lui plaira de me ménager : dans le voyage ou à l'arrivée, dans le froid accueil que je

pourrai y rencontrer, me rappelant que le Fils de Dieu n'a pas été reçu par les siens; que sa sainte Mère et saint Joseph ont été repoussés de Bethléem. »

Ainsi fortifié par la prière, Mgr Canoz partit à la fin de novembre 1858, avec le P. Meccatti et le frère coadjuteur Joseph Cicéron. A la hauteur de Cochin, le petit vapeur qui les portait fut abordé par un gros steamer, *le Feroz,* à bord duquel se trouvait le gouverneur de Madras, lord Harris. Le choc fut terrible, et on s'attendait à ce que le vapeur sombrât immédiatement. La panique aussitôt s'empara des passagers. Le P. Meccatti demandait à se confesser, mais Monseigneur, dont le sang-froid au milieu du danger était admirable, lui répondit tranquillement de prendre d'abord ses paquets et de sortir de la cabine. Lui-même s'occupa lentement et froidement de sauver ses bagages. Il ne se dissimulait pourtant pas le péril, mais le secret de son calme était sa confiance en Dieu. « Dans le moment du danger, disait-il plus tard au P. Bruni, j'étais bien tranquille, grâce à Dieu. Je fis mon acte de contrition et me mis entre les mains de Dieu. » — Le malheur redouté fut heureusement prévenu. Le vapeur put gagner Cochin pour réparer ses avaries, et on arriva sain et sauf à Bombay.

Mgr Canoz pensait d'abord n'y demeurer que six mois, mais il y resta de fait deux ans et demi, aidé

surtout dans sa laborieuse administration par le P. Steins dont il se hâta de faire son vicaire général, et auquel ces deux ans d'intimité allaient le lier d'une sainte et inaltérable amitié.

Reçu avec bonheur par les catholiques fidèles, l'administrateur apostolique comprit bientôt qu'il lui serait malaisé de gagner le cœur des Goanais.

« Nous remercions les bons catholiques, disait-il dans sa première lettre pastorale du 25 janvier 1859, du bon accueil qu'ils nous ont fait, et nous prions avec instance le Dieu de miséricorde de les conserver toujours dans l'union de la foi et la pratique des bonnes œuvres... Mais nous ne pouvons oublier cette autre portion du troupeau séparée de la bergerie et de son pasteur. Et c'est avec les sentiments d'une charité toute paternelle que nous conjurons tous ceux qui en font partie, de réfléchir sérieusement à la triste position dans laquelle ils se trouvent, et aux dangers auxquels ils exposent leur salut éternel. Nous voyons avec douleur que plusieurs semblent ne pas comprendre le danger de leur état, et s'imaginent qu'ils peuvent, en sûreté de conscience, rester séparés de nous, sous le faux prétexte qu'ils sont d'une autre juridiction, comme s'il pouvait y avoir une vraie juridiction en dehors et contre la volonté de celui qui seul peut la donner, en sa qualité de vicaire de Jésus-Christ. Daigne le Dieu des lumières et de bonté dissiper les ténèbres et les illusions de

nos frères égarés, et les réunir bientôt tous avec nous dans l'unité et dans la charité, afin qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur! »

Pendant plus de deux ans, du 25 janvier 1859 au 4 mai 1861, Mgr Canoz se consacra à l'administration du vicariat de Bombay avec un zèle que le cardinal Barnabo loua plusieurs fois[1] et qui força l'admiration des protestants eux-mêmes. En parcourant les journaux de l'époque on peut se rendre un assez juste compte de la bonne impression que faisait à Bombay l'activité de l'évêque, activité vraiment apostolique qui le portait à se donner surtout aux enfants et aux pauvres.

Avec la sympathie commune, elle lui valut la conversion de plusieurs protestants distingués, notamment d'un révérend docteur de Dublin, missionnaire dans l'Inde depuis déjà treize ans, qui voulut faire son adjuration entre ses mains. Elle lui valut aussi de touchantes marques de respect de la part des chrétiens, et de la garnison anglaise qu'il aimait beaucoup et visitait souvent. Ces bons soldats irlandais ne manquaient aucune occasion de témoigner à l'évêque leur franche admiration : un jour même, à Poona, ils voulurent traîner eux-mêmes son char, marque d'honneur qu'il put à grand'peine décliner.

1. « Commendandum est eximium Amplitudinis Tuæ studium, quo dudum in excolenda fovendaque Dominica vinea ista adlaboras, urgente licet una simul demandati Madurensis Vicariatus cura. » (Lettre du 11 décembre 1860.)

Mais l'affection que Mgr Canoz témoignait aux Indiens fit surtout l'édification de Bombay, et le *Catholic Bombay Examiner* exprimait la pensée de tous quand il disait dans son numéro du 7 avril 1860 : « Nous n'avons en vue que l'édification publique en signalant les labeurs que Mgr Canoz, notre vénérable évêque, s'impose pour le bien des âmes. Personne, sans doute, ne s'imagine que la tâche d'un évêque catholique est aisée, et que sa croix est un lit de roses ; partout, mais surtout dans ces missions de l'Orient, c'est le contraire qui est vrai. Pendant ses vingt années d'apostolat au Maduré, Mgr Canoz est devenu l'apôtre de ceux qui parlent tamoul. Il a trouvé, à Bombay, un nombre considérable de chrétiens de cette classe, et il s'est fait leur père, leur curé. A toute heure du jour, pendant le dernier carême, il s'est occupé de leurs besoins spirituels. Chaque dimanche il leur a prêché, et ses instructions familières, son assiduité au confessionnal, ses visites à leurs misérables cabanes quand ils étaient malades, l'occupaient ensuite durant toute la semaine. Pour terminer, il a donné le sacrement de confirmation à plus de 30 Tamoulers. Puisse la divine Providence conserver un tel pasteur à son troupeau, pour notre bien et pour notre bonheur, pendant de longs jours encore ! »

Des témoignages analogues nous viennent de tous côtés : « Ici, à Calcutta, nous écrit le R. P. Bruni,

j'ai eu l'occasion de voir quelques-uns des Pères franciscains qui se trouvaient alors à Bombay. Tous témoignaient une grande estime pour Mgr Canoz et gardaient un touchant souvenir de sa douceur, de sa bonté et de son grand esprit de conciliation. » Pie IX voulut enfin lui-même récompenser, par un bref, le zèle de l'administrateur apostolique.

Malheureusement l'administration de Bombay ne dispensait pas Monseigneur de gouverner le Maduré, et cette double charge était par trop accablante. Aussi demandait-il instamment à la Sacrée Congrégation qu'on le rendît à sa chère mission. Les prières furent enfin entendues; le P. Steins fut nommé vicaire apostolique de Bombay, et, le 4 mai 1861, Mgr Canoz put quitter cette ville. Il vint par mer jusqu'à Quilon, d'où il gagna Vadakenkoulam. Trois mille chrétiens l'y attendaient et commencèrent un bruyant et joyeux triomphe qui accompagna l'évêque jusqu'à Trichinopoly. Une foule de huit mille chrétiens reçut Monseigneur dans sa ville épiscopale. Beaucoup vinrent à sa rencontre à plus de cinq milles de Trichinopoly; au premier rang se trouvaient des soldats irlandais qui, pendant près de deux milles, voulurent porter seuls le palanquin de leur évêque.

Parmi les souvenirs que Mgr Canoz rapportait de Bombay, un des plus doux, sans contredit, fut un pèlerinage à Goa, qui lui avait été ménagé en 1859.

L'impression qu'il en conserva fut trop vive pour que nous n'en disions rien. Lui-même d'ailleurs l'a raconté dans une lettre adressée au Père Général et que nous n'avons qu'à transcrire.

« Bombay, 10 décembre 1859.

« Mon Très Révérend Père Général,

« Je m'empresse de vous faire part de l'ineffable consolation que l'aimable Providence vient de me procurer, d'une manière tout à fait inattendue, au tombeau de saint François Xavier, dont le corps a été exposé à la vénération publique le 3 décembre 1859 ; ce qui n'avait pas eu lieu depuis l'an 1782.

« Un de nos plus fervents catholiques, juge à Poona, M. Loughan, eut l'heureuse pensée de faire ce pèlerinage avec sa famille ; et il obtint, à cet effet, le steamer du gouverneur de Bombay. Un bon prêtre irlandais, venu de Bellary, et un de nos Pères avaient déjà été invités. Je ne songeais pas à profiter d'une si belle occasion, de crainte que ma position officielle d'évêque nommé par la Propagande ne donnât quelque ombrage, lorsque je reçus moi-même une invitation aimable et pressante de me joindre à la pieuse compagnie. Je n'hésitai pas un instant : nous nous embarquâmes donc tous ensemble le dimanche soir 27 novembre, et nous arrivâmes le mercredi matin à Pangim, la nouvelle Goa, où nous mouillâmes dans la rivière vis-à-vis du palais du gouverneur. Après avoir expédié à Son Excellence nos lettres

de compliments, et reçu sa réponse, nous avions hâte d'aller rendre nos hommages au grand Apôtre des Indes, et de nous présenter aux autorités ecclésiastiques. Nous fîmes le trajet en barque; ce ne fut que le lendemain que notre steamer put remonter la rivière, et vint jeter l'ancre en face de la célèbre métropole de l'Inde, aujourd'hui déserte et couverte de ruines.

« Notre bâtiment n'étant qu'à quelques brasses du rivage nous servit de logement pendant les cinq jours que nous passâmes à Goa. Nous allions tous les matins dire la messe au tombeau du saint; le reste de la journée nous visitions les églises et les monastères échappés au vandalisme de la Révolution et aux injures du temps. Les plus remarquables sont la cathédrale, vraiment grandiose et magnifique, l'église de Saint-François d'Assise avec son cloître immense, celle de Saint-Cajétan avec son couvent, et celle du Bon-Jésus attenante à l'ancienne maison professe de la Compagnie, et dans laquelle on conserve le corps de saint François Xavier. Celle-ci avait naturellement plus d'attraits pour nous, à cause du précieux trésor qu'elle renferme. Elle fut bâtie en 1592 par D. Pierre Mascaregnas. Elle n'a qu'une seule nef très large, et deux bras de croix, au fond desquels se trouvent d'un côté l'autel de saint François Xavier, et de l'autre celui de saint François de Borgia. Le grand autel est dédié à saint Ignace,

qu'une statue colossale représente les yeux élevés au ciel, et dans une attitude semblable à celle qu'il devait avoir lorsqu'il s'écriait dans un transport d'amour : *Quam sordet mihi tellus, cum cœlum aspicio!* « Que la terre me paraît vile, quand je regarde « le ciel! »

« Je ne m'arrêterai pas à vous dépeindre les décorations de ces différents autels, dont le travail est vraiment admirable et la dorure très bien conservée. Derrière la chapelle de saint François Xavier, s'élève le fameux monument érigé à la mémoire de l'Apôtre des Indes par le grand-duc de Toscane en 1655, et qu'on aperçoit à travers une large grille en bronze doré et artistement travaillé. On regrette qu'il soit enfermé dans un espace étroit et obscur, qui ne permet pas de l'apprécier comme il le mérite. Il est composé de marbre blanc, laissant aux quatre côtés de la base un large espace libre pour un autel. La seconde partie du monument, placée sur cette base, est ornée de bas-reliefs en bronze : ils représentent, d'un côté, le saint baptisant de pauvres infidèles, de l'autre côté, prêchant les vérités du salut, et, sur une troisième face, mourant, abandonné dans l'île de Sancian, à la vue de la Chine. Enfin la troisième partie, qui diminue graduellement de largeur en s'élevant, est surmontée par une magnifique châsse d'argent, contenant le corps du saint et ornée de petites colonnes entre lesquelles sont enchâssés des émaux.

On avait déjà descendu cette châsse pour la placer sur une estrade élevée au milieu du transept de l'église, et couverte d'un tapis vert; mais la caisse, garnie d'une riche étoffe, qui renferme le saint corps, en avait été retirée et déposée sur une des tables de marbre du monument, où il était permis aux fidèles de le vénérer. Un jour, après avoir dit la sainte messe à l'autel opposé, je vins me prosterner devant cette caisse que j'embrassai avec effusion de cœur; et, jusqu'à l'arrivée de la foule des pieux pèlerins, je prolongeai avec délices mon action de grâces, méditant sur les vertus et les mérites du saint, que le même corps de Jésus-Christ, que je venais de recevoir, avait sanctifié d'une manière si prodigieuse.

« Enfin, le grand jour de la fête de saint François Xavier était venu et annoncé solennellement par le son majestueux des cloches de la cathédrale et de toutes les églises de la cité, ainsi que par les décharges de l'artillerie. Les troupes réunies à cette occasion défilaient, musique en tête, devant la façade de l'église du Bon-Jésus, et allaient s'échelonner sur la route par laquelle devait arriver le gouverneur. Les chanoines de la cathédrale et le clergé étaient déjà rendus à la chapelle du monument, attendant Son Excellence. Aussitôt qu'il fut arrivé, à dix heures précises, commença la procession, qui, traversant le large corridor du cloître, entra dans l'église. La caisse était portée par six chanoines en

chape de drap d'argent, sous un baldaquin, et suivie du gouverneur, de son état-major, et de tous les officiers civils et militaires de la colonie, convoqués à cette belle cérémonie. On s'arrêta en présence de la barrière du sanctuaire, pour ouvrir la caisse et en enlever la partie supérieure. Alors le corps du saint, mis à découvert, fut glissé dans l'intérieur de la châsse, et bientôt après commença une messe solennelle en musique, qui fut interrompue par le panégyrique de l'Apôtre des Indes.

« L'administrateur du diocèse nous avait préparé une place dans la tribune, d'où nous pouvions contempler à notre aise la procession religieuse. Pour le sermon, impossible d'entendre une parole, à cause de notre éloignement et du bruit de la foule qui allait et venait, se pressant près de la tombe sacrée, sans faire attention au prédicateur qu'elle ne pouvait comprendre. On m'a rapporté qu'il avait fait réciter trois *Ave Maria* à la fin de son sermon, l'un pour le roi, le second pour le gouverneur, et le troisième pour l'évêque présent à la cérémonie. Le gouverneur parut choqué qu'on ne m'eût pas donné une place d'honneur dans le sanctuaire, tandis que moi j'étais très content de celle qu'on m'avait choisie, parce que j'y étais plus libre pour prier. Comme il ne put rester jusqu'à la fin de l'office, à cause de l'état de sa santé, avant de se retirer il vint me trouver à la tribune où j'étais, pour s'excuser en quelque sorte de

n'avoir pu me donner audience plus tôt, et m'invita à déjeuner pour le jour de notre départ. La messe finie, un des officiers de service vint me chercher ainsi que mes deux compagnons, le P. Gard et le P. Charmillot, arrivés la veille de Belgoum, pour nous introduire dans le sanctuaire au moment où l'on allait procéder au baisement des pieds du saint. Je m'arrêtai en présence de la châsse, pénétré de dévotion, laissant volontiers passer devant moi tous les chanoines et les clercs en fonction. Je ne saurais vous exprimer, mon T. R. Père, l'émotion et le sentiment de joie, de bonheur que j'éprouvai, en collant mes lèvres sur ces pieds sacrés qui ont parcouru tant de régions lointaines, et foulé si souvent cette terre de l'Inde, pour annoncer à tant de peuples divers, plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie, la bonne nouvelle de la paix et du salut.

« Que Dieu est admirable dans ses saints, et comme il se plaît à glorifier, même ici-bas, ceux qui n'ont travaillé que pour sa gloire ! Je me considérais comme député avec mes deux compagnons, au nom de toute la Société, à une si touchante cérémonie ; et je priais, avec toute la ferveur dont j'étais capable, pour l'Église et son Chef dans les graves conjonctures où il se trouve actuellement ; pour toute la Compagnie, et pour celui qui la gouverne ; et pour nos missions de l'Inde et de la Chine, unissant dans mon cœur Maduré et Bombay, demandant pour tous nos mis-

sionnaires l'esprit apostolique de saint François Xavier, et, pour les peuples infidèles, des grâces de conversion.

« Mon esprit, livré à une foule de réflexions pieuses, ne pouvait s'arracher de ce lieu béni. Je n'étais point satisfait de ce premier acte de vénération; j'y revins le soir, j'y revins le lendemain. Mais, pour contenter plus à mon aise ma dévotion et une religieuse curiosité, je désirais être admis à une visite privée; j'en avais déjà parlé au chanoine Péreira, vicaire général, chargé de présider le dimanche à la vénération des saintes reliques. J'en parlai encore à l'administrateur, puis au secrétaire du gouverneur, et je réussis. Il se trouva qu'on avait oublié d'insérer sous la caisse une planche à rebords et garnie de petites roulettes, qui devait faciliter le mouvement journalier de la caisse, avant et après le baisement des pieds. Le milieu du jour fut fixé pour cette opération, et j'y fus invité avec mes compagnons. Vous pouvez penser si nous fûmes fidèles au rendez-vous. J'aidai moi-même à soulever le précieux fardeau, qui fut déposé sur l'estrade en avant de la châsse, de manière à nous laisser tout le loisir de contempler le corps saint. Il est couvert d'une riche chasuble brodée en or et garnie de perles, présent d'une reine de Portugal en 1699, lorsque saint François Xavier fut déclaré défenseur des Indes. Mais ce n'était pas là ce qui attirait notre attention : nous étions occupés

à faire toucher des objets de piété, images, médailles et chapelets à ses pieds sacrés. A cette occasion, un des assistants me remit un ruban rose, mesure de la longueur du corps, que j'envoie à Votre Paternité. J'aidai de nouveau à remettre la caisse dans la châsse; et c'est alors surtout que, m'agenouillant près de cette tête vénérable, je me mis à contempler seul ce visage d'apôtre, qui semblait prêcher encore toutes les vertus apostoliques dont il a laissé au monde de si beaux exemples, et surtout cette maxime salutaire qui, tombée de la bouche d'Ignace, avait fait sur lui une impression si profonde et si durable, exercé une si merveilleuse influence sur sa conversion et son dévouement entier au service de Dieu; cette maxime qu'il inculquait à tous, spécialement aux heureux du monde et aux princes de la terre, qui en avaient un plus grand besoin : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* « Que sert à l'homme de « gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme? »

« On reconnaît encore les traits de cette figure de héros, que trois siècles n'ont pu effacer. La peau qui couvre le visage est un peu basanée ; la bouche entr'ouverte laisse apercevoir les dents ; vous distinguez les lèvres, le nez, les tempes : on croit voir épars sur le crâne des cheveux grisâtres, comme incrustés dans la peau ; la tête est un peu soulevée, appuyée sur un coussin. Le bras gauche, couvert

par les manches d'une aube précieuse étendue sur la chasuble, laisse à découvert la main tout entière, dont les doigts restent suspendus et un peu séparés les uns des autres. On sait que le bras droit fut coupé en 1616 par ordre du P. Général Aquaviva, et transporté à Rome, où il est exposé au Gesu, à l'autel de saint François Xavier. Depuis cette amputation, faite dans une grande salle de la maison professe, le corps du saint a perdu cette fraîcheur et cette souplesse qu'il avait retenues jusque-là. Les pieds ont conservé leur forme et tous les doigts, excepté les deux petits du pied droit qui ont été enlevés ; on distingue même les ongles. J'entre dans ces menus détails, parce que je suis persuadé qu'ils feront plaisir à Votre Paternité et à ceux des nôtres qui les liront, et qui sans doute envieront mon bonheur d'avoir vu de mes yeux ces restes miraculeusement conservés, qui nous prêchent si fortement la pénitence et la mortification, en nous faisant voir déjà sur la terre la gloire de ces membres crucifiés pour le service de Dieu.

« Un mot en passant sur la maison professe, bâtie en 1606, peu après l'achèvement de l'église du Bon-Jésus, par un riche Portugais, D. Joseph Paz. Une inscription, placée sur une des principales portes de l'édifice, montre le soin qu'a toujours eu la Compagnie de conserver la mémoire de ses bienfaiteurs, et rappelle en même temps la générosité et la piété

des anciens Portugais. Quand sera-t-il donné aux Jésuites de rentrer dans cette maison de bénédiction, près du tombeau vénéré du saint apôtre, dont ils se font gloire d'être les frères[1] ? Après la dispersion de la Société, elle fut convertie en un séminaire dirigé par les Lazaristes. Mais elle ne tarda pas à devenir la proie des flammes, qui en ont consumé plus des deux tiers. D'un vaste cloître carré, à deux étages, ayant une cour au milieu, il ne resta plus que le côté du Nord, actuellement habité et entretenu par le R. chanoine Perez, administrateur du diocèse et gardien du sanctuaire. C'est un large corridor, avec une série de petites cellules, autrefois la demeure des religieux. — Ce corps de bâtiment communique avec un autre cloître plus petit, bien conservé, adossé d'un côté à l'église, et de l'autre à la chapelle du saint et à la sacristie. Je n'ai pas voulu quitter Goa sans visiter les ruines de l'ancien collège de Sainte-Foi, déjà si célèbre du temps de saint François Xavier, et dont l'église était dédiée à saint Paul. C'est là qu'on avait d'abord déposé le corps du saint, lorsqu'on l'apporta de Malacca. Hélas! une partie seulement de la façade de l'église est restée debout; tout l'espace qu'occupait le collège est maintenant couvert de ruines, de ronces et de

1. Trois Pères jésuites portugais, prémices d'une mission qui sera glorieuse, nous l'espérons, ont quitté Lisbonne au mois de décembre 1889, à la destination de Goa

broussailles. Tout près de là est la chapelle où saint François Xavier faisait tous les jours le catéchisme : elle est en meilleur état. Les murailles entières subsistent ; le toit avait presque disparu : on s'occupe à le réparer. Quelle solitude dans ces rues autrefois si peuplées, devenues aujourd'hui des chemins déserts et garnis seulement de vieilles murailles tombant en ruines ! C'est la triste réflexion qui nous préoccupait dans le cours de cette excursion.

« On regrette beaucoup aujourd'hui d'avoir abandonné une si belle position, une contrée si fertile, sous le prétexte d'une épidémie périodique qu'on pouvait facilement prévenir ou arrêter en desséchant une plage marécageuse, formant une île au milieu de la rivière. Il n'y aurait point d'autre moyen de relever un peu cette ancienne cité, que d'y rétablir quelques ordres religieux, qui prendraient soin de faire cultiver les terres attenantes à leurs couvents ; ils attireraient ainsi peu à peu à Goa une population laborieuse et chrétienne, qui, en travaillant à défricher ce sol redevenu inculte, contribuerait déjà beaucoup à assainir la localité. Il paraît que cette idée est partagée par plusieurs personnes de qualité, à qui j'ai eu occasion d'en parler. Seulement pour les Jésuites, me disait quelqu'un, c'est un peu difficile, à cause des préjugés qu'on a contre eux en Portugal, à moins qu'ils ne changent de nom.

« Un jour, je montai avec le P. Gard au sommet de la tour de la cathédrale pour jouir de la belle vue qu'on nous promettait de là-haut. En effet, le coup d'œil est magnifique et d'une variété charmante, comme je n'en ai vu nulle part dans l'Inde. A vos pieds coule un large fleuve qui serpente dans la plaine au milieu de rivages verdoyants, et, se partageant en plusieurs branches, va se perdre derrière de lointaines collines. La vue se prolonge jusqu'aux Gattes, à travers des coteaux et des vallées couvertes de cocotiers. On aperçoit tout autour de soi le vaste emplacement de l'ancienne cité, dont on ne voit plus que quelques églises encore debout et d'autres à moitié ruinées ; des arbres ont remplacé les maisons. Si quelqu'un de ces anciens héros du Portugal, ou de ces illustres gouverneurs de Goa, venait à reparaître sur cette terre désolée, il ne manquerait pas de chanter les lamentations de Jérémie pour exprimer sa douleur, en donnant un libre cours à ses larmes : *Quomodo sedet sola civitas plena populo?* « Comment est-elle devenue solitaire, la « cité pleine de peuple ? »

« Enfin il fallait nous arracher à ce lieu si plein de souvenirs et d'attraits. — Le lundi 5 décembre, après avoir célébré ma dernière messe à l'autel de saint Ignace, et vénéré encore une fois les reliques de saint François Xavier, nous allâmes prendre congé de l'administrateur et regagner notre navire,

qui aussitôt leva l'ancre pour nous ramener à la nouvelle Goa, où nous étions tous invités à déjeuner au palais du gouverneur. La grande barque de parade de Son Excellence, conduite par dix-huit rameurs en costume oriental de cérémonie, nous attendait pour nous conduire au palais qui borde la rivière. Nous fûmes parfaitement accueillis par Son Excellence dans le grand salon d'audience, où plusieurs notabilités étaient invitées pour nous tenir compagnie. Après le déjeuner, on nous conduisit dans la salle du trône, puis à la galerie des tableaux qui représentent toute la série des gouverneurs de Goa, depuis les premiers conquérants de l'Inde, Vasco de Gama et le grand Alphonse d'Albuquerque. Comme nous avions témoigné le désir de visiter le séminaire de Choraâ, ancien noviciat de la Compagnie de Jésus, situé sur une colline, à deux lieues environ de distance, Son Excellence eut la bonté de nous y faire conduire dans sa propre barque, et de nous faire accompagner par une bande de musiciens, qui augmentèrent le charme de la promenade par leurs sons harmonieux. Du rivage où nous débarquâmes, nous avions un mille de chemin à parcourir, au grand soleil, jusqu'au séminaire : nous y trouvâmes le P. Laurenzo, ancien élève de la Propagande, supérieur ou plutôt gardien de ce vaste établissement, vacant aussi pour cause d'insalubrité ; en sorte que le pauvre supérieur est là comme dans une sinécure.

Il nous a très bien reçus, et nous a conduits à travers ces vastes corridors déserts pour visiter la maison. Ce qui a particulièrement excité mon attention, c'est une chapelle intérieure dans laquelle on conserve, sous l'autel, les reliques de nos cinq vénérables martyrs de Salsette, parmi lesquels se trouvait le neveu du P. Aquaviva[1]. Tous leurs ossements sont réunis dans une caisse à cinq compartiments, dont un pour chaque martyr. On m'a permis d'en prendre quelques parcelles, que je garde précieusement. Si jamais on vient à les canoniser, il sera facile de se procurer des reliques.

« De retour au steamer, après un peu de repos, nous allâmes faire un tour en ville et visiter l'église bâtie sur le penchant d'une colline, du haut de laquelle on aperçoit à ses pieds toute la nouvelle Goa qui l'environne en demi-cercle. Il était nuit lorsque nous revînmes à bord. On leva l'ancre le lendemain matin, et, quoique le vent et les vagues nous fussent contraires, nous rentrâmes dans le port de Bombay le 7, au milieu de la nuit, par un superbe clair de lune. Et ainsi finit notre pèlerinage, que le Seigneur a béni.

1. Ces cinq martyrs sont les PP. Aquaviva, Pachéco, Berna, Antoine Francisco et Aragna, massacrés par les musulmans le 15 juillet 1583. Le premier reçut un coup de hache qui lui brisa les jambes; malgré la douleur qu'il éprouvait, gardant tout son sang-froid, il présenta sa tête aux bourreaux : elle roula à leurs pieds. Les autres Pères et vingt chrétiens qui les suivaient furent tués à coups de cimeterre ou percés de flèches.

« Le bon accueil que j'ai reçu des autorités civiles et ecclésiastiques de Goa était pour moi comme un pronostic de paix et d'alliance prochaine, au moment précisément où l'on recevait de Bombay la nouvelle de la signature du concordat. — Nos Portugais ont voulu profiter de cette démarche de ma part au tombeau de saint François Xavier, pour se justifier du reproche qu'on leur fait de favoriser le schisme; comme si, en fraternisant avec le clergé de Goa, j'avais par là même déclaré *ipso facto* qu'il n'y avait pas lieu au moindre blâme. Ils confondaient ainsi la position légitime des prêtres à Goa, sur le territoire soumis à leur juridiction, avec celle qu'occupent dans les missions d'autres ecclésiastiques goanais, sans autorité aucune, et contrairement aux décrets des SS. PP. Grégoire XVI et Pie IX[1].

« Quoi qu'il en soit de ce malentendu ou de cette fausse interprétation donnée à mes actes, je souhaite de tout mon cœur, avec le rédacteur du *Boletim* de

1. Quand Mgr Canoz vint à Goa, certains journaux, l'*Ultramar* par exemple, donnèrent à sa visite une fausse interprétation : « Il traite avec nous *in sacris*, disait-on, donc il reconnaît que nous ne sommes pas schismatiques », et l'*Ultramar*, joyeux, louait cette noble conduite qu'il opposait à celle des autres vicaires apostoliques.

Mgr Canoz fit observer qu'il fallait distinguer entre les Goanais à Goa, où ils avaient juridiction, et les Goanais hors de Goa. Les bénédictions se changèrent alors en malédictions. Le *Boletim* de Goa (17 et 31 janvier 1860), et le *Saint-Thomé Catholic Chronicle*, injurièrent grossièrement Mgr Canoz, l'accusant d'avoir été *immoral*, parce qu'il avait fait son pèlerinage dans le doute s'il n'en résulterait pas quelque affaire fâcheuse; — d'avoir *menti*, parce qu'il préten-

Goa, « que le schisme ait pris fin le 3 décembre 1859, « dans l'église du Bon-Jésus, aux pieds du grand « saint François Xavier, apôtre, défenseur et patron « des Indes ». Et par le fait, c'est ce que nous fait espérer la conclusion finale du concordat entre Sa Majesté Très Fidèle, le roi de Portugal, et le Souverain Pontife glorieusement régnant. *Fiat.* »

dait n'avoir pas entendu le prédicateur du 3 décembre, annonçant qu'on allait prier pour le Padroado ; — enfin d'avoir été *scandaleux*, en communiquant avec des schismatiques, et d'avoir ainsi contredit ses collègues et lui-même.

Le *Catholic Bombay Examiner* se chargea de réfuter ces mauvaises calomnies, dans un article publié le 18 février 1860.

CHAPITRE XII

Le concordat de 1857. — Préliminaires et promulgation.

Rien n'était plus nécessaire dans l'Inde, ni plus désiré qu'un concordat mettant fin au schisme qui, depuis dix ans, y désolait l'Église. Comme on l'a pu comprendre par les dernières lignes du chapitre précédent, cet acte important avait enfin été conclu : le 30 mai 1860, Mgr Canoz l'avait même publié à Bombay. Pour en bien montrer la nature et en expliquer pleinement la portée, nous devrions faire le récit de longues négociations, mais l'histoire de Mgr Canoz, bien qu'étroitement liée à la fortune de ce premier concordat, peut se passer d'un exposé si complet. Elle demande simplement que nous disions quelles difficultés amenèrent cet accord, et quelle situation ce régime nouveau créait aux vicaires apostoliques.

En lisant ce que nous avons raconté des résistances du clergé goanais aux vicaires apostoliques, on a dû sans doute se demander quelle direction il recevait de la cour de Lisbonne, et de son supérieur avoué, l'archevêque de Goa. Quels que fussent en effet leurs sentiments personnels, ces prêtres se seraient tous rendus, comme le firent plusieurs, s'ils ne s'étaient

pas sentis plus ou moins ouvertement appuyés par ceux qu'ils regardaient comme leurs maîtres.

Malheureusement, c'est à Lisbonne et à Goa qu'ils trouvèrent alors leurs plus ardents soutiens.

L'hostilité aux vicaires apostoliques et à la Propagande était de tradition à la cour de Lisbonne, et, si elle fut violente même dans des temps plus chrétiens, on comprend ce qu'elle devait être sous le règne agité de dona Maria. De fait, le Portugal ne sortit alors de sa longue indifférence envers l'Église des Indes que pour combattre l'œuvre de restauration entreprise par Grégoire XVI, et il ne tint pas à lui qu'elle ne devînt impossible.

Un des plus pernicieux effets de sa longue incurie était la vacance des sièges épiscopaux. A la prière de dona Maria, celui de Goa fut de nouveau pourvu le 18 juin 1843. Mais avec les bulles qui, suivant l'ancien style, l'appelaient *Primat de l'Orient*, l'archevêque élu, Mgr Joseph de Silva Torres, recevait un bref restrictif limitant ses pouvoirs dans le sens du bref *Multa præclare*. Par ordre de Grégoire XVI, l'élu dut faire au nonce de Lisbonne le serment d'observer inviolablement les décrets du Pape et de la Propagande. Il prêta en effet ce serment, mais, à peine arrivé aux Indes, il oublia ses promesses, publia ses bulles et supprima le bref restrictif, déclara les vicaires apostoliques excommuniés, conféra les saints ordres à Bombay et à Salsette et réclama,

en un mot, tous les droits primatiaux qu'avaient eus ses prédécesseurs[1].

Le clergé goanais diminuait dans l'Inde faute de recrues, et cette extinction progressive amenait naturellement la fin du schisme. Pour l'empêcher, l'archevêque ordonna d'un seul coup six cents clercs de tous ordres, pris dans tous les rangs de la société : un grand nombre d'entre eux étaient sans éducation, très peu avaient l'instruction requise.

1. « In quella che gli si dava la bolla segondo lo stile antico col titulo onorario di primate delle Indie, gli si mandava un breve que limitava i suoi poteri conforme all'altro *Multa præclare*, esigendo il giuramento d'osservanzà inviolabile dei decreti del Papa e della propaganda. Il prelato giurò; ma giunto alle Indie publicò la bolla, e soppresse il breve; dichiarò scomunicati i vicari apostolici; misconoscendone l'autorità amministrò la cresima e l'ordinazione a Bombay e a Salsette; ordinò in un sol colpo circa 600 preti senza istruzione e senza la qualità volute dai canoni; li lanciò come uno sciame su le missioni dell' India, ore commisero ogni eccesso e cagionarono tumulti e scandali innumerevoli e inqualificabili. » (*Memorandum présenté par le cardinal Jacobini à l'ambassadeur portugais à Rome*, le 15 avril 1885. V. *Documentos apresentados as Cortes*, t. II, p. 35. — Lisboa, 1887.)

Pie IX, dans le Consistoire secret du 17 février 1857, résuma tous les torts du malheureux archevêque : « Sperare autem licebat, disait le Pape, ipsos Apostolicos vicarios... nihil porro molestiæ a memorato Josepho passuros. Siquidem... Prædecessor noster novum ipsum Archiepiscopum de Apostolicis Vicariis, eorumque auctoritate sarta tecta habenda admonere voluit Pontificiis litteris, quas ea de re illi dedit die 8 julii 1843... Verum Josephus Archiepiscopus, insequenti adveniente anno 1844, Goam profectus, haudquaquam continuit se intra fines officii sui, sed sibimetipsi antiquam Decessorum suorum auctoritatem asserere conatus est, in locis quoque Apostolicorum Vicariorum curæ commendatis; neque porro litteris paruit quibus iterum Prædecessor Noster Gregorius, ac subinde Nos ipsi illum ad saniora revocare consilia studuimus. »

Puis il lança ces prêtres improvisés dans les missions, alimentant ainsi pour longtemps une lutte déplorable.

Ce n'est pas tout. Nous avons lieu de croire que beaucoup de prêtres, peu rassurés sur la légitimité de leur résistance, en écrivirent à l'archevêque. Or, dès 1845, Mgr Canoz recevait du P. Bernardin de Sainte-Agnès, depuis vicaire apostolique de Mangalore, la copie d'une réponse du primat au F. Manuel de Saint-Jean Neves, gouverneur du diocèse de Cochin. Rien ne nous éclairera mieux que cette lettre sur les procédés de l'archevêque.

« Révérendissime Seigneur, gouverneur du diocèse de Cochin,

« N'ayant pas de moyen plus authentique de prévenir, comme nous le devons, les fidèles de notre juridiction métropolitaine, contre les mensonges que quelques vicaires apostoliques débitent pour soutenir encore leurs projets scandaleux d'ambition et d'injustice, nous faisons parvenir à Votre Révérence la copie d'une lettre que nous envoyons aujourd'hui au Révérend François Gomez, gouverneur du diocèse de Malacca, afin que Votre Révérence puisse dès maintenant connaître, non seulement quelques-uns des principes et maximes que toujours, avec le secours divin, nous tâcherons de suivre, mais encore, notre ferme intention de porter jusqu'au plus haut

degré d'évidence la mauvaise foi avec laquelle on abuse du vénérable nom de Sa Sainteté en contravention aux bulles de notre confirmation. Dieu garde de longues années votre Révérence. »

« Mazogaõ, 10 février 1844.

« JOSEPH, arch. primat d'Orient. »

« *Lettre de l'archevêque de Goa au gouverneur de Malacca.*

« Illustrissime Seigneur,

« Il nous est arrivé une pétition des catholiques de Malacca, datée du 12 décembre dernier, dans laquelle, après avoir rapporté d'un côté les prétentions que le vicaire apostolique de Singapour a de les soumettre à sa juridiction, en vertu du bref *Multa præclare*, et de l'autre, les efforts de Votre Révérence pour repousser de si étranges prétentions, jusqu'à ce qu'il vous arrivât sur cela des ordres positifs de votre supérienr de Goa ; ils demandent que, considérant les perplexités où ils se trouvent, nous leur fassions connaître la vérité, afin qu'ils puissent éviter le blâme d'être désobéissants au chef suprême de l'Église. Ces mêmes catholiques déclarent qu'ils ont envoyé à la Sacrée Congrégation une pareille supplique dont ils nous transmettent une copie.

« Nous louons infiniment la constance et la fidélité avec laquelle ces mêmes catholiques ont per-

sisté dans leur obéissance à leurs anciens et légitimes pasteurs, qui furent les premiers à les introduire dans le chemin du salut, et nous ne pouvons qu'être comblés de satisfaction en voyant ces catholiques s'adresser à leur véritable prélat pour repousser les perfides insinuations de ceux qui ont l'ambition de vouloir entrer dans la mission d'autrui. Aussi, acquiesçant à leur demande, nous écrivons cette lettre à Votre Révérence pour que vous déclariez à cette commission et à tous les autres catholiques de cet évêché :

« 1° Qu'évidemment Sa Sainteté ne peut pas disposer du bien d'autrui contre la volonté de son maître, et qu'Elle ne peut point annuler ce qui est établi par le droit et des conventions mutuelles, entre Sa Sainteté et les rois de Portugal ; par conséquent, le bref *Multa præclare* est, ou supposé, ou subreptice, et partant, inadmissible dans les évêchés portugais, comme il a été déjà démontré plusieurs fois ;

« 2° Dans le cas même où ce bref serait véridique et admissible ; parce qu'on n'y établit que des dispositions provisoires, il est révoqué par les bulles de notre confirmation, qui sont identiques à celles de nos prédécesseurs, et qui nous confèrent la même juridiction dans toute son étendue, qu'exerça le dernier primat S. de San-Goldino.

« Ces mêmes catholiques continuant donc à se

soumettre, comme ils ont fait jusqu'à présent, à leur actuel prélat, c'est-à-dire à nous, et, par notre délégation, à Votre Révérence, obéissent à Dieu et à son Vicaire sur terre le Saint-Père Grégoire XVI, dont les ordres et les volontés sont clairement connus par les bulles de notre confirmation, lesquelles bulles sont aujourd'hui l'unique règle et l'unique loi qui décide toute cette affaire[1]. En conséquence qu'il n'y ait aucune crainte d'être désobéissant au Souverain Chef de l'Église.

« Nous avons fait cette même déclaration aux RR. PP. Bengadeth et Benvel, missionnaires de la Propagande, dans notre lettre en réponse à celle qu'ils nous ont écrite ; ajoutant qu'ils doivent au plus tôt, sous peine de désobéissance au Souverain Pontife, se retirer de ce diocèse, laissant à Votre Révérence le libre exercice de sa légitime juridiction. Nous avons fait toutes ces mêmes déclarations à la commission représentative des catholiques de Malacca, en réponse à la lettre qu'ils nous ont envoyée.

« Que Dieu garde de longues années Votre Révérence.

« Mazogaõ, 10 février 1844.

« JOSEPH, arch. primat. »

1. La tactique de l'archevêque était bien simple : il montrait ses bulles et cachait le bref restrictif dont nous avons parlé plus haut. Grégoire XVI se plaignit amèrement de ces procédés dans un bref du 1er mars 1845.

La résistance aux vicaires apostoliques, c'est-à-dire, en fin de compte, au Pape, était donc encouragée par l'archevêque de Goa. Les évêques de l'Inde ne l'ignoraient pas. « Éminence, écrivait au préfet de la Propagande, le 16 mars 1844, Mgr Louis, coadjuteur de Vérapoly, le caractère épiscopal et la qualité des ministres immédiats du Saint-Siège sont ici vilipendés, avilis, honnis. La honte de menteurs publics tombe sur nous directement, et, indirectement, sur le Saint-Siège. On abuse du nom vénérable de Sa Sainteté, pour attaquer ses prérogatives et faire une guerre opiniâtre à ses ministres. Dans notre grande humiliation, nous nous tournons en qualité de suppliants premièrement vers Dieu..., et ensuite vers la Sacrée Congrégation. »

Quelques années plus tard, Mgr Canoz, proposant au même cardinal quelques mesures importantes, ajoutait ces mots, qui peignent les souffrances que lui causait le schisme : « Votre Éminence voudra bien pardonner ces réflexions à un pauvre évêque accablé sous le poids du fardeau qu'on lui a imposé, et qui gémit sans cesse sur les maux déplorables causés par le schisme, à la religion et aux âmes confiées à-sa sollicitude. »

Les dispositions du Primat de l'Orient n'étaient donc point un mystère. Il ne les cachait pas. Mais ses audaces le perdirent. Il venait d'encourager un soi-disant évêque de Méliapour, Texeira, nommé par

le Portugal, rejeté par Rome, et jamais du reste consacré. Le Saint-Siège, lassé, exigea du Portugal le rappel de l'archevêque de Goa. Il fut, au consistoire tenu le 22 décembre 1848 à Gaète, transféré à l'archevêché de Palmyre, *in partibus infidelium*. Deux ans plus tard, il se résolut à adresser au Pape une lettre d'excuses, et celui-ci le nomma, le 17 février 1851, coadjuteur de l'archevêque de Braga.

Mgr de Silva ne fut remplacé à Goa qu'en 1861, mais, pendant la vacance du siège, un nouveau scandale, dont nous avons déjà parlé, se produisait dans l'Inde. L'évêque de Macao, appelé par le chapitre de Goa, venait dans cette ville conférer les saints ordres [1], et, de là, allait à Colombo et à Bombay usurper les fonctions épiscopales. Une lettre collective, signée par treize évêques [2], porta ces faits à la connaissance du Pape.

« Marchant sur les traces de Grégoire XVI, disait cette lettre, et pour rendre la paix à ces vastes contrées, Votre Sainteté avait transféré à un autre siège Joseph de Silva Torres, archevêque de Goa, en même temps que, dans l'allocution consistoriale du 17 fé-

1. Il ordonna, en sept jours, 287 minorés, 207 sous-diacres, 11 diacres, 31 prêtres.

2. A savoir : NN. SS. Hartmann, administrateur de Bombay ; Bernardin de Sainte-Thérèse, provicaire de Vérapoly ; Gaetano Antonio, de Colombo ; Bravi, coadjuteur de Colombo ; Bettachini, de Jaffna ; Canoz, du Maduré ; Bonnand, de Pondichéry ; de Brésillac, de Coïmbatoure ; Charbonneaux, de Maïssour ; Neyret, de Vizagapatam ; Carli, d'Agra ; Balma, d'Ava et Pégu ; Pallegoix, de Siam.

vrier 1851, elle condamnait ses actes et donnait de vives espérances sur l'heureuse issue des négociations avec la couronne de Portugal. Quoique cette allocution ne produisît pas tout l'effet qu'on désirait, cependant le schisme de Goa commença dès lors à perdre de ses forces et de son audace, et déjà quelques chrétientés se disposaient à se soumettre, frappées qu'elles étaient à la vue de la métropole privée de son pasteur... » Puis, après avoir raconté les actes de l'évêque de Macao, « son arrivée, continuaient les évêques, a causé une violente agitation dans les îles de Bombay et de Salsette ; l'audace et la fureur des schismatiques n'ont pas de mesure ; leur rage contre les propagandistes passe toutes les bornes. Ils les traitent d'usurpateurs, d'imposteurs, de voleurs, de loups ; et cela, non seulement dans les discours privés, mais encore dans leur feuille publique *Abelha*, et même du haut de la chaire, en présence et sous les yeux dudit évêque de Macao. Si Joseph de Silva Torres a mal agi, la conduite de l'évêque de Macao est bien plus coupable, non seulement parce qu'il n'est pas évêque de Goa, mais aussi parce qu'il ose, après la punition du dernier archevêque, entreprendre les mêmes choses qui ont mérité ce châtiment. C'est non seulement fouler aux pieds les décrets de l'Église, mais encore condamner hautement sa conduite, et justifier les actes de Joseph de Silva. C'est anéantir le fruit de nos

travaux et de notre paix, et causer des torts irréparables à la cause catholique, au point de faire de la religion un scandale public. »

Pie IX, tristement ému à ces nouvelles, répondit par le bref *Probe nostis,* adressé aux évêques et aux fidèles de l'Inde. Après y avoir rappelé ce que Grégoire XVI et lui avaient fait pour ces régions, il continuait en ces termes : « Il est arrivé, ce que l'on pouvait à peine penser, que parmi les catholiques il s'est trouvé des hommes qui, entraînés par des raisons spécieuses et trop humaines, ont osé s'opposer à Nos dispositions salutaires, résister à l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et semblent même encore malheureusement s'obstiner dans leur crime. Vous comprenez, Vén. Frères et fils bien-aimés, que Nous parlons de cette dissidence coupable qui, commencée depuis longtemps dans ces régions par quelques indignes prêtres de Goa, s'étend de plus en plus, au grand détriment spirituel des fidèles, et menace de consommer un schisme honteux. Dès l'origine du mal, comme dans ses progrès et toujours, vous le savez, le Saint-Siège n'a cessé de donner des preuves de ses lumières, de sa patience et de sa charité, pour rappeler dans le droit chemin et les prêtres égarés, et ceux des catholiques qui les avaient suivis ; et Nous-même, désireux d'imiter le zèle et la longanimité de Grégoire XVI, Notre prédécesseur, Nous nous sommes efforcé, par Nos avertissements,

Nos exhortations, Nos instructions, de retirer lesdits prêtres et leurs sectateurs de la voie de la perdition. Mais, Vén. Frères, vous savez que tous Nos efforts ont été vains ; vous voyez quels dommages la religion éprouve chaque jour de ce côté, et en pleurant avec Nous sur le troupeau de Jésus-Christ, depuis si longtemps divisé et déchiré, vous reconnaissez qu'il est besoin de remèdes plus efficaces. Il Nous en coûte de les employer, mais Nous y sommes forcé, par les derniers actes que viennent de consommer à Ceylan, à Bombay, et ailleurs peut-être, les perturbateurs aidés de l'évêque de Macao ; ces actes vous les connaissez, et ils ont singulièrement augmenté les douleurs et les chagrins de Notre âme. Nous avons appris que le susdit évêque, sans aucun mandat ou permis de Notre part, parcourt les régions soumises à la juridiction des Vicaires de ce Siège Apostolique, avec l'aide et à l'instigation des principaux membres du clergé dissident, et qu'il n'a pas craint d'administrer le sacrement de Confirmation et même celui de l'Ordre, sans tenir compte des sanctions canoniques, ni des constitutions apostoliques, soit générales, soit particulières ; qu'ajoutant le scandale de sa parole à celui de ses exemples, il trompe les peuples fidèles, les fortifie dans leur erreur et les éloigne de plus en plus de la soumission et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs légitimes pasteurs. Dès que ces tristes nouvelles Nous furent parvenues, Nous avons

expédié des lettres à l'évêque de Macao [1], Nous l'avons averti de l'énormité de sa faute, Nous l'avons exhorté à s'abstenir de semblables actes et à réparer, autant que possible, le scandale qu'il avait donné. Ayant reçu peu après de nouvelles relations de la mission de Bombay, Nous avons cru devoir encore avertir le même évêque, et Nous l'avons exhorté de nouveau à songer à son âme et à la réparation qu'il devait faire ; espérant qu'il se rendrait à Nos paternels avis, Nous l'avons conjuré dans le Seigneur de ne pas Nous forcer à user de sévérité et à sévir contre lui dans la rigueur des saints canons. Quoique Nous ayons des preuves nombreuses et malheureusement trop convaincantes de l'endurcissement des prêtres mentionnés ci-dessus, cependant, afin de ne point bannir toute espérance de salut pour eux, afin aussi de raffermir, autant que possible, les peuples fidèles contre leurs captieux artifices, et de retirer ceux qui marchent sur leurs traces du danger où ils sont de se perdre éternellement, Nous pensons devoir tourner vers eux Notre sollicitude spéciale. Entre tous ces prêtres qui depuis si longtemps travaillent à maintenir et à propager la dissidence et à consommer le schisme, prêtres qui sont dignes évidemment des peines et des censures ecclésiastiques, Nous jugeons

1. Un premier monitoire atteignit Matta à Colombo ; un second à Goa. Il rentra alors à Macao.

convenable de signaler nommément les principaux complices de l'évêque de Macao en ce qui a eu lieu dans le vicariat de Bombay ; ce sont : Marien-Antoine Suarez, qui se dit vicaire général de l'évêque de Goa à Bombay ; les prêtres Gabriel de Sylva, Braz Fernandez et Joseph de Mello. C'est à eux surtout que Nous adressons avec amour ces avertissements, et Nous les exhortons dans le Seigneur à renoncer enfin à une conduite si criminelle, et à songer à leur salut et à celui des autres. Quoiqu'ils n'ignorent pas que depuis longtemps ils sont atteints des peines canoniques et des censures ecclésiastiques, cependant Nous déclarons de nouveau que si, dans deux mois, à partir de la publication de Nos présentes lettres, ils ne se soumettent pas, ils les ont encourues, et qu'ils doivent être regardés comme suspendus *a divinis,* comme des schismatiques, et retranchés de l'unité catholique, et Nous les désignons et dénonçons comme tels aux peuples fidèles. Nous savons bien qu'il y a aussi d'autres prêtres qui également s'efforcent depuis longtemps de favoriser et de consommer le même schisme dans d'autres pays, tels que Madras, Ceylan, Maduré et autres missions ; toutefois Nous nous abstenons de les condamner et de les frapper nommément. Car Nous espérons que ces prêtres, ainsi que ceux dont Nous venons de parler, prêteront à Nos exhortations paternelles une oreille docile, et qu'ils voudront se soumettre, avec

les peuples trompés par eux, aux pasteurs légitimes, c'est-à-dire aux Vicaires apostoliques du Saint-Siège, et Nous dispenser par là de prendre des moyens plus sévères. De même, quoique après les décrets, les constitutions et les ordonnances du Saint-Siège, faites depuis si longtemps et à plusieurs reprises, il ne puisse y avoir aucune ombre de doute sur ce qui concerne les pasteurs légitimes des Indes orientales, néanmoins, pour prévenir toute espèce de subterfuge, Nous déclarons de nouveau expressément, autant que la chose le demande, que dans les Vicariats apostoliques existants, toute l'autorité et juridiction appartient aux Vicaires apostoliques du Saint-Siège ou aux Administrateurs, de manière que, sans leur permission et faculté, *il n'est permis à qui que ce soit* d'exercer les fonctions sacrées dans ces régions-là, ni d'administrer les sacrements. Rien n'est plus vain que les prétextes inventés et répandus, dit-on, par ces prêtres pour séduire la simplicité des fidèles, à savoir, qu'il y a un très grand nombre de choses qui sont établies, non pas par le Saint-Siège, ni par le Souverain Pontife, mais seulement par la S. Congrégation *de propaganda Fide,* à l'insu du Souverain Pontife et sans son consentement ; et que d'ailleurs on ne doit pas faire attention à certaines dispositions, par la raison qu'il leur manque le *placet* de l'autorité civile. Qu'ils sachent donc que tout ce qui a été statué là-dessus, les Souverains Pontifes l'ont décrété

eux-mêmes de leur propre mouvement, de science certaine, délibérément et de la plénitude de leur pouvoir ; qu'ils sachent aussi que, si Nos prédécesseurs, de récente mémoire, ou bien Nous-même, Nous avons décrété quelque chose par la S. Congrégation, tout cela a été décrété et établi, non point à l'insu et sans le consentement des Souverains Pontifes, mais bien par Notre volonté et d'après Nos ordres ; car la S. Congrégation, tout le monde le sait, ne fait qu'assister le Siège apostolique de ses conseils, et exécuter ses mandats et ses ordres. Quant à l'assertion que les droits conférés au Siège apostolique par Dieu lui-même, ainsi que la clef du pouvoir suprême dans l'Église, pouvoir donné par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, puisse être restreint, diminué et sujet à la prescription par le bon plaisir et la volonté humaine, c'est un mensonge aussi méprisable qu'il est impie. En vain se glorifierait-il d'appartenir à la communion catholique, celui qui n'est pas uni au Souverain Pontife ; qui n'est pas avec Lui est contre Lui, et par là, il faut bien qu'il le reconnaisse, il est hors de l'unité : car quiconque ne recueille pas avec Nous dissipe. Or, Nous ne pourrons jamais regarder comme unis à la chaire de Pierre et au Pontife romain celui qui s'oppose et refuse d'obéir aux Vicaires du Saint-Siège, préposés par celui-ci au gouvernement des fidèles. Il ne faut pas omettre non plus que les prêtres mentionnés

plus haut, non seulement résistent au pouvoir légitime de l'Église, et par conséquent à l'autorité divine elle-même ; mais que, par cette sorte de dissension, ils empêchent en même temps que les négociations que Nous avons commencées avec Notre très chère fille en N. S., la Très Fidèle reine de Portugal, Marie, et avec son gouvernement, aient l'issue désirée : ainsi, loin de la servir, comme ils se l'imaginent, ils s'opposent aux vœux de leur reine.

« Enfin, c'est à vous aussi, Nos bien-aimés fils en J.-C., que Nous adressons Nos paroles, en vous avertissant et vous exhortant avec un grand amour d'éviter soigneusement ceux qui s'efforcent de vous séparer de vos pasteurs, et par là même de Notre communion, et de ne souffrir jamais qu'on vous arrache à l'unité, hors de laquelle il n'y a point de salut. Gardez-vous de ceux qui viennent chez vous en habits d'agneau, mais qui ne sont au fond que des loups ravissants. Nous vous annonçons de nouveau que ces prêtres de Goa, et autres de ce genre qui vous troublent, n'ont ni juridiction, ni pouvoir ou faculté quelconque d'exercer le saint ministère dans ces régions où ont été établis Nos Vicaires apostoliques ; de manière que vous ne pourrez vous unir à eux qu'en exposant le salut de vos âmes, tant qu'ils resteront séparés de ces mêmes prélats. Nous confiant, du reste, en celui qui est l'auteur de la paix et le Dieu de toute consolation, Nous espérons

que, cette présente lettre une fois publiée parmi vous, les déviés rentreront dans le chemin de la justice et du salut, et qu'il n'y aura partout qu'un seul bercail. En attendant cette nouvelle, Nous donnons très affectueusement Notre bénédiction apostolique à Vous, Vénérables Frères, et à tout ce troupeau bien-aimé qui est confié à vos soins.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 3 mai de l'an 1853, de Notre Pontificat le 7me.

PIE IX, Pape.

Le langage du Souverain Pontife était trop clair pour que les rebelles pussent l'interpréter en leur faveur. Ils eurent alors recours à leur tactique ordinaire : à Goa, on rejeta le bref *Probe nostis* comme on avait rejeté la bulle *Multa præclare*, et, récemment encore, l'allocution consistoriale du 17 février 1851. Il n'avait pas le *placet* de la reine très fidèle, il était donc apocryphe[1]. On fit même mieux : le chapitre de Goa s'empressa d'admettre dans ses rangs les plus compromis des prêtres condamnés par le Pape.

A Lisbonne, on fut plus audacieux. Les Cortès prodiguèrent leurs insultes aux propagandistes, et, le 20 juillet 1853, déclarèrent que les quatre victimes, frappées par le bref apostolique, avaient bien mérité de la patrie. Le nonce, à la suite de cette

1. C'est ce que le gouverneur des Indes portugaises déclara dans une circulaire officielle.

insulte faite au Saint-Siège, fut sur le point de demander ses passeports. On lui offrit cependant des excuses qu'il agréa, mais il n'en était pas moins vrai que les sentiments du gouvernement s'étaient une fois de plus trahis[1].

En dépit de ces tristes préliminaires, qui montrent sur qui doit peser la responsabilité du schisme, S. Em. le cardinal di Pietro, prononce apostolique, et S. Exc. M. de Magalhaens, ministre plénipotentiaire, signaient à Lisbonne, le 21 février 1857, le concordat dont l'Inde attendait son salut.

Depuis plusieurs années, divers journaux d'Europe ou de l'Inde, se prétendant bien informés, s'amusaient à en donner des plans plus ou moins fantaisistes. D'autre part, les Goanais, toujours les premiers avertis de ce qu'on faisait à Lisbonne, annon-

1. Nous disons : les *sentiments du gouvernement*, car les catholiques portugais donnèrent, à l'occasion de ce scandale, un splendide exemple de leur attachement au Pape. Le journal *A Naçao* publia, le 20 août, une protestation admirable, qui ne cessa depuis de recevoir des adhésions par milliers. Le gouvernement essaya d'enrayer ce mouvement. Menaces, destitutions, tout fut employé et tout fut inutile. Une circulaire fut envoyée aux évêques, les priant de modérer leur clergé; le clergé ne s'en montra que plus ardent à protester. Des poursuites judiciaires furent intentées contre l'éditeur de la *Naçao* et contre les signataires de la protestation : c'était mettre en cause plus de vingt mille personnes, l'élite de la nation; on se moqua du ministère, et les colonnes du journal furent remplies d'adhésions plus nombreuses. Cette impuissante colère du gouvernement, et cette noble attitude du peuple vraiment très fidèle, prouve combien on calomniait ce peuple quand on affirmait au Pape que le Portugal se séparerait de Rome, si Rome frappait Goa.

çaient pour bientôt leur triomphe, et le gouverneur ecclésiastique de Cochin envoyait à ses prêtres, le 30 août 1857, une lettre que nous reproduisons, parce qu'elle donne elle aussi une assez juste idée des procédés goanais :

« Antoine-Jean-Ignace Santiman, gouverneur spirituel de Cochin, etc,... à tous nos chers prêtres, et à tous les chrétiens catholiques qui sont à Trichinopoly, Aour, Dindigul, Maduré, etc, nous vous faisons savoir ce qui suit :

« 1° De temps immémorial, il existe un contrat indissoluble entre le Souverain Pontife et les rois de Portugal. Le droit de patronage contenu dans ce contrat, aussi éclatant que le soleil, et qui s'étend sur toute l'Inde, à commencer depuis l'extrémité de l'Orient, protège la religion catholique dans ce pays, et lui imprime une marche régulière et parfaite;

Cela étant ainsi,

« 2° Depuis quelque temps, les vicaires apostoliques et les prêtres propagandistes, en contravention à ce droit de patronage, ont forgé plusieurs mensonges selon leur fantaisie et leurs désirs, ont mis en avant avec beaucoup d'art des raisons spécieuses, et sont parvenus, en trompant nos fidèles chrétiens, à exciter plusieurs troubles parmi eux; mais le Seigneur, dans sa miséricorde, vient de mettre un terme à cet état de choses; vous devez donc savoir que :

« 3° Le Saint-Père Pie IX, régnant à Rome, dans le dessein d'apaiser ces divisions religieuses, et d'accorder, selon la justice et l'équité, les prétentions des deux partis, a nommé de son plein gré S. Em. le cardinal Camille di Pietro comme son chargé de pouvoir, pour examiner et donner une décision sur cette affaire. Le roi de Portugal a nommé de son côté Rodr. de Fonseca Magalhaens, avec la même autorité;

« 4° Les deux plénipotentiaires, après avoir consulté avec attention les saints canons, ont porté la décision suivante : Comme de temps immémorial les rois de Portugal ont, jusqu'à ce jour, fait des dépenses incalculables pour bâtir dans les Indes des églises et des couvents, pour établir des évêques et des prêtres, et leur fournir les honoraires convenables pour faire fleurir la religion catholique et offrir aux chrétiens tout ce qui peut faciliter le salut de leurs âmes;

« 5° Réfutant et condamnant plusieurs brefs, entre autres le bref *Multa præclare*, publiés et mis en circulation par les prêtres propagandistes, ont confirmé de nouveau, tel qu'il a été établi anciennement, le droit de patronage irrévocable et qui ne pourra plus être modifié, sur les évêchés de Cochin, Cranganor, Meliapour, Malacca, Macao, etc. Le Souverain Pontife, approuvant cet arrangement et le confirmant de son autorité, y a apposé son sceau et sa signature.

« 6° Après avoir ainsi réglé les choses, le Saint-Père et le roi de Portugal sont d'avis d'établir, dans quelques autres localités, de nouveaux évêchés pour l'utilité des chrétiens.

« 7° Le gouverneur des Indes, le vicomte de Torres, en nous envoyant, le 15 juillet, la présente circulaire que nous avons transcrite dans nos registres, nous ordonne de la publier sans retard. Il espère que nos fidèles chrétiens ne se laisseront pas ébranler par les cris d'alarme que les propagandistes ne manqueront pas de faire entendre au sujet de ce concordat, mais qu'ils demeureront inébranlables, et que lesdits prêtres et vicaires apostoliques, aussitôt qu'ils auront reçu les ordres contenus dans cette lettre, quittant les postes qu'ils occupent, retourneront, les uns après les autres, dans le pays d'où ils sont venus.

« En conséquence, nos prêtres, après avoir pris une copie exacte de cette lettre, devront la publier trois dimanches consécutifs dans l'église de Trichinopoly et les autres nommées ci-dessus, et chaque prêtre, après l'avoir publiée, devra nous la renvoyer signée de sa main. A la réception des ordres qui vont leur être signifiés, les propagandistes ne manqueront pas d'objecter que les chrétiens ne veulent pas les laisser partir, et que, s'ils se retirent, selon l'ordre porté contre eux, les chrétiens menacent de se faire païens ou protestants, car il n'est pas douteux qu'ils n'ont

pas d'autre raison à écrire et à faire valoir auprès du Saint-Père.

« Bénédiction pleine et entière aux prêtres et aux chrétiens qui sont sous notre juridiction.

« De l'évêché de Cochin, le 3 août 1857. »

On comprend quelle excitation de pareilles publications entretenaient parmi le peuple, et quelle anxiété elles causaient aux vicaires apostoliques. Aussi, dès le 20 septembre 1857, Mgr Canoz envoyait au cardinal Barnabo, avec l'injurieuse circulaire de Cochin, une lettre où il montrait quelles désastreuses conséquences produiraient dans l'Inde les concessions exigées par le schisme. Nous citons la fin de cette lettre qui gagnera, pensons-nous, à être rapprochée de celle de Santiman.

« En vérité, Éminence, je ne comprends pas cette obstination du Portugal à vouloir conserver un droit si onéreux dans un pays où il a perdu toute influence, et où il ne saurait plus protéger les chrétiens, leurs églises et leur culte. Où sont maintenant les ordres religieux qui faisaient fleurir autrefois la religion, non seulement dans le royaume très fidèle, mais dans les missions lointaines où la bravoure antique des Portugais avait arboré l'étendard de la croix en même temps que le drapeau national?

« Après dix-huit ans de travaux, de souffrances et de sacrifices pour instruire et réformer des chré-

tiens ignorants et abandonnés, après avoir triplé le nombre des missionnaires, nous avons la consolation de voir la foi, la piété et la crainte de Dieu s'augmenter de jour en jour avec la fréquentation des sacrements, malgré les difficultés que nous oppose la résistance des schismatiques. Qu'on fasse disparaître les missionnaires européens, et je suis convaincu qu'on verra bientôt s'évanouir tous ces fruits de salut et de bénédiction, et que ces pauvres Indiens ne tarderont pas à être replongés plus que jamais dans l'abîme de l'ignorance et de tous les vices, pour devenir bientôt la proie du protestantisme ou retomber dans le paganisme ; comme le gouverneur épiscopal de Cochin a sagement prévu, dans sa circulaire, que nous ne manquerions pas de le faire observer à Rome.

« Je conçois que le Souverain Pontife, en sa qualité de père de tous les fidèles, animé du désir de rétablir l'ordre et la paix dans les églises de l'Inde, depuis si longtemps troublées et désolées par le schisme, et convaincu d'ailleurs de l'impossibilité de vaincre l'obstination du Portugal sans lui faire quelques concessions, soit porté à céder un peu de ses droits, *pro bono pacis*. Mais si les concessions devaient être telles qu'elles sont énoncées dans le prétendu projet de concordat, mieux vaudrait en vérité rester dans le *statu quo*. Et après tout, l'état de guerre et de lutte continuelle dans lequel nous

vivons, quelque pénible qu'il soit, serait mille fois préférable à une paix désastreuse, achetée au prix de tant de sacrifices, et qui compromettrait le salut de tant de milliers d'âmes. Votre Éminence me pardonnera, je l'espère, la franchise avec laquelle j'ai écrit cette lettre. Elle doit être persuadée que toutes ces réflexions m'ont été suggérées uniquement par le zèle pour l'honneur de la religion et du Saint-Siège et pour le salut des âmes. Car après tout ce que nous avons eu de tribulations à endurer depuis que nous sommes dans cette mission, je ne pense pas que l'on puisse nous soupçonner d'y tenir pour des motifs humains. Si, tout bien considéré, il plaît à Sa Sainteté de nous rappeler, nous sommes prêts à obéir, tout en gémissant de laisser ces pauvres peuples entre les mains des prêtres de Goa. J'ai cru qu'il était de mon devoir, en qualité de vicaire de Sa Sainteté et de sentinelle placée à distance pour veiller aux intérêts de la maison d'Israël, de faire connaître au Souverain Pontife, par l'entremise de Votre Éminence, les dangers qui menacent le troupeau qui m'a été confié malgré mon indignité. J'ai donc fait ces observations pour éviter toute espèce de responsabilité qui pourrait peser sur moi, si j'avais gardé le silence dans des circonstances aussi graves. »

L'Éminentissime préfet répondit en louant le zèle ardent de l'évêque, zèle dont cette lettre était une

preuve nouvelle. Il l'assurait que rien n'était encore défini par rapport au concordat, et que, surtout, rien ne devait l'empêcher de continuer avec calme son œuvre apostolique.

Les incertitudes durèrent trois ans encore. Enfin, pendant son séjour à Bombay, Mgr Canoz reçut de la Sacrée Congrégation communication officielle du concordat. Au texte de l'acte concordataire était jointe une lettre du cardinal Barnabo, ordonnant à l'évêque de publier le concordat, mais lorsque seulement le schisme serait éteint[1]. Mgr Canoz reçut ces documents au cours d'une visite pastorale dans le vicariat de Poona. Le 30 mai 1860, il les publia, invitant les prêtres, jusque-là rebelles, à témoigner de leur obéissance envers le Souverain Pontife.

A vrai dire, le concordat de 1857 fut une surprise pour beaucoup. Le cardinal Barnabo, en effet, avait constamment assuré aux évêques que cet acte n'apporterait aucun changement notable à leur situation; or, à le prendre à la lettre, il semblait au

1. Cette lettre, datée du 18 février 1860, était suivie d'une note, dans laquelle le cardinal préfet exhortait les vicaires à ne point croire que le concordat était une dérogation aux précédentes dispositions du Saint-Siège. « Ex eo quod Conventionem... absolutam, sancitamque innuimus, ne cogitent unquam, quidpiam irrogatum litteris diei 4 junii 1858, iterum eosdem Præsules commonendos ducimus : *quinimo ut eas jugiter præ oculis teneant, omnique seposita hæsitatione, aut impendentis alicujus magni momenti immutationis formidine, sedulo quisque in demandato sibi excolendo fovendoque grege interim pacato animo adlaboret, iterum enixeque in Domino hortamur...* »

contraire annoncer, à brève échéance, la destruction des vicariats apostoliques.

Ses clauses se pouvaient réduire aux quatre articles suivants :

1° Des arrangements auront lieu pour la nomination d'un nouvel archevêque de Goa, la délimitation de son diocèse et de sa juridiction ;

2° Il sera érigé des diocèses portugais dans les anciennes possessions de la couronne ; ce seront les diocèses de Cochin, Méliapour, Malacca, et l'archevêché *ad honorem* de Cranganor ;

3° Le gouvernement portugais, d'accord avec le Saint-Siège, pourra établir de nouveaux diocèses dans d'autres parties de l'Inde anglaise ; cela graduellement, et selon que ses moyens le lui permettront. — Ainsi la future hiérarchie portugaise était investie du droit de se substituer aux vicariats, étant données pourtant certaines conditions.

4° Deux commissaires, nommés par le Pape et par le roi, devaient délimiter les nouveaux diocèses.

Six années étaient accordées au Portugal pour déterminer les moyens à son choix d'effectuer ces changements et de remplir ces conditions ; et, pendant ce temps, une juridiction extraordinaire était accordée à l'archevêque de Goa sur toutes les églises et sur le clergé qui, à la date de la signature du concordat, étaient encore insoumis aux vicaires apostoliques.

Le troisième article, au premier abord, parut in-

quiétant. Permettre, en effet, au Portugal de remplacer les vicariats par des évêchés à lui, c'était, semblait-il, lui livrer les champs cultivés avec tant de peine par les *Propagandistes*. Pour les missionnaires religieux, bannis du territoire portugais par la loi de 1833, c'était même préparer leur prochaine expulsion de l'Inde. Plusieurs, du moins, jugeant trop vite, le crurent ainsi; et, dans l'amertume de leur douleur, critiquèrent le concordat avec une violence répréhensible[1]. Mais Rome avait des vues plus vastes et une sagesse mieux inspirée. Le Pape ne

1. Ainsi, par exemple, fit le loyal et zélé Mgr Jean Fennelly, vicaire apostolique de Madras, dans sa pastorale du 8 janvier 1863. Le gouvernement portugais exploita très habilement les imprudences de langage contenues dans cette lettre. Le duc de Saldanha, ambassadeur du Portugal à Rome, en relevait plusieurs dans un projet de note au cardinal Antonelli, daté du 12 mars 1867; et il ajoutait, avec une vertueuse indignation : « Quand un vicaire apostolique s'enhardit jusqu'à proférer impunément de tels blasphèmes contre son chef suprême, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le doux, le vertueux, le bien-aimé Pie IX; quand, après de tels actes, il demeure en possession de sa charge à Madras; quand d'autres ecclésiastiques, revêtus de l'autorité supérieure, font chorus avec des pasteurs de cette sorte..., on peut se dispenser de longues phrases pour prouver que ce n'est point de ce côté que sont la raison, la soumission, l'humilité, la vérité. » (*Documentos apresentados ás Cortes, na sessão de* 1887, t. I, p. 51.) Ne pourrait-on pas répondre au noble duc : « Quand des évêques s'enhardissent jusqu'à mépriser les brefs apostoliques; quand, après de tels actes, ils demeurent en possession de leur charge et sont loués par leur gouvernement..., on peut se dispenser aussi de longues phrases pour prouver que ce n'est point de leur côté que sont la raison, l'humilité, la vérité, et surtout la *soumission*. » Mais le duc riposterait peut-être qu'un vulgaire Propagandiste et un sujet du Patronage ne se pèsent pas avec le même poids.

pouvait point voir, sans en être touché, une nation qu'il aimait revendiquer son grand rôle d'autrefois. En le lui retirant malgré elle, il lui aurait causé un trop douloureux sacrifice. Il préféra lui dire : « J'y consens ; faites l'épreuve de vos forces ; puisque vous le voulez, je ne demande pas mieux que vous remplissiez l'Inde de vos apôtres, et que les âges passés revivent, mais le pouvez-vous? » — Le gouvernement assura qu'il le pouvait, et nous verrons le Pape, épuisant tout le trésor de sa condescendance, accorder au Portugal des sursis illimités, sans que jamais, comme il l'avait prévu, les conditions exigées aient pu être remplies.

Cette interprétation de la pensée pontificale n'est pas imaginée par nous. N'est-ce point celle qui se dégage de la lettre suivante, écrite le 30 mai 1863 à Mgr Canoz par le cardinal Barnabo?

« Étant donné que la constitution des évêchés du patronage, et, conséquemment, la cessation des vicariats dans l'Inde, ne pourra s'accomplir que lorsque la couronne aura démontré au Saint-Siège qu'elle a à sa disposition les fonds voulus pour doter les menses épiscopales, les chapitres, les séminaires ; qu'elle a le contingent voulu d'ecclésiastiques probes et d'hommes habiles, qui méritent d'être acceptés par le Saint-Siège pour l'épiscopat ; Votre Seigneurie, qui se trouve sur les lieux, comprendra quelle difficulté c'est pour le Portugal de se procurer

tous ces secours, dans un pays soustrait à sa domination, sans compter les autres éventualités qui peuvent se présenter en attendant. Il importe donc grandement à la plus grande gloire de Dieu, au bien de ces églises, au salut des âmes, que les vicaires apostoliques ne se découragent pas, et, cédant à une tentation, ne se ralentissent pas dans leur zèle pour l'administration des églises confiées à leur soin pastoral. Du reste, il faut s'abandonner à la Providence du Seigneur, et croire que le Saint-Siège et cette Sacrée Congrégation ne manqueront pas de leur côté, de veiller à ce que tant d'âmes ne se perdent pas. Que cette lettre vous soit donc un encouragement à persévérer avec un zèle infatigable dans votre ministère apostolique... »

Mgr Canoz comprit la sage longanimité du Saint-Père, et, remettant l'avenir à la Providence, il publia solennellement le Concordat à Trichinopoly, le jour de Noël 1862. « Hier, beau jour de Noël, écrivait-il ensuite au P. Saint-Cyr. A la messe pontificale, j'ai lu ma pastorale. Il vaut mieux accepter franchement et joyeusement la situation qui nous est faite que d'en avoir l'air mortifiés ou désappointés. » Il offrit ensuite loyalement la paix aux Goanais de son vicariat. « Au premier avis de l'arrivée de Votre Grandeur, écrivait-il le 30 décembre 1862, au commissaire apostolique envoyé par Rome, je me suis empressé de l'annoncer à nos chrétiens, en leur disant que dé-

sormais les prêtres goanais pouvaient exercer validement la juridiction dans leurs églises et sur les chrétiens qui leur étaient soumis ; et que, par conséquent, *il n'y avait plus de schisme.* »

Plus de schisme, c'est-à-dire des sacrements validement et licitement administrés, la vie de la grâce circulant de nouveau dans les branches réunies à l'arbre : c'était un si grand avantage qu'on le pouvait bien payer par quelques sacrifices.

Nous savons que les Goanais aiment peu ce nom de schisme appliqué à la conduite de leur clergé dans l'Inde jusqu'en 1860 : c'est le seul cependant que l'histoire puisse lui donner. Nous savons encore que beaucoup d'entre eux n'ont jamais pardonné aux vicaires apostoliques la lutte qu'ils lui livrèrent ; mais cette lutte était, pour ces évêques, le plus sacré des devoirs. Nous savons enfin que pour avoir fortement et longtemps combattu le schisme plus puissant dans son vicariat qu'ailleurs, Mgr Canoz a été, de leur part, l'objet d'une antipathie privilégiée ; et ce n'est pas sans un douloureux étonnement qu'il nous a été donné d'entendre des hommes on ne peut mieux intentionnés, mais trompés par les préjugés et la légende, en parler comme d'un homme orgueilleux qui eût à peine été un digne prêtre ; mais la suite de cette histoire achèvera, nous l'espérons, de démontrer que Mgr Canoz n'eut, dans sa vie, qu'un mobile : l'amour des âmes, et qu'une règle : la voix du Pape.

CHAPITRE XIII

Conséquences du concordat.

Par des lettres apostoliques du 22 mars 1861, Mgr Jean-Chrysostome d'Amorim Pessoa, évêque de Santiago au Cap-Vert, avait été nommé archevêque de Goa, sur la présentation du roi don Pedro V. A la même date, un bref spécial « *Ad reparanda damna* » l'investissait d'une juridiction extraordinaire pour six ans, sur les églises et les chrétiens qui n'étaient pas soumis de fait aux vicaires apostoliques, lors de la signature du Concordat[1].

Le 16 décembre 1862, le nouvel archevêque débarquait à Bombay[2], avec Mgr Salvador Saba, ancien

1. « Te... deputamus... ut spiritualem jurisdictionem in omnia et singula ea loca extra tuam diœcesim exerceas, quæ a vicariorum apostolicorum auctoritate actu reperiebantur segregata, cum prædicta conventio... signata fuit... Mandamus ut cæteræ omnes Ecclesiæ et Missiones, quæ vicariorum apostolicorum auctoritati prædicto tempore parebant, nullo prætextu vel quovis quæsito colore ab eorumdem vicariorum potestate et obedientia sejungantur. »

2. Le premier acte de l'archevêque ne fut pas fait pour rassurer les vicaires apostoliques. Sur la demande expresse du Pape, le gouvernement avait promis que Mgr d'Amorim viendrait à Rome, avant de prendre possession de son siège. En dépit de cette promesse, il prit possession par procureur; il députa même, à cet effet, un vicaire général, et se servit, dans son décret de délégation, de termes qui donnaient une fausse idée de ses pouvoirs. Réprimandé par le Saint-Père, il vint à Rome et protesta de sa soumission. Le cardinal Barnabo, par ordre du Pape, envoya à ce sujet une double

ministre général des Mineurs Capucins, alors archevêque de Carthage. Ce prélat venait dans l'Inde, à titre de commissaire apostolique, avec ordre de Sa Sainteté de faire exécuter le concordat. Il avait pour secrétaire Mgr Howard, et fut assisté, pendant sa délégation, par M. Despommier, des Missions-Étrangères, nommé en 1865, vicaire apostolique de Coïmbatoure. Don Joachim Rivara, commissaire royal, était chargé par le Portugal de travailler avec Mgr Saba à la délimitation des nouveaux diocèses.

Mgr Saba venait dans l'Inde, persuadé que sa tâche était des plus faciles[1]. Dès son arrivée cependant, il se heurta à des obstacles dont il n'avait pas soupçonné l'existence. La première difficulté qu'il rencontra fut celle-ci : à s'en tenir à la lettre du bref du 22 mars, le *statu quo* commençait à la date de la signature du concordat, c'est-à-dire au 21 février 1857. Mais de 1857 à 1860, le concordat était ignoré

circulaire aux vicaires apostoliques : la première pour leur notifier l'écart du métropolitain, la seconde pour leur annoncer sa soumission.

1. Les Portugais furent parfois peu reconnaissants envers Mgr Saba. A peine arrivé à Bombay, il s'était concerté avec l'archevêque de Goa pour obtenir la soumission des quatre prêtres condamnés par Pie IX. Un acte leur fut présenté pour être signé à huis clos. En sa qualité de vicaire général, Suarez signa le premier; il ne voulut le faire qu'à genoux, et en fondant en larmes. Mgr Saba, ému, en était dans l'admiration. A peine sortis, les quatre hypocrites rédigèrent une protestation contre l'acte qu'ils venaient de signer. Transmise à Lisbonne, cette protestation souleva dans les Chambres de vives réclamations contre les procédés du commissaire pontifical, qu'on accusait d'avoir été sévère pour les quatre malheureux.

dans l'Inde, l'état de schisme continuait donc, et beaucoup d'églises s'étaient, dans cet intervalle, rendues aux vicaires apostoliques, qui se disaient les seuls représentants du Saint-Siège. On se souvient des conquêtes du P. Castanier au Marava : ces conquêtes avaient eu lieu en 1859; le cardinal Barnabo les avait approuvées, Mgr de Drusipare, visiteur de toutes les missions de l'Inde, les avait, en 1860, confirmées de son autorité; bien plus, Mgr Saba lui-même, avant son départ de Rome, avait assuré au T. R. P. Beckx qu'on ne les remettrait plus en question.

Pour couper court à cette difficulté, les vicaires apostoliques proposaient de faire partir le *statu quo* de la prise de possession du siège de Goa par l'archevêque, en 1862. L'archevêque, lui, préférait la date de 1857. Il faut dire cependant qu'il la voulait pour les églises qui lui avaient échappé, non pour celles qui lui étaient échues. C'est ainsi que vingt-huit églises de la côte malabare s'étant données au gouverneur de Cochin en 1861 seulement, l'archevêque n'entendait nullement les rendre au vicaire apostolique de Vérapoly. Mgr Canoz signalait cette inconséquence au cardinal Barnabo : « Si nous sommes obligés de rendre ces quelques églises venues à nous depuis 1857, pourquoi Sa Grandeur garde-t-elle sous sa juridiction vingt-huit églises de la côte malabare? Je ne vois nullement pourquoi le

Concordat devrait être observé strictement dans notre mission, tandis qu'il ne l'est nullement dans le vicariat de Vérapoly. »

S'il ne s'était agi que d'une question d'argent dans cette cession des églises, Mgr Canoz l'eût tenue pour peu importante, mais il y allait de bien plus que d'une ruine matérielle. « Votre Éminence se souvient, écrivait-il le 10 septembre 1862, au cardinal Barnabo, que, pendant mon séjour à Bombay, nos Pères ont fait de précieuses conquêtes sur le schisme en entrant en possession des principales églises au Marava... Votre Éminence, dans une lettre au P. Bruni, mon provicaire, lui exprimait, ainsi qu'au P. Castanier et à ses collaborateurs, la grande satisfaction qu'elle éprouvait de la soumission à l'autorité légitime des églises du Marava, et les engageait à poursuivre la même marche sans se préoccuper de réflexions ou appréhensions au sujet de l'avenir. Après cette déclaration, n'est-il pas bien pénible de se voir contester le droit de garder ces églises? Si nous devions maintenant les céder aux prêtres de Goa, ce serait bouleverser ces chrétientés et nous faire perdre tout crédit auprès des fidèles. »

Mgr Canoz expliquait encore plus clairement sa pensée à Mgr Saba : « Nous sommes entrés en possession de ces églises, lui écrivait-il le 28 janvier 1863, non seulement avec la permission, mais avec l'approbation solennelle de la Sacrée Congrégation

de la Propagande. Pourrait-on supposer que le Saint-Père, après nous avoir exhortés à faire tous nos efforts pour soumettre ces églises à notre obéissance, même après la signature du concordat, veuille maintenant nous en déposséder? Il est sûr que si les missionnaires avaient pu supposer une pareille intention, ils se seraient bien gardé de travailler avec tant de peines et de fatigues à une œuvre qui devait tourner plus tard à la ruine des missions et des âmes, plutôt qu'à leur profit. Car si on nous force à rendre ce que nous avons pris, ou plutôt ce que les chrétiens convertis nous ont donné, de deux choses l'une : ou bien notre conduite sera taxée de brigandage et d'imposture, pour avoir trompé les populations et agi de notre propre chef; ou bien, ce qui est plus grave encore, l'honneur du Saint-Siège serait publiquement compromis, puisqu'on ne manquerait pas de l'accuser de se mettre en désaccord et en contradiction avec lui-même.

« Toutes ces réflexions me font presque repentir d'avoir publié si promptement la paix et la fin du schisme, d'autant plus qu'il n'y a pas réciprocité de la part des prêtres de Goa, qui même abusent des avances que nous avons faites, et continuent à suivre la même marche, à tenir le même langage aussi hostile aux missionnaires qu'auparavant.

« Je puis assurer Votre Grandeur que, loin de vouloir imiter la conduite de ces prêtres, nous

sommes prêts à nous soumettre à tous les ordres de Sa Sainteté, et même à quitter dès demain, si Elle nous l'ordonne, une mission dont nous ne nous sommes chargés que par obéissance, une mission que nous avons arrosée pendant vingt-cinq ans de nos sueurs et même de notre sang, puisque nous y avons déjà perdu plus de quarante missionnaires; une mission à laquelle, humainement parlant, nous ne tenons pas le moins du monde, à laquelle nous tenons uniquement pour le salut des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, et qui seraient en grand danger de se perdre si nous les abandonnions. »

Ce qui navrait surtout Mgr Canoz c'était le cours indécis que prenaient les affaires, alors que le pays, mis en effervescence, demandait des solutions précises. « Je ne puis m'expliquer ce qui se passe, écrivait Monseigneur au T. R. Père Général (8 mars 1863). Le commissaire apostolique, après avoir dit à Votre Paternité qu'on nous laisserait tranquilles dans les églises que nous possédons depuis 1857, et avoir répété la même assurance à Mgr Steins, me répondit, quelques jours après, qu'il ne pouvait rien faire contre la lettre du concordat, et que, si je voulais obtenir une faveur, c'était au Saint-Siège que je devais m'adresser. Or, voilà que je viens de recevoir de Mgr Steins communication d'une lettre de Rome, dans laquelle il est dit qu'on a donné des instructions, tant au commissaire qu'à l'archevèque

de Goa, pour que les Églises qui sont actuellement aux vicaires apostoliques leur restent. Cette communication serait bien propre à me tranquilliser, si elle n'était pas contraire à ce que m'a dit le commissaire. C'est pourquoi je supplie Votre Paternité de vouloir bien s'adresser au cardinal Barnabo, ou même au Souverain Pontife, pour obtenir une réponse claire et catégorique qui calme mes inquiétudes et celles de mes missionnaires. »

Le préfet de la Propagande ne pouvait se charger lui-même d'une décision que Mgr Saba avait mission de donner. Il renvoya donc Mgr Canoz au commissaire apostolique et à l'archevêque de Goa. Cette réponse, la seule pourtant que pouvait faire la Propagande, était, vu les circonstances, on ne peut plus défavorable. Aussi Monseigneur répondit-il par cette lettre, qui montre bien l'amertume de son âme (9 avril 1863) : « Je viens de recevoir la lettre de Votre Éminence, par laquelle elle me communique la réponse de la Sacrée Congrégation des Affaires Ecclésiastiques... J'étais heureusement préparé, par la méditation sur la Passion et la mort de notre divin Sauveur, à dire le *Consummatum est* avec le calme de la résignation. J'ai fait mes observations, comme il était de mon devoir, sur les tristes conséquences que je prévoyais devoir suivre un tel arrangement. Maintenant il ne me reste plus qu'à baisser la tête et à me soumettre en paix, quoi qu'il arrive,

à la décision qui vient d'être donnée, puisque ma responsabilité se trouve entièrement dégagée... Je prévois bien qu'il faudra nous résigner à boire le calice jusqu'à la lie; puisse l'amour de Jésus-Christ nous en adoucir l'amertume! »

Pour juger combien était amer ce calice que Dieu présentait au vicaire apostolique du Maduré, il faudrait rapporter la série d'humiliations que les Goanais lui infligèrent durant cette triste année 1863. Dans une lettre à Mgr Saba (3 mars 1863) il en donnait un exemple :

« Un prêtre du rite syriaque, chargé des deux districts de Maduré et de Dindigul, excommunié autrefois par le vicaire apostolique de Vérapoly, vient de faire appel en cour civile, auprès du juge anglais de Maduré, pour réclamer l'église du village d'Atour. Elle nous a été cédée en toute propriété, selon les formes légales, par nos chrétiens, qui l'ont bâtie eux-mêmes, à leurs propres frais, et qui en sont par conséquent les seuls légitimes possesseurs. La plainte de ce prêtre a été d'abord rejetée par les magistrats anglais, puis par un juge civil en première instance, comme non fondée. Nous espérions que l'arrivée de l'archevêque de Goa mettrait fin à ses poursuites, et qu'il attendrait le résultat des négociations pendantes; mais il a répondu aux observations qu'on lui adressait à ce sujet, qu'il n'avait besoin ni de l'archevêque de Goa, ni du Pape, et qu'il était le

maître d'agir dans cette affaire comme il l'entendait, et de donner le procès en son propre nom. Cependant le juge, informé par un de mes missionnaires de l'état des choses et de la question, a signifié à ce prêtre qu'il ne recevrait son procès qu'autant qu'il serait muni d'une procuration de l'archevêque de Goa. Or, je viens d'apprendre que ce prêtre, entêté dans son projet, venait d'envoyer un de ses serviteurs à Goa pour solliciter cette procuration. J'espère bien que l'illustre métropolitain ne se laissera pas entraîner dans cette voie fatale et scandaleuse des procès, et qu'il rejettera la pétition de ce misérable prêtre, qui a lui-même provoqué par sa conduite et ses vexations la séparation de ces pauvres chrétiens, qui ne veulent plus rien avoir de commun avec lui. Cependant, de crainte que l'archevêque de Goa ne soit induit en erreur et ne se laisse abuser par de faux rapports, je prie Votre Grandeur de vouloir lui faire les représentations convenables, afin d'éviter un tel scandale. D'ailleurs il est bien inutile de recourir à des juges laïques et civils, du moment où nous reconnaissons tous un juge suprême et unique dans la personne du Souverain Pontife, en ces sortes de questions. Vous pouvez assurer Sa Grandeur que nous sommes prêts à céder cette église, ainsi que les autres qui se trouvent dans le même cas, malgré tous les inconvénients que nous y voyons, si le Saint-Père ne croit pas devoir faire justice à nos réclamations.

Si cependant l'archevêque de Goa, sans égard à ces observations, venait à donner sa procuration pour le procès, nous serions obligés de nous défendre et de défendre nos chrétiens ; et je m'empresserais d'informer le Saint-Siège de cette violation de la paix, malgré les représentations que j'ai eu soin de faire parvenir à l'archevêque par l'entremise de Votre Grandeur.

« Du reste, je dois vous avertir que ce prêtre jacobite vient de faire publier dans son église de Maduré un ordre du jour plein d'invectives contre nous, dans lequel il nous traite de voleurs, d'assassins qui, depuis plus de vingt ans, « lui avons volé « ses églises et ses chrétiens, avons cherché à l'em- « poisonner, etc. Mais enfin il a tenu bon ; et voilà « que sa constance va être récompensée ; tout va lui « être rendu ; et tous ces prêtres blancs qui l'ont « tant tracassé vont être congédiés. C'est pour cou- « vrir la honte de leur fuite qu'ils se sont empressés « de publier eux-mêmes les premiers l'arrivée de « l'archevêque de Goa, et la paix faite. » Tel est le langage outrageant que ce prêtre indigne n'a pas eu honte de publier du haut de la chaire de vérité et de charité. »

Voilà ce que Mgr Canoz était forcé d'entendre proclamer, dans son propre vicariat, sur ses missionnaires et sur lui. Enfin Dieu eut pitié de sa douleur. Le commissaire apostolique, de concert avec le primat

de Goa, fit une convention qui laissait à Goa les églises de la côte Malabare, et, en revanche, permettait à Mgr Canoz de garder les églises du Marava. Ce fut le dénouement de cet épisode, qui avait causé au vicaire apostolique du Maduré des angoisses dont Dieu seul a connu l'étendue[1].

1. Depuis, on voulut, à plusieurs reprises, revenir sur cette question.

Peu de temps après la mort de Mgr Saba, l'archevêque de Goa écrivit à Mgr Canoz que le commissaire apostolique avait annulé sa convention par un nouveau décret, daté du 3 mars 1863. Mgr Canoz, surpris, répondit que pareil décret ne lui avait jamais été notifié; bien plus, que c'était précisément après cette date du 3 mars que Mgr Saba lui avait signifié de garder les églises; qu'enfin, si pareil décret existait, il s'étonnait que l'archevêque eût reçu depuis sous sa juridiction cent soixante-quinze prêtres avec plus de vingt-huit paroisses appartenant à Vérapoly.

L'archevêque n'insista pas; il reconnut même la valeur de notre titre, et, pendant près de quinze ans, l'accord fut établi. En 1876, un nouvel archevêque eut l'idée de revenir sur cette question oubliée, dont l'examen aurait jeté le trouble dans plusieurs vicariats. Mgr Laouënan, à cette occasion, lui écrivit (juillet 1876) une lettre, dont nous citons un long extrait, parce qu'il résume, on ne peut mieux, le litige :

« En ce qui concerne la date à laquelle commence le *statu quo* entre les deux juridictions, je n'éprouve aucune hésitation à reconnaître que cette date est formellement fixée par le concordat à l'époque où cette convention serait signée... Ce qui a eu lieu en 1857. Mais il me semble devoir soumettre humblement à Votre Grandeur quelques considérations favorables au maintien de la date de 1862... Nous n'y avons, dans ce vicariat, qu'un intérêt minime ou même nul. Mais je ne crois pas pouvoir séparer ma cause personnelle de la cause générale..., surtout lorsque des faits très graves, provenant de l'autorité légitime ou sanctionnés par elle, sont venus modifier la règle originaire...

« 1° La nouvelle de l'existence d'un concordat... nous parvint seulement à la fin de 1859; mais nous n'en connûmes la teneur que

Aussi bien, n'était-il pas le seul à souffrir. Le vénéré Mgr Saba voyait sa tâche se compliquer de plus en plus. Ses conférences avec le vicomte de Torres, gouverneur de Goa, et avec le commissaire

dans le courant de 1861. Pendant cet intervalle, nous étions autorisés à agir envers les prêtres de Goa et les chrétiens..., comme nous l'avions fait jusqu'alors...

« 2° C'est, sans doute, en considération de ces circonstances, et probablement pour se conformer à leurs instructions (du Saint-Siège et du Roi) que le commissaire pontifical et votre vénérable prédécesseur adoptèrent la date de 1862, qui était celle de leur arrivée dans l'Inde.

« 3° En conséquence,... votre vénérable prédécesseur, du consentement du commissaire pontifical, reçut dans son obédience un grand nombre de paroisses et d'églises de la côte Malabare... Il est vrai que, plus tard, le Saint-Siège a permis à Mgr le vicaire apostolique de Vérapoly de recevoir celles qui reviendraient *spontanément* à lui, *sans y être contraintes;* mais, évidemment, si la date de 1857 devait être suivie, cette condition n'avait pas de raison d'être, et Mgr de Vérapoly n'avait pas même besoin de la permission du Saint-Siège pour reprendre ces églises ou paroisses.

« 4° Par suite de la même décision, le commissaire pontifical publia une ordonnance par laquelle il autorisait toutes les églises qui le voudraient, à passer à la juridiction extraordinaire. Il est vrai qu'il rapporta cette ordonnance peu après; mais il n'obligea point celles qui en avaient profité à rentrer sous l'autorité du vicaire apostolique; ce qu'il aurait dû faire cependant, ou ce que le Saint-Siège aurait dû faire ensuite, si la date de 1857 eût été la seule valable.

« 5° Enfin, toujours en vertu de cette même décision, le commissaire pontifical autorisa Mgr Canoz... à conserver les églises et les chrétientés qu'il avait acquises de 1857 à 1862, et, si je ne me trompe, cette autorisation a été ensuite confirmée par le Saint-Siège.

« En présence de ces faits, je me demande s'il est opportun, s'il est prudent, s'il est juste même de réclamer aujourd'hui, au moins d'une manière absolue, la date de 1857. Il me semble que ces faits et ces circonstances ont créé, de part et d'autre, un droit de possession légitime qu'il serait dangereux de détruire.

« En effet, que penseront nos populations, si faibles dans la foi,

royal lui montraient chaque jour plus clairement l'impuissance où était le Portugal de remplacer l'ordre existant. L'ignorance, l'incapacité et la vénalité du clergé indo-portugais furent pour lui une révélation, et ces douloureuses constatations, s'unissant aux fatigues de sa charge et au changement de climat, amenèrent bientôt sa mort.

Il se retira à Ootocamund, dans les Nilgheries. Il

de nos tergiversations dans l'interprétation de la loi qui les régit? Que penseront-elles de nous, et, j'oserai le dire, du Saint-Siège lui-même ! J'étais en 1859, 1860 et 1861 le secrétaire de Mgr Bonnand, vicaire apostolique de Pondichéry et visiteur des missions de l'Inde. En cette qualité, il visita les missions, et, partout, au Maduré, dans l'île Ceylan, sur la côte Malabare, à Bombay, il invitait les populations non encore soumises à rentrer dans l'obéissance des vicaires apostoliques. Il confirmait dans leur soumission celles qui avaient obéi...; il adressait des remontrances et des avis aux prêtres de la juridiction de Goa, pour leur persuader de se désister de leur opposition..., et, en tout cela, il agissait au nom et par l'autorité formelle du Saint-Siège... Comment aujourd'hui, après que quinze ans et seize ans se sont écoulés, pourrions-nous dire à ces mêmes populations, au nom même du Saint-Siège, que nous les avons trompées, que nous n'avions pas le droit de leur prêcher ce que nous leur prêchions alors; que celles à qui nous commandions de rentrer dans l'obéissance des vicaires apostoliques n'y étaient nullement obligées, et doivent au contraire retourner à la juridiction de Goa? A qui, après cela, ces pauvres gens croiront-ils désormais? Ne nous estimeront-ils pas sur le même pied que ces ministres protestants, qui les trompent à qui mieux mieux? N'est-il pas à craindre qu'en voyant nos propres contradictions et ces retours incessants d'une juridiction à une autre, ils ne soient en quelque sorte affermis dans l'idée, qui n'est déjà que trop commune et trop forte parmi eux, qu'il leur est loisible de choisir ce que bon leur semble, de changer de pasteurs selon leurs caprices? Il est à craindre aussi que certaines chrétientés refusent de se conformer au nouvel ordre, et que ce refus ne soit la cause de nouvelles difficultés... »

y expira le 29 mai 1863, le cœur brisé à la vue des maux qui accablaient l'Église des Indes. D'abord favorable au Portugal, il changea sur place de sentiment, et il ne craignit pas de dire à Mgr Howard : « Si le Portugal établit ses diocèses, ce sera, dans l'économie mystérieuse de la Providence de Dieu, un châtiment pour les péchés de l'Inde. Si le Saint-Siège avait connu l'état des choses comme moi, jamais le concordat n'aurait eu lieu. » Et Mgr Talbot, à qui nous empruntons ce détail, ne craint pas d'ajouter que le vénérable délégat mourut de douleur à la pensée des millions d'âmes qui se perdraient éternellement pour satisfaire la vanité d'un gouvernement [1].

Le concordat, du reste, ne fut jamais exécuté. Le Portugal offrait la somme dérisoire de 25 000 écus, pour soutenir des engagements dont il ne pouvait remplir la centième partie. C'est cette impuissance

1. « Vedendo allora quali sarebbero le consequenze dell' esecuzione del Concordato non poteva frenare la sua lengua e diceva a Monsignor Howard : « Se il Portogallo stabilisce le sue diocesi, « sarà, nella misteriosa dispensazione delle Providenza di Dio, un « castigo per i peccati delle Indie. » Ed una volta dissi : « Se la « Santa sede avesse saputo lo stato delle cose come le so io, il con- « cordato no avrebbe mai avuto luogo. » Questi pensieri lo agitavano talmente, lo appassionavano nello spirito, di modo che accrescevano le sua malattia, e quando arrivava al termine delle sua vita, crescevano i suoi scrupoli, e finalmente mori martire, parte dal clima, ma specialmente dalle angoscie del suo cuore nel pensare che tanti millioni di anime immortali sarebbera perdute per soddisfare alla vanità, e l'ambizione del Governo porthoghese. »

(Mgr Talbot, dans son rapport au Saint-Père.)

qui sauva les missions. Après la mort de Mgr Saba, Mgr Howard et M. Despommier furent appelés à Rome pour rendre compte de ce qui s'était passé. Ils étaient porteurs de pétitions des vicaires apostoliques, qui jetèrent un nouveau jour sur la question goanaise[1].

1. « Mgr Howard présenta les documents qu'il apportait et donna, au sujet de notre patronage, du petit nombre et de l'incapacité de notre clergé, des informations si âcres, si différentes de celles que le Souverain Pontife avait reçues jusqu'alors, que ces informations et les faits qui les accompagnaient impressionnèrent grandement l'esprit essentiellement juste de Sa Sainteté...

« Les informations que cet ecclésiastique (M. Despommier) transmit à son arrivée, furent également contraires à notre patronage, et causèrent par conséquent une impression encore plus mauvaise sur le Pape.

« Tout naturellement, le cardinal Barnabo profita de ces circonstances et des représentations continuelles des vicaires apostoliques et autres ecclésiastiques propagandistes sur l'abandon où tomberait le catholicisme dans ces régions, au cas où ces diocèses seraient cédés aux Portugais; et, comme ce cardinal ne perd pas une occasion de nous accuser quand il le peut, il a dû employer tous les moyens que lui suggéraient son incontestable finesse et son esprit aiguisé, pour persuader au Saint-Père, si scrupuleux en ce qui touche à ses devoirs apostoliques, que le départ des Propagandistes serait la ruine de ces chrétientés. Ce qui est certain, c'est que le cœur de Sa Sainteté fut si contristé, et sa conscience si troublée, qu'Elle se décida à recourir à l'expédient adopté dans les cas extrêmes : Elle écrivit à Sa Majesté une lettre autographe contenant cinq chefs très graves d'accusation contre notre patronage, et affirmant que si le gouvernement portugais ne mettait un terme à ces maux, Sa Sainteté ne pourrait rien faire. » (*Lettre du duc de Saldanha au ministre des Affaires étrangères. — Documentos apresentados as Cortes*, 1887, t. I, p. 40.)

Désormais le gouvernement aura une réponse toute prête quand on lui parlera des inquiétudes du Pape : il les attribuera aux menées calomnieuses de la Propagande.

Un rapport fut composé et soumis à une congrégation de cardinaux réunie en juin 1864, sous la présidence du Pape. Le résultat de ses délibérations ne fut jamais officiellement publié. Mais le 3 août 1864, Pie IX adressait au roi don Louis de Portugal une longue lettre autographe, dans laquelle il exprimait son intention arrêtée de ne point trahir l'Inde en la livrant à un patronage néfaste; et suppliait par suite le roi de guérir les maux existants, s'il voulait que le Pape pût donner suite au concordat. Nous ne pouvons nous empêcher de citer, en l'abrégeant, cette lettre admirable [1].

« Majesté,

« Avec la franchise qui convient à notre charge apostolique, et la confiance que nous inspire le noble caractère de Votre Majesté, nous appelons votre attention souveraine sur une question de la plus haute importance, qui, depuis longtemps, nous cause de sérieuses appréhensions. Nous voulons parler du concordat conclu, en 1857, entre Nous et l'auguste frère de Votre Majesté.

« Nous ne voulons pas remettre sous les yeux de Votre Majesté toute la série des événements qui se sont déroulés pendant et depuis la stipulation de cet acte solennel, ni les graves motifs qui ont forcé Notre auguste prédécesseur à envoyer dans l'Inde

1. V. *Documentos*, etc., t. I, page 6.

des vicaires apostoliques... ni les contradictions que ces vénérables prélats ont eu à subir de la part même de ceux qui auraient dû les assister dans leur mission, ni les nombreuses usurpations schismatiques d'églises et de missions sujettes à l'autorité de Nos vicaires, ni enfin l'extraordinaire indulgence dont Nous avons fait preuve en légitimant, bien que pour un temps, une juridiction usurpée, et en revalidant un privilège tout à fait spécial, qui, vu la condition des contrées où il doit s'exercer et qui sont soumises à un pouvoir étranger, vu aussi tout un ensemble de circonstances, se trouve n'avoir point d'exemple dans l'histoire de l'Église. »

Le Pape disait ensuite que le Saint-Siège n'avait pu avoir en vue, en faisant le concordat, que le bien des âmes, et qu'il avait cherché à l'exécuter avec la plus parfaite loyauté.

« Nous avons fermé les yeux sur les nouveaux sujets de juste plainte qui Nous ont été fournis, depuis la stipulation du traité, soit par la collation de dignités aux ecclésiastiques qui s'étaient révoltés contre Notre autorité[1], soit par la non-publication

1. Le chef des prêtres condamnés par le bref *Probe nostis* avait été admis dans le chapitre de Goa. De plus, le gouvernement, à l'époque de la publication du concordat, avait fait insérer, dans le *Boletim de Goa,* une note dont voici un passage : « A cette occasion, Sa Majesté ordonne qu'à tous les ecclésiastiques de l'Orient qui se sont donné de si grandes peines pour maintenir les droits de la couronne de Portugal, on signifie qu'Elle apprécie justement leurs patriotiques efforts. Elle espère que tous voudront donner une

de certains documents que Nous avions ordonné de publier [1], soit par les usurpations continuelles et les insultes répétées faites à l'autorité de Nos vicaires et de Notre Sacrée Congrégation de la Propagande [2]; et, malgré toutes ces attaques, Nous avons envoyé dans l'Inde Notre commissaire.

« Les instructions que Nous lui donnions étaient toutes calculées en vue d'assurer la complète pacification de l'Église, de garantir les avantages de la foi et de promouvoir Notre sainte religion. »

Le Pape exposait alors les difficultés dont les rapports de la commission l'avaient informé.

C'était, en premier lieu, l'étendue de l'archevêché de Goa et des évêchés concordataires, étendue si considérable que l'administration en devenait impossible. Cette difficulté était si manifeste que M. Rivara lui-même l'avait reconnue. « Comment, en effet, disait Pie IX, pourrions-Nous prendre sur Nous de confier à un ou deux prélats tout le territoire gouverné actuellement, non sans grande peine et pénibles efforts, par sept vicaires apostoliques animés d'un zèle incomparable, pourvus de moyens suffi-

nouvelle preuve de leur dévouement... en offrant leur concours prudent et mesuré pour mettre fin aux malentendus. »

1. L'archevêque, Mgr d'Amorim, avait été censuré pour un acte publié le 18 juin 1862. Il le rétracta le 4 octobre, mais ne publia jamais cette rétractation. De même on ne publia jamais la rétractation des quatre prêtres condamnés dans le bref *Probe nostis*.

2. Allusion aux insultes des journaux ou des députés portugais contre les Propagandistes.

sants, d'institutions bien organisées, de zélés missionnaires?... Aussi Nous déclarons ouvertement à Votre Majesté que, d'après les informations reçues, Nous manquerions, croyons-Nous, à Nos devoirs les plus sacrés, si Nous laissions à l'archevêque de Goa tout le territoire assigné, en d'autres temps, par les bulles pontificales... Nous demandons, en conséquence, que, pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, Votre Majesté ordonne de préparer une nouvelle convention, soit pour donner à l'archevêché de Goa une circonscription plus raisonnablement délimitée, soit pour ériger, dans ces immenses régions, autant de diocèses qu'il le faut[1]. »

Ensuite le Pape exposait la difficulté qu'il y aurait à organiser ces nouveaux diocèses. Après avoir rappelé l'état de l'Inde : « Toutes ces circonstances, disait-il, requièrent absolument du clergé indien des qualités spéciales et extraordinaires, un rare esprit d'abnégation et de désintéressement, une science distinguée, une pureté de vie exemplaire et un zèle actif qui rende les ministres du Seigneur courageux dans le péril, et prêts, s'il le fallait, à verser leur sang pour la propagation de la foi.

« Or il est pénible pour Notre cœur d'avoir à dé-

1. Donnons un exemple des prétentions de M. Rivara, commissaire royal : il voulait que Scindia fît partie du diocèse de Goa (or Scindia est à sept cents milles de Goa); que Ceylan, une partie de la côte de Coromandel et du Maduré appartinssent à Cochin; que Calcutta appartînt à Méliapour!

clarer à Votre Majesté que les informations, que nous avons reçues en général sur le clergé dit goanais, ont été très défavorables et vraiment décourageantes ; car loin de montrer un clergé doué de ces qualités extraordinaires, elles nous l'ont dépeint, sauf quelques exceptions, comme peu ou pas instruit, nullement empressé à remplir ses devoirs mais adonné plutôt à une vie agréable et inactive, coupable parfois de scandales et de fautes graves. Ces informations ne peuvent pas être des nouvelles pour Votre Majesté..., puisque, dans les rapports officiels, présentés par des personnes non suspectes, entre autres, par le commissaire portugais, M. Rivara, la situation de ce clergé n'est pas décrite en des termes bien favorables, mais plutôt on le montre, dans sa majorité, comme vivant dans une ignorance déplorable.

« Que Votre Majesté daigne elle-même juger si un clergé de cette nature peut dignement remplacer les troupes choisies de zélés missionnaires, qui, actuellement, consacrent leurs sueurs et leurs travaux, avec tant de fruit, à cultiver cette vigne du Seigneur ; et si le chef de l'Église peut, en sûreté de conscience, confier à des prêtres de cette trempe une si grande et si importante part du troupeau de Jésus-Christ, sans se rendre lui-même responsable, aux yeux de Dieu, du dommage incalculable qui en résulterait. »

Si le concordat veut réaliser sa fin, le bien des

âmes, il faut donc, avant tout, disait le Pape, préparer un clergé « qu'on puisse, sans danger, substituer à celui qui obéit actuellement aux vicaires apostoliques », un clergé digne de celui qu'avait jadis le Portugal. « Mais depuis que, par malheur, les Ordres religieux ont été supprimés en Portugal[1], leurs maisons d'éducation abolies, les statuts de l'Université arbitrairement modifiés, les séminaires réduits à une condition misérable, il est évidemment impossible de trouver un nombre suffisant d'ecclésiastiques ayant les qualités requises et prêts à abandonner leur terre natale pour affronter les dangers des missions lointaines. »

Le Pape exhortait en conséquence le roi à organiser des séminaires et des collèges, assurant que, dès qu'il en verrait sortir des sujets zélés, il leur confierait sans crainte, en proportion avec leur nombre, le soin des âmes dans l'Inde.

Le Pape montrait, en troisième lieu, combien le Portugal était impuissant à augmenter, et même à maintenir les collèges, asiles, hôpitaux et œuvres de tout genre qui prospéraient sous le gouvernement des vicaires apostoliques.

Après ces difficultés matérielles, le Pape en signalait d'autres plus graves. « Le concordat, disait-il, avait pour fin d'ouvrir dans l'Inde une ère de paix. Or, tant que les faux principes qui sapent Notre au-

1. C'est-à-dire depuis 1833.

torité et celle de Nos congrégations ne seront pas bannis, mais continueront à être encouragés et impunis dans l'Inde, — tant que la force et l'autorité de Nos décrets et de Nos brefs ne seront point reconnues par tous, notamment par les agents du gouvernement, — tant que la publication de livres et de pamphlets pleins d'idées subversives et de principes anticatholiques restera impunie, — tant que les ecclésiastiques qui fomentent la division, calomnient nos vicaires, et mènent une vie scandaleuse, ne seront pas rappelés à leur devoir, — tant que les lois iniques, confisquant les biens des prêtres goanais qui se soumettent à l'obéissance des vicaires apostoliques, et leur infligeant la peine de l'emprisonnement dès qu'ils foulent le sol portugais, ne seront pas expressément révoquées, — enfin, tant que les curés qui ont donné de tels exemples de rébellion contre le Siège apostolique ne seront point déposés de leur office ; non seulement il sera impossible de consolider la paix, mais il naîtra des ferments nouveaux et plus dangereux d'une lutte interminable et désastreuse...

« Finalement, disait Pie IX, une dernière et très importante déclaration est nécessaire pour assurer de plus en plus la fin du concordat. » Et il signalait ces principes erronés, admis en Portugal, sur le *placet royal*, l'interception des libres rapports entre Rome et le clergé, etc... Si un état de choses si dé-

plorable a été réprouvé en Portugal, à plus forte raison devait-il l'être dans un pays soustrait à la domination portugaise.

Faisant appel à l'impartialité et à la religion du roi, Pie IX lui demandait « si le chef de l'Église pouvait, sans se rendre coupable, remplacer un régime ecclésiastique libre d'entraves, par une administration sujette à des lois restrictives du pouvoir de l'Église ; substituer à la libre communication des fidèles avec leur chef, un système arbitraire plein d'obstacles et de contrainte[1] ».

« Majesté, ajoutait Pie IX, laissez-Nous le répéter en toute liberté, prêts que Nous sommes à le confirmer devant le monde entier, nous ne pouvons concourir à établir un état de choses si préjudiciable à l'Église, et à le substituer à un autre qui est si florissant et si fécond en biens de toute sorte ; Nous ne le pouvons pas sans Nous préparer des remords, dont Nous voulons absolument préserver Notre conscience. »

« Que Votre Majesté enlève donc tous les obstacles que Nous signalons, continuait Pie IX, et alors

1. Cette demande du Pape, qui semble pourtant bien naturelle, fut la plus mal reçue par le gouvernement de Lisbonne. Une seule allusion à l'indépendance des futurs évêques faisait bondir l'ambassadeur portugais. C'était peu rassurant. Tout ce que le Portugal voulut concéder, c'est que les évêques du patronage jouiraient de la même liberté que l'archevêque de Goa et que les évêques portugais; c'est-à-dire qu'ils tomberaient sous le régime du *regium placet*. C'était précisément ce dont Pie IX ne voulait pas.

elle pourra Nous demander Notre concours. Et que Votre Majesté ne croie pas que ce que Nous lui signalons vient du parti pris où Nous sommes de détruire ses privilèges ou de créer des embarras à son gouvernement. Non, Dieu Nous est témoin que Nous n'avons d'autre intention que d'assurer le bien des âmes et les intérêts de la religion. »

Et il assurait le roi don Louis qu'en correspondant à ses vœux, il sauverait bien des âmes et s'acquerrait une grande gloire.

Ce langage admirable, si paternel, si modéré, si saint, ne fut pas compris comme il aurait mérité de l'être. Le roi n'y daigna répondre qu'un an plus tard, le 6 juillet 1865[1]. Il le fit dans une lettre qui ne

1. Ce retard mis à répondre au Pape était une faute diplomatique. Le duc de Saldanha le fit plus tard remarquer à son gouvernement : « Au lieu de répondre aussitôt, écrivait-il, le 12 mars 1867, au ministre des Affaires étrangères, M. Do Casal Ribeiro, et d'opposer aux cinq points de cette lettre des raisons qui pussent atténuer l'effet des informations qui avaient tant frappé l'âme de Sa Sainteté ; il s'est passé un an sans que le Souverain Pontife ait reçu la moindre réponse. Votre Excellence ne peut se figurer le tort que, sous tous rapports, nous a causé cette faute, que la Propagande aura tâché d'aggraver par tous les moyens, tirant de ce silence des conséquences qu'il est facile de supposer. » (*Documentos apresentados as Cortes*, 1887, t. I, page 41.) Le duc de Saldanha reconnaît, dans la même lettre, qu' « il n'a été donné encore aucune réponse satisfaisante aux cinq chefs d'accusation contenus dans cette lettre ». (*Ibidem*, p. 43.) Il est curieux qu'on ait attendu si longtemps pour répondre si peu à une lettre qui, d'après le comte d'Avila, « était fondée uniquement et exclusivement sur de fausses informations par lesquelles on avait trompé l'esprit du Saint Père ». (*Documentos*, p. 64.)

résolvait aucun des doutes proposés, mais se bornait à donner au Pape une leçon de droit canon et de fidélité diplomatique.

« J'ai lu, disait don Louis, avec grande attention la lettre de Votre Sainteté, et je la prie de me permettre de lui exprimer avec une franchise semblable à celle qui a inspiré Votre Sainteté, et avec le respect filial que je dois à sa personne sacrée, combien j'ai été attristé par les allusions contenues dans ce document, allusions à des faits contre lesquels, à cause de l'inexactitude avec laquelle ils ont été portés à la connaissance de Votre Sainteté, le gouvernement royal a toujours protesté. Ma peine a augmenté en voyant qu'on avait caché à Votre Sainteté tout ce qui, en opposition aux stipulations du concordat et aux instructions pontificales, avait été pratiqué par quelques vicaires apostoliques et autres ecclésiastiques, dépendant de la Congrégation *de propaganda fide*...

« ... Il ne m'a pas été moins sensible de voir que Votre Sainteté traitait de privilège très singulier, sans exemple dans l'histoire de l'Église, un droit de patronage acquis par la couronne portugaise à titre onéreux, droit reconnu par tant de diplômes pontificaux, spécialement par ceux de Paul IV, datés du 4 février 1557, et commençant par ces mots *Pro Excellenti*, dans lesquels le Pontife, parlant des deux diocèses de Malacca et de Cochin, récemment érigés,

déclarait expressément « que jamais et pour aucun « motif on ne pourrait déroger au droit du patro- « nage, et que, si on le faisait jamais, cette déroga- « tion serait de nulle force et valeur; ainsi que « toute tentative contraire faite par une personne « quelconque, quelle que soit son autorité et qu'elle « agisse sciemment ou par ignorance... »

« ... Je ne m'étends pas sur ce sujet parce que je suis certain que Votre Sainteté ne manquera pas de reconnaître, dans sa haute sagesse et ses intentions droites, le peu de fondement des accusations qui nous sont faites, et au contraire les motifs que nous avons de nous plaindre des usurpations continuelles, commises sur les églises du patronage par les missionnaires de la Congrégation *de propaganda fide*... Mais pour ne pas contrister l'âme de Votre Sainteté, j'abandonne ce sujet, que j'ai été forcé de traiter pour répondre aux allusions contenues dans la lettre de Votre Sainteté.

« Quant à ce qui est arrêté dans le concordat du 21 février 1857, que Votre Sainteté me permette de lui dire que mon gouvernement a fidèlement accompli, pour sa part, les obligations que lui impose ce traité ; il me paraît au contraire qu'on ne peut dire la même chose du Saint-Siège[1]. » Et le roi finissait en demandant que le Pape donnât un successeur à Mgr Saba, puisque cette nomination était une con-

1. V. *Documentos apresentados as Cortes*, t. I, p. 20.

dition essentielle pour l'exécution du concordat.

Une note du comte d'Avila, ministre des Affaires étrangères, accompagnait la lettre royale[1]. Adressée au comte de Thomar, chargé d'affaires du Portugal à Rome, elle avait la prétention de répondre, point par point, aux chefs d'accusation présentés par le Pape. Nous n'en signalons qu'un passage. Il donnera une idée suffisante de la force des réponses ministérielles.

« On met en avant la faveur témoignée aux ecclésiastiques rebelles à l'autorité pontificale et la non-publication des actes ordonnés par le Souverain Pontife. Quant à ce dernier point, la Constitution de ce royaume fait dépendre du *placet* royal les décrets des conciles et les lettres apostoliques, et toutes autres constitutions ecclésiastiques, pourvu qu'elles ne soient pas contraires à la Constitution ; l'approbation des Cortès est même nécessaire, si ces documents contiennent des mesures générales. Si donc on a envoyé en Orient quelques diplômes pontificaux, dont on n'ait pas donné connaissance au gouvernement portugais, si de tels diplômes n'ont pas obtenu, puisqu'ils ne pouvaient l'obtenir, le placet royal, ils ne pouvaient être exécutés là-bas, *et c'était le gouvernement portugais qui avait le droit de se plaindre de cet acte, non le gouvernement pontifical.* Pour la même raison, les ecclésiastiques

1. V. *Documentos apresentados as Cortes,* t. I, p. 21 et suiv.

portugais qui n'avaient pas obéi aux mêmes diplômes, parce qu'il leur manquait cette condition essentielle, ont accompli leur devoir, et ils ne pouvaient pas moins faire que de les considérer comme subreptices et, partant, comme nuls et de nul effet. »

On aurait pu, semble-t-il, mieux répondre aux plaintes douloureuses de Pie IX. Cependant, nous avons, dans ces deux lettres souveraines du Pape et du roi, le résumé anticipé des négociations qui s'entremêleront pendant près de trente ans. Pendant trente ans, Rome exposera les raisons qui rendent le concordat impraticable et suppliera le gouvernement de remédier aux maux signalés, s'il désire le concours pontifical; et le Portugal, pendant trente ans, répondant par une fin de non-recevoir, soutiendra que lui seul est bien informé, que lui seul entend son droit et que lui seul a rempli son devoir. Aussi l'Église des Indes, au lieu de recevoir, dès 1857, une organisation normale et régulière, va végéter pendant longtemps sous le régime de la double juridiction, seule chose qui résulta en somme du concordat de 1857.

Concédé pour six ans, puis prorogé pour six autres années, il fut, de prorogation en prorogation, maintenu jusqu'en 1884 ; à cette époque, Léon XIII en fixa le terme à une date qu'on ne pouvait plus dépasser. Cette mesure provisoire, qui était un moindre mal accordé par la patience de l'Église, devint

un principe d'inévitables conflits. Les prêtres goanais eussent-ils été des anges, et les supérieurs des deux juridictions eussent-ils été unis comme Paul et Barnabé, il devait résulter du système lui-même d'inextricables difficultés.

Dès le 8 octobre 1862, Mgr Canoz les signalait au cardinal Barnabo avec une précision que l'avenir justifia, et jusqu'à sa mort le vicaire apostolique gémira des conflits désastreux que susciteront les Goanais, pour la plupart aussi ennemis des propagandistes après qu'avant le concordat.

Après vingt-cinq ans de lutte et de souffrance, Mgr Canoz vit donc, en cette triste année 1863, sa mission menacée de ruine, et pour mettre le comble à ses amertumes, Dieu permit que, cette même année 1863, l'état pécuniaire de la mission fût très compromis. Monseigneur s'aperçut de cette situation à son retour de Bombay. Elle était déplorable, car depuis plusieurs années le chiffre des dépenses dépassait annuellement de vingt-cinq mille francs le chiffre des recettes. La cherté des vivres produite par la guerre des cipayes, les dépenses indispensables amenées par l'enchaînement des œuvres, une administration trop distraite, avaient causé ce déficit; et, malgré de grandes privations, on n'aurait pu le couvrir sans l'admirable générosité de la providence visible des missions catholiques, l'Œuvre de la Propagation de la foi.

CHAPITRE XIV

Les œuvres de la mission. — Second voyage en Europe (1864-1868)

Les graves événements que nous venons de raconter n'avaient point arrêté le zèle des missionnaires, ni surtout de l'évêque du Maduré. Le thym n'embaume jamais mieux que lorsqu'il est foulé par le pied du passant, et les œuvres catholiques germent surtout quand elles sont éprouvées.

En 1862, le séminaire de Négapatam avait plus de cent élèves, tous Indiens ; cinquante élevés aux frais de la mission, et douze à ceux de la Sainte-Enfance. Il avait déjà donné à la mission huit prêtres indigènes, à la Compagnie de Jésus quatre scolastiques : six postulants s'offraient encore. Un externat avait été ouvert à Négapatam ; deux autres à Tanjore ; six dans le district de Trichinopoly ; cinq dans celui de Maduré ; quatre dans celui de Palamcottah. On avait aussi fondé à Maduré un petit pensionnat pour les meilleurs enfants pauvres de la campagne, qui donnaient quelque espérance de vocation sacerdotale. Enfin, outre l'hôpital de Trichinopoly, la mission en possédait maintenant de nouveaux à Maduré, à Négapatam, à Sarougany et à Adeikalabouram. Destinés surtout aux païens aban-

donnés, que l'on gagnait ainsi à la foi, ces modestes hôpitaux recevaient aussi des chrétiens sans ressources. A presque tous ces hôpitaux étaient joints des catéchuménats qui servaient d'asiles temporaires aux païens désireux de recevoir le baptême. Le temps de leur instruction durait environ un mois, pendant lequel ces pauvres gens étaient à la charge de la mission.

Grâce à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, fondée en 1843 par Mgr de Forbin-Janson, la mission avait pu ouvrir des orphelinats, où elle groupait, en 1864, 470 orphelins nés de parents idolâtres.

L'ouvrier du bon Dieu, pour cette œuvre, avait été le P. Bossan, dont l'unique désir depuis son arrivée dans l'Inde était de sauver les petits enfants. En 1853, aidé par le P. Louis Verdier, son supérieur, il avait acquis quelques terrains incultes à Alantalei, et, le 14 janvier, avait ouvert un orphelinat. Il était absolument sans ressources, quand un jour, au mois d'avril de cette même année, arriva la première aumône de la Sainte-Enfance. « A peine la nouvelle de ce premier secours m'est-elle parvenue, écrivait Mgr Canoz au zélé directeur de l'Œuvre, qu'aussitôt je me suis hâté d'annoncer aux missionnaires la bonne nouvelle, et de les encourager à faire tous leurs efforts, à employer toute leur industrie pour baptiser les enfants païens mourants, et recueillir ceux qu'on consentirait à donner. »

Mais le démon, qui fit périr les saints Innocents, essaya bientôt de détruire l'œuvre naissante. On accusa le P. Bossan et ses catéchistes de vol d'enfants, et pour les punir, on ne parlait de rien moins que d'infliger les galères à trois d'entre eux. Saint Joseph fut chargé de sauver l'œuvre et ses ouvriers, et, grâce à sa miraculeuse intervention, la cour d'assises (*session-court*) de Tinnevelly acquitta les accusés, et ensuite le gouvernement de Madras, malgré les fausses informations du premier magistrat et collecteur de Tinnevelly, M. Bird, qui secrètement sollicitait la suppression de l'orphelinat, répondit par un décret qui en assura l'avenir. Dès lors, l'œuvre du P. Bossan prospéra sans cesse, et, en décembre 1855, Mgr Canoz pouvait écrire que, depuis un an, elle avait procuré six cents baptêmes.

En 1857, on abandonna Alantalei, où les orphelins dépérissaient, pour Adeikalabouram. Adeikalabouram, la perle de la mission, sera béni au-delà de toute espérance, et, au soir de sa longue vie, le vieil évêque de Maduré n'aura pas de plus grande joie que de visiter l'essaim joyeux de ses petits orphelins.

L'arbre saint de la vie religieuse avait aussi donné des fruits. Les religieux de Notre-Dame des Sept-Douleurs étaient au nombre de vingt-six, et remplissaient les fonctions de sacristains dans les églises, ou de maîtres dans les orphelinats. Les comptes rendus

de 1864 comptent encore d'assez nombreuses religieuses indigènes qui, sous la direction de religieuses européennes, étaient chargées des écoles de petites filles, des orphelinats et des hôpitaux.

Au développement des œuvres répondait, par une conséquence nécessaire, la propagation rapide du bien, car c'est à peu près à cette époque que commencèrent les grands mouvements de conversion observés dans la suite. En 1862, deux points surtout les virent se produire : Maduré et Palamcottah.

A Maduré, un missionnaire, le P. Trincal, avait ouvert une petite école. En 1861, trois enfants de la caste des Pattoumoulcarers (tisserands en soie) y étaient venus d'eux-mêmes, et demandèrent à se faire chrétiens. A cette nouvelle, leur caste se mit en révolution. Le Père fut assailli chez lui, la police craignit de ne pouvoir le sauver, et le premier magistrat anglais dut accourir dissiper cette émeute. C'était signe qu'il y avait là du bien à faire, et le Père ne perdit point courage. Un an après, Mgr Canoz pouvait écrire : « Maintenant les enfants s'attirent les uns les autres, et attirent ensuite leurs parents, sans la permission desquels on ne veut plus les recevoir. Aussi cette caste nous fournit-elle bon nombre de néophytes, et le mouvement de conversion s'étend-il à d'autres castes des environs. Je me suis rendu à Maduré pour assister à la fête patronale qui s'y célèbre à la fin du mois d'août. Le Père avait

préparé ses catéchumènes de la ville et avait eu soin de convoquer ceux des environs, et j'eus ainsi la joie de baptiser quarante-deux adultes et dix enfants. Ma consolation a été bien grande, car, depuis vingt-trois ans que je suis dans l'Inde, je n'avais jamais baptisé tant d'adultes à la fois, ni rencontré tant de catéchumènes. La maison du Père était encombrée de petits garçons qui apprenaient le catéchisme et les prières ; ils dorment, la nuit, dans le vestibule. Ces petits garçons ont de petites sœurs qui restent avec leurs mères, et s'abritent comme elles peuvent dans l'enceinte de l'église ou sous un toit de feuillage. »

Même effusion de grâces à Palamcottah, dans le Sud. Un zélé missionnaire, le P. Guchen, était, en 1862, appelé par quelques païens de Satancoulam (l'étang de Satan). Tous étaient infidèles, ou plutôt ce qui est souvent pire, quelques-uns étaient protestants. Le Père les instruisit pendant quelque temps, puis leur laissa un catéchiste. Avant la fin de l'année il en baptisait une centaine, prémice d'une magnifique chrétienté qui se compose aujourd'hui de 13 835 chrétiens.

Ailleurs, plus de dix villages demandaient le P. Verdier ; et Mgr Canoz, gardant dans son cœur le secret des amertumes dont le Seigneur remplissait son calice, applaudissait à ses succès, et pour les augmenter, visitait sans relâche son troupeau.

Deux ans plus tard, en 1864, un rapport au conseil de la Propagation de la Foi constatait, de 1845 à 1863, une augmentation de 20 225 catholiques dans la mission du Maduré. Pour acheter ces vingt mille âmes, quarante-quatre missionnaires avaient donné leur vie.

Ces conversions partielles, bien que consolantes, n'apaisaient point cependant cette soif d'âmes qu'éprouvait Mgr Canoz, et qui faisait aussi le tourment de ses frères dans l'épiscopat. Aussi, plusieurs évêques s'étant réunis en 1865, à Pondichéry, pour le sacre de Mgr Despommier, évêque de Coïmbatoure, une association de prières fut arrêtée entre les pieux pontifes, et l'Apostolat de la prière, déjà répandu dans l'univers, fut adopté pour leurs églises. Ce fut, pour Mgr Canoz, l'occasion d'adresser à ses missionnaires une circulaire, dans laquelle il leur recommandait ardemment cette belle œuvre de l'apostolat par la prière, et surtout la dévotion au Sacré Cœur. On sembla craindre un peu, dans les débuts, que les Indiens n'eussent pas assez de tête pour en comprendre la portée mystique. Mais on s'aperçut bientôt que rien n'est mieux intelligible, au contraire, qu'une dévotion qui dit aux hommes : « Dieu vous aime, rendez-le-lui. » De plus, l'apostolat par la prière, le plus aisé de tous, éveille chez les fidèles le désir d'un apostolat plus laborieux : celui qui se dépense et qui souffre. Bientôt on vit

de pauvres femmes timides s'éprendre de cet apostolat, et le Maduré, qui avait déjà de courageux baptiseurs, eut bientôt des baptiseuses, dignes émules de leurs sœurs de Chine [1].

Les œuvres de la mission prospéraient donc sous l'œil de Dieu, et, bien que la mort continuât à prélever sur le Maduré son tribut au moins annuel, le vicaire apostolique pouvait enfin, en contemplant son champ en fleurs, bénir le Maître qui l'avait protégé. Était-ce aux épreuves de l'année 1863 qu'il fallait attribuer cette bénédiction? Je ne sais, mais les premières années qui la suivirent furent bien les plus heureuses, ou tout au moins les plus paisibles que Mgr Canoz ait rencontrées aux Indes.

La paix, en effet, avait été constituée dans la mission par la cessation du schisme. Dans les longues visites pastorales qu'il multiplia à cette époque, Mgr Canoz se plaisait à en constater les bons effets. Il le faisait avec une joie qui montre combien il l'aimait.

« Le résultat de la paix avec les prêtres de Goa, écrivait-il au T. R. P. Beckx (septembre 1864) est d'avoir mis fin aux tracasseries, aux disputes et aux procès. Maintenant chacun reste avec le prêtre auquel il était uni à l'arrivée de l'archevêque de Goa...

1. Plusieurs sont maintenant, à Adeikalabouram et à Satancoulam, réunies en une communauté, qui pourra devenir une congrégation spéciale de vierges baptiseuses.

Les prêtres eux-mêmes, sauf un seul, se tiennent dans les limites de leurs attributions... » L'année suivante, dans une lettre au cardinal Barnabo, il signalait encore ce calme. « Les prêtres de Goa s'observent davantage, depuis la paix, et sont plus réservés, sauf quelques exceptions, que je crois inutile de signaler. »

L'archevêque de Goa, de son côté, semblait avoir oublié ses revendications d'autrefois ; il s'occupait fort peu des prêtres qui se trouvaient dans la mission, et ne songeait même pas à remplacer ceux qui venaient à faire défaut.

Bien qu'éphémère, cette paix était donc bienfaisante : la bonne édification qu'elle causait était ce qui la rendait le plus chère à l'évêque.

Pourquoi faut-il qu'elle n'ait pas duré? Déjà, en 1866 (le 6 février), Mgr Canoz annonçait au cardinal Barnabo, que les choses se gâtaient : « Les embarras qu'entraîne la double juridiction, disait-il, sont difficiles à déterminer, parce qu'elle n'est pas attachée aux localités et aux églises, mais aux personnes. Ils ne font qu'augmenter de jour en jour, au détriment de la paix et au risque de troubler la conscience des missionnaires. Pour les prêtres de Goa, en général, ils ne se font pas scrupule de bénir les mariages qui se présentent à eux, même lorsqu'ils appartiennent à notre juridiction[1]... Un de

1. C'était une habitude ancienne. Le 9 novembre 1860, le cardinal

ces prêtres, qui d'ailleurs a de bonnes intentions, disait naïvement à un de nos Pères qu'il serait mieux de laisser les chrétiens libres d'aller se marier où ils veulent... L'an passé, je portai plainte à l'archevêque de Goa sur la conduite illégale et coupable d'un de ces prêtres, qui semait le désordre parmi les chrétiens de la côte en allant s'installer dans des villages où il n'y avait personne de sa juridiction et en y bénissant les mariages sans aucun scrupule... Sa Grâce m'a remercié de ces informations sur des faits qui ne seraient jamais venus à sa connaissance, à cause de son éloignement, et les désapprouvait formellement. En même temps, Elle me faisait espérer que de pareils désordres n'auraient plus lieu. »

En dépit des excellentes intentions de l'archevêque, ces inévitables désordres se multiplièrent. Qu'on mette dans n'importe quel diocèse d'Europe le mieux organisé, des prêtres jeunes, médiocrement formés, indépendants de l'ordinaire, et dépendant seulement d'un évêque trop éloigné d'eux

Barnabo écrivait à Mgr Canoz : « Ad effrenatam Goanensium presbyterorum audaciam quod pertinet, qui in Madurensi Missione commorantes, nedum inferioris gradus dispensationes, absque ulla legitimæ auctoritatis delegatione ac venia tribuere præsumunt, sed majores etiam dispensationes ab Ap. Sede sibi reservatas elargiri posse autumant, scias volumus rem denuo S. Sedis Nuncio Ulyssiponensi denuntiasse, ut viritim penes Regium Gubernium agat, ad infandam hujusmodi presbyterorum licentiam aliquando cohibendam. »

pour savoir seulement ce qu'ils font ; et il y a fort à parier qu'avant un an, le trouble sera dans ce diocèse.

Ce qui devait arriver arriva donc. Deux prêtres surtout, celui de Trichinopoly et celui de Manapade, contribuèrent à la reprise des hostilités. Ils se contentaient d'abord de bénir les mariages de chrétiens soumis à la juridiction apostolique, ou bien, de permettre aux parias le service dans les fêtes des pagodes, service expressément interdit par les bulles de Benoît XIV. De ces petites contraventions aux lois de l'Église ou du concordat, on passa à de plus grandes. A Trichinopoly, le prêtre goanais promettait ouvertement aux parias, s'ils se rangeaient sous sa juridiction, de leur laisser tirer le char des idoles; il nous accusait même d'injustice parce que nous le leur défendions.

Dans le Marava, des chrétiens, révoltés contre le missionnaire, bâtissent une chapelle que Mgr Canoz met en interdit. Un prêtre goanais y vient cependant et y prêche. Ces faits, qui allaient se multipliant, prouvaient que la débacle commençait. Le vicaire apostolique les signalait avec douleur au cardinal Barnabo et à l'archevêque de Goa. Mais le mal venait de la situation, autant et plus que de la volonté des hommes ; aussi ne cessa-t-il d'empirer, et Mgr Canoz en sera-t-il un jour presque réduit à regretter l'ancien état de choses, où du moins la situation était

franche. Jusqu'à sa mort, dans ses conversations intimes et dans ses lettres, ce sera la douleur produite par ces conflits qui lui arrachera les gémissements les plus douloureux.

L'évêque de Maduré en était là de ses travaux et de ses luttes, lorsque dans les premiers mois de l'année 1867, il fut invité par le Souverain Pontife à se rendre à Rome, pour y célébrer le dix-huitième centenaire du glorieux martyre des apôtres Pierre et Paul. Il ne crut pouvoir décliner une pareille invitation, et, le 6 mai, il s'embarquait à Madras avec quatre autres évêques, vicaires apostoliques. Son passage à Madras lui donna l'occasion de voir le gouverneur, lord Napier, dont la haute et bienveillante protection avait été déjà, et devait être toujours si salutaire à son vicariat.

Cette belle réunion de cinq cents évêques et de quinze mille prêtres, acclamant à Rome le vénéré successeur de saint Pierre, était bien faite pour renouveler, si besoin en était, le courage et les forces de Mgr Canoz. Le Pape lui réservait encore une consolation plus douce. Le 30 juin 1867, on avait célébré à Saint-Paul hors les Murs une solennité qui complétait dignement celle de la veille au Vatican. Un nombreux cortège de cardinaux et d'évêques entourait le Pape, qui, après la cérémonie, invita son entourage à venir prendre une collation dans les cloîtres. Quand les évêques furent réunis, Pie IX

parcourut leurs rang pour les bénir. En apercevant Mgr Canoz, il s'arrête : « Mon ami, lui dit-il, c'est bien vous, vous êtes Monseignenr Canoz? » — Il ne l'avait pas vu depuis 1851. — Le vicaire apostolique, tout ému, répondit : « Très Saint-Père, il y a trente ans que je combats pour la cause de Dieu; il m'envoie à cette heure ma récompense. » Pie IX le pressa alors sur son cœur, aux applaudissements de l'auguste assemblée.

Reçu plus tard en audience privée par le Souverain Pontife, Mgr Canoz lui offrit l'aumône de sa mission : 4 500 francs. « Sa Sainteté, écrivait-il ensuite, a été agréablement surprise d'une telle collecte, considérable pour une mission si pauvre, et une grande bénédiction a été donnée à toute la mission dont le Saint-Père s'est dit très content.

Mgr Canoz dut rester quelque temps à Rome : les événements des dix dernières années demandaient bien des explications, et les craintes qu'on avait pour l'avenir forçaient le vicaire apostolique à prendre des instructions précises. Six vicaires apostoliques de l'Inde se trouvaient réunis [1] : chacun écrivit un mémoire sur les difficultés de la double juridiction. Mgr Steins fut ensuite chargé d'en faire un résumé que Mgr Talbot présenta au Saint-Père. Après avoir ainsi pourvu aux intérêts de son vicariat, Mgr Canoz

1. NN. SS. Charbonneaux, Godelle, Fennelly, Seméria, Steins et Canoz.

gagna Toulouse, Lyon, Paris et Dôle, édifiant partout ses frères par sa douce simplicité, si modeste à la fois et si cordiale. Il eut, au cours de ce voyage, la consolation de faire une retraite à Loyola, au berceau de saint Ignace, et de recevoir à Dôle, le 10 octobre, la profession de sa sœur Augustine.

Sellières revit avec joie le bon évêque. On aurait voulu l'y recevoir solennellement, mais je ne sais quel malentendu lui fit manquer la voiture qu'on avait préparée. Pour aller de la station jusqu'à Sellières, il fallait faire à pied un trajet de plus de deux lieues qu'on eût voulu lui épargner. Mais une course dans la montagne n'effrayait point le missionnaire, qui, s'engageant dans les sentiers étroits, allait rapidement, s'arrêtant seulement devant les paysans pour leur réjouir l'âme par une bonne parole.

Ce voyage en Europe ne devait être pour Mgr Canoz qu'un court moment de halte : le 19 décembre, il s'embarquait à Marseille et regagnait son cher Maduré.

CHAPITRE XV

La lutte contre le protestantisme. — Les écoles. Le concile (1868-1875).

Nous n'avons, jusqu'à présent, rien dit de la lutte que la mission catholique du Maduré soutenait contre les protestants. Depuis longtemps toutefois, elle était vive, et l'on n'avait pas attendu l'époque où nous sommes arrivés pour engager contre l'hérésie de rudes batailles. Soit pourtant que les efforts, distraits jadis par le schisme, aient moins pu se concentrer sur ce point du combat, soit que l'intervalle de paix amené par le Concordat, rendît plus manifeste une lutte qu'on soutenait déjà ; toujours est-il que l'opposition protestante, moins sensible au début, va prendre désormais dans la mission, des proportions grandissantes.

Le protestantisme n'avait pas attendu la conquête anglaise pour envahir l'Inde. Dès 1593, un certain Stevens, protestant anglais, avait abordé à Goa, sur un navire portugais : il n'avait du reste aucun dessein de propagande. En 1595, les Hollandais parurent sur la scène. Rivaux de commerce des Portugais, ils les chassèrent successivement de Java et de Sumatra, des Moluques, de Ceylan, et en 1658, de Négapatam. Dans leur orgueil d'esclaves affranchis, et leur féro-

cité d'apostats, ils vouèrent au catholicisme une guerre à mort, mais, dans l'Inde comme au Japon, ils firent plus de martyrs que d'adeptes. En 1706, les luthériens, envoyés par Frédéric IV de Danemark, parurent à Tranquebar. Plus doux que les Hollandais, ils surent mieux séduire, et l'un d'eux, Christian-Frédéric Swartz, mort en 1798, fonda même à Tanjore une Église qui fut florissante.

Les succès de la Compagnie des Indes, au dix-sept et au dix-huitième siècle, eurent assez peu d'influence sur la fortune du protestantisme. On traversait alors des jours troublés, et les ministres évangéliques sont de trop bons pères de famille pour exposer imprudemment leur ménage à des chances de martyre. Au dix-neuvième siècle, le terrain étant suffisamment préparé, les ministres affluèrent dans l'Inde, où quelques années de prédication leur assuraient de bons revenus, et leur promettaient pour leurs vieux jours une honorable sinon opulente retraite. Les Américains parurent les premiers. Les Unitaires les suivirent en 1810, la société de Londres en 1812, les Westleyens en 1820, la société pour la Propagation de l'Évangile en 1826, la société des Missions de l'Église en 1830, en 1836 la société des Missions de l'Inde se fondait[1].

1. L'Angleterre, depuis le commencement du siècle, a fondé cinquante-quatre de ces sociétés de propagande. Nous disons depuis le commencement du siècle, car peu remontent au siècle dernier.

Si ces essaims d'apôtres intéressés avaient trouvé dans l'Inde des chrétientés fortement organisées, ils les eussent sans doute peu entamées; quelque nouveau P. Beschi les eût couverts de ridicule, comme l'ancien l'avait fait en 1728. Mais les églises catholiques végétaient alors tristement sous la garde indolente des prêtres goanais.

Soutenus par la Compagnie des Indes, qui voyait en eux de précieux auxiliaires, disposant du prestige qu'offre la protection d'un pouvoir conquérant, disposant surtout de ressources pécuniaires incomparables, les ministres protestants firent dans l'Inde des conquêtes faciles.

Ces conquêtes étaient des marchés plus que des conversions. On ne demandait pas aux néophytes de participer à la Cène, ni même de se faire baptiser; il suffisait, pour qu'ils fussent *adhérents,* d'un minimum d'obligations qui constituait un joug léger. Des avances pécuniaires gagnaient les cœurs des Indiens, des engagements signés et des assurances habiles garantissaient des velléités d'apostasie. Et, ainsi faisant, les Américains à Maduré et à Dindigul, les deux sociétés *pour la Propagation de l'Évangile* et *des missions de l'Église*, dans le Tinnevelly, s'étaient acquis la réputation de convertisseurs heureux. Dès 1838, la société des missions avait dans le Sud trente mille adhérents. En 1875, elle en présentera soixante mille au prince de Galles. En 1877, les deux sociétés ob-

tiendront l'érection, dans le Tinnevelly, de deux évêchés protestants.

Telle était la situation, quand, en 1836, quatre jésuites parlant fort mal le tamoul, n'ayant que peu d'argent et point du tout de protections, débarquèrent dans l'Inde. Nous avons vu ce qu'ils ont fait. D'Europe, des hommes très difficiles à contenter leur ont quelquefois reproché de n'avoir pas, en paraissant, confondu le schisme, anéanti le protestantisme, et suscité du sein de la société indigène des légions de prêtres. Si, au lieu de rester en Europe, ces hommes difficiles étaient passés dans l'Inde, peut-être auraient-ils réussi à remplir ce programme. Malgré toute sa bonne volonté, il est très sûr que Mgr Canoz ne put l'exécuter promptement. Il dut attendre que les circonstances le servissent un peu mieux.

La distribution des bibles avait été le premier moyen d'apostolat des protestants ; il échoua. Ils essayèrent alors des écoles, puis de tout un système de *réductions*, qui consistait à former des villages d'*adhérents*. On avançait aux Indiens un peu d'argent, moyennant un billet, en apparence peu compromettant, mais qui les rivait à l'hérésie. Par ce moyen, écrivait, en 1846, le P. Castanier au P. Canoz, « les ministres parvinrent à former de nombreuses réductions, dont chacune se composait de dix, quinze, vingt villages ; et, de ces centres, ils étendirent leur action tout autour, sur les autres vil-

lages païens. Ils relièrent toutes ces populations par une organisation complète de ministres, catéchistes, maîtres d'école,... qui formait comme un vaste réseau. On ne trouvait d'abord chez eux que des avantages précieux : des secours, de belles paroles, une protection assurée; les conditions d'ailleurs étaient fort modérées : se faire inscrire, assister quelquefois aux prêches, surtout envoyer les enfants aux écoles; quant au baptême, il n'en était pas question. Les ministres savaient bien qu'ils ne pouvaient rien espérer de la génération présente, mais ils comptaient sur la génération future, qu'ils englo-beraient dans leurs filets. Ils oubliaient qu'il n'y a pas de société possible sans un centre d'union, sans une âme qui la vivifie; et ils comptaient sans l'Esprit-Saint, à qui seul il appartient de donner la fécondité.

« Cependant ils avaient réussi à se composer ainsi, surtout dans les colonnes de leurs registres, une Église de protestants, dont l'évaluation était fort incertaine et variait de vingt à quarante ou à cinquante mille. Dans tous les cas, le résultat était magnifique et plein d'avenir. Plus d'un magistrat en fut ébloui et en conçut de grandes espérances pour la domination anglaise. De là, une protection sans mesure, d'énormes faveurs accordées aux prédicants; et, pour ceux-ci, une puissance redoutable dont ils usèrent et abusèrent. Ils crurent alors que

le temps était venu d'imposer leur volonté et de réaliser tous leurs plans dans leurs réductions et dans les populations païennes des environs, qui s'étaient laissé entraîner à contracter quelques engagements à leur égard. Ils imposèrent avec plus de rigueur l'assistance aux prêches et aux écoles, attaquèrent certains usages de caste, certaines pratiques païennes et soulevèrent le mécontentement, l'aversion et la haine générale. Ils eurent recours aux procès, leur arme ordinaire, pour soutenir leur autorité et comprimer les rébellions. Ce fut, pendant quelques années, une série continuelle de faux procès, de vexations, de persécutions iniques. Les ministres, étant appuyés par les magistrats, avaient mille moyens d'obtenir des sentences rigoureuses, de faire emprisonner en masse, ou de réduire à la mendicité ces pauvres païens qui s'étaient imprudemment engagés ; et ces réductions, presque entièrement composées de timides et simples Sanars, n'étaient, en réalité, que des troupeaux d'esclaves, que la violence seule retenait sous le joug d'une religion détestée.

« Nous étions témoins de ces iniquités, nous en gémissions et nous attendions le dénouement inévitable de cette situation impossible. D'autres aussi s'en étaient aperçus : des Anglais, magistrats ou officiers de l'armée, moins aveuglés par la partialité ou la prévention ; nous-mêmes, dans certains conflits

avec les ministres protestants qui s'attaquaient à nos chrétientés, nous eûmes plusieurs fois l'occasion de dévoiler leurs manœuvres.

« De là le crédit des ministres s'amoindrit peu à peu; les espérances fondées sur leurs réductions s'évanouirent; ils reçurent quelques échecs qui encouragèrent les païens. Afin de ressaisir le pouvoir et l'influence qui leur échappaient, ils voulurent frapper de grands coups : des procès furent intentés et gagnés. Mais les païens, poussés à bout par ce système atroce de persécution, voyant qu'on leur refusait la justice, résolurent de se la donner eux-mêmes. Ils se soulevèrent en masse en 1846, et, pendant cinq jours, parcoururent le pays, au nombre de plusieurs milliers, livrèrent au pillage toutes les maisons et propriétés des protestants, et commirent toutes sortes de désordres. Arrêtés et condamnés par centaines, ils en appelèrent au tribunal suprême de Madras, lequel, effrayé de la gravité de ces faits, qui pouvaient avoir de si terribles conséquences, examina l'affaire avec maturité, déclara que les excès de ces païens n'étaient que des *représailles*, et ordonna, en conséquence, de renvoyer les accusés. Cette sentence, une fois connue, sembla rendre la vie à ces malheureux, que l'on forçait à se parquer dans le protestantisme. Une partie de ces convertis par la force s'émancipant aussitôt retourna droit à ses idoles, et l'orgueilleux ministre, qui, dans ses rap-

ports pompeux, comptait des prosélytes par milliers, se vit, en un jour, réduit à quelques centaines. Voilà qui nous donne une idée de ces Églises protestantes qu'on a célébrées avec tant de complaisant enthousiasme !

« Oh ! si nous avions la dixième partie des sommes que le protestantisme dépense ici en pure perte, ajoutait le P. Castanier, quel bien incalculable nous ferions en ce moment !... A ce propos, je veux vous soumettre un plan que je médite depuis longtemps. Pourquoi craindrions-nous d'imiter, non pas les ministres protestants, qui n'étaient que des plagiaires incapables, mais nos anciens missionnaires du Paraguay, pour fonder ici de petites *réductions?*... Le droit public et les lois du pays nous y autorisent et nous en présentent les moyens faciles. Nous achèterions des terrains assez vastes, et le prix n'en serait pas exorbitant ; sur ces terrains, nous construirions des villages où nous placerions nos nouveaux convertis. Le revenu que nous retirerions soit du terrain, soit des maisons, servirait à payer les honoraires des catéchistes et des maîtres d'école. Ces chrétiens, une fois mis à leur aise, contribueraient au développement de l'œuvre, à l'achat de terrains plus considérables, pour fonder de nouvelles réductions ou pour subvenir aux frais de la mission. Ce plan si simple et si naturel, et qui n'exigerait qu'une première mise de fonds, nous promettrait des résultats

incalculables pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. »

Le plan du P. Castanier était beau, et Mgr Canoz en avait un identique, mais, mettant la prudence au-dessus du zèle, il pensait qu'on compromettrait tout en voulant trop se hâter de le mettre à exécution.

La terrible réaction de 1846 fournissait aux catholiques une occasion, dont ils n'étaient pas encore à même de profiter pleinement. Ils ouvrirent cependant, à leur tour, trois modestes réductions. Beaucoup de familles se donnèrent à eux, mais le grand nombre retourna à l'idolâtrie, ou fut raccolé par le protestantisme, qui mit tout en œuvre pour pallier ses récents désastres. Aussi bien le manque de ressources forçait les missionnaires de ne pas trop exciter les colères protestantes, la lutte soutenue contre les schismatiques absorbant toutes leurs forces vives. Les trois réductions catholiques furent d'ailleurs une source assez féconde de procès. Une d'elles comprenait soixante-dix maisons. Les protestants y envoyèrent cent de leurs hommes les plus déterminés, qui démolirent les cabanes des néophytes, afin d'exciter une rixe. Sachant bien quel déluge de procès les inonderait s'ils résistaient, les catholiques laissèrent tout démolir. Furieux de ce calme, les protestants les attaquèrent alors, en saisirent sept qu'ils rouèrent de coups, et les conduisirent, menottes aux mains, au tribunal du juge anglais, à six journées de marche.

Le missionnaire y accourut pour défendre ses chrétiens, et la vérité était si éclatante qu'on lui dut rendre justice.

Dans un autre district, soixante familles voulaient passer au catholicisme. Pour les terrifier, les protestants saisissent un vieillard : *Pakkien*, le traînent dans leur chapelle, et essayent, à force de coups, de le faire renoncer à sa résolution. Vrai confesseur de la foi, Pakkien résiste à cette torture, et aurait résisté jusqu'à la mort, quand il fut délivré par le missionnaire. Plainte fut portée au magistrat anglais, qui, indigné par cette infamie, fit publier dans le village qu'on était libre de choisir sa religion.

Ces persécutions ne furent pas un fait isolé. Elles se renouvelèrent sur tous les points où le protestantisme se sentait menacé par les prêtres romains. Les écrivains anonymes ou pseudonymes, qui aiment tant à critiquer les missionnaires catholiques, devraient essayer quelque jour de justifier leurs ministres ou leurs agents de cette révoltante intolérance.

Quand Mgr Canoz prit en main le gouvernement de la mission, il vit, comme tous ses frères, combien ces pauvres païens, rendus protestants par force ou par ruse, se donneraient vite à lui. La prudence l'obligea de procéder avec lenteur, et ce n'est que peu à peu qu'il put organiser ce qu'il jugeait le plus propre à combattre l'hérésie : l'enseignement.

Le protestantisme avait fait des efforts désespérés

pour établir des écoles. En 1828, dix ans avant l'arrivée des missionnaires, il en avait quarante-quatre dans le seul collectorat de Maduré. La Compagnie des Indes en soutenait les frais. Plus tard, on fonda des internats à Madras, puis à Palamcottah, puis à Maduré. On y fournissait tout aux pensionnaires : la science, à laquelle ils tenaient peu ; la nourriture et les vêtements, auxquels ils tenaient davantage. Mais, alors comme de nos jours, il y eut toujours une disproportion incontestable entre les sommes dépensées avec prodigalité par les protestants et le petit nombre de prosélytes qu'ils firent [1].

Mgr Canoz avait cependant compris qu'il était urgent pour la mission d'ouvrir des écoles. Nous avons vu avec quelle énergie il avait contribué à la fondation du collège de Négapatam. En 1866, d'accord avec les autres supérieurs de la mission, il fit affilier ce collège à l'Université de Madras. C'était suivre l'exemple des missions de Calcutta et de Bombay, communiquer aux études un stimulant efficace, et se préparer dans la mission la puissance incomparable d'une autorité reconnue.

Dès lors, le collège de Négapatam prit chaque année une importance nouvelle. Lord Napier, qui avait pu apprécier Mgr Canoz à son passage à Madras,

1. L'abondance des ressources protestantes d'une part, et leur inutilité relative de l'autre, sont deux faits incontestables, et que la presse protestante elle-même s'est vue souvent contrainte de reconnaître.

et qui lui garda toujours depuis une affectueuse bienveillance, donnait à ce collège de généreux subsides. La protection de Dieu s'ajouta au concours des hommes et n'abandonna plus cette œuvre.

Outre le collège de Négapatam, le vigilant supérieur avait favorisé de tout son pouvoir la fondation d'écoles dans tous les centres de la mission. En 1869, il voulut donner à son œuvre une unité plus grande, et, à cet effet, il écrivit une lettre-circulaire (19 mars) dont le grand sens est remarquable, et que, pour cette raison, nous citerons avec quelque étendue.

Il s'appuie d'abord sur l'exemple de saint François Xavier, qui, pour consolider le fruit obtenu par ses premières prédications, n'eut rien de plus à cœur que de fonder, à Goa un collège, et partout des écoles; et, après avoir cité quelques passages de ses lettres : « Ne croirait-on pas, continue-t-il, en parcourant ces lignes, lire l'histoire de la mission du Maduré?... Dès que nous eûmes conquis notre position, et fait face aux besoins les plus urgents de nos églises, notre première pensée fut de bâtir un collège. Ce n'est pas ici le lieu de dire comment l'ennemi de tout bien s'est déchaîné contre cette maison. Un instant il crut l'avoir anéantie par un coup perfide. Mais l'attentat a tourné à sa honte. Relevé de ses cendres, le collège n'a cessé de faire son œuvre.

« Malgré des difficultés de toute sorte, nous avons maintenu le collège de Négapatam, comme une invi-

tation permanente à l'étude, et parce que nous croyons qu'il doit réaliser des espérances analogues à celles que saint François Xavier fondait sur le collège de Goa.

« Pour ce qui regarde l'instruction de toute la population chrétienne confiée à nos soins, et considérablement augmentée par votre zèle, mes Révérends Pères, nous avons toujours cherché à la généraliser et à la développer selon les ressources mises à notre disposition. Dans chaque église centrale et partout où la chose est praticable, les vérités de notre sainte religion sont enseignées journellement aux enfants et aux catéchumènes. Les lectures spirituelles faites en public, les réunions présidées par le missionnaire, qui interroge et donne des explications sur la doctrine chrétienne, en un mot tous les exercices recommandés par saint François Xavier sont passés en tradition parmi les fidèles, et observés avec la plus scrupuleuse exactitude.

« Ne pouvant, malgré tous nos efforts, multiplier les écoles d'enfants comme nous l'aurions désiré, nous avons du moins réussi à créer des asiles pour les plus délaissés. Dans nos orphelinats de Trichinopoly, d'Adeikalabouram, de Dindigul et de Maduré, ils trouvent, avec le bienfait d'une éducation chrétienne, des avantages dont peu d'enfants jouissent en ces contrées…

« L'ignorance est une des plus grandes plaies.

Combien de fois n'en avons-nous pas gémi? Les enfants surtout! les enfants qu'il serait aisé de former aux habitudes chrétiennes dans les écoles! les enfants qui seraient soustraits à tant de dangers et qui apprendraient, avec la doctrine de la religion, tout ce qu'il leur convient de savoir! C'est là le plus ardent de nos vœux et le plus doux de nos rêves. Mais jamais nous n'avons pu le réaliser pleinement, faute de secours. Et pourtant nos travaux n'ont pas été sans fruit. Tous ceux qui veulent bien s'occuper de nous sont surpris qu'avec des ressources si faibles, nous ayons obtenu de si beaux résultats...

« Essayer de civiliser une population païenne avant de la rendre chrétienne, c'est un écart contre lequel nous sommes suffisamment prémunis. L'Esprit-Saint qui nous dirige, l'exemple des apôtres, l'histoire de l'Église et la conduite de saint François Xavier nous montrent la marche que nous devons suivre.

« Faisons avant tout de bons chrétiens; par là nous formerons des sujets fidèles et nous préparerons une société nouvelle. Le christianisme est l'unique base sur laquelle il soit permis d'asseoir l'édifice de la civilisation; car, comme dit l'Apôtre : « Personne « ne peut poser d'autre fondement que celui qui a « été posé... le Christ Jésus. »

« Jusqu'ici, nous avons posé la base essentielle, à la manière des apôtres, et principalement par la prédication; il nous reste à consolider et couronner

notre œuvre par un enseignement plus complet donné à l'enfance dans nos écoles. Oui, mes Révérends Pères, le moment est venu de réaliser à cet égard ce qui jusqu'ici nous a toujours été impossible.

« En effet, en offrant les emplois de préférence à ceux qui ont obtenu des degrés universitaires, le gouvernement vient de donner une grande impulsion vers l'étude. L'appât d'une position honorable et plus lucrative, avec moins de fatigue, tire les plus indifférents de leur torpeur, et fait passer par-dessus des répugnances jusqu'ici insurmontables. Nous en avons des preuves au collège de Négapatam. Nos succès aux examens nous ont attiré plusieurs élèves païens de haute caste. Nos élèves chrétiens sont plus nombreux qu'ils ne l'avaient jamais été. Le mouvement se communique à toutes les classes de la société. Plusieurs villages chrétiens nous demandent des écoles. Une pétition nous a été adressée à cet effet par des fidèles de la caste la moins élevée.

« Ainsi, de la part des chrétiens, nous avons tout lieu d'espérer qu'ils enverront leurs enfants à l'école, si elle est à leur portée. De plus, la grande difficulté, celle des dépenses, est en partie levée ; car le gouvernement nous offre lui-même les moyens de répondre aux désirs et aux besoins de la population.

« C'est vous dire que la politique de la présidence de Madras sera conforme à celle que le gouvernement anglais suit en Angleterre même. En Angleterre les

secours sont distribués aux écoles catholiques avec la même libéralité qu'aux autres écoles. Le gouvernement de la présidence n'aura pas à se repentir de sa générosité ; car il sait bien qu'en nous fournissant les moyens d'instruire nos chrétiens, il procure à l'État des sujets sur la loyauté desquels on peut toujours compter, comme on l'a vu dans les temps d'agitation que l'Inde traversait, il y a peu d'années.

« En présence de ces faits, que ferons-nous, mes Révérends Pères? Il n'y a pas à hésiter. Il faut profiter du secours que le Ciel nous envoie pour réaliser le vœu le plus cher à notre cœur.

« Développons nos écoles, formons-en de nouvelles. Si nous unissons nos efforts, le succès est assuré.

« Ce n'est pas à des missionnaires catholiques, à des enfants de saint Ignace, qu'il faut rappeler l'importance de l'éducation. Ce que nos Pères ont fait en Europe et dans les missions durant trois siècles, ce que saint François Xavier a établi aux Indes, montre mieux que tous les discours le prix que nous devons attacher à cette œuvre. Mais si vous êtes convaincus de l'utilité des écoles, vous ne comprenez pas moins la nécessité de leur imprimer une direction uniforme, et de les unir entre elles. Nos écoles, isolées, végèteraient ou seraient impossibles : unies, elles deviendront possibles et florissantes. Pourquoi ne ferions-nous pas ce que d'autres font autour de nous? pourquoi n'y aurait-il pas parmi nous un plan d'édu-

cation bien organisé, qui permettrait d'utiliser tous les éléments de succès dont nous pouvons disposer?

« Ce plan, qui est suggéré par les règlements du gouvernement et qui réunirait pour nous tous les avantages désirables, le voici : les écoles de la mission, au lieu d'être laissées à leur isolement, seraient unies entre elles par leur dépendance d'un seul centre. Le collège est en relations officielles avec le gouvernement ; le programme suivi dans cet établissement est justifié par le succès des examens. Parmi les élèves du collège, il sera facile de trouver des maîtres capables. Déjà quelques-uns d'entre eux enseignent avec succès ici et dans la mission de Pondichéry. D'autres se préparent à suivre la même carrière. Il est donc naturel que le collège Saint-Joseph soit le centre auquel se rattacheront nos écoles. Le supérieur de cette maison serait le chef responsable de toutes nos écoles aux yeux de l'État. C'est du collège Saint-Joseph que viendraient les maîtres et le programme des études. Le programme serait rédigé de manière à faire marcher les écoles de front avec les classes correspondantes du collège. Pour exciter l'émulation des enfants et contrôler l'enseignement du maître, on assignerait de temps en temps une composition commune à toutes les écoles.

« Enfin, chaque année, les meilleurs élèves de toutes les écoles seraient admis à concourir pour les bourses du collège.

« Par cette combinaison, mes Révérends Pères, nous unissons nos forces, et nous prenons les moyens les plus efficaces pour obtenir le succès de notre œuvre. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer ce qui en résultera pour nos écoles et pour le collège Saint-Joseph.

« Si nous voulons recevoir du gouvernement les secours nécessaires, la prudence exige que nous adoptions le plan ci-dessus exposé. Car c'est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour atteindre ce but. Le supérieur de Négapatam, ayant déjà des relations officielles avec le gouvernement, peut faire parvenir à leur adresse, sans retard et avec intelligence, toutes les pétitions concernant les écoles. Cela simplifie l'expédition des affaires, et délivre tous les autres missionnaires d'un grand embarras et de difficultés presque insurmontables. En outre, le gouvernement, qui, dans le document officiel concernant les écoles, suggère cet arrangement, ne pourra qu'être flatté de voir que nous nous conformons à ses vues.

« Dans le plan dont il s'agit, les matières les plus utiles seront étudiées avec soin et d'une manière méthodique. Il y aura de l'émulation, à raison des compositions communes, de la visite annuelle de l'inspecteur et surtout à cause du concours pour les bourses du collège.

« Les élèves y viendront en plus grand nombre ; car les parents, instruits de l'organisation de nos écoles,

et sachant que l'on y reçoit le même enseignement que celui qui est donné aux classes correspondantes dans le collège de Négapatam, seront bien plus empressés d'y envoyer leurs enfants. De plus, les missionnaires, débarrassés des plus grandes difficultés, comme serait la rédaction d'un programme, de pétitions et autres choses de ce genre, pourront plus aisément, malgré leurs autres occupations, prêter le concours nécessaire au succès de leurs écoles.

« Tels sont quelques-uns des nombreux avantages que les écoles retireront de la mesure en question. Pour ce qui est du collège Saint-Joseph, la nouvelle combinaison contribuera puissamment à maintenir et à développer les succès qu'il a déjà obtenus. Disons mieux, elle lui fournira un secours indispensable : de bons élèves.

« Si, parmi les enfants des écoles, il en est que Dieu ait marqués pour une condition plus noble, en les douant de qualités supérieures, nous pouvons leur dire : « Mon ami, montez plus haut » (Luc., xiv, 10); c'est la volonté de celui qui « élève le pauvre du sein « de la poussière, pour le placer parmi les princes « de son peuple » (Ps. cxii). Tels sont les enfants qui doivent profiter de l'éducation de Négapatam. Il faut que ce soit l'élite des enfants de la mission. Ainsi serons-nous mis en mesure de former des élèves qui fassent honneur à l'Église et à la société. Quant à ceux qui n'auraient que des aptitudes

communes aux enfants de leur âge et de leur rang, gardons-nous de les tirer imprudemment de leur condition. Ce seraient plus tard des hommes médiocres, à charge à eux-mêmes et à la société, des hommes déplacés et malheureux. Mieux eût valu mille fois les laisser à leur champ, où ils auraient vécu tranquilles et sans ambition. Quelle responsabilité pour nous, si nous employions à un si triste usage des ressources dont la charité de nos frères nous a rendus les dépositaires, et qui sont destinées à la plus noble de toutes les œuvres!

« Ainsi donc un choix sévère et judicieux doit présider à la concession des bourses du collège. Et il n'est pas douteux que le concours dans les écoles est le seul moyen qui dégage pleinement la responsabilité de notre conscience en cette matière.

« Comme vous le voyez, mes Révérends Pères, ce plan est si avantageux qu'il s'impose de lui-même. Efforçons-nous donc tous d'en seconder de tout notre pouvoir la prompte et complète réalisation.

« Mais c'est surtout aux missionnaires chargés des écoles, et au supérieur du collège Saint-Joseph, qu'il convient de prendre à cœur cette œuvre importante. Qu'ils considèrent devant Notre-Seigneur ce qu'ils peuvent faire pour en assurer le succès.

« Au supérieur du collège, nous recommandons tout spécialement de s'intéresser aux écoles comme il s'intéresse aux classes même du collège. Que le

surcroît de travail qui va lui être imposé ne l'effraye point. Qu'il songe qu'en travaillant pour les écoles, il rend à tous les autres missionnaires un indispenpensable service; qu'aidé comme il l'est, la tâche n'est pas au-dessus de ses forces; et qu'après tout, il n'y a pas d'autre arrangement possible pour concilier les intérêts des écoles, du collège et de la mission tout entière.

« Et à vous, mes Révérends Pères, qui par votre condition de missionnaires possédez ou pouvez posséder des écoles, nous vous dirons : Développez, multipliez vos écoles; fondez-en, si vous n'en avez pas. Organisez-les.

« Votre zèle et votre prudence vous diront comment il faut procéder, selon les circonstances.

« Il nous semble que l'on pourrait poser comme règle générale, ce qui suit :

« Obtenez des chrétiens qu'ils procurent un local, qu'ils entretiennent le maître et l'école à leurs frais pendant un an, et qu'ils s'engagent à subir dans la suite la moitié des dépenses; ces conditions paraissent suffisantes pour fonder une école, surtout s'il s'agit d'un centre considérable, où l'on peut compter sur un bon nombre d'élèves assidus.

« Si les chrétiens demandent une école, vous ne manquerez pas de les encourager et de les seconder de tout votre pouvoir. Sans attendre qu'ils formulent une pareille demande, partout où vous verrez l'uti-

lité et la possibilité d'une école, vous aurez soin d'en faire la proposition aux chrétiens, en leur donnant connaissance des mesures et de l'organisation que nous venons d'adopter en matière d'enseignement.

« Quand le local sera trouvé, et que les ressources suffisantes seront assurées, le supérieur du collège, prévenu à temps par vos soins, enverra le maître et les livres nécessaires.

« Parmi les écoles déjà existantes, celle de Tanjore marche pleinement, depuis plusieurs mois, dans la voie qui est tracée ici. Il en est de même des deux écoles qui ont été ouvertes à Négapatam le 1er mars, sous les auspices de saint Joseph, et qui dès le premier jour comptaient plus de quatre-vingts élèves.

« Les autres écoles ne pourront que gagner à se mettre au plus tôt en rapport avec le supérieur du collège Saint-Joseph, et à lui demander le concours qu'il est de son devoir de leur donner.

« Tel est, mes Révérends Pères, le plan qui a été discuté dans la consulte de la mission, et dont l'exécution est regardée par tous les Pères consulteurs comme une chose de la plus haute importance. Pourvu que nous unissions nos efforts, que nous marchions tous ensemble dans la même voie, cette mesure est propre à produire un bien immense.

« En conséquence, nous avons arrêté les points suivants pour être notre ligne de conduite en matière d'éducation.

« Article 1er. Le supérieur du collège Saint-Joseph de Négapatam est nommé chef responsable et préfet des études de toutes les écoles de la mission.

« Comme chef responsable, il est seul chargé de traiter avec le gouvernement toutes les questions relatives aux écoles.

« En qualité de préfet des études, il désignera les maîtres, rédigera le programme et donnera les instructions nécessaires. Il fournira les livres, à la charge de l'école.

« Art. 2. Les classes faites dans toutes les écoles correspondront exactement, par l'identité du programme et des auteurs, aux classes du collège, de sorte qu'après un certain nombre d'années passées dans les écoles, les élèves pourraient continuer au collège le cours de leurs études, tout comme s'ils avaient passé tout le temps dans le collège même.

« Art. 3. Outre les visites que le préfet des études devra faire par lui-même ou par d'autres, il y aura de temps en temps des compositions communes envoyées par lui à toutes les écoles, afin que les classes correspondantes luttent entre elles.

« Art. 4. A la fin de chaque année, les bons élèves seront admis à concourir pour les bourses du collège, qui sont disponibles tous les ans.

« Art. 5. Le rôle des missionnaires vis-à-vis des écoles de leur district devient plus facile et acquiert bien plus d'efficacité ; car de nouveaux éléments de

succès leur sont offerts, tels que le concours d'un agent auprès du gouvernement et d'un préfet des études, ainsi que des secours et des moyens d'émulation qui donnent à toutes les écoles une importance et des garanties auxquelles elles n'auraient jamais pu prétendre.

« Nous apprendrons avec le plus vif plaisir que des tentatives ont été faites pour développer les écoles qui existent déjà, et pour en fonder de nouvelles, et nous serons heureux de savoir quel en a été le succès, ou quelles sont les espérances pour l'avenir. »

Cette ferme organisation fut, comme tous les beaux plans, difficile à mettre en pratique. Dès lors cependant elle fit faire aux écoles de la mission d'inappréciables progrès, et plus tard elle donnera au collège Saint-Joseph les développements dont nous aurons à parler. Quant au supérieur, elle dénotait en lui une largeur d'idées peut-être assez rare, surtout chez un missionnaire qui, ayant pris tant à cœur autrefois les œuvres du saint ministère, pouvait avoir quelque peine à comprendre que l'argent et les soins donnés à l'enseignement n'étaient pas mal employés.

Mgr Canoz était tout entier à ces œuvres, quand l'indiction du concile lui fut communiquée. Il y avait si peu de temps qu'il avait été à Rome, et sa présence au Maduré était alors si nécessaire, qu'il

demanda au Saint-Père d'être dispensé de ce voyage. Le Pape reconnut la force de ses raisons, mais le fit prier cependant de se rendre au concile, surtout afin d'y pouvoir conférer avec les autres vicaires apostoliques, sur les affaires de l'Inde. Le désir du Saint-Père était un ordre : Mgr Canoz choisit aussitôt le P. Gallo pour son théologien, et arriva avec lui, dès les derniers jours de novembre 1869, dans la Ville éternelle. A Pondichéry il avait trouvé un jeune brahme converti, baptisé précédemment à Tanjore, et qui avait dû fuir la persécution. On voulait alors le marier, mais il avait de plus hautes vues et supplia Mgr Canoz de l'emmener en Europe, lui confiant qu'il aspirait à être religieux. Monseigneur se rendit à ses prières. Aujourd'hui le brahme est frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus, et ne parle de l'évêque du Maduré que comme de son plus grand bienfaiteur.

Mgr Canoz ne joua pas au concile un rôle d'une importance spéciale, mais, consciencieux comme il l'était, il n'entendait pas apporter aux séances d'opinions indécises.

Il étudiait donc sérieusement, et discutait avec son théologien tous les points en question, et il n'arrêtait son vote qu'après une mûre et longue délibération. On sait quel dédain avaient montré certains brillants prélats pour les pauvres vicaires apostoliques, trop peu au courant, à leur dire, du

mouvement du siècle pour être admis au concile. L'éloignement des salons et des pouvoirs européens préservèrent du moins ces vicaires apostoliques de certaines faiblesses trop conformes, elles, au mouvement du siècle. D'ailleurs les évêques missionnaires prouvèrent plus d'une fois au concile qu'ils étaient bien à leur place ; et quand, par exemple, une brochure célèbre invoqua contre l'opportunité de l'infaillibilité le grand nombre de protestants et de païens qu'il fallait ménager, ce fut un vicaire apostolique, celui de Jaffna, Mgr Bonjean, qui se chargea de la réplique. « Avec une compétence incontestable, écrivait Louis Veuillot[1], sans emphase, sans larmes, sans rien qui sente la conjecture, en homme d'expérience autant qu'en apôtre, modestement et nettement, Mgr l'évêque de Jaffna a renversé cette arithmétique et ce pathétique... Sa lettre a été lue à Rome avec un grand et unanime applaudissement. On en a loué le ton, la justesse, la clarté forte et rayonnante... Pour témoigner l'estime qu'ils font de cette lettre, NN. SS. les vicaires apostoliques y adhèrent publiquement. »

Mgr Canoz adhéra d'autant plus volontiers à cette lettre de son vénérable ami, que sa bonne foi était plus révoltée de certaines façons d'agir, et que lui-même avait été plus sollicité de se joindre à l'opposition. Quand la question de l'infaillibilité fut, en

1. *Rome pendant le concile*, t. I, page 416.

effet, mise à l'étude, trois points durent être discutés : la substance de la définition, sa formule et son opportunité. Bien des évêques se divisèrent sur un point ou sur l'autre. Un prélat que Mgr Canoz aimait intimement tenait contre la formule proposée et surtout contre l'opportunité de sa définition. Il essaya d'influencer son ami, mais il n'y réussit pas.

Ce ne fut donc pas sans quelque mérite et sans quelque fierté, qu'à son retour au Maduré Mgr Canoz put dire à ses missionnaires : « Je m'estime heureux comme votre représentant et celui de tous les fidèles du vicariat du Maduré, d'avoir pu contribuer, par mon vote, à affermir davantage l'autorité du Chef de l'Église et à définir son infaillibilité. »

Sur les ordres du Pape, les vicaires apostoliques de l'Inde s'occupèrent aussi des remèdes à apporter aux maux de leurs Églises. L'avis de ces vénérables évêques fut unanime, et tous, au nombre de dix-sept, dans une lettre collective adressée, le 12 mai 1870, au Souverain Pontife, le supplièrent d'abolir le patronage portugais, cause déjà séculaire et de plus en plus certaine de la perte des âmes. Ce grave et ferme document, qu'on ne peut lire sans émotion, est suivi d'une liste de vingt-quatre griefs accomplis depuis la signature du dernier concordat, et qui montrent ce qu'on pouvait attendre du clergé goanais répandu dans les missions.

L'intérêt qu'ils portaient aux âmes ne rendait pas du reste ces évêques ingrats. Aussi demandaient-ils qu'on rappelât par des dignités les services si glorieux de la couronne de Portugal et du siège de Goa; ils proposaient notamment qu'on élevât le siège primatial à la dignité patriarcale. Ils suppliaient seulement qu'on ne sacrifiât point les âmes de leurs fidèles à la vaine gloire d'une nation. Si le Pape ne répondit pas à ces prières comme il l'eût désiré, c'est que désarmé, il ne pouvait, lui aussi, que gémir[1]. La démarche de ces dix-sept évêques reste,

1. Le 1er juillet 1870, le nonce du Pape à Lisbonne écrivait au duc de Saldanha, ministre des Affaires étrangères : « Le Saint-Père ne cesse de recevoir constamment (ce qui attriste son cœur) des rapports détaillés d'où il apparaît clairement que la condition de l'Église dans ces pays, bien loin de s'améliorer, empire chaque jour; il en résulte une diminution de chrétiens indigènes.

« Il n'est plus permis de douter qu'une des causes principales d'un tel état de choses soit la situation exceptionnelle où se trouve une partie des pays administrés par les vicaires apostoliques : la juridiction extraordinaire concédée à l'archevêque de Goa fait qu'un grand nombre de prêtres sujets audit archevêque sont complètement indépendants des vicaires apostoliques; de là des dissensions et des luttes continuelles qui naissent au grand préjudice de l'Église et des âmes. Le Saint-Père ne peut être indifférent à la continuation de ces maux, et m'ordonne d'appeler l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur l'état déplorable de l'Église des Indes et sur la nécessité d'y appliquer un remède prompt et efficace. Et, à cet effet, Sa Sainteté juge qu'il serait très opportun de décréter que, désormais, la double juridiction cessera dans ces pays. »

Le 10 août, le duc de Saldanha répondit au nonce : « Étant donné que le gouvernement de Sa Majesté n'a pas reçu officiellement la nouvelle des récentes discordes survenues entre les prêtres qui obéissent à la juridiction émanée de l'archevêque primat, et ceux qui sont sujets des vicaires apostoliques, et n'a pas appris que de

quoi qu'il en soit, un fait mémorable. On ne peut attribuer leur accord si unanime à des préoccupations d'intérêt local : ils venaient de tous les points de l'Hindoustan ; ni à des préjugés nationaux : il y avait parmi eux des Italiens, des Allemands, des Anglais et des Français ; ni à l'exclusivisme de l'esprit de corps : les uns étaient séculiers, les autres religieux d'ordres divers. D'autre part, on ne peut nier leur expérience ni contester leurs vertus ; il faut donc admettre leur témoignage, et, comme eux, faire retomber sur leurs adversaires la responsabilité des maux qu'a soufferts dans ce siècle l'Église catholique dans l'Inde.

Mais si les vicaires apostoliques se croyaient obligés d'attaquer le patronage tel qu'il prétendait s'exercer, les Goanais ne les en doivent pas accuser;

ces discussions aient résulté des perturbations entre les fidèles des différentes chrétientés des Indes, le gouvernement de Sa Majesté regrette profondément que les informations envoyées à Rome soient de nature différente et aient affligé le cœur très pur de Sa Sainteté.

« Les désirs du gouvernement de Sa Majesté sont entièrement conformes à ceux du Saint-Père en ce qui concerne l'établissement d'une paix durable dans les Églises dont il s'agit; mais il est parfaitement convaincu que le moyen indiqué dans la note de Votre Excellence, loin de concourir à établir la concorde désirée, produira un effet contraire, vu l'état des esprits depuis tout ce qu'ont causé les retards apportés à la question du patronage royal, et depuis surtout la solennelle convention entre les deux cours en 1857.

« Le moyen qui paraît le plus sûr serait d'arrêter la circonscription définitive des diocèses suffragants dans l'Inde, après quoi cesserait tout prétexte de discorde. » (V. *Documentos apresentados as Cortes*, t. I, n° 25, p. 85 et 86.)

ils doivent s'accuser eux-mêmes. Les évêques ne songeaient qu'à obéir au Pape qui les envoyait. C'est le clergé goanais, par ses oppositions, qui a été, dans l'Inde, le plus nuisible adversaire de son ancienne gloire, et Mgr Meurin écrivait, avec une grande raison, en 1885 : « Le plus grand ennemi du patronage royal a été et est le gouvernement portugais. Aucun moyen ne pouvait être mieux pris pour détruire le droit de leur grand maître[1], que ceux qui rendent l'exercice de ce droit impossible[2]. »

La suspension du concile mit bientôt fin aux travaux des évêques et à l'absence de Mgr Canoz. Le

1. Le grand maître de l'ordre du Christ, qui, originairement, était le dépositaire du droit de patronage.

2. « No conclusion is more certain that this : the greatest ennemy of the Royal Padroado has been, and is, the Portuguese Government. No surer means could they devise for destroying the right of their Royal Master than those which render the exercice of that right impossible. » (*The Concordat Question*, p. 45.)

Ce point ne saurait trop être affirmé. Dans un mémoire adressé à son gouvernement, vers 1870, Mgr d'Amorin Pessoa reconnaît que les traditions de la Compagnie de Jésus tendent à en faire un champion du patronage. (V. *Documentos apresentados as Cortes*, 1887, t. I, page 143.) L'évêque de Macao, dans un rapport écrit à Lisbonne, le 21 décembre 1884, fait le même aveu. (*Ibid.*, t. II, n. 80, p. 136.) Il est très sûr que toutes les sympathies de la Compagnie de Jésus étaient acquises, de droit, à la nation et à la couronne portugaises ; les souvenirs de Pombal n'avaient pu lui faire oublier que saint Ignace appelait Jean III le père de la Compagnie. Aussi, pour que les Jésuites, dans tous les vicariats où le Pape les envoyait, se soient faits les adversaires des Goanais, et pour que des évêques jésuites aient signé une demande d'abrogation du patronage, il a fallu que la voix de la conscience parlât bien fort en eux et que les âmes de leurs fidèles aient été évidemment intéressées à cette abrogation.

21 juillet, il quittait Rome, et, après quelques mois de douloureuse attente, causée par les tristes événements de la guerre, il s'embarquait à Marseille avec NN. SS. Charbonneaux et Dupont, vicaires apostoliques du Mayssour et de Siam. La traversée fut attristée par la maladie d'un de ses compagnons, le P. Lonjou, qu'il menait au Maduré, et qui, attaqué de la petite vérole, dut s'arrêter à Aden où il mourut. Enfin, le 30 décembre 1870, Mgr Canoz arrivait à Trichinopoly.

Il espérait pouvoir, à son arrivée, déposer une partie du fardeau qu'il portait depuis si lontemps, et obtenir un soulagement mérité, par la nomination d'un supérieur régulier, distinct de l'évêque. Mais le R. P. Verdier, désigné pour cet emploi, fut rappelé l'année suivante au gouvernement de la mission du Sud, et dut laisser tout entière à Mgr Canoz une croix que les événements rendaient bien lourde.

Le T. R. Père Général accorda seulement un visiteur à la mission du Maduré, et, pendant deux ans et demi, le R. P. Jean Lessman remplit cet office délicat. Des religieux, livrés à des œuvres de zèle en pays lointains, peuvent aisément laisser passer dans leur vie des habitudes ou des usages peu conformes à l'uniformité régulière. C'est l'office des visiteurs de les signaler. La position de Mgr Canoz, à la fois évêque et supérieur, semblait du moins le mettre en

dehors du contrôle du visiteur. Mais la délicatesse, l'obéissance et l'humilité du saint religieux, se montrèrent rarement mieux qu'en cette époque de sa vie. Il est des choses qu'il est toujours beau de faire, mais qui sont, en somme, le simple devoir. Mgr Canoz en fit beaucoup plus ; aussi le R. P. Lessman, touché de sa vertu, disait de lui : « J'ai vu bien des religieux d'une abnégation remarquable, mais je n'en ai pas vu de plus mort à lui-même que Mgr Canoz. »

La visite, commencée en 1873, s'acheva en 1875, et le 5 décembre 1875, le R. P. Léon Barbier était nommé supérieur des missionnaires du Maduré. Mgr Canoz aussitôt lui résigna son autorité régulière, sans réserve et sans retour. Il le fit avec tant de simplicité et de constance, qu'on ne vit, dans cette action, rien que de très naturel ; mais il faudrait bien peu connaître le cœur humain pour ne pas deviner, dans cette simplicité même, l'indice d'une perfection consommée.

CHAPITRE XVI

La famine au Maduré. — La « moisson d'âmes » protestante et les conversions catholiques. — Réunion de Trichinopoly (1875-1883).

Mgr Canóz, une fois déchargé de la direction religieuse des missionnaires, ne s'en estima que plus obligé à remplir avec zèle son ministère épiscopal, et à consacrer surtout à ses visites pastorales les restes d'une vie qu'il pouvait croire à son déclin.

Si robuste, en effet, que fût sa constitution, en voyant dans la mission si peu de survivants des premières années, il devait bien s'avouer que la vieillesse était venue. Il avait soixante-dix ans : sa grande barbe et ses cheveux avaient complètement blanchi ; la fermeté de ses traits s'était tempérée d'un sourire qui s'y épanouissait toujours. Pendant les quinze années qui vont suivre, l'organisateur et le combattant s'effaceront peu à peu, pour laisser en lumière le pasteur et le père. Et pour le sanctifier davantage, il semble que Dieu prendra plaisir à lui faire repasser une à une toutes les stations de son calvaire, en ramenant sur la mission tous les fléaux et toutes les épreuves qu'il y avait déjà vu fondre.

La première de ces épreuves fut une cruelle divi-

sion élevée entre deux castes du Sud : les Vellages et les Sanars. Elle dura depuis 1872 jusqu'en 1876, et causa d'autant plus de peine au bon évêque qu'il dut sévir plus fortement pour l'arrêter.

Les Nadakeuls ou Sanars forment une des castes les plus répandues dans le sud du Maduré. Cette caste est d'un rang inférieur, mais elle tend à monter, ce qui précisément cause l'antipathie des Vellages, moins nombreux mais plus nobles. Les divisions entre ces deux castes duraient de temps immémorial, dans deux endroits surtout : à Vadakenkoulam et à Callicoulam, lorsque, en 1854, le P. Grégoire parvint, non sans peine, à pacifier ceux de Vadakenkoulam, et à leur faire accepter le plan d'une nouvelle église. Commune aux deux partis, les Vellages voulurent pourtant qu'elle assurât à chacun sa place à part. Mgr Canoz *ad duritiam cordis et pro bono pacis*, approuva le plan de l'église et, pendant dix-huit ans, donna au moins deux mille francs par an pour sa construction[1]. Enfin,

1. Avec nos idées égalitaires, nous comprenons maintenant moins que jamais ces susceptibilités de castes, avec lesquelles cependant le missionnaire doit compter. Qu'on songe aux querelles qu'une question de préséance a soulevées, même entre gens d'église ; qu'on se souvienne des distinctions que notre ancienne noblesse, par exemple, exigeait ; qu'on s'imagine le succès qu'aurait eu un évêque faisant envahir par les fermiers les bancs réservés à la noblesse. Encore ces exemples ne donnent-ils qu'une faible idée de ce qu'est la susceptibilité des castes aux Indes. Supprimer, sous prétexte d'égalité chrétienne, toute distinction entre deux castes, serait donc simplement une injustice.

le 29 juin 1872, il était venu célébrer à Vadakenkoulam la fête des saints Apôtres et le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale, quand la guerre recommença.

Les Sanars avaient envahi dans l'église les places des Vellages, ce qui était le comble de l'insolence. Un mandement de Mgr Canoz augmenta la colère de ces grands enfants au lieu de la calmer, et les choses en vinrent au point que, pendant quatre ans, jusqu'en 1874, les Sanars de Vadakenkoulam refusèrent les sacrements, et se séparèrent de leur missionnaire, qui en mourut de douleur.

A Callicoulam, la rupture fut encore plus vive. Le missionnaire avait un catéchiste vellage. Les Sanars voulaient qu'il prît un catéchiste sanar. Comme une concession n'aurait servi qu'à augmenter les exigences, le missionnaire refusa. Il se vit aussitôt privé de son église, dans laquelle les Sanars furieux voulurent, en 1876, introduire un prêtre goanais. Ils en demandèrent un au nouvel archevêque de Goa, Mgr Ayres de Vasconcellos. Mais ils ne savaient pas à qui ils s'adressaient : le saint évêque refusa avec indignation, ce qui n'empêcha pas d'ailleurs le prêtre goanais, Casimir Boutto, de se laisser gagner à prix d'argent. On voulut introduire ce malheureux dans l'église, mais on n'y parvint pas, et les principaux meneurs de la révolte ne réussirent qu'à s'attirer de Mgr Canoz une sentence d'excommunication.

Le coup porta, et le P. Verdier, supérieur du Sud, profita si bien de la surprise qu'il avait causée, que les Sanars de Vadakenkoulam et de Callicoulam le supplièrent de faire la paix. Le 30 juillet 1876, fête de saint Ignace, le P. Verdier était reçu en triomphe à Callicoulam, et peu de jours après, le 25 août, le R. P. Barbier concluait aussi la paix avec les révoltés de l'autre village.

Ces quatre années de trouble avaient été pénibles pour Mgr Canoz, envers qui cette révolte était une noire ingratitude. Puis, dans leur colère, les Sanars, conseillés par des hommes de qui on aurait pu attendre plus de prudence, avaient envoyé à Rome des messages et des télégrammes : ce qui revenait, en somme, à accuser le vicaire apostolique. Mais les offenses personnelles étaient celles qu'il oubliait le plus vite, et, la paix faite, loin de garder pour ses chers Sanars le moindre ressentiment, il leur prodigua, plus que jamais, les marques de sa généreuse bonté.

Cette bourrasque n'était point apaisée, qu'un nuage de mauvais augure se levait sur le Maduré, lui amenant une suite de lamentables désastres. Tous feront retentir leur douloureux contre-coup dans l'âme de Mgr Canoz.

Tout le monde entendit parler, en 1878, de l'horrible famine qui décimait le sud de l'Inde[1]. Pen-

1. En 1872, avant le fléau, la population des districts atteints était

dant trois ans, les lettres des missionnaires n'étaient remplies que de navrants détails. Une sécheresse extraordinaire, qui commença à se faire sentir vers le commencement de l'année 1876, priva de pluie, pendant vingt-deux mois, les deux présidences de Madras et de Bombay, c'est-à-dire un pays plus vaste que la France. En présence de cette sécheresse, les trois quarts des cultivateurs n'ensemencèrent pas. Aussi, dès le mois de janvier 1877, la famine sévissait.

Pour s'en garantir et acheter du riz, les Indiens vendirent d'abord leurs bijoux, leurs meubles, jusqu'aux portes des maisons. Puis ils offrirent leur travail. Quand ils eurent tout vendu, et que, faute d'ouvrage ou de forces, ils ne purent plus travailler, leur misère fut sans limites. A Palamcottah, une mère tua son enfant pour ne plus le voir souffrir. Dans le Marava, on voyait les pauvres, un morceau de bois dur à la main, fouiller les champs calcinés pour y trouver quelques oignons sauvages, qu'ils faisaient cuire et mangeaient avidement. Quand cela même manqua, on vit des maux indescriptibles.

Les steamers anglais jetaient bien des monceaux

de 3 055 389 habitants. En 1878, elle était réduite à 2 299 885. C'était une diminution de 755 504 individus, un tiers de la population. Sans les secours qu'on prodigua, la mortalité se serait chiffrée par millions.

de riz sur les côtes ; la charité européenne envoyait des trésors, mais le mal était si grand, qu'aucun remède ne le guérissait.

Le riz manquant, on comptait en 1878 sur la récolte du maïs blanc (le *Sorghum saccharatum* Pers.). L'épi paraissait beau, on espérait enfin avoir à vivre pendant deux mois. Hélas! quand on coupa ces beaux épis, on s'aperçut que des insectes les avaient rongés, et avaient empêché la formation des grains. Ce fut alors un long cri de désespoir dans tout le pays; on disait qu'il ne restait plus qu'à mourir.

« Si la mortalité continue, écrivait un missionnaire, en moins de huit ans le pays ne sera plus qu'une vaste nécropole et un immense désert. Des centaines de personnes meurent chaque jour dans leurs demeures, dans les rues et sur les bords des chemins. La mortalité des animaux est encore plus considérable. » Et en novembre 1879 : « Nous sommes à la période la plus horrible. Les pauvres gens (et à peu près tous les Indiens sont de cette catégorie) n'ont plus rien absolument et n'ont qu'à mourir. »

Aux horreurs de la famine s'ajoutait le cortège ordinaire de maladies qui l'accompagnent : choléra, dysenterie, petite vérole et fièvres purulentes ; et, la malice des hommes se joignant à la colère de Dieu, des bandes de voleurs achevaient, par leurs brigandages, de terroriser le pays.

La famine n'était que le premier acte de la lugu-

bre tragédie. A la fin de 1877, les pluies désirées arrivèrent, mais pour se transformer bientôt en inondations. Aux premières pluies, on avait semé quelques grains, mais l'eau, qui tombait jour et nuit par torrents, eut bientôt pourri ces semences. Les maisons s'écroulaient et de nouvelles misères s'ajoutèrent aux anciennes. L'orphelinat d'Adeikalabouram par exemple, amas de constructions légères, fut presque entièrement détruit par l'ouragan.

Enfin les pluies avaient à peine cessé de tomber, que toute la région du bord de la mer, sur un parcours de plus de trois cents lieues, se couvrit de sauterelles, fléau rare dans l'Inde, et qui dévasta le peu qui avait échappé aux désastres précédents. Ces vols innombrables de sauterelles faisaient quelques étapes, puis mouraient, en infectant l'air et en semant la contagion.

Quels étaient les desseins de Dieu en frappant l'Inde de tels fléaux ? Étaient-ce des desseins de justice ou de miséricorde? Seul il pourrait le dire, mais toujours est-il que ces malheurs sans nom furent, pour un grand nombre, le principe des joies éternelles. Les Indiens, en effet, purent voir, dans leur malheur, quels étaient leurs vrais pères, et, s'ils se tournèrent en masse vers les protestants, pour obtenir de l'or, ils s'adressèrent aux catholiques pour acquérir le ciel.

Les souscriptions ouvertes en Angleterre et les

généreux subsides du gouvernement avaient mis des sommes énormes aux mains des ministres protestants qui eurent la haute direction dans les comités et sous-comités de distribution. Or, si la bienfaisance est une bonne chose, quelle que soit la main qui l'exerce, elle peut devenir fatale quand elle est un instrument de ruine. Ce fut ici le cas.

Les catéchistes et agents protestants s'étaient abattus en masse sur le pays, et ils firent sonner bien haut le chiffre de leurs 17 000 convertis, chiffre dont des journaux anglais eux-mêmes s'amusèrent. Un des évêques anglicans du Tinnevelly, le docteur Caldwell, appelait cet heureux coup de filet une moisson d'âmes *harvest of souls*. Sa joie et son style lui valurent, de la *Parent Society* de Londres, une allocation de 500 000 francs, et, de quelques journaux, des critiques qui troublèrent son triomphe. Le journal de la *Société des Églises de la Mission,* le *Missionary Record,* de Madras, un peu jaloux sans doute du succès d'un rival, disait malicieusement, dans son numéro d'août 1878 : « Nous croyons que nous ne ferons qu'exprimer les sentiments de l'évêque Caldwell, dont nous avons une lettre sous les yeux, et certainement aussi les sentiments de quelques membres de la société S. P. G. [1], si nous disons que les nombreuses adhé-

1. Initiales qui désignent la *Society for the Propagation of the Gospel*

sions qui ont eu lieu sont dues surtout aux secours charitables et opportuns, administrés aux nécessiteux par les mains des agents de cette société, dans le Tinnevelly. »

Dans ses réponses à ces articles, et surtout à ceux que le P. Hilliard Atteridge faisait paraître dans le *Dublin Review*, le docteur Caldwell, entre autres choses, glissa un mot admirable. On lui disait que ses conversions tant vantées n'étaient pas sincères. « C'est-à-dire, avoua-t-il, qu'elles étaient, pour la plupart, telles que les missionnaires les avaient toujours représentées, à savoir non des *conversions* proprement dites, mais des *accessions.* » Le bon docteur aurait pu dire des *perversions,* il eût été dans le vrai.

Du reste, si ces perversions profitèrent peu aux âmes des Indiens, elles ne nuisirent point trop à la bourse des ministres. En étudiant, en effet, l'emploi fait par eux des secours dont ils disposaient, on s'aperçut que beaucoup ne donnaient pas aux Indiens, mais leur *prêtaient*, et leur prêtaient à un taux souvent exorbitant, à 18, à 24 p. 100, par exemple. Très exacts, du reste, à réclamer leur bien, ils ne craignirent pas souvent de faire appel aux tribunaux contre des créanciers réfractaires. C'est ainsi qu'on eut le secret des beaux marchés qui avaient présidé à la moisson d'âmes[1].

1. On peut lire, sur ce sujet : *Protestant Missions in Southern*

Si les conversions faites par les missionnaires furent moins tapageusement célébrées, elles ne furent du moins achetées par aucun prêt usurier, elles n'enrichirent personne, et elles ne furent point des *accessions*, mais des *conversions proprement dites*. Ajoutons qu'elles furent nombreuses. De Tuticorin, le P. Pouget écrivait que, de septembre 1877 à septembre 1878, on avait baptisé 703 adultes païens, 386 enfants âgés de moins de quinze jours, et 35 enfants en danger de mort. Dans le Marava, les Pères Laporte, Trincal et Larmey avaient baptisé, en total, 4 118 adultes et 6 790 enfants. « Dans le Marava, écrivait Mgr Canoz, le 4 novembre 1878, le P. Laporte vient de baptiser 112 catéchumènes en deux ou trois jours... Dans ces parages, il a baptisé plus de 1 200 païens pendant la famine [1] ». Le P. Trincal écrivait du centre : « Depuis le commencement de la famine, j'ai baptisé plus de 3 000 enfants païens en danger de mort. J'ai baptisé, en outre, plus de 400 adultes à l'extrémité. Enfin, j'ai baptisé, en quelques mois, 1 500 autres païens dont la vie a ré-

India, by A. Hilliard Atteridge, from the Dublin Review, 1885, et *le Maduré*, par le P. Jean, 1re partie, ch. II. Desclée, Lille, 1889.

1. Voici le compte :

	Adultes païens.	Enfants *in extremis.*
Du 18 octobre 1877 au 15 février 1878. . .	712	13
Du 15 février au 15 mai 1878.	183	12
Du 15 mai au 15 août 1878.	258	2
Du 15 août au 15 novembre 1878.	116	2
	1269	29

sisté à tant d'épreuves. Les années précédentes, je pouvais à peine ouvrir le ciel à une centaine d'enfants en danger de mort et convertir deux à trois cents adultes. » Le P. Larmey, à la même époque, annonçait le baptême de plus de 1 000 adultes. Les consolations n'étaient pas moindres dans le Sud : « Envoyez-moi des secours, disait le P. Guchen, et j'aurai bientôt baptisé 3 000 païens. » Et il annonçait qu'un village entier du Sud avait, par acte notarié, livré sa pagode, pour qu'elle devînt une église catholique.

Le R. P. Barbier, au commencement de l'année 1879, signalait encore des conversions en masse : 300 familles, 140 familles, 200 familles... Et le mouvement ne semblait pas devoir s'arrêter, pas plus malheureusement que la famine qui menaçait encore de recommencer [1].

1. Il faut avouer, pour être complet, qu'un assez grand nombre de catholiques, pressés par la faim, se donnèrent alors au protestantisme. On en compta 590, dont 388 étaient revenus au mois de février 1880; 111 restèrent protestants; les autres se firent païens. Dans un grand district du Sud, où 101 familles avaient apostasié, 13 seulement restèrent à l'hérésie; 9 d'entre elles étaient enchaînées par l'argent qu'on leur avait prêté. Mais, en échange de ces pertes, qui ne sont rien en comparaison des apostasies qui suivirent la *moisson d'âmes* hérétique, les missionnaires avaient converti, en 1880, 412 protestants; 450 autres étaient catéchumènes. Enfin, en 1883, le missionnaire catholique de Ramnad recevait l'abjuration de 600 protestants ex-catholiques goanais.

Ce qu'on s'explique assez difficilement, c'est qu'à Calicut, un prêtre catholique accusa nos missionnaires, dans une sorte de pamphlet, des défections dont nous venons de parler et qu'il exagé-

Ainsi, même aux immenses douleurs, la clémence de Dieu savait unir d'immenses consolations. Mais la douleur ne manquait pas : « Jamais, durant les soixante-deux années de mon existence, disait le P. Trincal, mon âme ne fut sous le poids d'une tristesse pareille à celle que me fait éprouver le présent état de choses. » Et le P. Delpech : « Mon cœur se fend de douleur. J'arrose de mes larmes les moribonds en leur donnant l'extrême-onction. »

Or, ce que chacun ressentait de son côté, Mgr Canoz l'éprouvait pour tous. Tandis que deux évêques anglicans étaient envoyés dans le Sud, porteurs de sommes énormes, et recevaient, pour leurs déplacements, une indemnité de 65 francs par jour, l'évêque catholique, malgré son inépuisable charité, n'avait souvent rien à répondre aux Pères qui lui demandaient d'incessants secours. Comme il n'avait pas de revenus, les aumônes qu'il recevait formaient son seul trésor, et il était si prompt à se défaire de tout, qu'on dut recommander aux missionnaires d'être discrets dans les demandes qu'ils lui faisaient.

Grâce pourtant aux démarches réitérées de Mgr Canoz, le comité de Madras vint au secours des chrétiens, et les aumônes de France, toujours assurées à ceux qui souffrent, permirent à la générosité de l'évêque de s'exercer avec moins de contrainte.

rait. Mgr Canoz fut vivement attristé par ce pamphlet, dont l'auteur appartenait à un Ordre qu'il avait toujours aimé.

Avant ces tristes événements, dont le récit nous a menés jusqu'en 1879, Mgr Canoz avait eu la consolation de tenir à Trichinopoly une réunion d'évêques qu'il clôtura le 19 mars 1877. Elle se composait de Sa Grâce Mgr Ayres d'Ornellas de Vasconcellos, archevêque de Goa; de Mgr Persico, délégué apostolique dans l'Orient; de Mgr Laouënan, vicaire apostolique de Pondichéry; de Mgr Meurin, vicaire apostolique de Bombay; de Mgr Bonjean, vicaire apostolique de Jaffna, et de Mgr Canoz. Le supérieur de la mission et les supérieurs de chaque district furent aussi admis dans cette sorte de concile.

Le sujet qui réunissait les prélats était un essai d'entente sur l'importante et éternelle question de la double juridiction, et, notamment, sur la conduite à tenir envers cinq villages paravers de la côte de la Pêcherie, révoltés contre le vicaire apostolique.

Mgr de Vasconcellos occupait depuis un an le siège de Goa. Encore jeune (il n'avait pas trente-sept ans), sa piété, la noblesse de son caractère et la parfaite droiture de ses intentions lui avaient concilié la vénération de tous ceux qui l'avaient approché. Il n'avait accepté que par obéissance un poste dont les difficultés l'épouvantèrent bientôt, et, comme il voulait le bien à tout prix, il ne négligeait rien de ce qui pouvait le procurer. Pour réparer les maux que ses prêtres excitaient dans le Sud, il avait confié à un de ses vicaires le soin de visiter ces con-

trées : cette visite produisit plus de mal que de bien. L'archevêque provoqua alors la réunion de Trichinopoly.

Les évêques purent, dans cette réunion, régler presque toutes les difficultés relatives aux vicariats de Jaffna et de Colombo. Mais il y en avait de plus grandes qui regardaient les vicariats de Pondichéry et de Maduré, et celles-là restèrent sans solution.

L'archevêque de Goa était dans la plus délicate des positions. Il savait et il disait ouvertement que ni son gouvernement ni ses prêtres ne le soutiendraient, s'il abandonnait les villages usurpés ou s'il blâmait les fautes commises par son clergé ; il savait cependant qu'il manquait de juridiction, et sa conscience s'en alarmait. Dans cet embarras, il proposa un compromis qui le sauvait. Le vicaire apostolique du Maduré céderait à l'archevêque sa juridiction, et celui-ci, en vertu de cette subdélégation, continuerait à exercer légitimement un pouvoir qu'il jugeait imprudent d'abandonner. Ce parti était évidemment très avantageux pour l'archevêque, et il n'est personne qui n'aime la paix lorsqu'elle s'annonce si profitable. Comme il y avait d'ailleurs une certaine humiliation pour lui à recevoir cette délégation d'un vicaire apostolique, l'archevêque de Goa montrait, en la sollicitant, une vraie grandeur d'âme. Malheureusement, ce qui servait si bien ses intérêts, ce qui ne nuisait guère à ceux des vicaires apostoliques de

Jaffna et de Colombo, parut très préjudiciable aux vicaires de Pondichéry et du Maduré. Cette consécration du fait accompli, de quelque nom qu'on la décorât, leur sembla un désaveu de leur passé et une menace pour l'avenir. Ils n'en voulurent pas.

Mais, en la refusant, ils ne repoussaient ni la paix, qu'ils désiraient plus que personne[1], ni des sacrifices matériels qu'ils s'offraient généreusement à faire ; à tel point que Mgr Canoz proposait d'abandonner à la juridiction extraordinaire une étendue de territoire, avec des limites précises et une population égale, supérieure même à celle que possédaient alors les prêtres goanais[2]. Ce qu'ils repoussaient, c'est un système de transaction dont depuis trente ans ils reconnaissaient l'inutilité, et qui, chaque dix ans, forcerait les vicaires apostoliques, s'ils voulaient l'appliquer, à accepter les nouvelles modifications amenées par la révolte[3].

1. « Dans notre entrevue, écrivait Mgr Laouënan à Mgr Canoz (26 mars 1877), l'archevêque aura le beau rôle, et nous le rôle odieux, aux yeux de ceux qui ne regardent la chose que d'un côté ; Sa Grandeur a beaucoup parlé de paix, d'union, de conciliation, et nous, nous avons refusé, de telle sorte que nous paraîtrons avoir été animés de mauvais vouloir ; et plusieurs peut-être nous jugeront de même, sans réfléchir et remarquer qu'on nous demandait tout cela à nos dépens, mieux encore, aux dépens du salut des âmes. »

2. Mgr Laouënan appuya cette proposition, et il écrivit plus tard à Mgr Canoz, pour le pousser à proposer encore cette combinaison. « Nous y gagnerons, disait-il, de montrer que nous ne rejetons qu'une paix fausse, dérisoire, désastreuse, mais que nous en voulons une vraie, réelle et honorable, bien qu'avec des sacrifices. »

3. Mgr Persico partageait ce sentiment : « Vous avez bien raison,

Tout le monde sans doute n'en jugea point comme eux, et certains, en exaltant la magnanimité de l'archevêque de Goa, reprochèrent aux deux évêques de s'être opposés à ses vues. Rien ne nous semble plus injuste.

A leur tour, les deux évêques avaient demandé à Mgr de Vasconcellos de blâmer, par un acte public, les empiétements de juridiction et les attentats schismatiques consommés par ses prêtres. L'archevêque refusa, et prouva qu'il se trouvait dans la cruelle alternative, affreuse pour un cœur comme le sien, de fermer les yeux sur un état de choses que sa conscience réprouvait, ou de provoquer dans le parti goanais une opposition formidable, qui rendrait vite impossible la mission de réforme et de conciliation qu'il avait entreprise.

Nous nous garderons bien de reprocher à l'archevêque de Goa un refus qui s'imposait à lui. Mais, en retour, il semble de la plus vulgaire équité qu'on ne reproche pas davantage à Mgr Canoz un refus qu'il jugeait, lui aussi, nécessaire, et qu'on ne veuille pas mettre d'un seul et même côté tous

Monseigneur, écrivait-il à Mgr Canoz, le 26 mars 1877, de bien vous féliciter de n'avoir rien accordé; vous aviez agi par un sentiment de devoir, et le bon Dieu vous a récompensé. En même temps, il faut avouer que la conduite franche et loyale de l'archevêque de Goa est pour beaucoup dans ce bon résultat. » Mgr Persico faisait allusion à la soumission des révoltés du Marava, que l'attitude résolue de l'archevêque et des vicaires apostoliques avait subjugués.

les frais de la paix et toutes les responsabilités de la guerre.

En somme, le mal que l'on voulait guérir était trop profond pour qu'en cinq jours de conférence on pût y porter le remède. On se sépara en demandant du temps. Peu après, Rome fit savoir qu'elle se réservait exclusivement la solution de ces difficultés, et qu'il fallait, en attendant sa décision, laisser les choses dans l'état où elles se trouvaient.

La réunion de Trichinopoly n'avait pas cependant été inutile. La cordiale union qui, malgré des dissentiments accidentels, avait régné entre ces prélats, épris tous du même amour, celui de Dieu et des âmes, avait fait une salutaire impression sur les chrétiens des deux juridictions. L'archevêque de Goa, en particulier, laissait aux missionnaires et aux fidèles du Maduré l'impression d'une vertu qu'ils se plurent à célébrer. Des révoltés du Marava étaient venus à Trichinopoly solliciter son audience. Il refusa de les voir, et cette noble conduite, plus puissante que tous les discours, amenait bientôt les pauvres révoltés aux pieds du vicaire apostolique.

Si les conditions de la paix n'étaient pas arrêtées, par suite de difficultés plus fortes que la volonté des évêques, l'entente était du moins parfaite, et, le soir du 19 mars, ce fut un spectacle qui dut réjouir le ciel, que celui des six évêques levant ensemble

leurs mains pour bénir les chrétiens assemblés devant eux et le Maduré tout entier[1].

1. Divers essais furent tentés dans la suite pour amener une solution pratique des difficultés entre les juridictions. Le plus important fut celui de Mgr Meurin. Résumant et complétant les pensées échangées à Trichinopoly, l'illustre vicaire apostolique de Bombay les rédigea sous forme de règles, qu'il proposa aux vicaires apostoliques. Elles devaient, dans sa pensée, après avoir subi les amendements des évêques, être soumises au Pape, et imposées à tous comme code pratique. Ce projet faisait honneur au zèle et à la haute intelligence de Mgr Meurin; il n'obtint pourtant pas l'approbation de Mgr Canoz. L'évêque du Maduré craignait que ces règles nouvelles ne fissent qu'apporter des entraves à ses missionnaires; tandis qu'elles laisseraient libres les Goanais, aussi peu soucieux observateurs sans doute de ce droit nouveau que des autres prescriptions du Saint-Siège. Mgr Laouënan et Mgr Steins étaient pleinement de son avis. — D'ailleurs Rome se réserva toute décision relative aux juridictions, et ces projets de réglementation furent, par le fait même, rendus inutiles.

CHAPITRE XVII

Le collège Saint-Joseph à Trichinopoly. — Les convertis de Ramnad. — Le bref *Studio.* — Demande d'un coadjuteur (1883-1886).

Nous avons dit comment Mgr Canoz, ardent soutien de l'œuvre de l'éducation, avait, en 1866, affilié à l'Université de Madras son collège de Négapatam. Dès lors Saint-Joseph's college avait prospéré. Cependant les élèves manquaient dans les hautes classes, et cette pénurie venant de la position du collège, on dut se préoccuper, en 1882, de le transférer ailleurs. Dès 1848, le P. Garnier avait songé à bâtir un collège à Trichinopoly. Négapatam avait été préféré par le P. Bertrand et par le P. Canoz, à cause de son climat plus doux, et de considérations qui, depuis, avaient perdu leur force. Trichinopoly, grande ville de cent mille âmes, était déjà le siège du vicaire apostolique, et le centre de la mission ; elle contenait quinze mille catholiques. Mgr Canoz, pleinement d'accord avec le R. P. Barbier, prit son parti, et, après en avoir obtenu la permission du T. R. Père Général, il écrivit à M. Grigg, directeur de l'instruction publique de Madras : « J'ai l'honneur de vous faire part de la détermination où je suis de transférer le collège de Négapatam à Trichi-

nopoly. C'est après de sérieuses réflexions que j'ai pris cette résolution, osant espérer que le gouvernement daignera continuer au nouveau collège les secours pécuniaires accordés jusqu'ici à Négapatam. »

Il importait, en effet, de savoir si le gouvernement continuerait au nouveau collège les faveurs accordées à l'ancien. Ce qui permettait d'en douter, c'est que les protestants de Trichinopoly, surtout les directeurs du collège évangélique, remuèrent ciel et terre pour nous aliéner M. Grigg. L'inspecteur des écoles de Trichinopoly, M. Bradshaw, appuyé par le collecteur, se fit l'organe de l'opposition, mais, malgré eux et malgré tout, la réponse de Madras fut favorable ; un loyal rapport de M. Grigg au gouvernement détruisit les objections des adversaires du collège et fit valoir ses titres : la subvention fut finalement accordée.

Cette question préalable résolue, il ne restait plus qu'à bâtir activement. Mais comme le collège Saint-Joseph était une œuvre destinée à sauver beaucoup d'âmes, il fallait, selon les lois ordinaires de la Providence, que la contradiction et le sacrifice l'éprouvassent.

La contradiction vint de partout : des ennemis et des amis. Des ennemis, qui prévoyaient le trop grand bien que ferait le collège, et des amis qui en doutaient. Mais Dieu et saint Joseph nous aidaient,

et, grâce à l'énergie sans pareille du R. P. Barbier et du P. Jean, le 18 janvier 1883, la rentrée se faisait au nouveau collège[1]. Le déplacement s'était accompli pendant les vacances.

Ce fut alors l'heure du sacrifice. Le 18 janvier, la rentrée avait été relativement bonne. Mgr Canoz en avait été heureux, et, six jours après, il devait célébrer solennellement la messe du Saint-Esprit.

Hélas ! dans la nuit qui précédait cette fête, le choléra se déclarait au collège. En quelques jours, quatre élèves mouraient, plusieurs étaient gravement frappés, et le pensionnat était licencié. C'était la main de Dieu qui frappait pour humilier, mais non pour écraser. Mgr Canoz ne s'en étonna point, car il avait vu les débuts autrement douloureux de Négapatam. Au bout d'une semaine le choléra disparut, mais pour revenir traîtreusement, à la fin de l'année, enlever deux autres enfants. Un Père, le P. Centre, offrit alors sa vie pour que Dieu épargnât la maison. Son sacrifice fut accepté : il mourut ; et depuis, aucun élève n'a été attaqué ; seuls deux Pères ont encore succombé.

A partir de cette époque, le collège Saint-Joseph a été béni de Dieu. Ses constructions se sont magnifiquement étendues, et, malgré des épreuves nom-

1. Les travaux furent commencés en mars 1882. Le 6 juillet, le gouverneur de Madras, sir John Grant Duff, vint les visiter en personne, et fit publiquement l'éloge des maîtres de ce collège.

breuses, la Providence lui a toujours ménagé des succès inespérés. Le collège protestant, qui avait tant fait pour empêcher sa fondation, s'est vu dépassé, et aujourd'hui, le grand collège compte treize cents élèves, dont plus de cent externes catholiques, cent quatre-vingts pensionnaires catholiques et six cents brahmes externes. « *Quanta mutatio rerum*, écrivait à Mgr Canoz (le 27 août 1887), le P. Lessman, ancien visiteur de la mission. Plus de mille élèves au collège de Trichinopoly ! Ce doit être une grande consolation pour vous, Monseigneur. Et vous dites que la plupart des écoliers externes sont brahmes : *Quanta mutatio rerum!* »

Le changement était, il est vrai, bien grand. C'était une merveille de voir des brahmes supplier les Jésuites d'admettre leurs enfants chez eux, et, peu à peu, entrer par l'estime de ses ministres, dans la route qui, nous l'espérons, les mènera un jour à l'amour de Jésus-Christ. Aussi bien, l'influence du collège ne se faisait pas seulement sentir dans la ville. Dans toute la mission elle conciliait aux missionnaires le respect et l'estime. Mgr Canoz en eut la touchante preuve en 1887. Il faisait alors la visite de Maduré, comme il l'avait faite si souvent depuis quarante ans. Jamais, auparavant, les Brahmes n'avaient eu la singulière idée de le recevoir en triomphe. Ils l'eurent cette année-là. Ils vinrent en foule au-devant de lui, et l'accueillirent au bruit des

décharges d'artillerie et de la plus étourdissante musique. Ils l'invitèrent même à une séance solennelle, où ils lui offrirent un châle précieux de soie rouge brodé d'or. Le bon vieillard recevait tout avec son doux sourire, et pour récompenser les brahmes de leur cordial accueil, il faisait descendre sur leurs fronts étonnés la bénédiction du Dieu puissant qui était mort pour leur salut. Oui! *Quanta mutatio rerum!* Ce n'était pas ainsi qu'autrefois le P. Garnier et lui avaient été reçus dans la ville sainte de Maduré.

En même temps que le collège de Trichinopoly, Mgr Canoz avait vu s'élever de tous côtés de florissantes écoles. En 1882, 148 écoles réunissaient 6 919 garçons, et 20 écoles de filles avaient 1 488 élèves. Les vœux exprimés dans la circulaire de 1869 n'avaient donc pas été frustrés.

Ces œuvres n'étaient pas du reste des entreprises superflues, et les progrès incessants que Mgr Canoz rêvait pour sa mission étaient nécessaires pour contre-balancer ceux du protestantisme. Depuis la famine, en effet, et la légendaire *moisson d'âmes,* les protestants avaient achevé cette puissante organisation qui devait faire du sud du Maduré une des plus fortes missions évangéliques du monde. En 1880, ils y comptaient 59 203 adeptes baptisés, 38 402 non baptisés, tous répandus dans 1 506 villages. Leur hiérarchie se composait de 2 évêques,

11 ministres européens, 89 ministres indiens, plus de 200 catéchistes, plus de 400 maîtres d'école. Une des deux sociétés qui se partagent le sud de l'Inde avait, en 1878, dépensé à elle seule, pour les écoles, 180 000 francs.

Les protestants avaient aussi fait de grands efforts pour améliorer la condition des femmes indigènes. A cet effet, ils avaient fondé récemment ce qu'ils appellent les missions du Zenana, c'est-à-dire des œuvres pour les femmes, dirigées par des femmes. Des Européennes ou des Américaines essayent de s'introduire auprès des Indiennes, et de leur porter le vain secours d'une lecture de la Bible. Bien mieux, afin de fonder des hôpitaux réservés aux Indiennes, des protestantes se sont consacrées à l'étude de la médecine, ont pris leur grade de docteur en Angleterre, aux États-Unis ou bien à Calcutta, à Bombay, à Madras, La femme du vice-roi des Indes, lady Dufferin, secondant ces dévouements, a ouvert des souscriptions qui se sont couvertes ; et des hôpitaux dirigés par des Anglaises, docteurs en médecine, ont été fondés à Calcutta et à Bombay. Si tant d'œuvres servaient à faire connaître aux Indiennes Notre-Seigneur Jésus-Christ, les missionnaires catholiques ne sauraient assez les bénir ; et, s'ils gémissent en les voyant se multiplier, ce n'est certes point par une rivalité jalouse ; c'est parce que la vie que l'hérésie prend tant de peine à transmettre n'est

pas la vraie vie, jaillissant jusqu'à l'éternité, mais une vie factice et viciée, qui perd ceux qu'elle semble sauver. Si les protestants le prêchent de bonne foi, leur Évangile amoindri, que Dieu, en récompense, leur dessille les yeux, et fasse de leur grande patrie la dispensatrice dans le monde de la grâce divine ; mais s'ils pervertissent sciemment, que Dieu vienne au secours des âmes qu'ils empoisonnent, et demande compte à l'Angleterre de la guerre qu'elle lui fait.

Quoi qu'il en soit, les missionnaires du Maduré n'avaient pas attendu d'être stimulés par ces exemples pour s'occuper de sauver les pauvres Indiennes. Nous avons vu Mgr Canoz poursuivre avec ténacité la fondation de congrégations religieuses. Cette œuvre lui avait immensément coûté, plus que nous ne l'avons laissé comprendre. Deux congrégations avaient été fondées par lui, celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs et celle de Sainte-Anne. En 1877, Mgr Canoz réorganisa complètement cette dernière. Il lui donna une autonomie mieux étendue, et confia à sa direction trois grandes œuvres de Trichinopoly : un orphelinat, un hôpital pour les malades païennes et un hospice pour les veuves. Dans le Sud, il les chargea de diriger le vaste établissement d'Adeikalabouram. La petite colonie que nous avons vue se réunir en 1853, sous la houlette du P. Bossan, s'était bien accrue depuis lors. En 1877, elle comptait

cent cinquante membres. Elle en avait sept cents quarante et un, en 1887. Des orages avaient passé sur elle, mais suivis de beaux jours. Les masures qui abritaient les orphelins avaient fait place à de vastes bâtiments. Une incomparable charité, en venant d'Europe au secours de ces petits abandonnés, avait procuré au vénérable évêque les meilleures joies de ses derniers jours[1].

Les religieuses de Notre-Dame des Sept-Douleurs ne furent complètement organisées, elles aussi, qu'en 1876. Mgr Canoz les consacra à l'enseignement, et elles purent bientôt ouvrir à Trichinopoly un pensionnat et un vaste externat. Leur école fut si appréciée des inspecteurs du gouvernement, qu'ils la placèrent au-dessus même de l'école normale de filles, fondée à grands frais par les protestants. En 1881, elles ouvraient une école à Négapatam, en 1882 à Maduré, en 1884 à Palamcottah, en 1887 à Vadakenkulam. Partout leurs succès et leur ferveur marchaient de pair : c'était la seule récompense qu'ambitionnait ici-bas leur zélé fondateur.

En même temps qu'il encourageait cette œuvre de l'éducation, qui lui rappelait l'apostolat de sa jeu-

1. Nous ne pouvons nous empêcher de nommer ici, en témoignage de notre profonde reconnaissance, Mme H. Heine, qui s'est faite, dans ces dernières années, la bienfaitrice et la mère des orphelins d'Adeikalabouram. Mgr Canoz, que le moindre bienfait touchait beaucoup, apprenait avec attendrissement ce que cette généreuse bienfaitrice faisait pour ses orphelins.

nesse, Mgr Canoz poussait activement à la conversion des païens et des protestants, et ses plus beaux jours étaient ceux où, par ses visites, il y pouvait contribuer lui-même.

Son zèle et celui de ses missionnaires étaient bénis, et, depuis la famine de 1877 tout spécialement, il se manifesta dans la mission un mouvement de conversions dont la Sacrée Congrégation de la Propagande félicitait souvent Monseigneur. Un épisode de ces conversions mérite d'être rappelé.

De nombreux catholiques, appartenant à la juridiction de Goa, s'étaient laissé, en 1876, séduire par les protestants. Le missionnaire catholique de Ramnad, le P. Fabre, était parvenu à en convertir plus de cinq cents, mais ces malheureux avaient été si mal défendus autrefois par leur prêtre, qu'ils ne voulaient à aucun prix revenir sous sa juridiction, et demandaient à être reçus sous la juridiction apostolique.

La position du missionnaire était difficile. Refuser à ces pauvres gens un secours qu'ils imploraient, c'était peut-être perdre leurs âmes; le leur donner, c'était s'exposer aux colères du prêtre goanais, qui souffrait bien que ses anciens fidèles restassent protestants, mais ne tolérait pas qu'ils se soumissent au vicaire apostolique. Était-ce violer le concordat? Nous ne le pensons pas, car, s'il défendait aux missionnaires de recevoir des sujets d'une autre juri-

diction, le concordat ne pouvait les empêcher de convertir des protestants.

Mgr Canoz, averti, ne voulut pourtant rien trancher et se contenta de soumettre le doute au Souverain Pontife, qui ordonna lui-même qu'on en écrivît à l'archevêque de Goa. Mgr de Vasconcellos, alors à Lisbonne, répondit qu'il n'avait jamais entendu parler de l'apostasie de ces chrétiens, — preuve nouvelle que ses prêtres le tenaient peu au courant de leurs missions, — qu'en les recevant, Mgr Canoz donnerait peut-être gain de cause à la légèreté indienne, et qu'en tout cas il ne devait les admettre que pour de très graves raisons [1]. Cette réponse était juste ; aussi Monseigneur ordonna-t-il au P. Fabre d'exhorter ces catéchumènes à retourner à leur ancienne juridiction, et lui-même se rendit en personne

1. « Sanctitas Sua cui rem exponendam curavi, voluit ut Archiepiscopus Goanus qui Ulyssipone adhuc moratur, per Nuntium Apostolicum de tua petitione certior fieret. Archiepiscopus vero nuperrimis litteris significavit se prorsus ignorare adesse prope Ramnad aliquos Goanos, qui, jam a duobus annis, Protestantismo adhæserint, neque ullum indicium hujusmodi facti habuisse, dum ipse in India commoraretur. Animadvertit insuper id aliquando evenire, ex Indorum levitate, qui, cum ob aliquas exortas contentiones, mutare jurisdictionem desiderant, Protestantes fieri non verentur, ut prossint deinde sub tali prætextu ab altera jurisdictione acceptari. Addit, quod cum olim quidam Catholici a vicariatu apostolico Quilonensi dependentes, Protestantes effecti fuissent, et, post aliquod tempus, rursus converti voluissent... ipse eosdem recipere... recusavit... Quapropter concludit se opinari ut, nisi gravissimæ causæ urgeant, ab hac regula non sit recedendum. » (Lettre du cardinal Simeoni, 30 avril 1880.)

au Marava, afin de juger, sur place, de la sincérité des Indiens. Non content de toutes ces précautions, il ne voulut rien permettre que sur un consentement formel de la Sacrée Congrégation. Ce consentement fut donné *(contrariis quibuscumque minime obstantibus)*, et le 4 janvier 1881 Mgr Canoz écrivait au cardinal Simeoni :

« Votre lettre du 30 octobre, dans laquelle vous m'annoncez que Notre Saint-Père le pape Léon XIII, considérant le bien des âmes comme la loi suprême de l'Église, avait daigné m'accorder toutes les facultés nécessaires pour recevoir dans ma juridiction les chrétiens de Goa passés au protestantisme, a été pour moi le sujet d'une grande consolation. Je me suis empressé d'en faire part au missionnaire de Ramnad et à son supérieur, afin qu'ils puissent agir en conséquence et travailler sérieusement à ramener les brebis égarées. »

La réconciliation de ces pauvres Indiens ne put se faire que lentement, et s'acheva en 1883. Elle avait coûté à Monseigneur et au P. Fabre de grandes fatigues, dont Rome le louait hautement[1]; elle lui

1. « Summopere me recreat indubium hoc zeli pastoralis testimonium Amplitudinis Tuæ et tuorum operariorum, qui oves errantes ad ovile Christi perducere curaverunt, et neque expensis neque laboribus pepercerunt ut easdem Salvatori suo lucrifacerent. Non dubito autem te hortari ut opus istud eadem alacritate et prudentia, qua illud cœpisti, prosequaris, ut Ecclesia hac sua probe quasi bis genita lætari possit. » (Lettre du cardinal Simeoni, 31 octobre 1883.)

« Gratulor tuis strenuis missionariis de felici eventu suorum la-

valut aussi d'amers reproches. Les prêtres, qui n'avaient rien dit à leur archevêque quand ces âmes se perdaient, lui dénoncèrent Mgr Canoz comme un usurpateur sacrilège, et nous ne sommes pas sûrs que, maintenant encore, la conversion des protestants de Ramnad ne soit un des grands crimes qui, à leurs yeux, pèsent sur la mémoire de l'évêque de Trichinopoly.

Cet incident de Ramnad nous ramène à l'inévitable question de la double juridiction. Les événements qui vont bientôt survenir rendront cette question plus brûlante que jamais.

On se souvient des prévisions que ce régime avait suggérées à Mgr Canoz dès 1857. Nous avons indiqué qu'elles ne tardèrent pas à se justifier : il faudrait des volumes pour rappeler les conflits qui s'ensuivirent pendant trente ans, et ces volumes, nous n'avons certes pas le goût de les écrire. Mais ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que ces conflits n'étaient point le fait exclusif de la mission du Maduré. Sans doute, les prêtres goanais s'y trouvant plus nombreux qu'ailleurs, les occasions de conflit y étaient plus fréquentes ; le caractère des Indiens du Sud apportait aussi à la paix des obstacles inconnus à Calcutta ou à Bombay [1] ; mais les difficultés essen-

borum, eosque hortor ut perseverent gloriam Dei et animarum salutem totis viribus promovere. » (Du même, 16 juillet 1884.)

1. Le P. Gallo, ancien missionnaire du Maduré, écrivait à Mgr Canoz, de Mangalore, le 27 décembre 1884 : « Non seulement le délé-

tielles étaient les mêmes partout. Nous n'en voulons d'autre preuve que les actes solennels et collectifs par lesquels, à plusieurs reprises, les évêques demandèrent la suppression de la double juridiction. En 1867, nous l'avons vu, six évêques de l'Inde, se trouvant réunis à Rome, chargèrent Mgr Talbot de présenter au Saint-Père un mémoire sur ce sujet. Ce document montre péremptoirement que la situation déjà était intolérable. En 1870, dix-sept évêques adressaient au Saint-Siège une supplique où nous lisons ce passage : « Tant que les prêtres goanais pourront, à la faveur du patronage portugais, se rendre dans toutes les provinces de l'Inde et s'installer dans

gué apostolique qui vient d'arriver dans l'Inde, mais même les vieux missionnaires qui n'ont pas été dans le Sud, ont une très grande difficulté à se persuader qu'il est presque impossible de vivre en paix avec les prêtres goanais. Ils avoueront que la double juridiction est un véritable malheur pour les chrétientés administrées par les Goanais, mais ils ne peuvent presque se décider à croire que les prêtres de Goa soient une source de troubles presque continuels pour les missionnaires de l'autre côte. « A Bombay et à Mangalore, « disent-ils, la paix n'est jamais troublée, comment se fait-il que, « dans le Sud, la guerre continue toujours ? » En effet, lorsque j'étais à Bombay, jamais rien n'est arrivé de désagréable entre les missionnaires des deux juridictions. A Dhawar, j'étais à côté d'un prêtre goanais qui ne m'a jamais donné la moindre raison de me plaindre. Ici, à Mangalore, on est en très bonne harmonie avec le vicaire général et les autres prêtres de Goa. Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui n'ont pas vu et connu le Sud ont de la peine à croire que, sans aucun défaut de notre part, la juridiction goanaise nous cause de graves et continuelles misères. Pour moi, cependant, qui ai vu de mes yeux ce qui en est, je n'ai pas de difficultés à repousser ce que j'entends quelquefois dire aux autres. »

le territoire confié à notre sollicitude, pour y attirer à eux les fidèles par des moyens souvent criminels,... un funeste élément de discorde troublera le sein de l'Église de l'Inde; la paix et la concorde en seront exilées[1]. » En 1883, un nouveau document collectif, et signé par onze évêques, informait le gouvernement britannique des éléments de discorde contenus dans le patronage et le priait d'user de sa haute influence pour les détruire[2]. Si nous passons de ces documents officiels et collectifs aux publications ou aux lettres privées, nous y surprenons une constatation unanime et douloureuse; et comme Mgr Meurin, un des vicaires apostoliques qui avaient eu le

1. « Quamdiu enim presbyteris Goanis licebit, sub tutela patronatus Lusitani, in omnes Indiæ partes emigrare, et in territoribus curæ nostræ commissis simplices christianos, mediis plerumque nefariis, ad se allicere, et contra missionarios odiosum in modum excitare, tamdiu pessimum divisionis venenum viscera Ecclesiæ Indiæ exagitabit, omnis pax et concordia exulabit, et numerus Christianorum indigenarum, etiam in posterum sicut his duobus ultimis sæculis, in omnibus locis, ubi presbyteri Goani laborant, magis magisque diminuendo evanescet. » Enfin, au concile de Bangalore, Mgr Laouënan disait, dans son allocution, en parlant de la hiérarchie nouvellement instituée, que, par elle enfin, « in plerisque Indiæ partibus, ille infaustus malorum fons, scilicet duplex jurisdictio manare cessabit ».

2. Cette grave démarche, faite avec l'approbation du Pape, aurait sans doute réussi sans la chute du ministère Gladstone, qui avait promis de la seconder. Le marquis de Salisbury était trop bon protestant pour vouloir s'occuper d'une négociation qui servait les intérêts du catholicisme; elle n'eut pas de suite. Le gouvernement ordonna toutefois au gouverneur de Bombay d'aider Mgr Agliardi dans sa délégation.

plus à cœur la conciliation et la paix, tout le clergé catholique de l'Inde s'écriait depuis longtemps : « L'Église de l'Inde veut être délivrée du poids écrasant de cette double juridiction, aussi gênante pour son action qu'inouïe dans les annales de l'Église ; elle veut aussi grandement être délivrée de ce patronage portugais qui a été son fléau depuis près de trois siècles ; elle a besoin d'être libre[1]. »

Plus on allait, plus les vices du système provisoire se trahissaient, et c'est par liasses que nous pourrions produire les lettres de missionnaires avertissant Mgr Canoz de nouveaux désagréments survenus dans leur district. Ici c'est une rixe soulevée au cours d'une procession, là des mariages de l'autre juridiction bénis par des Goanais. A Tuticorin, un prêtre goanais fait un procès. Le juge a vite l'évidence de la fausseté des accusations, et c'est lui, magistrat anglais, qui, ne pouvant comprendre la

1. « The Catholic Church of India requires to be delivered of the oppressive burden of a double jurisdiction, as obnoxious in its working as unheard of in the annals of the Church ; it sadly requires to be altogether rid of the Portuguese Padroado, wich has been its bane for nearly three centuries ; it wants to be free. » (*The Concordat Question*, page 50.)

Cet opuscule du vicaire apostolique de Bombay a été approuvé par Sa Sainteté. Le cardinal secrétaire d'État écrivait, le 8 octobre 1885, à l'éminent auteur : « Cet opuscule a été très agréable au Souverain Pontife, ainsi qu'à moi, d'autant plus qu'actuellement rien ne peut être plus utile et plus opportun, pour les catholiques de ces contrées, qu'un traité sur ces questions tel que vous l'avez fait. Aussi Sa Sainteté vous félicite et vous remercie..., etc. »

cause d'une opposition si acharnée, fait une admonition sévère au prêtre accusateur et lui déclare que sa conduite est un scandale pour les turcs et les païens.

Un missionnaire envoyait un jour à Mgr Canoz cette lettre typique : « Un jeune homme de notre juridiction veut épouser une jeune fille de la juridiction goanaise. Cette fille a été baptisée, il est vrai, par un prêtre goanais, mais elle a toujours, depuis la mort de son père, fréquenté notre église et notre école. Maintenant, pour les punir tous deux de leur attachement à notre église, le prêtre goanais refuse de publier leurs bans de mariage et soulève mille difficultés. Mais alors que faire ? Peut-on laisser ainsi ces pauvres gens sans les marier ? D'un autre côté, si je passe outre et si je bénis le mariage, le prêtre goanais va soulever une tempête. Que faire donc ? Conclusion : si Votre Grandeur ne peut obtenir la cessation de la double juridiction, il n'y aura plus moyen de vivre par ici, et il ne restera plus qu'à s'en aller. »

Ce que cette lettre disait, d'une façon pittoresque, était l'expression d'un sentiment que tous partageaient. « Qu'il est dur, Monseigneur, écrivait le P. Darrieutort, en 1876, qu'il est pénible d'être venu de si loin, quittant tout, fortune, position, patrie, pour se dévouer jusqu'à la mort au salut de ce pauvre peuple, et de voir l'obstacle apporté par ceux-

là mêmes d'où devrait nous venir un secours efficace. Mieux vaudrait pour nous la persécution ouverte de la part des païens ; l'espoir du martyre apparaîtrait au moins à l'horizon pour soutenir notre courage. »

Mgr de Vasconcellos et le digne successeur qui lui était donné en 1882, Mgr Antonio Valente, regrettaient aussi cet état de choses. Ils avaient tout fait pour le rendre supportable aux vicaires apostoliques, en donnant à leurs prêtres de sévères instructions, mais leurs bonnes intentions prouvaient elles-mêmes, plus que tout autre argument, que la volonté d'un seul homme n'y pouvait rien, surtout d'un homme à qui tous ses prêtres n'obéissaient pas et que son gouvernement n'appuyait point.

Rome aussi connaissait cette situation, et ordonnait sans cesse à Mgr Canoz de notifier tous les actes condamnables à l'archevêque de Goa[1]. De là une

1. Le cardinal Simeoni lui écrivait, le 17 mai 1881 : « Gravissimas Amplitudinis Tuæ litteras, die 10 elapsi aprilis datas, attente perlegi. Ex iis, in quot qualesque angustias propter duplicem jurisdictionem qua archiepiscopus Goanus gaudet, Missiones conjiciantur, novis a te allatis argumentis abunde confirmatum est. »

Et le 19 juillet 1882 : « Gravissima prorsus sunt quæ mihi exponis de sacerdotibus Goanis, qui novam ecclesiam tuæ jurisdictioni subjectam occuparunt, et in ea, non obstante tuo interdicto, missam celebrant... Tibi prorsus insistendum erit, donec satisfactum tuo juri fuerit ; non dubito autem quod laudatus archiepiscopus, cum rem de qua agitur plene compererit, suæ auctoritatis pondus pro justitia vindicanda, ubi opus fuerit, adhibebit. »

Le 6 septembre 1884 : « Cum perspexerim a mense octobris superioris anni nova scandala et jurisdictionis usurpationes ex parte Goanensium locum habuisse, rogo te ut omnia facta hujusmodi Archiepis-

correspondance incessante, du vicaire apostolique à l'archevêque, mais qui, la plupart du temps, trouvait ce dernier prévenu par des rapports absolument contraires. Que pouvait faire le pauvre archevêque parmi de telles contradictions? Quand il avait l'évidence, il montrait assez par son noble langage quels étaient ses sentiments : « Je commence, Monseigneur, écrivait un jour Mgr de Vasconcellos (le 29 novembre 1877) par vous demander pardon des lettres inconvenantes écrites par mon vicaire à Quilon[1]. Il ne m'a pas consulté auparavant, autrement je lui aurais défendu, comme je le lui défends main-

copo Goanensi manifestes, et instes opportune et importune ut tot mala ipse impedire conetur. »

1. Ce vicaire général reprochait à Mgr Canoz d'avoir traité avec l'archevêque, et non avec lui, une question de juridiction. Sa lettre, dont la latinité vaut l'urbanité, mérite d'être citée : « Rationem plausibilem mihi videtur non adesse Excellentiæ Vestræ, agendi præter usum ubique acceptum, responsum faciendi ipsi qui nobis scribit circa aliquod, non alteri... Ex litteris a Rev. P. Tinnevelly districtus Superiore acceptis, constat ipsum a Excellentia Vestra monitum fuisse, ad diligenter perquirenda facta in Cutapuly exorta,... et, investigatione peracta, responsum facere, non mihi sed Illustrisimo Goanensi Archiepiscopo.

« Non mihi videtur expedita, ad solvenda dubia quæ in litteris meis exposui, via quam adoptare Excellentiæ Vestræ placuit, motiva exhibendo mihi dubitandi an sit, ex parte Excellentiæ Vestræ, animus sincerus breviter finiendi et non protrahendi indefinite contentiones, quæ incessanter surgunt inter missionarios duarum jurisdictionum, »

Les lettres de ce style n'étaient point rares. Le P. Darrieutort en reçut un jour une qui se terminait ainsi : « Sufficit tibi interim hanc responsionem, et quæso non redires mihi, quia in ira ferox sum, et in simplicitate mittis et humilis. Non sum lupi rapax sed pastor ovium. Valle. »

tenant, de vous écrire sur des affaires de juridiction... C'est aussi avec la plus vive douleur que j'ai appris, par votre lettre, ce qu'il vous a écrit... Si ce n'était pas Votre Grandeur qui m'eût dit une telle chose, j'aurais toujours refusé de la croire. Cela prouve seulement avec quelle lenteur je suis forcé de marcher, et combien de temps il me faut pour me procurer un personnel de confiance, et pour détruire ces vieilles racines du mal et ce maudit esprit de parti, la plus grande plaie que j'aie trouvée dans l'Inde. » Mais l'évidence était parfois bien malaisée à obtenir.

A peine arrivé dans l'Inde en 1882, Mgr Valente se vit assailli de rapports, affirmant que nous commettions de continuelles usurpations, et que notamment nous avions, depuis le concordat, pris l'église de Veraganery. « Pardonnez-moi, écrivait l'archevêque à Mgr Canoz (le 2 août 1882), si je vous prie de me dire avec franchise toute la vérité, et de m'éclairer tout à fait sur cette question, que je trouve posée à peine arrivé... Ayez la patience et la bonté de m'écrire sur tous ces points, car je me trouve dans une position exceptionnelle, qui m'oblige à agir lentement, quoique je ne veuille pas agir contre ma conscience et contre les promesses que j'ai faites à Rome et à Lisbonne. » L'archevêque énumérait ensuite les accusations qu'il recevait tous les jours contre les missionnaires du Maduré, et il achevait

sa lettre par cette plainte qui n'était pas une vaine formule : « Elle est bien lourde, Monseigneur, cette croix de l'archevêque de Goa! Dieu sait que je ne l'ambitionnais pas. »

La réponse était facile, puisque Mgr Canoz était lui-même témoin que l'église de Veraganery nous appartenait, sans discontinuité, depuis 1838. « J'ai vraiment compassion de Votre Grandeur, écrivit-il à l'archevêque (le 2 septembre 1882), qui se trouve assaillie de tous côtés par tant de rapports mensongers. L'expérience vous apprendra peu à peu à connaître le caractère des prêtres goanais. Il y a, sans doute, des exceptions honorables, surtout à Bombay, où les prêtres se respectent et s'observent davantage, parce qu'ils sont plus près de l'autorité, et peut-être mieux choisis. Mais pour ceux qui viennent dans cette mission, éloignée de tout contrôle, lors même qu'ils manifestent de bons sentiments à leur arrivée, en fraternisant avec nos Pères, ils ne tardent pas à se laisser entraîner par l'influence des anciens et des mauvais catéchistes qu'ils ont à leur service. Je n'en connais que deux actuellement, dans notre mission, qui persévèrent dans leurs bons sentiments... Ce que vos prêtres écrivent contre nous, que nous cherchons à accaparer vos chrétiens, est entièrement faux. Ils nous accusent de faire ce qu'ils font eux-mêmes sans scrupule. Si Votre Grandeur a des faits particuliers bien circonstanciés, et veut

bien me les faire connaître, je suis prêt à lui donner toutes les explications qu'elle désirera. »

Mgr Canoz souffrait d'autant plus de ces interminables luttes, qu'il voyait les protestants se fortifier dans le Sud, et aurait voulu réunir toutes ses forces pour les combattre.

« Je ne puis entrer dans le détail des faits navrants qui se passent tous les jours, écrivait-il le 20 février 1880, au Père Général. Je me contente d'affirmer que le bien est impossible, et que les âmes se perdent, par la connivence des prêtres de Goa. Nous avons pris patience jusqu'ici... Maintenant nous nous croyons obligés de proposer une mesure regrettable en elle-même mais nécessaire pour éviter un plus grand mal. » Et, de lui-même, il proposait au Père Général l'abandon d'une part du vicariat qu'on céderait aux Goanais, pourvu que, dans le reste, on eût enfin la paix et qu'il fût maître chez lui.

Mais un mal si général demandait, pour être guéri, des mesures plus étendues. Le Souverain Pontife Léon XIII ne déguisait pas son dessein d'en finir avec une situation intolérable. Aux pétitions et aux plaintes des évêques, il répondait que justice leur serait bientôt faite. En effet, le 10 avril 1884, le cardinal Jacobini, secrétaire d'État, envoyait une note très grave au marquis de Thomar, lui annonçant que « des relations longues et authentiques envoyées au Saint-Siège, de divers points de l'Inde, sont unanimes

à affirmer avec précision et d'une façon incontestable d'énormes abus dans l'exercice du saint ministère, l'ignorance et l'abandon religieux des populations, des trafics répréhensifs, des intrusions scandaleuses, des conflits violents ». Le cardinal détaillait ces abus et ajoutait : « Par ces faits, il est facile de comprendre quelle est la culture, la conduite des prêtres goanais, dépourvus généralement des connaissances théologiques les plus élémentaires, d'un caractère indiscipliné et indépendant, même envers leur propre archevêque. Au lieu de pourvoir au bien des fidèles, ils ne cherchent qu'à augmenter leurs profits par l'exercice du saint ministère, etc., etc. Cette situation déplorable a été présentée à l'examen d'une commission spéciale de cardinaux en 1881, quand il fut question de proroger les pouvoirs extraordinaires de l'archevêque de Goa. Les Éminentissimes Pères furent unanimes à reconnaître qu'il était urgent de remédier à de tels abus, et de proposer au Saint-Père, comme unique remède efficace, l'abolition de la juridiction de l'archevêque de Goa, dans tous les vicariats apostoliques de l'Inde orientale. Malgré cela, Sa Sainteté, animée des sentiments d'une prédilection spéciale envers Sa Majesté Très Fidèle, et mue par un sentiment de noble modération, voulut qu'on prorogeât la délégation pour deux ans encore, et dans l'intervalle, Elle ordonna qu'on prît de plus sûres et plus exactes informations,

et qu'on fît un rapport général et circonstancié sur la situation religieuse des églises. L'ordre souverain fut fidèlement exécuté, et celui qui écrit ces pages a devant les yeux un rapport long et minutieux sur l'état de la juridiction déléguée. Ce rapport confirme substantiellement les irrégularités qui ont été énumérées, et conclut ainsi : « Beaucoup de ces chrétiens « vivent comme des païens ; quelques villages sont en« tièrement retournés au paganisme, d'autres y retour« neront bientôt si on n'applique un prompt remède « à l'abandon où les laissent les prêtres goanais. » Le cardinal constate ensuite que, notoirement, « les Goanais considèrent l'état ecclésiastique comme une profession ou une carrière civile, à laquelle ils ont coutume d'appliquer leurs fils pour qu'ils y trouvent des moyens de lucre et de subsistance ». — Il ajoute que le zèle de l'archevêque actuel de Goa ne parvient pas à détruire le mal,... et que, finalement, le Saint-Père, à l'expiration de la douzième prorogation de pouvoirs accordés à l'archevêque, est décidé à abolir la double juridiction, et qu'il en prévient l'ámbassadeur afin que cette mesure se prenne de concert et en bonne intelligence avec le gouvernement portugais.

M. Barbosa du Bocage répondit, le 16 août, à l'ambassadeur, que « la note du 10 avril avait causé au gouvernement de Sa Majesté, et ne pouvait manquer de lui causer la plus vive surprise et une peine indi-

cible ». Il ajoutait ces lignes étonnantes : « En vain cherche-t-on, dans la note du 10 avril, des traces de la bienveillance paternelle dont le Saint-Père, dans la bonté de son cœur, avait toujours donné des preuves certaines au gouvernement portugais. En vain y cherche-t-on des raisons qui, je ne dis pas justifient, mais expliquent au moins la résolution imprévue et violente adoptée par le gouvernement pontifical au détriment des anciens droits de la couronne portugaise, droits acquis par nos ancêtres au prix de tant de sang et de tant d'héroïsme, et au mépris d'un acte public librement accepté et approuvé par Sa Sainteté Pie IX, vénéré prédécesseur du Pontife actuel[1]. »

Et le ministre continuait sur ce ton, répétant, selon la coutume usitée en pareil cas, que le patronage était un droit indiscutable, acquis à titre onéreux, et que les rapports livrés au Pape étaient dus aux exagérations des vicaires apostoliques. Il avertissait cependant le cardinal que le gouvernement portugais demandait à entrer en accord avec le Saint-Siège pour régler la manière d'appliquer le con-

1. V. *Documentos apresentados as Cortes*, 1887, t. I, nº 38, page 224, et nº 39, page 232.

Le gouvernement répondit directement à la note du cardinal Jacobini, par un memorandum présenté le 19 septembre 1884. Le cardinal Jacobini répondit à son tour à ce memorandum, le 15 avril 1885. Sa réponse est un véritable traité sur le patronage, considéré au double point de vue du droit canon et de l'histoire. (V. *Documentos*, t. I, page 239, et t. II, page 24.)

cordat de 1857. Malgré cet émoi du gouvernement de Lisbonne, le 22 août 1884, Mgr Jacobini, secrétaire de la Propagande envoyait aux vicaires apostoliques des instructions secrètes, réglant ce qu'ils devaient faire à la prochaine abolition de la juridiction extraordinaire; et, le 26 août, Léon XIII promulguait le bref *Studio et Vigilantia*. A partir du 1er octobre 1884, la double juridiction était, en vertu de ce bref, abolie dans six vicariats de l'Inde. Un second bref devait suivre, généralisant cette mesure; et Son Excellence Mgr Agliardi était envoyé dans l'Inde, en qualité de délégué apostolique, pour en surveiller l'exécution.

Rien n'était plus juste, rien n'était plus salutaire que cette décision de Léon XIII. Elle souleva pourtant toutes les clameurs du Portugal. On faisait entendre au Souverain Pontife que le retrait de la juridiction extraordinaire serait considéré comme une humiliation nationale, qui en Portugal amènerait une chute ministérielle et des persécutions religieuses, et, dans l'Inde, causerait le schisme[1]. Il

1. « Le gouvernement de Sa Majesté se refuse à croire que le Souverain Pontife commette une violation si flagrante de la foi due aux traités, et donne au monde catholique un tel exemple de mépris pour les peines spirituelles fulminées par ses prédécesseurs contre ceux qui attenteraient aux droits du patronage royal. Mais comme plusieurs faits déjà passés permettent de craindre que les envoyés de la Congrégation obtiennent subrepticement du Souverain Pontife quelque bref attentatoire des droits du patronage, le gouverne-de Sa Majesté juge convenable que Votre Excellence profite de toutes

n'y avait certes pas à craindre de Mgr Valente qu'il autorisât ce schisme ; il se proposait, si les négociations de son gouvernement n'aboutissaient pas, de déclarer franchement l'expiration de ses pouvoirs. Mais ce que l'archevêque de Goa n'aurait pas favorisé, d'autres, appuyés et poussés par le gouvernement, l'auraient assurément tenté. Un article inséré dans le *Madras Mail* par un Goanais disait, en attendant, qu'il fallait « entretenir un feu nourri de pétitions, adressées à Lisbonne et à Rome ». Ce mot d'ordre parfaitement exécuté montra ce que les Goanais étaient prêts à faire, au cas où le bref s'exécuterait.

les occasions opportunes qui s'offriront à elle, pour faire sentir au gouvernement pontifical les conséquences qui résulteraient de cet acte.

« La dignité nationale, justement atteinte par une offense si grave, obligerait le gouvernement de Sa Majesté à rompre les relations avec un gouvernement qui aurait ainsi manqué à sa parole,... et cette rupture des relations officielles, motivée par des raisons que la conscience publique ne pourrait manquer d'approuver, contribuerait nécessairement à l'affaiblissement du sentiment religieux dans un peuple qui cependant, par sa ferveur à embrasser et à défendre la sainte cause de la religion, a toujours été donné par les Souverains Pontifes comme modèle aux autres peuples.

« Dans les chrétientés catholiques de l'Inde, les conflits, les dissensions et le schisme prendraient des proportions inouïes... Pour décliner toute responsabilité, le gouvernement de Sa Majesté se verrait dans la nécessité de faire, devant les catholiques du Portugal et du monde entier, une protestation ou manifeste avec preuves et documents à l'appui, où il mettrait en pleine évidence le peu de raison d'un aussi injustifiable attentat contre les droits très sacrés du patronage royal, » etc., etc. (*Lettre du ministre Barbosa du Bocage au marquis de Thomar, ambassadeur à Rome,* 20 mars 1885. — V. *Documentos*, t. II, p. 18.)

De deux maux, il fallait bien choisir le moindre. Aussi le Père commun, poussant la longanimité à ses dernières limites, se décida-t-il à suspendre l'exécution de son bref[1]. Un télégramme, arrivé à Bombay le 10 novembre, en avertit l'Église des Indes, et quand Mgr Agliardi débarqua dans cette ville, il eut la surprise d'apprendre que, pour le moment, sa mission n'avait plus sa raison d'être. En même temps les vicaires apostoliques de Pondichéry et de Colombo, NN. SS. Laouënan et Bonjean, étaient mandés à Rome pour aider à établir les bases d'un accord avec le Portugal[2].

Évidemment, ceux que le bref *Studio* contrariait célébrèrent son retrait comme un triomphe ! « Les Goanais se remuent, écrivait Mgr Canoz au Père Général, ils envoient des pétitions à Rome et à Lisbonne. Ils abusent de la condescendance du Pape envers le Portugal. Ils regardent la suspension du bref comme définitive, et comme une abolition. Ils vont même jusqu'à dire, à Tuticorin, que c'est nous qui avons fabriqué ce bref, pour l'avantage de notre cause. Un autre a publié dans le *Mail* un article injurieux au Saint-Siège, qu'il accuse d'avoir agi inconsidérément, et d'avoir retiré son bref, par suite

1. Il fut suspendu pour deux mois d'abord, puis pour quatre, puis encore pour deux, et enfin sans limite de temps.

2. Leur première occupation fut de réfuter un memorandum présenté par le gouvernement portugais, et qu'ils jugèrent calomnieux.

des menaces du Portugal. Toutes ces fausses interprétations font du mal, même à nos chrétiens. »

Des journaux de Goa, deux surtout, le *Journal d'outre-Mer* et la *Vérité*, attisaient le feu par leurs articles. Ce dernier, rédigé par un prêtre interdit, n'avait pas d'injures assez fortes pour la Propagande et pour les vicaires apostoliques. Mgr l'archevêque de Goa eut l'honneur de s'attirer aussi leurs insultes, et d'être appelé traître à la patrie et au patronat. « Je vous envoie quelques numéros du journal publié à Goa par Alvarez[1], écrivait un missionnaire de Tuticorin (26 août 1885), à Mgr Canoz. Je sais qu'on ne peut guère rien faire contre ce prêtre rebelle. Mais ne pourrait-on pas prier l'archevêque de Goa de défendre à ses prêtres fidèles de recevoir un tel journal, et, surtout, d'empêcher que ces mêmes prêtres le fassent circuler parmi les chrétiens, au grand scandale de beaucoup d'âmes ? » Nous ne faisons, de tous ces tristes événements, qu'une bien rapide analyse, mais elle suffit, semble-t-il, pour donner une juste idée des anxiétés et des tristesses qu'ils causaient à Mgr Canoz. A trente ans de distance, c'étaient les angoisses de 1857 qui se

1. Ce prêtre Alvarez, interdit par son archevêque, parcourut, habillé en séculier, la mission du Maduré, provoquant, par ses calomnies, des pétitions qu'il faisait signer par ce qu'il y avait de pire dans l'autre juridiction. Il resta longtemps à Tuticorin, à Trichinopoly et à Négapatam, pour soulever les chrétiens contre Mgr Canoz. Depuis, il s'est fait sacrer, à Kottayam, évêque schismatique.

renouvelaient, d'autant mieux que, maintenant comme alors, les Goanais chantaient déjà victoire, et publiaient les futures concessions qu'ils disaient assurées. « Ce qui me fait de la peine en ce moment, écrivait Monseigneur au cardinal Siméoni (24 mai 1886), ce n'est pas le sentiment que peut éprouver un vicaire apostolique, à qui on enlève une partie de son troupeau, mais bien la certitude que ce qui serait enlevé à ce vicariat serait la part faite au feu. » Et, exposant l'organisation du protestantisme au Maduré : « Il est certain, ajoutait-il, que les prêtres goanais ne pourront résister à cette propagande, et que les chrétientés cédées deviendront, avant peu, une proie facile pour le protestantisme. »

Après avoir donné tous les renseignements qu'il avait à donner, Mgr Canoz pouvait écrire au cardinal Simeoni (24 mai 1886) : « J'ai rempli mon devoir de conscience ; *Salvavi animam meam*. Désormais je me reposerai en paix, avec confiance, sur l'éminente sagesse du Souverain Pontife. »

Et, en attendant une décision, il parcourait avec une énergie sans pareille son immense vicariat, relevant le courage des chrétiens que les fausses nouvelles, répandues par les Goanais, avaient déconcertés. Reçu partout avec enthousiasme et vénération, il donnait, cette année 1886, 5 000 confirmations, et distribuait 15 000 communions.

A voir son humeur toujours affable, on croyait

aisément que tous ces voyages ne le fatiguaient pas. Il commençait pourtant à les trouver très pénibles : « Malgré la force de ma constitution, avouait-il au T. R. Père Général (27 septembre 1886), je commence à sentir le poids de mes 81 ans. La visite que j'ai entreprise est longue et pénible. Voilà deux mois que je suis en course, et ces voyages continuels, ces changements de résidence et d'habitation plus ou moins commodes, la parole qu'il faut adresser aux fidèles à chaque station, m'ont fait perdre l'appétit et le sommeil... Et cependant il a plu au Seigneur de me conserver assez de forces pour exercer les fonctions de mon ministère. »

Ces forces cependant pouvaient manquer. Aussi le T. R. Père Général conseilla-t-il au vénéré prélat de demander à Rome un coadjuteur. La réponse que fit Mgr Canoz à cette proposition est admirable, car elle montre jusqu'à quel point il poussait la délicatesse, quand il s'agissait d'obtenir un soulagement à ses fatigues. « Depuis quelque temps, écrivit-il (27 septembre 1886), je songeais moi aussi à demander un coadjuteur. Mais Votre Paternité ne m'ayant pas dit un mot sur cet article, je pensais que peut-être cette proposition ne lui était pas agréable. C'est ce qui fait que je me suis abstenu de le demander. Mais la proposition que me fait Votre Paternité, dans sa lettre du 3 septembre, ne pouvait manquer d'être bien accueillie. » Et sans tarder, il

écrivit le jour même au cardinal Simeoni pour lui exprimer son désir d'avoir un coadjuteur. « Je touche à la fin d'une visite longue et pénible, lui disait-il. Pendant deux mois, j'ai parcouru toute la côte de la Pêcherie, depuis Tuticorin jusqu'au cap Comorin. Me voici arrivé à la dernière station de la côte... J'ai donné jusqu'à présent près de 4 000 confirmations. Il ne me reste plus qu'à visiter le district de Vadakenkulam. Mais c'en est assez pour un vieillard de quatre-vingt-un ans, et je me crois obligé de demander au Saint-Père de vouloir bien me donner un coadjuteur *cum jure successionis*. »

Le coadjuteur fut nommé quelques mois après, par un bref ratifié dans le consistoire du 25 novembre 1887. C'était le R. P. Joseph Faseuille, recteur du collège Saint-Joseph de Trichinopòly. Mais on avait compté sans l'humilité du P. Faseuille. Seul, un ordre du Souverain Pontife pouvait le délier de son vœu de n'accepter jamais de dignités ecclésiastiques. Il supplia à tel point qu'il parvint à fléchir la Sacrée Congrégation. L'ordre ne fut point donné, les bulles furent retirées, et ses frères, qui l'aimaient déjà beaucoup, s'inclinèrent avec respect devant celui qui possédait si pur l'esprit de son Institut.

Plus que personne, Mgr Canoz comprit cette religieuse résistance, et il félicita le P. Faseuille d'avoir eu plus de bonheur que lui. Peu de semaines avant

sa mort (10 octobre 1888), il écrivait à son frère, au sujet de cette nomination :

« J'avais demandé à Rome un coadjuteur. Le Père désigné n'a pas accepté. Il ne sera plus question de me donner un coadjuteur, tant qu'il plaira au bon Dieu de me conserver la santé et les forces dont je jouis présentement. Cela ne peut pas durer longtemps : à la garde de Dieu ! Le Seigneur est le maître de la vie et de la mort. Qu'il dispose de moi selon sa sainte volonté. *Ita Pater quoniam sic placitum fuit ante te !* C'est là mon refrain de tous les jours, et je suis charmé de voir que tu entretiens ton âme dans les mêmes dispositions. C'est le moyen d'arriver à la perfection, et d'acquérir de grands mérites pour le ciel. Dieu se plaît à contempler une âme entièrement soumise à sa divine volonté au milieu des épreuves qu'il lui ménage. »

CHAPITRE XVIII

Le concordat de 1886 et la hiérarchie catholique dans l'Inde. Le concile de Bangalore. — Dernière visite pastorale.

Tandis que l'Inde catholique attendait, dans la prière et l'anxiété, la solution de la question goanaise, les articles d'un nouveau concordat s'élaboraient à Rome.

Le 6 janvier 1886, Léon XIII l'avait proposé au roi Louis Ier de Portugal, dans une lettre où il indiquait, avec sa ferme volonté d'en finir, sa résolution d'en passer encore par toutes les concessions possibles.

Rappelant les titres donnés par l'Église aux rois très fidèles: « Si les pontifes romains, disait le Pape, ont été mus, dans la concession de ces privilèges, par la pensée de récompenser le zèle religieux de ces souverains, ils l'ont été aussi par le désir de les exciter à fonder de nouvelles églises, à les doter et à entretenir ce qu'il fallait d'ecclésiastiques pour administrer ces églises et propager la foi... C'était là l'unique raison d'être du patronage. Mais ces conditions, inhérentes du reste à la nature du patronage et qui étaient expressément requises dans l'acte de sa concession, grâce à un concours de circonstances qu'il n'est pas opportun de rappeler, ne fu-

rent jamais remplies autant que le demandait le bien spirituel de ces peuples.

« Dans un tel état de choses, le Saint-Siège ne pouvait permettre que, pour des causes indépendantes de sa volonté, une grande partie de ces chrétientés fussent abandonnées, et que l'œuvre de l'évangélisation des infidèles restât comme paralysée. Aussi prit-il à cœur de leur envoyer de nombreuses troupes d'ouvriers évangéliques, dont les travaux furent couronnés par d'innombrables conversions et l'établissement de missions florissantes.

« Mais le progrès continuel et la prospérité de ces chrétientés nous pressent de faire cesser l'état anormal et précaire qui s'y est perpétué, et d'y substituer la forme stable et canonique de la hiérarchie catholique. »

Le Pape assurait ensuite qu'il ne voulait pas déroger aux anciennes concessions faites à la couronne, mais les concilier avec les intérêts des âmes, « auxquels il est impossible de pourvoir, disait-il, par l'établissement d'une double autorité, s'exerçant sur le même territoire ; comme l'a déjà déclaré Notre prédécesseur Grégoire XVI, dans son bref du 6 janvier 1837, où il dit : « Il ne convient pas d'établir à « Calcutta une double juridiction, car ce n'est ni « conforme aux usages de l'Église, ni propre à en« tretenir la paix et l'unité. »

En conséquence, le Pape proposait une solution

nouvelle. Le siège de Goa serait élevé à la dignité patriarcale. Il aurait trois diocèses suffragants, sur. lesquels s'exercerait pleinement le droit de patronage. Le roi aurait le droit de présentation pour les candidats aux sièges de quatre provinces ecclésiastiques ; enfin, l'on pourvoirait à ce que les chrétiens goanais fussent administrés par des prêtres goanais.

Ainsi, concluait le Pape, la paix sera rendue à l'Église, et le salut des âmes assuré, et il invitait le roi à l'aider dans son œuvre de pacification, et à bien croire qu'il ne voulait point porter ombrage aux vieilles gloires de la nation.

Un concordat fut élevé sur ces bases. Le Parlement portugais s'en préoccupa vivement, et, dans des séances orageuses, ne déguisa point ses prétentions [1]. Il semblait vraiment qu'on songeait à lui arracher l'empire des Indes, tant il prenait à cœur le maintien de ses restes de grandeur. Enfin, le 23 juin 1886, le concordat fut signé à Rome, par le cardinal Jacobini, secrétaire d'État, et l'ambassa-

1. On eut l'étonnement, au cours de ces séances, d'entendre l'ancien archevêque de Goa, Mgr d'Amorin Pessoa, alors retiré des affaires, parler avec véhémence contre la Propagande, les vicaires apostoliques et leur œuvre. Ce digne prélat, qui mourut au mois de janvier 1889, vivait, dit-on, comme un religieux et laissa tout son bien aux pauvres. Il n'en est que plus regrettable qu'il se soit fait alors l'organe des passions antipropagandistes, car l'autorité de son nom dut gagner bien du monde à des idées qu'on a peine à concilier avec le respect dû au Saint-Siège.

deur portugais, Jean-Baptiste de Silva Ferrão de Carvalho Martens.

Le patriarcat était institué, avec ses trois évêchés suffragants de Damao, Cochin et Méliapour, diocèses dont il restait à délimiter les territoires. A ces Églises, devaient être annexés les groupes principaux de Goanais compris dans les autres diocèses. Enfin, le roi avait droit de présentation pour les sièges de Bombay, de Mangalore, de Quilon et de Maduré. Cette convention arrêtée, le Souverain Pontife, par ses lettres encycliques du 1er septembre 1886, annonça au monde catholique l'établissement de la hiérarchie catholique dans l'Inde. Par ce grand acte, Léon XIII conciliait de la façon la plus sage tous les intérêts de l'Église et toutes les exigences du Portugal. Il ouvrait en même temps à l'Église indienne une ère d'affranchissement et de prospérité.

Pour publier plus solennellement le concordat, et pour régler, entre autres questions, la constitution des provinces ecclésiastiques, le délégué apostolique, Mgr Agliardi, convoqua dans l'Inde divers conciles, dont un à Bangalore, en janvier 1887. Mgr Canoz s'y rendit, avec onze de ses frères dans l'épiscopat. Le concile de Bangalore rattacha le siège de Trichinopoly à la province de Pondichéry, dont il devint suffragant, ainsi que les trois évêchés de Mangalore, Coïmbatoure et Bangalore ; le concile porta aussi divers décrets d'administration ecclésiastique, et pro-

posa des règlements uniformes relatifs aux fêtes et à la discipline.

Au retour de Bangalore, Mgr Canoz promulgua à Trichinopoly l'établissement de la hiérarchie. Le nouvel évêque avait invité à cette cérémonie Mgr Tissot, de Vizagapatam, et Mgr Caprotti, d'Hyderabah. La présence des trois prélats remplit de joie la belle chrétienté de Trichinopoly. Elle se pressait nombreuse sur leurs pas, et vint en foule recevoir de leurs mains la bénédiction papale. Quand les trois évêques revinrent de la cathédrale à la résidence épiscopale, le jour de la promulgation, la multitude les escortait, la musique militaire les suivait, jetant dans les airs ses joyeuses fanfares. C'était le dernier triomphe dont Mgr Canoz jouissait à Trichinopoly.

Pourtant ces joies officielles laissaient place à bien des préoccupations. L'Inde avait sa hiérarchie ; mais cette grande création de Léon XIII qui réjouissait Mgr Canoz, parce qu'elle régularisait définitivement la situation de la plupart des diocèses, ne laissait pas de lui causer de grandes appréhensions. Il fallait, en effet, fournir des diocèses aux trois évêchés du patronage, et, pour les trouver, il fallait démembrer plusieurs vicariats. L'évêque de Méliapour comptait, en grande partie, sur le Maduré pour lui donner son lot, et comme il avait le désir bien naturel d'avoir un lot considérable, il affichait des prétentions vraiment exorbitantes. On parlait de lui donner

trois districts, et des meilleurs du vicariat[1]. Il voulait, en outre, garder sous son pouvoir tous les groupes de Goanais demeurant dans le diocèse de Trichinopoly. Ce système de mettre tous les avantages de son côté, et toutes les pertes de l'autre, était, on l'avouera, peu consolant pour Mgr Canoz. D'autant plus que les agitations goanaises, continuant à se produire, à cause de ces nouvelles discussions, la mission redevenait encore un champ de lutte et de conflits.

Mgr Canoz, on le voit, n'était pas au bout de ses peines. Après tant et tant de luttes, il voyait surgir des complications nouvelles qui menaçaient d'émietter son diocèse, en y laissant tous les germes de discorde qu'il travaillait depuis si longtemps à arracher. En 1885, il écrivait au T. R. P. Beckx : « Si Dieu me prête vie jusqu'au jubilé de la mission, nous dirons un bon *Deo gratias*. Mais je serai bien disposé à dire mon *Nunc dimittis* lorsqu'enfin la paix sera rétablie par le départ ou la soumission des prêtres goanais. » Le *Deo gratias,* il put le dire, car il vit le jubilé de la mission, mais la paix n'était point faite encore quand il dut prononcer son *Nunc dimittis.* Pour régler la délimitation de son diocèse, il avait envoyé à Rome un de ses missionnaires, et les négociations n'étaient point achevées quand Dieu l'appela à lui. Ce furent donc quarante-neuf ans de lutte presque incessante que Mgr Canoz dut soutenir

1. Les districts de Négapatam, Tanjore et Manargudi.

contre ce parti goanais, tantôt schismatique, tantôt cabaleur, toujours hostile. Cette lutte, ce n'est pas lui qui l'a cherchée, c'est l'obéissance qui, le plaçant au Maduré, le força à la livrer. Son mot d'ordre, il le prit toujours à Rome. Ses actes, il les soumit toujours scrupuleusement au jugement de la Propagande. Si nous avons raconté avec quelques détails les incidents de cette lutte, ce n'est point dans une pensée de vaine polémique, c'est afin de mieux montrer au milieu de quelles difficultés ce vénérable évêque dut accomplir son long apostolat. Sans doute, le temps, ce grand conciliateur, aplanira tous les obstacles qui arrêtent encore la marche de l'Église catholique dans l'Inde, et sa jeune hiérarchie aura, nous l'espérons, des fastes glorieux. Mais, quoi qu'il arrive, Mgr Canoz restera un des hommes qui ont, dans ce siècle, le plus désiré sa gloire et le mieux préparé son triomphe.

Les événements qui allaient ainsi changer sa situation n'avaient point d'ailleurs altéré la paix de Mgr Canoz, ni interrompu le cours de ses occupations. La plus pénible de toutes, mais la plus importante et la plus aimée, était la visite de ses chrétientés. Dans une de ses retraites, en 1848, il avait pris cette double résolution : « Je visiterai tous les missionnaires une fois par an. Je visiterai les diverses parties de la mission aussi souvent qu'il me sera possible et que le demandera le bien des chrétiens. »

Quand la nomination d'un supérieur régulier des

religieux l'eut dispensé de voir chaque année tous ses frères, il n'en fut que plus fidèle à visiter avec soin une partie de la mission. Dans son dernier voyage à Adeikalabouram, en 1887, on lui faisait remarquer qu'il ne se ménageait pas assez. « Sans doute, répondit-il, toutes ces visites pastorales, à mon âge, sont bien fatigantes, mais tant qu'il me restera un souffle de vie, je ne m'arrêterai pas ; je me dépenserai pour le salut des âmes. »

Au mois d'août 1888, c'était le tour du Marava à recevoir sa visite. Être secoué pendant de longues journées dans un palanquin, ou rouler dans des champs défoncés sur un mauvais char à bœufs, boire de l'eau bourbeuse et s'exposer à tous les accidents de la vie nomade, semblait quelque peu imprudent à son âge. « Monseigneur, lui fit-on observer, cette visite est une trop rude corvée pour vous. — Bah ! répondit-il, il faut bien travailler tant qu'on a des forces ; puis, ce sera fini ! »

Il partit donc, le 6 août, et jusqu'à la fin de septembre, il parcourut une partie du Marava, réglant tous les détails de l'administration, confirmant et prêchant. Avait-il le pressentiment qu'il voyait pour la dernière fois ce théâtre aimé de ses premiers combats ? Je ne sais, mais jamais le bon vieillard ne se montra meilleur, et jamais ses chrétiens n'eurent plus de bonheur à le voir. Ici, un village demandait une modification à son itinéraire. Plus loin, un mis-

sionnaire annonçait qu'il y avait une église à bénir, et que, sans doute, il ne voudrait pas être indiscret, mais que, pourtant, il serait bien heureux si Monseigneur lui donnait quelques jours. Monseigneur acceptait tout. Son catéchiste s'y prenait quelquefois en bon Indien ; et, pour plaire aux chrétiens, il faisait de grands détours, afin que la voiture épiscopale passât dans plus de villages. Mgr Canoz connaissait trop bien le pays pour ne point voir la fraude, mais il ne disait rien. « Ils m'ont fait joliment voyager, s'écria-t-il un soir, en arrivant tout harassé. Mais c'est ma faute. Je leur ai dit : Figurez-vous que je suis une statue, et faites de moi ce que vous voudrez. »

Dans ces voyages, on partait d'ordinaire de grand matin ; à midi, l'on dînait à l'ombre de quelque arbre ; on arrivait le soir bien tard. Comme palais, l'évêque trouvait souvent une simple cellule en bambous, élevée sur quatre pieux, à son intention, ou une église mal aérée, ou une cabane ayant pour toute ouverture une porte fermée par une natte et laissant passer pluie et soleil. Un jour, on lui offrit, pour logis, une mauvaise hutte, dont l'ouverture était étroite et basse. Il s'en détourna instinctivement, et voulut plutôt camper dans un coin de l'église inachevée. Mais la pluie l'en vint chasser, et il dut, avec son compagnon, revenir à la hutte dédaignée.

Ce régime confortable donna à Monseigneur une bonne dysenterie. Le 13 août, il dut s'aliter, et l'on

fut inquiet autour de lui ; mais comme un Père voulait le soigner : « Allez donc plutôt confesser les chrétiens, lui dit le malade. Demain, la sainte Vierge me guérira, et, le 15, je pourrai confirmer. » Ainsi arriva-t-il, en effet. « Vous voyez bien, disait alors Monseigneur, la sainte Vierge m'a guéri. »

Du 4 au 12 septembre, il s'arrêta dans un grand village : Iroudeyacovil, où 3000 chrétiens l'attendaient. Iroudeyacovil (village du Sacré-Cœur) a une histoire touchante. C'est une réduction, commencée en 1878, sur un terrain qui coûtait cinq mille francs. On y établit d'abord vingt familles, et l'on conçut pour ce village un plan bien beau. Chaque rue devait avoir le nom d'un saint spécialement aimé du Sacré Cœur, et, au centre de la réduction, une église s'élèverait, dédiée au *Sacré Cœur de Jésus priant pour le salut de l'Inde.* C'était cette église que Mgr Canoz venait bénir.

En huit jours, l'évêque donna 871 confirmations ; ses compagnons entendirent 1485 confessions. On profita de son séjour pour célébrer un *Triduum* solennel en l'honneur des trois saints de la Compagnie de Jésus que Léon XIII venait de canoniser : Jean Berchmans, Alphonse Rodriguez, et Pierre Claver. Le 9 septembre, fête de saint Pierre Claver, Monseigneur bénit solennellement l'église du Sacré-Cœur : c'est au milieu de ces travaux qu'il entrait, le 11 septembre, dans sa quatre-vingt-quatrième année. Ce

jour-là, il y eut fête de famille à Iroudeyacovil. Touchante fête où quatre missionnaires, perdus dans les sables du Marava, chantaient leur vieil évêque qu'ils n'allaient plus revoir. On fit des vers. On lui rappela ses beaux labeurs de près de cinquante ans, ce pauvre Marava qu'il avait vu si désolé, et qu'il revoyait si prospère.

Lui, souriait en entendant cela, et, sans doute, dans son cœur chantait à Dieu un autre chant plus beau. Puis il reprit sa route vers le Nord, refaisant le chemin qu'il avait autrefois parcouru. Il retrouvait la place où étaient morts ses premiers compagnons, et où leurs tombes faisaient des prodiges. Le sol avait fleuri près d'elles, et les fruits qu'il avait portés avaient été nombreux.

L'évêque n'était pas encore à trois milles de Maduré, qu'il aperçut une foule qui l'attendait. Après tant de fatigues, il n'aurait pas voulu de bruyante réception, mais un refus eût contristé ses chrétiens, et il préféra accepter une corvée. Musique, pétards, rien ne manquait à l'ovation, pas même une voiture attelée de deux superbes chevaux, qu'avait prêtée un païen. Il fallut tout subir. Heureusement Sa Grandeur fut dispensée de revêtir les ornements pontificaux, pour une raison fort simple. Sa soutane violette (il n'en avait qu'une) était déchirée en maints endroits. Il fallut donc se contenter de l'*angui* blanc des simples prêtres. Mais le dimanche suivant, la

soutane ayant été raccommodée, il dut présider une longue procession, et, à la joie de tous, prêcher en plein air. Durant cette longue visite Mgr Canoz avait confirmé 2 440 personnes.

Il rentra pourtant à Trichinopoly sans aucune fatigue apparente. Peu de jours après, il alla à son cher collège Saint-Joseph, monta sans difficulté à la grande terrasse située au troisième étage, et là, pendant une heure et demie, raconta, avec son joyeux entrain, les mille incidents de son voyage.

Six semaines plus tard, le 21 novembre, il venait encore au collège présider une solennelle distribution de récompenses. Il était droit et joyeux comme toujours. Aussi lui donnait-on au moins dix ans de vie, et attendait-on avec impatience le jour où l'on pourrait fêter ses noces d'or de missionnaire [1].

Ce jour-là ne devait point venir, et le bon serviteur allait bientôt recevoir son salaire.

1. Cela aurait été le 18 décembre 1889.

CHAPITRE XIX

Mgr Canoz religieux et évêque.

Nous avons ébauché l'histoire de Mgr Canoz, en indiquant les principaux faits de sa vie, mais ces récits ne forment que le fond du tableau. Pour que sa figure s'en détache avec plus de netteté, nous voudrions la mieux mettre en lumière, et montrer de quelle auréole de vertu elle fut toujours illuminée.

D'une taille au-dessus de la moyenne, et que l'âge n'avait point courbée, Mgr Canoz avait toutes les qualités extérieures qui concilient la sympathie. « C'est le doyen de tous les évêques de l'Inde, disait de lui l'historien du concile de Bangalore [1]. Comme le granit, sa robuste constitution a bravé les ans. Son corps est droit, son regard ferme, sa voix pleine de sonorité et d'émotion. Il marche sans bâton. Il raconte avec simplicité les accidents de sa longue carrière. Malgré son grand âge, il parcourt encore toute sa mission, prêchant, administrant. »

Jusqu'à ses derniers jours, Dieu lui conserva sa verdeur. « Votre verte et active vieillesse est la gloire des missions de l'Inde, » lui écrivait son vénérable ami, Mgr Bonjean; et, un autre jour (28 septembre 1887) : « Je suis jaloux de vous; Votre

1. M. P. Correc, des Missions étrangères.

Grandeur, par son activité merveilleuse, nous fait honte, à nous qui, déjà vieux il est vrai, le sommes pourtant bien moins que vous. Votre Grandeur compte aujourd'hui quarante ans d'épiscopat, et quel épiscopat! En fut-il de plus laborieux, de plus rude sous tous les rapports? Que de luttes soutenues pour la bonne cause! que de voyages! que de travaux! et laissez-moi ajouter : que de grands et beaux succès! Je vous en félicite *ex toto corde*. » — « Ma santé se soutient, écrivait Mgr Canoz au P. Beckx; sauf quelques petits accidents et un peu de surdité, je ne ressens pas encore les infirmités de la vieillesse. » Cette malencontreuse surdité fut la croix de ses dernières années. Elle ne troublait aucunement sa bonne humeur. Il en souffrait cependant, parce qu'elle l'empêchait de jouir de la conversation de ses frères, surtout parce qu'il ne pouvait plus confesser, ce qu'auparavant il faisait autant que personne. Mais il y gagnait plus de temps pour prier : il ne se plaignait pas.

Ses sens, sauf l'ouïe, avaient conservé leur jeunesse. Il pouvait lire pendant de longues heures sans la moindre fatigue, même ce que des yeux plus jeunes auraient eu peine à déchiffrer. Il aimait à recevoir de ses jeunes frères d'Europe de longues lettres de dix ou douze pages, pleines de nouvelles de la famille. « C'est bien menu ! » disait-il parfois, mais il lisait quand même. Quant à son écriture, nous avons

sous les yeux ses dernières lettres et ses dernières notes. Elles sont fermement écrites, et elles prouvent que rien ne tremblait chez ce vieillard, la main pas plus que le cœur.

Nous avons vu comment, jusqu'à la fin, il parcourait sa mission. « Un jour, raconte le compagnon de sa dernière tournée pastorale, nous étions tous épuisés. Le voyage de la veille avait été si dur, le repos de la nuit si pénible, et la cérémonie du matin si longue, que pas un de nous ne se sentait la force de prendre quelque aliment. Nous étions tous inquiets au sujet de Sa Grandeur. Quel ne fut pas notre étonnement, lorsqu'après l'action de grâces, il nous arrive et paraît tout surpris de nous voir dans cet état de fatigue. « Déjeunons vite, nous dit-il aimablement. Jamais je n'ai eu meilleur appétit, et je « n'éprouve pas la plus légère fatigue. »

Cette conservation de ses forces était, pour Mgr Canoz, une raison de se traiter durement, et de n'accepter jamais un régime plus délicat que celui de ses frères. A Trichinopoly, pendant quarante ans, son palais fut, à la résidence des Pères, une petite chambre à coucher et un cabinet de travail très simplement meublé. Il prenait ses repas avec la communauté et ne souffrait pas la moindre singularité.

Dans ses tournées pastorales, il se contentait de ce qu'il trouvait : on avait quelquefois essayé de le

fêter; il était trop bon pour n'en point paraître content, mais il se serait accommodé aussi bien du riz à la sauce noire. Il y avait beau temps du reste que tout cela lui était devenu indifférent, et son robuste estomac lui permettait d'être imprudent.

Cette force de tempérament n'était que l'image et l'indice de son caractère et de sa vertu. Mgr Canoz avait l'âme forte. Élevé dans une famille foncièrement chrétienne, il n'avait jamais connu ces délicatesses amollissantes, qui font des vertus timides et des corps anémiques. Pénétré de bonne heure des pensées de foi et de crainte de Dieu, exercé dès les premiers jours de sa vie religieuse dans les pratiques d'une mortification peu commune, ne voyant en tout que la volonté divine, il avait donné à sa vertu un caractère de franchise courageuse que rien d'humain ne pouvait troubler.

Il racontait un jour comment, sur le point de s'endormir sous un cocotier, il avait vu deux serpents enlacés qui se laissaient tomber sur lui. Il les avait tués, puis s'était tranquillement endormi. — « Mais du moins, lui dit-on, vous avez dû avoir bien peur? — Oh! non, reprit-il simplement, Je ne sais pas trop, je vous l'avoue, ce que c est que la peur. » Il donna très souvent des preuves de son sang-froid imperturbable. Quelques années avant sa mort, il descendait des montagnes de Kodikanel, accompagné de son vicaire général. Tous deux étaient à cheval;

Monseigneur avançait le premier. Tout d'un coup, par une pente très raide, le cheval fait un faux pas, et Monseigneur, passant par-dessus sa tête, va tomber sur un rocher. Le P. Barbier le croyait mort, et allait le relever, quand Monseigneur, se remettant tranquillement en selle, lui dit : « Je crois bien que je me suis fait un peu de mal aux coudes. En me sentant tomber, je les avais mis en avant pour garantir ma tête. Du reste je m'étais bien recommandé, avant de partir, à mon ange gardien. » Désormais on ne permit plus à Monseigneur de descendre la montagne qu'en palanquin.

Quels que fussent les accidents de ses journées, il les accueillait par son refrain ordinaire : « Que la volonté de Dieu soit faite ! » L'explication de toute sa vie est dans cette conformité absolue de sa volonté à la volonté divine. Un jour, on lui vola sa chapelle à laquelle il tenait beaucoup ; il en fit le sacrifice à Dieu, et n'en parla plus ; une autre fois, le chariot qui portait ses bagages verse dans un marais : sa correspondance, ses ornements, ses provisions, tout plonge dans la boue, et, pendant ce désastre le conducteur impassible ne songe qu'à sauver son riz. Monseigneur disait son bréviaire sur l'autre bord quand eut lieu la culbute. Il s'interrompit un peu, regarda sauver ses bagages, dit tout doucement à son compagnon : *Fiat voluntas tua*, puis continua sa prière, prouvant ainsi la vérité de la parole

sainte : *Non movetur mobili qui nititur in immobili.*

« Cette paix, nous écrit le P. Guchen, cette indifférence en présence des événements les plus fâcheux, indifférence que parfois on était tenté de trouver excessive, et de prendre pour de l'apathie, était, chez Mgr Canoz, naturellement très sensible et impressionnable, toute surnaturelle et le fruit de longs combats. La bonté, la douceur, l'amabilité, étaient moins chez lui le fond de la nature, que la conquête de la vertu. Un mot, que je tiens de lui, confirme ce que je dis. Lui rendant un jour mon compte de conscience, je me plaignais de mon caractère violent et emporté. « Oh! me dit-il, en accompagnant ses paroles d'un charmant sourire, ne vous troublez pas trop de cela, mon bon petit Père, mais combattez tout doucement ce défaut très commun chez les Européens, dans ce pays. Savez-vous que, quand j'étais missionnaire dans le Marava, on m'appelait : *Coba-cara Souami*, le Souami colère? »

Mgr Canoz avait fortement combattu ce défaut, et, dans la dernière retraite qu'il fit avant sa mort, il écrivait encore ces mots qui le montrent toujours armé contre lui-même : « J'ai reconnu ce qu'il y avait de déréglé dans l'année qui vient de s'écouler, et j'ai pris la résolution de combattre généreusement les causes de mes troubles en diverses occasions par des actes de foi, de confiance en Dieu, de résignation à sa sainte volonté, dans les tentations, les accidents,

les appréhensions ; surtout par un redoublement de ferveur... Patience et résignation dans les épreuves à la vue de Jésus en croix. »

Sa force, sans être jamais rude, était un peu rigide au début : « Nous avons grand besoin d'un tel ouvrier, disait de lui le P. Bertrand, en 1840 ; les chrétiens le craignent dix fois plus que moi. J'ai beau faire le méchant, on trouve toujours que je suis bon. Or les Indiens sont des enfants ; la crainte les retient dans le devoir. Cependant, j'avertis le P. Canoz de se faire aimer, ce qui ne sera pas difficile. »

Nous ne savons si ce fut difficile en 1840, mais, en 1888, c'était devenu bien facile, et depuis longtemps. Voici, en effet, ce qu'écrivait alors le P. A. Jean : « Ce qui frappait avant tout ceux qui abordaient Mgr Canoz, et semblait vraiment former son trait caractéristique, c'était la bonté. Nous disions tous : « Ce bon Monseigneur, notre bon évêque, » comme nous disons : « le bon Dieu ». Cette bonté se reflétait dans son regard et dans son sourire ; elle se manifestait dans sa parole, dans le bienveillant accueil qu'il faisait à tous. Il en possédait un fonds inépuisable, et Dieu sait si chacun y puisait largement, ses missionnaires d'abord, mais aussi les chrétiens, jusqu'au plus petit serviteur. A la bonté venait s'ajouter une simplicité vraiment admirable, une candeur charmante. Il était vraiment l'homme *in quo dolus non est.* Simple et droit, il fut toujours

devant Dieu comme devant les hommes. On disait après sa mort : « Sa Grandeur aura bien vite fait « de régler ses comptes avec le bon Dieu. » Ou encore : « S'il est vrai que les portes du ciel s'ouvrent « à deux battants à ceux qui, en vieillissant, n'ont « rien perdu de la candeur de l'enfance, elles se « seront bien vite ouvertes pour recevoir Monsei-« gneur. » La candeur ne va pas sans la pureté de conscience. Pour donner une idée de celle de Mgr Canoz, il suffira de dire que, le moment de sa dernière confession venu, il n'eut rien à accuser. Aussi la parole du Maître : « Bienheureux les cœurs purs! » s'est-elle vérifiée en lui [1]. La paix, dont parle l'Apôtre, qui surpasse tous les biens, était le partage de notre regretté prélat. Les craintes, les soucis, s'arrêtaient à la porte de son âme, ou l'effleuraient à peine. Bien moins encore était-il sujet à ces peines intérieures qu'engendre un amour-propre non satisfait, ou quelque passion mal asservie. Chez notre cher évêque, il n'y avait pas d'amour-propre ni de passion qui ne fût soumise. Accoutumé qu'il était à rapporter tout à Dieu, à voir l'action de la Providence dans tous les événements, rien ne pouvait troubler le calme de son âme. »

1. On nous rapporte un trait qui montre bien la délicatesse de conscience de Mgr Canoz. On lui offrait, un jour, un de ces livres intéressants et célèbres, qu'en France un enfant aurait lu sans scrupules. Monseigneur regarda avec étonnement celui qui le lui présentait : « Mais moi, lui dit-il, je ne lis pas ces choses-là. »

Nous savons que bien des personnes ont douté de cette bonté de Mgr Canoz. En entendant parler des luttes occasionnées par les affaires goanaises, certains — ils nous l'ont avoué — s'étaient représenté Mgr Canoz comme un homme implacable et farouche, une sorte de vieillard tyrannique, qu'on n'abordait qu'en tremblant. On ne peut rien imaginer de plus faux, et le reproche qu'on pourrait plutôt lui faire est d'avoir été, parfois, bon jusqu'à la faiblesse.

Tant de bonté sereine dans un homme d'ailleurs si énergique était la meilleure preuve de son humilité. Sa vie était imprégnée d'humilité, et, quand on parcourt ses notes spirituelles, rédigées fidèlement depuis son noviciat jusqu'à sa mort, on reste confondu de voir un homme d'un si grand mérite se juger si sévèremənt.

« Oh ! mon Dieu ! écrit-il pendant sa retraite de 1860, quand je repasse dans mon esprit tant d'années de mon existence, trente-six ans de ma vie religieuse, je suis honteux, confus, de vous avoir tant et si souvent offensé, d'avoir fait si peu de bien, si peu de progrès dans la vertu, d'avoir tant négligé les devoirs de mon état. En vérité, je ne comprends pas comment vous avez pu me supporter si longtemps et m'élever si haut, malgré tant de fautes, malgré mon indignité, malgré mon incapacité. Vous vouliez sans doute quelqu'un qui ne pût s'attirer la gloire de rien, mais vous ne prétendiez pas cependant que je ne fisse

rien. Si vous ne m'avez donné qu'un talent, ce n'est pas pour l'enfouir, mais pour le faire valoir. Je suis trop resté en arrière, soit par lâcheté, soit par défiance de mes forces. Un peu plus d'énergie, de courage et de confiance en vous m'auraient fait davantage travailler pour votre gloire. »

Et en 1880 : « *Proficiebat Jesus*... Et moi, quel progrès ai-je fait dans la vertu depuis cinquante-six ans de vie religieuse? Quel sujet de confusion !... Oh ! que mon cœur est faible et inconstant! Ce matin, j'étais inondé de consolation, et à dix heures j'étais froid, sec... Cela me fait mieux comprendre ma nullité. »

Mais nous attachons assez peu d'importance aux belles phrases sur l'humilité. Quel religieux, à la suite d'une méditation fervente, n'a pas écrit des pages touchantes sur des vertus qu'il pratiquait peut-être assez peu? Pour juger de l'humilité d'un homme, il faut le voir sous le coup des humiliations. Il fut facile d'y voir Mgr Canoz, car les humiliations ne lui manquèrent pas.

« Un jour, raconte le P. Bruni, nous étions en récréation : Monseigneur, un autre Père et moi. C'était en 1847. Je ne sais sur quel sujet Monseigneur exprima son avis. Le Père soutint le contraire et se laissa aller à des paroles assez peu respectueuses pour Mgr Canoz. Lui ne répondit rien. Peu après, la cloche sonna la fin de la récréation; le Père qui

s'était oublié se leva alors, et, se jetant aux pieds de Monseigneur, lui demanda pardon. « Oh ! mais ce « n'est rien, lui dit aimablement Monseigneur ; pour- « quoi penser à cela ? » Après quarante ans, je n'ai pu oublier cette petite scène. »

Ce que fit alors le saint évêque pour un fait de peu d'importance, il eut à le renouveler dans de plus graves occasions. Nous n'avons certes pas tout dit des conflits d'autorité et de juridiction qui s'élevèrent sous son épiscopat : la charité nous imposait le silence ; mais Dieu, qui a vu tout ce qu'il a souffert, nous révèlera un jour jusqu'à quel degré d'héroïsme Mgr Canoz porta l'humilité. Un homme de grande expérience, le R. P. Lessman, visiteur de la mission en 1873, disait de lui : « J'ai vu bien des religieux d'une abnégation remarquable, mais je n'en ai pas vu de plus mort à lui-même, à ses aises, à ses avantages, à son honneur, que Mgr Canoz. » Nous connaissons peu d'éloges qui vaillent celui-là.

Si cet homme doux et fort était arrivé à tant se maîtriser, c'est que, religieux exemplaire, il avait toujours été l'homme de la règle, ne se dispensant d'aucune de ses prescriptions, et conformant ses moindres actions aux lois de la discipline religieuse.

Il semble que la nature même de ses occupations dispense le missionnaire de cette scrupuleuse exactitude, propre surtout aux novices ou aux existences contemplatives. Mgr Canoz n'en jugea jamais ainsi.

Les premières années de la mission, bien des choses étaient laissées à l'initiative de chacun. Un des premiers soins du P. Saveriar, quand il fut nommé supérieur, fut de réglementer ce qui devait l'être; et personne n'observa mieux ses prescriptions que lui-même. Il ne voulait pas que les occupations inspirées par le zèle fussent une cause de ruine ou de délabrement spirituel. Aussi, en voyage comme dans sa cellule, faisait-il, avec un soin jaloux, ses moindres exercices de règle, et cherchait-il toujours à chasser l'oisiveté par le travail, la lecture ou la prière. « Un jour, nous dit un missionnaire, j'accompagnais Monseigneur dans une expédition. Nous nous arrêtâmes le soir sous des palmiers, et nous dûmes coucher à la belle étoile. Avant de faire son examen, Monseigneur alluma sa lanterne, et, pendant un quart d'heure, prépara sa méditation, tout comme s'il eût été dans sa chambre. » Du reste, pour comprendre quelle fut la régularité de sa vie, il suffit de dire quelle fut celle de ses dernières années.

« A quatre-vingt-trois ans, écrivait un autre missionnaire, ce noble vieillard était plus régulier, plus modeste, plus ponctuel qu'un fervent novice. Il ne manquait aucun exercice de communauté. Presque toujours il arrivait le premier à la visite du matin au Saint Sacrement. Sa surdité ne lui parut pas pendant longtemps un motif suffisant pour se dispenser des récréations communes, et même lorsqu'il n'en-

tendait pas, son visage respirait toujours la joie. »

« Que de fois j'ai rougi de ma lâcheté, disait un autre missionnaire, en voyant ce vieillard suivre avec scrupule tous les exercices de la communauté, faire la méditation et les examens presque toujours à genoux,... multiplier ses visites au Très Saint Sacrement et ses lectures spirituelles, laisser tout, quand l'heure qu'il s'était imposée pour la récitation du bréviaire ou du chapelet était arrivée. Je l'ai suivi de près pendant des mois entiers, j'ai toujours été frappé de sa régularité simple et noble et toujours inflexible. Il n'aurait manqué pour rien au monde le plus petit exercice de la vie religieuse. » Et il ajoutait ce souhait, que nous voudrions avoir réalisé : « Je crois que l'historien de cette grande vie, de cette grande âme, révélera bien des traits édifiants, bien des vertus simplement héroïques dans ce vrai jésuite, dans ce prudent et zélé apôtre, dans ce paternel et saint évêque. »

Un homme qui tenait tant aux détails de la règle devait observer avec rigueur ces vœux qui sont la base de l'édifice religieux.

Gardien vigilant de la pauvreté religieuse, il n'avait guère à son usage que des vieilleries, mais il les tenait en si bon ordre que la simplicité de sa mise ne nuisit jamais à sa dignité. — On lui avait donné, pendant un de ses voyages en Europe, une montre en or. Il en eut quelques scrupules qu'il manifesta

au T. R. Père Général. « Vous pouvez garder cette montre, Monseigneur, répondit le P. Beckx ; mais assurément ce serait un bon exemple pour vos missionnaires si vous ne l'acceptiez pas. » — Monseigneur s'en défit aussitôt.

En chemin de fer, il prenait le plus souvent les secondes classes ; ce qui ne faisait pas le compte des Indiens, qui auraient aimé à voir leur grand souami se présenter comme un haut personnage ; mais Mgr Canoz, s'il ne s'opposa jamais à être reçu avec solennité, ne croyait pas que sa dignité d'évêque pût l'affranchir des règles de la pauvreté religieuse. Ainsi avait fait saint François Xavier. Il était nonce du Pape et lavait pourtant son linge, et quand on s'en étonnait : « Tant que j'aurai mes dix doigts, répondait-il, je ne ferai pas autrement. »

Comme son grand modèle, Mgr Canoz savait passer des palais aux pauvres cabanes, et le même voyage le voyait, avec la même sérénité, recevoir un triomphe ou préparer les repas de ses frères.

Un missionnaire le recevait un jour à Tanjore ; l'idée lui vint de prévenir le rajah de l'arrivée de l'évêque, et le prince offrit aussitôt sa voiture attelée de superbes chevaux blancs, sa musique, ses gardes et son grand éléphant richement harnaché. Ce cortège royal reçut l'évêque à la gare et le mena jusqu'à l'église. Comme on était à l'époque des plus fortes chaleurs, et qu'il était midi, cette marche triomphale,

en voiture découverte, ressembla fort à un supplice, mais l'évêque prit tout gaiement, trop heureux, à ce prix, de réjouir ses chrétiens.

Le missionnaire, sur ces entrefaites, se trouvant un peu fatigué, Monseigneur lui proposa de venir avec lui se reposer à la montagne, où il se rendait en compagnie du P. Lessman, visiteur de la mission. Il fallait faire un long voyage en char à bœufs ; au bout de quelques heures le Père visiteur n'en pouvait déjà plus, le missionnaire trouvait la route longue ; Mgr Canoz, le triomphateur de la veille, se fit dès lors le serviteur de ses deux compagnons. Le soir, on arriva dans un bangalow, sorte d'abri pour les voyageurs. Monseigneur prit le plus mauvais coin, et l'on s'installa comme on put, pour dormir ; mais on était à peine étendu qu'une vingtaine de chrétiens firent irruption dans la salle, et se prosternant devant l'évêque, lui témoignèrent, par des cris, leur joie intempestive. Les deux Pères, surpris d'un pareil sans-façon, s'attendaient à une réponse un peu vive. Mgr Canoz fit mieux : il s'assit tranquillement, donna quelques bons avis à ces pauvres gens, leur fit baiser son anneau, et les renvoya tout heureux.

Le lendemain, vers deux heures, Monseigneur frappe des mains et réveille ses compagnons. Quand ils se levèrent, ils l'aperçurent agenouillé dans un coin de la salle, occupé à préparer le déjeuner. Le Père se met à ses côtés, un peu en arrière, moitié

dormant. Monseigneur, sans rien dire, casse des œufs, rejette le blanc, verse le jaune dans un bol, le tout avec une dextérité parfaite, et qui ébahit ses compagnons : « Aidez-moi donc, paresseux, dit-il enfin à son voisin. — Monseigneur, je ne sais pas faire cela. — Et puis, vous viendrez en manger ! » Et ce disant, l'évêque-cuisinier présente à ses compagnons une tasse de *café aux œufs,* dont il les force à prendre quelques cuillerées.

Quand après quelques journées brûlantes, on atteignit la montagne, le P. Lessman était dans l'admiration de tout ce qu'il avait vu de patience, de charité et d'aimable bonté dans Mgr Canoz : « Mais, c'est un homme parfait, répétait-il, et vraiment on ne lui trouve aucun défaut. »

Si sa dignité d'évêque n'empêchait point Mgr Canoz d'être pauvre, elle l'empêchait moins encore d'être fils d'obéissance. Il n'avait accepté l'épiscopat qu'à la condition expresse qu'il resterait religieux, et on l'entendit souvent dire que plutôt de cesser d'être enfant d'obéissance, il était prêt à déposer la mitre. « En même temps que vicaire apostolique, écrit le P. Jean, il fut pendant plus de vingt ans supérieur régulier des missionnaires, et le Supérieur général de la Compagnie n'eut pas de sujet plus docile. Il n'aurait pas su résister à un simple désir de ce dernier, même lorsqu'il était lui-même d'un sentiment contraire, et cela dans des affaires qui lui

semblaient très importantes. Dans une circonstance, il avait arrêté de se rendre en Europe ; les raisons de ce voyage lui paraissaient impérieuses ; au Père Général il sembla, au contraire, que le voyage n'était pas opportun ; c'en fut assez, Mgr Canoz n'y pensa plus. Aussi le Père Général avait-il coutume de dire qu'il trouvait en Mgr Canoz comme l'idéal de ce que devait être un enfant de la Compagnie à qui l'obéissance a fait un devoir d'accepter la dignité épiscopale. N'est-ce pas là le sens des paroles que le R. P. Beckx, alors dans la trente-troisième année de son généralat, adressait au P. Louis Verdier, sur le point de quitter Rome, en janvier 1887 : « Voici un calice en vermeil pour Mgr Canoz. Je veux lui témoigner l'affection que j'ai toujours eue pour lui et lui montrer aussi ma reconnaissance. *J'ai trouvé toujours en lui l'évêque tel que la Compagnie le désire dans nos missions.* »

Le P. Beckx disait encore : « Trouvez-moi des Monseigneur Canoz, et je vous fournirai autant d'évêques que vous voudrez, »

« Quand, pour des raisons qui touchent à des points essentiels de notre Institut, lequel n'admet de supérieur inamovible que le Général de la Compagnie, il parut nécessaire de placer, à côté du vicaire apostolique, un supérieur religieux, Mgr Canoz, bien loin d'opposer aucune résistance, remercia comme d'une faveur. Plusieurs fois il avait demandé au

Père Général de vouloir bien déléguer un homme de confiance pour faire, au nom de Sa Paternité, la visite de la mission. Ce vœu ayant reçu son accomplissement en 1873, Mgr Canoz accueillit avec bonheur le R. P. Jean Lessman, nommé visiteur du Maduré par le T. R. P. Beckx, et durant deux ans et demi il le seconda de tout son pouvoir dans l'exercice de sa délicate mission. Au P. Lessman succéda le R. P. Léon Barbier, notre supérieur général depuis plus de treize ans. Pendant ces treize années, évêque et supérieur ont vécu dans la plus parfaite harmonie, sans que l'interposition de l'autorité épiscopale ait jamais gêné en rien la liberté d'action du supérieur. Si l'on réfléchit que Mgr Canoz comptait trente-six ans de mission et près de trente ans d'épiscopat lorsqu'il fut invité à résigner son autorité comme supérieur religieux, entre les mains d'un de ses frères, d'un grand mérite sans doute, mais plus jeune et tout nouvellement venu d'Europe, et que cette résignation de pouvoir fut aussi constante qu'elle fut complète, on devra bien convenir que le long exercice de l'autorité n'avait point altéré chez lui l'esprit de renoncement, et qu'il était véritablement mort à lui-même. »

Cette mort toutefois n'était pas de l'insensibilité, et, en cessant d'être supérieur, Mgr Canoz ne put manquer d'éprouver ce qu'éprouve tout homme qui laisse un poste longtemps occupé. Ses frères pour-

tant n'en surent rien, car jamais il ne se permit la moindre plainte. « Un jour seulement nous raconte un des Pères qui l'ont connu le plus, il venait de lire une biographie de saint Alphonse de Liguori. Il me rencontra dans la salle de récréation : « Avez-« vous lu cette vie de saint Alphonse ? me dit-il — « Non, Monseigneur. — Figurez-vous qu'à quatre-« vingt cinq ans on lui enleva sa charge de supérieur « général, et qu'on le chassa même de sa congréga-« tion. » Puis, baissant le ton de la voix avec un sourire plein de bonhomie : « On m'en a fait autant, « à moi ; dans ma vieillesse on m'a enlevé la charge « de supérieur de la mission. — Mais, Monseigneur, « on ne vous a pas chassé de la Compagnie ! — Oh ! « ça, non, par la grâce de Dieu. Du reste, le bon « Maître l'a ainsi voulu ; que sa sainte volonté soit « faite. »

Il semblait naturel et inévitable que l'ancien supérieur exerçât sur le nouveau, du moins inconsciemment, une sorte de tutelle ou de contrôle. Il n'en fut rien. Mgr Canoz cherchait à s'effacer le plus possible. Il se serait fait un scrupule de donner un conseil s'il n'était pas demandé, et peu d'inférieurs ont, comme lui, craint de juger ou de critiquer un supérieur.

S'il savait obéir, Mgr Canoz savait aussi commander. Dans la Compagnie, peu de supérieurs ont gouverné aussi longtemps que lui, et dans des circons-

tances aussi difficiles. Nous ne prétendons pas qu'il ait toujours contenté tout le monde. Dieu n'y réussit pas. Il eut même quelquefois à subir de fortes contradictions. Des œuvres qu'il avait fondées ne réussirent pas comme il l'avait espéré, et, à cause de difficultés imprévues, il dut les supprimer. Quelques-uns de ses frères, au contraire, y tenaient, et n'approuvèrent point toujours ses décisions. Ces différences d'appréciation sont naturelles à notre pauvre humanité bornée ; elles polissent les brillants en les usant l'un contre l'autre. Pour Mgr Canoz, elles servirent du moins à montrer combien ses vues étaient droites, et son zèle exempt d'amour-propre. Parce qu'il ne voulait que le bien, il ne lui coûtait pas de sacrifier sa manière de voir, et, parce qu'il était humble, il la sacrifiait même trop aisément.

Il faisait les reproches sans le moindre détour. « Je vous ai dit peut-être trop librement, trop franchement ma façon de penser, disait-il à quelqu'un, mais je suis naturellement franc, en ma qualité de Franc-Comtois, et je ne sais pas assez dissimuler. Puis il me semblait que, dans la Compagnie, entre nous, en famille, il ne fallait pas chercher des détours pour faire comprendre sa pensée... Mais c'est assez sur ce sujet. Je crains de paraître vouloir m'excuser, tandis que je ferai mieux de m'humilier et de m'en tenir au pardon pur et simple que je demandais en commençant. »

Il traitait les affaires avec clarté et brièveté, et toujours avec une tendance à sacrifier les intérêts matériels à la paix et à l'union des cœurs. En cas de conflit ou de contestation, il décidait avec tant de franchise et de bonté, que personne ne put se croire injustement traité par lui. Travailleur infatigable, Mgr Canoz porta longtemps un poids qui eût accablé plusieurs hommes, et qui demandait, pour être soutenu, une bien grande vigueur d'âme et de corps. Sa correspondance, à elle seule, était une charge écrasante. Non seulement il ne laissait aucune lettre sans réponse, lui fût-elle adressée par le moindre de ses inférieurs, mais il prévenait les désirs, et, comme il connaissait à fond les affaires privées de chacun, un petit mot réconfortant venait, à la moindre épreuve, relever les courages. Les lettres que lui écrivaient les évêques de l'Inde prouvent la confiance qu'ils avaient en lui ; la correspondance qu'il entretenait d'une façon suivie avec plusieurs d'entre eux, ses lettres à la Propagande, au Père Général, à ses missionnaires, à ses nombreux amis d'Europe, lui assuraient, pour tous les jours, une lourde tâche. Aussi, quand on allait dans sa chambre, le trouvait-on presque toujours occupé à écrire; à moins pourtant qu'il ne fût très pressé, il se dérangeait gracieusement pour recevoir celui qui l'interrompait. Si c'était un missionnaire venant de loin, une exclamation joyeuse saluait son apparition, et Monseigneur oubliait tout

pour n'être rien qu'à lui, comme s'il n'avait autre chose à faire que d'écouter ses récits. La visite achevée, il reprenait sa plume, quitte à la poser quelques minutes après, avec la même patience, pour accueillir un nouvel importun.

Les voyages n'apportaient point de trêve à son travail, et, sous la vérandah d'un bangalow comme dans sa chambre, il expédiait ses cinq ou six lettres, moyenne ordinaire de sa correspondance quotidienne.

Les malheureux avaient ses prédilections, et ils le savaient. A l'orphelinat de Trichinopoly, était une petite muette que Monseigneur avait prise en particulière affection. C'était lui qui s'était chargé de l'instruire, et, pour y réussir, il avait imaginé une mimique que l'enfant comprenait très bien. Quand l'orpheline apprit la mort de Monseigneur, ce fut un désespoir qu'on ne pouvait consoler, et une perte qu'on ne put réparer.

Les œuvres qu'il a fondées disent quel évêque fut Mgr Canoz. Cette florissante mission du Maduré, qui, en cinquante ans, est devenue si prospère, c'est lui qui l'a organisée, non pas lui seul, mais lui plus que personne. Son action fut cachée, car il avait le grand art de lancer les œuvres, puis de les laisser diriger par d'autres, mais son action fut immense. Les visites pastorales firent de sa carrière épiscopale une mission perpétuelle. Elles ne consistaient pas, en effet, en une parade plus ou moins triomphale, mais en

une vraie mission, où l'évêque payait le premier de sa personne. Avant d'entrer au presbytère, à peine descendu de chariot, il adressait d'ordinaire une chaleureuse exhortation au peuple, et c'est dans ces improvisations en tamoul qu'il était le plus enlevant; puis il confessait comme le plus humble prêtre. Si des pécheurs endurcis refusaient de se rendre, il priait avec ferveur, et, au besoin, prenait des mesures de rigueur. L'année qui précéda sa mort, il avait été confirmer à Tanjore. Apprenant qu'il y avait à l'église quelques esprits forts qui ne se confessaient pas, il prêcha, pendant la messe, mitre en tête et crosse en main. Il parla avec tant de véhémence sur le danger qu'il y a à différer sa conversion, que les retardataires, terrifiés, vinrent se confesser le soir même.

Son zèle et son esprit de mortification lui faisaient tenir peu de compte de la fatigue. Pendant une visite au fond de la vallée de Combei, en 1884, Monseigneur logeait, avec deux missionnaires, dans une maison en terre longue de vingt-cinq pas, large de cinq. Il y fut pris d'une douleur au côté fort inquiétante, d'autant plus qu'on n'avait à portée ni remèdes ni médecins. Un missionnaire proposa un traitement assez primitif, et très douloureux : il lui appliqua, à l'endroit malade, une brique brûlante. Elle lui emporta la peau, mais le guérit, et, le surlendemain, le bon évêque, riant de la plaie qui lui restait de sa brû-

lure, se faisait porter sur un fauteuil, et confirmait plus de cent chrétiens. Ensuite il continua, comme si de rien n'était, l'administration du district.

Il fallait deviner sa fatigue ; il l'avouait rarement. Peu d'années avant sa mort, on s'aperçut, pendant une visite au Marava, que Monseigneur ne pouvait point parler, tant il était fatigué. Depuis plusieurs jours, il donnait, chaque matin, de quatre à cinq cents communions, et autant de confirmations. C'est ce qui l'épuisait. On régla que, désormais, un prêtre donnerait les communions, et que Monseigneur prendrait quelque aliment avant de confirmer. Mais si le missionnaire n'avait rien remarqué, le saint évêque aurait continué à se consumer sans se plaindre.

Nous serions infini, si nous voulions rapporter tous les traits édifiants de cette longue vie. Ce que nous avons dit suffira, nous l'espérons, à montrer ce que fut Mgr Canoz. Religieux exemplaire, apôtre infatigable, jeté par Dieu au milieu de tribulations peu communes, il nous semble avoir acquis, par son humble obéissance à sa règle et par sa conformité entière au bon plaisir de Dieu, un degré de perfection très élevé.

Pour la mission du Maduré, il fut l'homme providentiel qui l'a sauvée. Déchirée comme elle l'était aux débuts par le schisme, puis sans cesse affligée par des fléaux, cette mission eût peut-être succombé,

du moins elle aurait dépéri, si une impulsion moins forte et moins une n'avait maintenu ses forces. La longévité exceptionnelle de son premier évêque fut elle-même une grâce ; car pour mener la longue lutte imposée à son courage, il fallait un homme qui, tenant ferme pendant que tout disparaissait, pût léguer à ses frères, avec les traditions du passé, l'expérience qui donne le succès, et, comme ces patriarches des anciens âges, restât sur terre jusqu'à ce que sa famille fût devenue un peuple.

CHAPITRE XX

Les derniers jours.

Tous espéraient fêter, en 1889, les noces d'or de mission du vénérable évêque, dont on avait déjà célébré le double jubilé de vie religieuse et de sacerdoce. Mgr Canoz souriait quand on lui parlait de ces beaux projets, et il ne manquait pas d'ajouter : « Si je suis encore en vie. » Mais on comptait tant sur ses forces qu'on regardait cette condition comme déjà remplie. Quand il s'éloignait du collège Saint-Joseph, après sa dernière visite du 28 novembre, un Père disait encore : « Monseigneur en a pour dix ans de vie. » Quelques jours après, le 2 décembre, on apprenait qu'il se mourait.

Voici comment le R. P. Barbier racontait, ce jour-là même, sa mort :

« Aujourd'hui, veille de la fête de saint François Xavier, nous avons perdu notre bien-aimé père et évêque Mgr Canoz. Rien ne nous avait préparés à ce coup douloureux. Durant les mois d'août et de septembre derniers, il parcourait encore en missionnaire le Marava, et donnait, en un mois et demi, 2 439 confirmations [1]. Cette campagne devait être la

1. Le chiffre des confirmations administrées dans l'Inde par Mgr Canoz, s'élève à 112 888.

dernière de son long apostolat. C'est au Marava que Mgr Canoz, quarante-neuf ans auparavant, avait fait ses premières armes, et c'est encore cette partie de la mission qui devait être témoin de ses derniers labeurs et de ses dernières bénédictions.

« A cinq heures, ce matin, il était debout et se préparait à entendre la sainte messe. Depuis vendredi seulement il se sentait indisposé, mais personne ne croyait à une maladie grave. Quand j'ai su qu'il voulait entendre ma messe, dans la chapelle domestique, j'ai été le voir, et, le trouvant plus fatigué, je l'ai engagé à ne pas quitter sa chambre. « Oh ! m'a-« t-il dit, malheureusement je ne puis faire la sainte « communion, parce que j'ai été obligé de boire, « mais pour la sainte messe, j'y assisterai. Quelle « fatigue y a-t-il ? Ce n'est rien du tout. » Il a assisté, en effet, à la sainte messe, et durant le temps du saint sacrifice je n'ai entendu ni plainte ni mouvement. Après mon action de grâces, je suis revenu dans sa chambre, et l'ai trouvé assis sur son fauteuil. En une heure, il avait bien baissé. Sa voix embarrassée et la vue de ses traits m'alarmèrent. « Je « fais des efforts pour prier, me dit-il, mais je n'ai « pu dire mon chapelet. J'ai pensé à saint André, dont « nous faisions la fête avant-hier : pendant deux « jours il a prié sur la croix. Et moi, pour si peu de « chose, je ne puis prier, méditer. Comme nous « sommes misérables ! » Je l'engageai à quitter son

fauteuil et à se remettre au lit. Je l'aidai à marcher, et je m'aperçus alors qu'il n'avait plus la force de se tenir debout. Le médecin arriva vers neuf heures et déclara qu'il n'y avait plus d'espoir. Ce bon protestant aurait tout fait pour sauver son malade, mais les remèdes étaient inutiles. Un nœud s'était formé dans l'intestin, et à moins d'une réaction énergique des muscles abdominaux, le malade était perdu. En se retirant, le médecin nous dit : « En quatre heures « tout peut être fini, donnez les derniers sacrements « de suite, et préparez tout. »

« J'avertis immédiatement Monseigneur de l'approche de la mort et de l'extrême-onction à recevoir de suite. Sans émotion aucune, il me dit simplement : « N'est-ce pas trop tôt? — Non, Monseigneur. « En tout cas le sacrement sera un moyen de plus « pour vous conserver à la mission, si Dieu le veut « ainsi. — Eh bien ! oui, de suite. — Voulez-vous « faire une dernière confession ? — Oui, je vais me « préparer un moment. » Je lui mis entre les mains son crucifix. Il baisa les plaies de Notre-Seigneur avec une effusion et une confiance touchantes, répéta avec moi quelques invocations au Sacré Cœur de Jésus, au Cœur immaculé de Marie, les trois invocations : « Jésus, Marie, Joseph, je vous donne « mon cœur, mon esprit et ma vie ; Jésus, Marie, » Joseph, assistez-moi ; Jésus, Marie, Joseph, faites « que je meure en votre sainte compagnie. » Puis,

en dernier lieu, je lui suggérai : « Mon Jésus, « miséricorde ; » mais lui répondit : « Jésus, soyez mon amour. »

« Ce fut toute sa préparation et aussi toute sa confession ; il me dit avec un accent qui révélait toute son âme, si simple, si pure et si droite : « C'est fait, « je suis prêt, donnez-moi l'absolution ; » et pendant qu'il baisait affectueusement son crucifix, je lui donnai une dernière absolution. Tous nos Pères entrèrent alors dans sa chambre et entourèrent son lit. Il bénit plusieurs des nôtres qui demandaient une dernière bénédiction pour eux et pour leurs chrétiens. Comme il vit que j'allais commencer les prières de l'extrême-onction : « Attendez, me dit-il, les « évêques doivent, avant de recevoir les derniers « sacrements, lire la profession de foi. Prenez dans « cette armoire, telle case, la nouvelle profession « faite après le concile du Vatican. » Tout cela était dit en face de la mort avec son calme et sa simplicité ordinaires. Il témoigna le désir de lire lui-même la profession de foi, mais il ne pouvait plus lire.

« Il reçut l'extrême-onction avec sa pleine connaissance et une tranquillité d'âme parfaite. Il baisa ensuite son cher scapulaire, et nous le montra en disant : « C'est le même que j'ai reçu à Fribourg ; il « y a bien longtemps de cela. Je l'ai bien conservé « en France, et ici, au Maduré. J'y ai fait attacher une

« médaille de l'Immaculée-Conception. Montrez-la-« moi. » Ainsi a-t-il été joyeux, simple et pieux jusqu'à la fin.

« La mort faisait rapidement son œuvre. A onze heures se terminait la cérémonie de l'extrême-onction, et à une heure et demie Monseigneur rendait le dernier soupir, après avoir baisé une dernière fois son crucifix de religieux et avoir entendu et compris le commencement des prières des agonisants.

« Et maintenant nous n'avons plus notre bien-aimé père à tous ! Saint François Xavier a voulu, sans doute, avoir auprès de lui, pour le jour de sa fête, celui qui a travaillé avec tant de dévouement, et de si longues années, sur le même champ que lui.

« Ceux qui connaissent la vie intime de notre bien-aimé et vénéré Père et évêque, ont vu, dans les circonstances de sa mort si prompte, une attention consolante de la Providence. Il a été appelé à l'éternel repos, le même jour que le glorieux apôtre des Indes, et aux premières vêpres de sa fête. Saint François Xavier n'a-t-il pas voulu montrer ainsi qu'il aimait comme un frère celui qui appartenait à la même famille religieuse, et avait travaillé cinquante ans sur la même terre que lui ? »

Cette mort inopinée fut un coup de foudre dans la mission. Quand les cloches de la cathédrale, de l'église du Saint-Rédempteur et de l'église du Collège sonnèrent le glas funèbre, au lieu des joyeuses

sonneries que demandait la vigile de saint François, ce fut une stupeur universelle.

Le parloir de la résidence fut aussitôt transformé en une modeste chapelle ardente. Le corps de l'évêque, revêtu de sa soutane violette, d'un rochet et de sa mosette, fut déposé sur un lit de rotin recouvert d'une simple draperie blanche. Toute la soirée il fut visité par les chrétiens, dont la désolation était touchante. Les religieuses indigènes voulurent, elles aussi, voir leur Père, et leurs sanglots étaient si déchirants, qu'on ne leur permit que de passer rapidement, sans s'arrêter, devant le lit funèbre.

Les chrétiens n'étaient point seuls attristés. Peu d'évêques ont été, comme Mgr Canoz, aimés de leur clergé. Cette unanimité de regrets frappa les missionnaires arrivés depuis peu dans l'Inde. « Le jour de la mort de Monseigneur, disait l'un d'eux, je me trouvais seul près de lui, lorsqu'il entra en agonie. Je lisais les prières des agonisants, au moment où le Révérend Père Barbier est entré. Je lui ai présenté le rituel, et il essaya de continuer, mais les sanglots l'en ont empêché. J'ai dû reprendre le livre. Depuis, je l'ai vu plusieurs fois pleurer comme le fils le plus aimant sur un père bien-aimé. Tous ont été profondément touchés de cette affection sainte, qui fait également l'éloge de l'un et de l'autre. »

Les funérailles eurent lieu le 3 décembre, à sept heures du matin. Elles furent très simples, et leur

plus bel ornement fut la douleur commune. Le corps était porté tel qu'il avait été exposé la veille. Des chrétiens de haute caste s'en étaient chargés. D'autres soutenaient, au-dessus du corps, un dais de palmes et de fleurs. Tous les Pères en surplis ouvraient le cortège. La foule suivait, à peine contenue par une compagnie du 17e *pionneer*, que le colonel commandant la place s'était fait un devoir d'envoyer. Jusqu'à la cathédrale la musique du régiment exécuta une marche funèbre.

A la cathédrale, toute parée pour la fête de saint François Xavier, le R. P. Faseuille chanta la messe de *Requiem*. Après le dernier évangile, le P. Santiago prononça en tamoul l'oraison funèbre. Enfin, après l'absoute, on descendit le corps, du catafalque où il reposait; on le mit dans une bière tendue de noir, et on déposa dans un caveau, au pied du maître-autel, les restes vénérés du premier évêque de Trichinopoly. A ce moment, ce fut, dans la vaste église, une explosion de larmes et de cris, seul adieu digne du pasteur que l'on avait perdu.

Depuis, sur le marbre qui couvre sa tombe, on a gravé cette inscription qui résume bien sa vie :

HEIC IN PACE QUIESCIT

RR. DD. ALEXIVS CANOZ, S. I.

EPISCOPUS TRICHINOPOLITANUS PRIMUS

ANTE VICARIUS APOSTOLICUS MADURENSIS

VIR SIMPLEX ET RECTUS

LEGUM SUI ORDINIS SERVANTISSIMUS

EXIMIÆ IN DEUM PIETATIS

IN LABORIBUS INDEFESSUS

IN ADVERSIS ÆQUE AC IN PROSPERIS STRENUUS

PATERNA CARITATE SUOS

SUAVITATE MORUM EXTERNOS

SIBI PLURIMUM DEVINXIT

VIXIT IN EPISCOPATU ANNOS XLI

IN MISSIONE MADURENSI AN. XLIX

IN SOCIETATE IESU AN. LXIV

FLEBILIS OMNIBUS PIE DECESSIT

IV NON. DEC. AN. MDCCCLXXXVIII

ÆTATIS ANNO LXXXIV[1]

1. Ici repose en paix, — le Révérendissime Seigneur Alexis Canoz, S. J., — premier évêque de Trichinopoly, — auparavant vicaire apostolique du Maduré. — Homme simple et droit, — très grand observateur des règles de son ordre, — d'une rare piété envers Dieu, — infatigable au travail, — aussi vaillant dans l'adversité que dans les temps prospères. — Par sa paternelle charité, il s'attacha les siens, — comme par la suavité de son commerce il se gagna les étrangers. — Il vécut quarante et un ans dans l'épiscopat, — quarante-neuf ans dans la mission du Maduré, — soixante-quatre ans dans la Compagnie de Jésus. — Regretté par tous, il mourut pieusement — le 4 des Nones de décembre de l'an 1888, — à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La mort de Mgr Canoz ne fut pas seulement un deuil pour Trichinopoly. Les télégrammes et les lettres qui venaient de tous côtés au R. P. Barbier prouvaient que cette perte était ressentie au loin.

Le P. Laventure écrivait de Tuticorin :

« Quel terrible coup pour nous et pour notre chère mission du Maduré ! Nous aimions à espérer que le ciel conserverait longtemps encore à notre vénération notre bon et saint évêque, et voilà que le bon Dieu l'appelle à lui tout subitement ! Dieu nous l'avait donné, Dieu nous le reprend ; que le saint nom de Dieu soit béni ! En présence de cette mort, tout le monde pleure, gémit et prie. Nous avons tous perdu le plus aimable, le plus affectueux des pères. Fut-il jamais un apôtre, un évêque plus zélé, plus vigilant, plus aimant, plus vertueux !

« Missionnaire près d'un demi-siècle, évêque plus de quarante ans, Mgr Canoz était pour tous nos Pères, pour tous nos chrétiens la grande figure vénérée de notre nouvelle mission, dont il a été, on peut le dire, le fondateur, l'organisateur, la joie et la vie. Qui pourra oublier son sourire inaltérable, son amabilité, sa simplicité affectueuse, son zèle ardent, son abnégation héroïque, son angélique piété ! Je le vénérais, je l'admirais comme tous ceux qui l'ont connu ; chacun l'aimait parce que chacun en particulier se sentait profondément aimé. Comment nous habituer à ne plus le voir, à ne plus

l'entendre, lui qui portait partout la joie expansive, le bonheur, les sages avis, la consolation. Il donnait du courage à tous ; à sa vue on se sentait stimulé pour les œuvres de l'apostolat.

« Ce qui doit nous consoler, c'est que du haut du ciel où, je n'en doute pas, il a été célébrer la fête de saint François Xavier qu'il aimait tant, il continuera de nous guider, de nous encourager, de nous protéger, de nous aimer. Il continuera surtout et plus efficacement que jamais à user de tout son pouvoir en faveur de cette mission du Maduré, pour laquelle il a joyeusement sacrifié sa vie.

« Mes chrétiens étaient réunis à l'église pour les vêpres quand on leur a annoncé la mort de leur pasteur et de leur père qu'ils aimaient si tendrement. La consternation a été générale et d'autant plus grande que cette mort si soudaine était tout à fait inattendue. Ce matin, plus de six cents communions ont été offertes pour le repos de cette âme chérie. Ce soir il y aura office des morts, et demain messe solennelle de *Requiem* à laquelle les chrétiens communieront en masse, gagneront toutes les indulgences possibles, et prieront avec ferveur pour le repos de l'âme de Mgr Canoz. J'ose espérer que demain il y aura bien près de mille communions. Que notre père nous bénisse du haut du ciel ! »

Des lettres semblables et de pareils témoignages de douleur et de vénération venaient de tous les

districts du Maduré, envoyés par les protestants et les païens aussi bien que par les chrétiens. Quant aux évêques, les termes par lesquels ils s'empressèrent d'exprimer leurs sentiments de condoléance montrèrent jusqu'à quel point leur était cher le doyen d'âge de l'épiscopat indien. Nous ne pouvons nous empêcher de citer, en preuve la lettre de Mgr Bonjean au R. P. Barbier :

« Colombo Madera, 7 décembre 1888.

« Mon Révérend et bien cher Père Supérieur,

« La nouvelle de la mort de mon vénérable ami, le bien cher Mgr Canoz, m'a plus affligé que surpris. A un âge si avancé, après une vie si longue de travaux et de fatigues incomparables, on devait s'attendre à voir succomber même une nature aussi forte et aussi vigoureuse que la sienne. Mais nous, ses vieux amis, ne pouvons le voir tomber sur le champ qu'il a si souvent arrosé de ses sueurs, sans que tout un passé, dont le souvenir nous est cher, ne nous semble enseveli avec lui. On ne pourra donc plus correspondre avec cet aimable vétéran de l'apostolat, mettre en commun avec lui ses souvenirs, ses projets, ses ennuis et ses peines. *Siccine separas, amara mors !*

« Je ne saurais pleurer sur la tombe de ce brave athlète de Jésus-Christ : il est tombé les armes à la main ; et certainement il a déjà entendu Notre-Sei-

gneur l'accueillir par ces mots : *Euge serve bone et fidelis.* Sa vie, qui couvre une période si glorieuse dans l'histoire de la mission du Maduré et des missions de l'Inde en général, est un livre ouvert devant nous, où chacun peut trouver le modèle qu'il doit imiter, et recueillir les leçons les plus précieuses. Puissions-nous marcher sans défaillance sur les traces de cet infatigable apôtre, et arriver comme lui au terme !

« Je vous offre toutes mes sympathies et mes prières. Le lendemain de la réception de votre télégramme, j'ai offert le saint sacrifice pour l'âme de ce cher et vénéré prélat. J'espère qu'il n'en a pas eu besoin ; mais je lui devais ce témoignage de ma reconnaissance et de ma profonde affection.

« C'est en union avec sa sainte âme que je me plais déjà à contempler dans le sein du Dieu qu'il a tant aimé et si bien servi, que je vous envoie ce témoignage de mon dévouement et de mon attachement sincère à vous, mon Révérend Père, et à toute cette belle cohorte de généreux missionnaires qui travaillent sous votre direction.

« Bien sincèrement votre en J. M. J.

« † CHRISTOPHE, O. M. I.

« Arch. de Colombo. »

Dans la retraite qu'il fit à Lyon en 1839, avant son départ pour l'Inde, Mgr Canoz écrivait :

« O mon Dieu ! Qu'est-ce que dix ans, vingt, trente ans même de travaux pour une éternité de gloire et de bonheur ? Que cette pensée est propre à m'encourager, à me faire entreprendre les plus grands travaux et à tout sacrifier pour un Dieu qui récompense si noblement ses fidèles serviteurs. Que ces années seront vite passées... mais la récompense ne passera point ; elle durera toujours, toujours, toujours. »

Elle a commencé pour vous, Monseigneur, cette récompense éternelle, et elle doit être bien belle. Vous qui la goûtez, apprenez-nous à en mériter une semblable par des travaux qui ressemblent aux vôtres. Que de vies seraient mieux employées, et que d'âmes deviendraient saintes si le goût les prenait de ces seules récompenses qui durent toujours, toujours, toujours !

A. M. D. G.

TABLE

Préface. 1

Chapitre i. — Enfance et jeunesse. — Vocation religieuse (1805-1824). 3

Chapitre ii. — Premières années de vie religieuse (1824-1838). 10

Chapitre iii. — La vocation apostolique. — Départ pour le Maduré (1839). 19

Chapitre iv. — La mission du Maduré — Son passé. — Débuts de la nouvelle mission. 35

Chapitre v. — Le P. Canoz au Marava. — Premiers travaux et premières souffrances. — L'île de Rameséram (1840-1842). 49

Chapitre vi. — 1843 : l'année des deuils. — Enthousiasme que la mission du Maduré soulève dans la Compagnie. — Le P. Canoz supérieur. — Le collège de Négapatam (1843-1845). 68

Chapitre vii. — Troubles et deuils (1845-1847). 82

Chapitre viii. — L'Évêque (1847). 103

Chapitre ix. — Première visite pastorale. — Incendie du collège de Négapatam. — Fondations (1848-1851). . . . 118

Chapitre x. — Premier voyage en Europe. — Retour au Maduré. — Les événements du Marava (1851-1858). . . 137

Chapitre xi. — L'administration de Bombay. — Pèlerinage à Goa (1858-1861). 159

Chapitre xii. — Le concordat de 1857 : Préliminaires et promulgation. 187

Chapitre xiii. — Conséquences du concordat. 218
Chapitre xiv. — Les œuvres de la Mission. — Second voyage en Europe (1864-1868). 247
Chapitre xv. — La lutte contre le protestantisme. — Les écoles. — Le concile (1868-1875). 260
Chapitre xvi. — La famine au Maduré. — La *moisson d'âmes* protestante et les conversions catholiques. — Réunion de Trichinopoly (1875-1883). 292
Chapitre xvii. — Le collège Saint-Joseph à Trichinopoly. — Les convertis de Ramnad. — Le bref *Studio*. — Demande d'un coadjuteur (1883-1886). 310
Chapitre xviii. — Le concordat de 1886 et la hiérarchie catholique dans l'Inde. — Le concile de Bangalore. — Dernière visite pastorale. 342
Chapitre xix. — Mgr Canoz religieux et évêque. . . . 354
Chapitre xx. — Les derniers jours 379

FIN